Découpez soigneusement en suivant la ligne d'encadrement
Coupon No 3. Série C.
CONCOURS du PONEY
Le garçonnet ou la fillette recommandé pour l'usage du Poney et Voiture pendant une semaine :
M.....
Adresse.....
Les coupons d'une série ne compteront que s'ils sont reçus AU PLUS TARD, dans la semaine qui suivra la publication de cette série.

La Patrie

Découpez soigneusement en suivant la ligne d'encadrement
Coupon No 3. Série C.
CONCOU[illegible] e L'ETOILE
L'employé de tr[illegible] plus populaire est
M.....
.....
tricote.....
Les coupons d'une série n[illegible] t que s'ils sont reçus AU PLUS TARD, dans la semaine [illegible] la publication de cette série.
Conseil Législatif 26613 1jul07

23e ANNEE—No 3 SEIZE PAGES MONTREAL, MERCREDI, 27 FEVRIER 1907 LE NUMERO: UN CENTIN

UN DEUIL A MONTREAL

L'HECATOMBE D'HIER

Le 26 février 1907 restera une date mémorable dans l'histoire de notre ville.

DIX-SEPT MORTS

Une quinzaine de familles du quartier Hochelaga plongées dans l'affliction.

Scène déchirante à la morgue : une mère se précipite en sanglotant sur son petiot qu'elle vient de reconnaître.

Une catastrophe, qui dépasse en horreur et en tristesse toutes celles dont font mention les annales de notre ville et celles de la province depuis vingt ans, est venue hier après-midi, porter le deuil dans une quinzaine de familles et jeter la consternation au milieu de toute notre population.

Le feu a détruit hier une école et dix-sept cadavres sont aujourd'hui étendus sur les dalles froides de la morgue.

Les victimes ?

Des enfants, de pauvres petits êtres sans défense et qui sont morts en disant : Maman ! Et une femme, la mère adoptive de ces petits infortunés et qui a payé de sa vie sa tendresse et son courage !

Navrant tableau

Quelle plume pourrait décrire le navrant tableau de cet édifice enveloppé de fumée et de flammes et flanqué de sinistres échelles, dans lesquelles des pompiers — les braves cœurs ! — descendent dans leurs bras robustes ces petits êtres chétifs que la mort a surpris ! Combien d'yeux se sont mouillés devant ce terrifiant spectacle ! Combien de pères et de mères se sont attendris en pensant à leurs pauvres enfants !

Haletante, suffoquée par l'empoignante angoisse qui étreint le cœur en face de la calamité brutale que nul ne peut empêcher, la foule énorme assiste à ce funèbre drame et suit les émouvantes péripéties de cet héroïque sauvetage.

Ils étaient là deux cents, des enfants âgés de cinq, six et sept ans, que la classe de l'après-midi avait réunis sous la surveillance bienveillante et dévouée des cinq institutrices, qui étaient chargées de leur instruction première.

Un incendie se déclare. L'alarme est donnée et tout ce petit monde de chercher une issue pour se sauver, qui un couloir, menant à la porte de sortie, qui un escalier, qui une fenêtre.

Pauvres petits

La fumée envahit l'édifice, les flammes s'engouffrent dans les corridors et chassent devant elles le troupeau affolé. Pêle-mêle les petits enfants atteignent les issues, d'autres apparaissent aux fenêtres, où vont les cueillir les courageux pompiers.

Les uns après les autres, ils sont mis en sûreté, passant des bras des sauveteurs à ceux de la foule enthousiaste. Vingt, cinquante, cent échappent ainsi à la mort affreuse qui les guette. Encore un, un autre, puis dix autres ! A ce moment, une femme apparaît à une fenêtre du deuxième étage. Au milieu de la fumée épaisse qui l'environne, elle appelle les sauveteurs, leur dit qu'il y a là des petits êtres à sauver ! Les braves pompiers volent à l'aide de cette brave femme, c'est l'institutrice, la principale de l'établissement, qui veut jusqu'à la mort défendre les enfants dont elle a la garde. Et la descente commence ! Un, deux, trois enfants arrivent sains et saufs. Celui-ci est inanimé. Un ambulancier s'approche et le ramène à la vie, le remettant aux mains des parents, dont le désespoir fait peine à voir. L'autre, que reçoit le pompier des mains de la brave femme n'est plus qu'un cadavre.

LA DESCENTE DES CADAVRES. — Le pompier RODIER, chargé de son précieux fardeau.

SPECTACLE DECHIRANT A LA MORGUE

Les mères des petites victimes viennent reconnaître leurs enfants et leur donner le dernier baiser

LA LISTE FUNEBRE

Mademoiselle SARAH MAXWELL, institutrice de l'école incendiée, âgée de 31 ans, domicilié au No. 479a rue Saint-Urbain.

MYRTLE HAZELL SPRAGGS, âgée de 5 ans, et **MABLE HAZELL SPRAGGS**, âgée de 3 ans, fillettes de M. Arthur Spraggs, machiniste au Pacifique Canadien et de feu Mable Palmer, leur mère, domiciliée au No. 1726 rue Sainte-Catherine.

EDITH GOLSON, âgée de 6 ans et 8 mois, fillette de John Golson, mécanicien et de Marie-Anne Young, domiciliés au No. 311 rue Stadacona.

LILIAN RIDGE, âgée de 5 ans, fillette de Harrison T. Ridge, charpentier, et de Suzanne Mary Williams, domiciliés au No. 26 rue Malborough.

EDNA DAVEY, âgée de 5 ans et 8 mois, fillette de M. John Davey, machiniste et de Mathilda Bentley, domiciliés au No. 14 rue Malborough.

CECILIA FORBES, âgée de 6 ans, fillette de M. Thomas Forbes, typographe et de Marguerite Scorgie, domiciliés au No. 59 rue Cuvillier.

FLORENCE EVELYN GLADYS HINGSTON, âgée de 5 ans et 8 mois, fillette de M. William Hingston, contre-maître et de Mathilda Counery, domiciliés au No. 57A rue Rouville.

ETHEL LAMBTON, âgée de 5 ans et 7 mois, fillette de M. George Lambton, forgeron, et de Lilian Buckley, domiciliés au No. 345 rue Moreau.

ANNY JACKSON ANDREW, âgée de 7 ans et 9 mois, fillette de M. Henry Jackson Andrew, mécanicien et de Mary Jackson, domiciliés au No. 63 rue Cuvillier.

ALBERT EDWARD JACKSON, âgée de 6 ans, fils de M. John Henry Jackson, expert en coton, et de Martha Normington, domiciliés au No. 22 rue Wurtele.

JAMES PILKINTON LINDLEY, âgé de 6 ans, fils de M. James Pilkinton Lindley, machiniste et de Ema Kinyon, domiciliés au No. 198 rue Aylwin.

JAMES McPHERSON, âgé de 7 ans, fils de M. James McPherson, contremaître et de Mary Ann Williamson Russell, domiciliés au No. 333 rue Préfontaine.

WILLIAM JOHN ZIMMERMAN, âgé de 6 ans et 3 mois, fils de William Zimmerman, machiniste et de Elizabeth Mary Billow, domiciliés au No. 411 rue Aylwin.

JALMER FREDERICK ANDERSON, âgé de 6 ans et 6 mois, fils de Jalmer F. Anderson, machiniste, et de Mary Conner, domiciliés au No. 94 rue Saint-Germain.

JOHN LOMAS, âgé de 6 ans, fils de M. George Lomas, blanchisseur et de Harriett Harop, domiciliés au No. 111 rue Davidson.

JOSEPH JOHNSON, âgé de 7 ans, fils de M. Thomas Johnson, domicilié au No. 424 rue Cuvillier.

LE COUP DE FAULX de la camarde

Une institutrice.
Neuf fillettes.
Sept garçonnets.

Le transport des cadavres à leur arrivée à la morgue hier après-midi.

Scènes pénibles

—"Il est mort, dit-il, à l'héroïque créature, sauvez-vous, puisque vous le pouvez encore."

—"Non, non, il y en a d'autres", crie-t-elle, en se penchant en arrière pour retirer un autre petit cadavre.

"Descendez !" crie la foule.

La brave femme n'écoute que son courage. Elle disparaît un instant et revient avec un autre petit cadavre. Ses forces l'abandonnent. C'est évident. Le pompier cherche à la saisir, mais le corps inanimé de l'institutrice frappe la pierre de la fenêtre et retombe en arrière dans la fournaise. Son sacrifice était accompli !

Cependant, l'incendie augmente de rage et d'intensité. Tout l'édifice est en flammes et le sauvetage est désormais impossible.

Les pompiers à l'assaut

Redoublant d'ardeur et de courage, les pompiers s'élancent à l'assaut, combattant comme des lions l'incendie qui les brave et dévore tout. Un murmure sinistre court dans les rangs de la foule, volant de bouche en bouche ; il manque encore vingt enfants à l'appel ! Ils sont là, au deuxième ! De tous côtés, les échelles se dressent contre les murs embrasés et sous les débris qui tombent du toit en flammes. Les intrépides sauveteurs n'hésitent pas ; ils entrent dans la fournaise et apparaissent l'instant d'après chargés de lugubres fardeaux. Un, deux, trois, puis dix petits cadavres décolorés, trempés, calcinés et ballottant sur l'épaule du pompier, s'en vont rejoindre les autres dans le fourgon

SCENES DECHIRANTES

La mort vient faucher parmi ces petits êtres qui peuvent à peine appeler leur mère

Sauvetages émouvants

Nos braves pompiers et de nobles citoyens font preuve d'un dévouement admirable.

La scène que présentait hier soir à la morgue les seize petites victimes alignées sur les dalles et attendant l'identité.

de la morgue ou dans la voiture de l'ambulance.

Impassibles les constables tiennent la foule à distance, pendant que des sanglots s'échappent des poitrines et que des exclamations se font entendre.

pour ne pas abandonner ses enfants, pouvait sortir !

Une vive émotion s'est emparée de la foule au moment où un brave pompier, tenant dans ses bras le corps sans vie de l'institutrice, descendit lentement les échelons de l'é-

PRECIS DE LA CATASTROPHE

SA NATURE. — Incendie d'une école et asphyxie de personnes par la fumée.

LES VICTIMES. — Dix-sept : la Principale de l'institution, sept garçons, neuf filles.

LES PERTES MATERIELLES. — Une douzaine de mille piastres.

L'HEURE. — Une heure et trente-huit minutes de l'après-midi, (le 26 février 1907.)

L'ORIGINE. — Explosion supposée de la fournaise, dans la cave.

DETAILS FRAPPANTS. — Le manque de moyens de sauvetage, à cette institution. L'héroïsme de la Principale qui sacrifie sa vie pour sauver quelques élèves. Le dévouement de plusieurs citoyens et le travail surhumain des pompiers.

Tableau déchirant

Il s'est passé à ce moment des scènes déchirantes et nous avons vu des femmes, des mères s'arracher les cheveux de douleur, et prier le ciel à genoux.

L'holocauste était complété et la martyre, qui avait sacrifié sa vie

chelle, comme les degrés d'un calvaire. Recouvert d'une couverture de laine rouge, le corps ne laissait apercevoir que la chevelure blonde dénouée et grillée, ainsi qu'une main affreusement calcinée !

Une heure après l'incendie était maîtrisé et l'édifice, avec son toit défoncé, sa façade noircie et ses fenêtres fumantes, avait un aspect repoussant à faire frémir.

Le pompier GENDRON, du poste No 8, descendant dans ses bras le cadavre de la première petite victime.

Suite à la 8me page.

LE TOURNOI DE LUTTES

IL EST REMIS A VENDREDI SOIR A CAUSE D'UN ACCIDENT

LA SOIREE D'HIER

UN MALHEUREUX ACCIDENT. — LA MACHINE CINEMATOGRAPHIQUE SE BRISE AU PARC SOHMER. — ON SUSPENDRA LES SEANCES.

Juste au moment où l'opérateur allait mettre à la vue du public hier soir, au Parc Sohmer, les dernières scènes de la grande bataille, Gans-Nelson, c'est-à-dire la phase la plus intéressante de cet événement mémorable, un des fils reliant l'appareil au "mallaquais" brûla soudainement sur une longueur de 9 pouces environ et força ainsi l'opérateur à discontinuer son travail.

On annonça à la foule présente ce qui en était et comme on prévoyait que ce fil ne pourrait être remplacé avant deux jours, les Warmflinfer de New-York en étant les seuls dépositaires, on dut à la déception générale remettre à vendredi soir la troisième et dernière séance de l'intéressant tournoi. embarrassés. Cet accident leur cause une perte sèche de plusieurs centaines de dollars. Cette machine étant de provenance américaine, et partant inconnue de l'opérateur, elle ne put supporter le courant électrique qui était trop fprt brûla l'un des fils.

Mais on se console à la pensée que tout ira pour le mieux vendredi soir. On s'en promet en effet vendredi. S'il faut en juger par la force égale, de presque tous les concurrents dans leur classe respective, la séance de vendredi sera émotionnante au suprême degré.

Voici les résultats obtenus hier soir.

A 140 livres—Contant défait Duchesne.

A 105 livres—Bélanger et St-Louis font lutte nulle.

A 115 livres—Bénard et Lapointe font lutte nulle.

A 125 livres—Goyette et St-Amour font lutte nulle.

A 145 livres—Richard et Leduc font lutte nulle.

LES EVENEMENTS FUTURS

COURSES DE CHEVAUX — ASSAUTS DE BOXE ET FAITS DIVERS.

COURSES DE CHEVAUX

AU PARC DELORIMIER

Il y aura matinée spéciale à cet endroit, aujourd'hui. Un beau programme a été préparé à cet effet et il n'y a aucun doute qu'il sera intéressant pour tout le monde.

VOICI LE PROGRAMME

MATCH 5 MILLES.—$200.00

Butcher Boy, H. Parthenais, vs Duke of Sprague, O. Collerette.

MATCH 5 MILLES—$100.00

Lilly Gold Dust, H. Giguère, vs Castor, A. Giguère.

CLASSE NOMMEE

Graham	Dan Daignault
Lakeside Maid	O. Martin
King Furgus	A. Papineau
Patricia	J. Racette
General Bank	N. Emond
Pétronel	H. Lagacé
Dr Flower	J. O'Connor

MORT D'UN SPORTMAN CELEBRE

PARIS, 27—Le sport français vient de perdre l'un de ses promoteurs et de ses partisans les plus distingués, dans la personne du vicomte de Larochefoucauld.

Ce dernier vient de mourir à Bonnetable, foudroyé par l'appendicite ; il était âgé de 40 ans seulement.

Le défunt était le fils aîné du second mariage du duc de Doudeauville et de la princesse Marie de Ligne. Il était le frère du duc de Bissaccia, du comte Edouard de Larochefoucaud, de la princesse de Ligne et de la duchesse de Harcourt.

Il avait épousé Melle Charlotte de la Trémoille, fille du duc et de la duchesse de Tremoville, de laquelle il avait eu une fille.

Le vicomte était un passionné des sports en général ; il possédait une magnifique écurie de courses.

Ce fut le vicomte de Larochefoucaud, qui fonda un club de "Polo," bien connu des sportsmen, situé dans le Bois de Boulogne.

LE MEETING DU PRINTEMPS

Le comité exécutif du Montreal Jockey Club a définitivement arrêté la date de l'ouverture du meeting du printemps. Les courses commenceront le 4 juin et se continueront jusqu'au 15 du même mois inclusivement.

Des bourses quasi-fabuleuses seront décernées aux vainqueurs des courses de chaque jour. Les compagnies de chemins de fer du Pacifique, du Grand Tran et du Delaware and - Hudson mettront des trains spéciaux à la disposition des turfmen qui viendront en grand nombre de New-York, Buffalo, Baltimore, Albany, Troy, Ottawa, Québec, et de toutes les villes du Canada.

LA BOXE

L'ASSAUT DE LUNDI

Pour lundi soir prochain, on nous annonce une rencontre entre Olivier Daoust de St-Henri et Jack Walsh de la Pointe St-Charles.

Nous qui connaissons les deux hommes, nous pouvons dire sans craindre, que le public sera aussi satisfait lundi prochain, qu'il l'a été lundi dernier.

Tous deux sont en excellente condition et peuvent en conséquence donner facilement une exhibition de quinze rondes. Daoust a un bon record. Il a

OLIVIER DAOUST, le pugiliste de St-Henri, qui se battra avec Jack Walsh.

battu Nolan à Montréal en 4 rondes.

Il a défait également Phil. Quigley à Boston en 8 rondes.

Il a terrassé Provençal et Tompkin en 3 et 10 rondes à St-Henri, puis en a fait autant avec Jack Ernest à Providence, après 16 rondes.

Il a été battu par Routhier mais a pris ensuite une éclatante revanche sur lui en lui résistant victorieusement dix rondes. Walsh n'a pas moins de victoires à son crédit et celle remportée sur le nègre Burton au Parc Riverside, est considérée comme l'une des moins importantes. Cet important assaut aura lieu lundi soir prochain au Parc Riverside. ?

LE HOCKEY

LA JOUTE DE CE SOIR

Les Victoria et les Montréal se rencontreront ce soir à l'Arena dans une joute de hockey qui ne promet pas d'être absolument intéressance. On dit en effet que les deux clubs seront privés de la présence d'un certain nombre de leurs joueurs.

VICTOIRE DU ST-DENIS

LES JOUEURS L'EMPORTENT SUR LES CORN MARCHS PAR 9 POINTS,

RESULTATS

VICTOIRE DU CLUB ST-DENIS

Les St-Denis ont encore triomphé hier soir mais par une bien petite majorité. Leurs adversaires étaient les représentants des Commis Marchands.

Plus de deux cent personnes assistaient à ces tournois qui, bien que très longs, intéressèrent cependant l'assistance au suprême degré. Le sommaire est le suivant :

Commis March.		St-Denis.	
Dupuis	199	Ouimet	200
Brosseau	182	Larose	200
Robitaille	182	Guertin	200
Perrault	200	Renaud	162
	753		762

Majorité pour le St-Denis, 9 points.

BROSSEAU, COMMIS MARCHANDS

2, 2, 3, 2, 1, 0, 1, 1, 2, 3, 9, 9, 5, 0, 8, 0, 7, 2, 0, 7, 3, 3, 0, 3, 1, 0, 3, 0, 5, 1, 1, 0, 0, 1, 2, 1, 0, 5, 2, 6, 8, 4, 11, 1, 1, 2, 2, 1, 0, 1, 9, 0, 1, 0, 0, 1, 0, 0, 3, 0, 5, 4, 0, 0, 3, 1, 0, 0, 2, 1, 10, 0, 2, 3, 0, 0, 1, 0, 0, 2, 0, 1, 0, 0, 0, 2, 0, 0, 1, 0, 1, 3, 3, 3, 2, 0, 0, 0.—182.

Moyenne 1 4-5.

Plus fortes séries, 11, 10, 9.

LAROSE, ST-DENIS

0, 0, 0, 2, 0, 1, 4, 2, 1, 3, 1, 6, 1, 1, 2 5m 1, 1, 0, 0, 3, 8, 6, 11, 1, 0, 3, 2, 2, 1, 0, 0, 4, 10, 0, 2, 0, 3, 3, 0, 1, 0, 0, 0, 0, 2, 4, 8, 0, 2, 3, 1, 0, 3, 2, 0, 0, 4, 12 2, 1, 1, 0, 0, 0, 2, 0, 1, 1, 0, 0, 7, 0, 0, 0, 1, 2, 7, 9, 0, 0, 1, 1, 0, 0, 4, 1, 8, 0, 3, 7, 0, 2, 0, 3, 4, 0, 0, 3, 0, 1.—200.

Moyenne—2.

Plus fortes séries : 12, 11, 10.

M. PERRAULT, COMMIS MARCHAND

0, 0, 0, 0, 1, 3, 2, 6, 1, 1, 0, 3, 2, 0, 2, 0, 2, 0, 0, 3, 6, 3, 1, 2, 4, 7, 5, 1, 0, 6, 1, 16, 2, 3, 1, 8, 0, 0, 0, 0, 4, 2, 0, 2, 3, 1, 7, 0, 9, 3, 3, 0, 1, 0, 2, 1, 3, 0, 4, 1, 21 0, 3, 1, 3, 6, 5, 1, 0, 0, 0, 5, 15, 7, 1, 0, 3, 3, 3, 0, 0, 5.—200.

Moyenne : 2 1-4.

Plus forte série—16, 15, 9.

RENAUD, CERCLE ST-PIERRE

2, 4, 6, 4, 1, 2, 7, 2, 4, 5, 3, 0, 1, 0, 0, 1, 1, 0, 0, 0, 5, 3, 0, 0, 1, 0, 2, 3, 0, 1 0, 1, 5, 3, 1, 0, 2, 1, 3, 13, 4, 1, 0, 0, 2, 1, 1, 3, 0, 1, 4, 0, 5, 1, 0, 3, 8, 1, 0, 0, 10, 0, 0, 3, 2, 3, 0, 2, 0, 7, 2, 0, 3, 1 0, 1, 4, 1, 1.—162.

Moyenne 1-1-2

Plus forte série—13, 10, 8.

E. DUPUIS, COMMIS MARCHANDS.

2, 1, 3, 2, 3, 0, 0, 2, 0, 0, 1, 0, 3, 1, 0 5, 1, 0, 0, 2, 5, 0, 5, 0, 2, 3, 0, 3, 0, 1, 0, 1, 1, 4, 3, 1, 2, 1, 3, 0, 4, 1, 0, 2, 5, 2, 0, 1, 0, 0, 5, 0, 4, 0, 1, 5, 2, 2, 0, 8, 0, 3, 0, 4, 3, 4, , 7, 1, 0, 0, 5, 0, 4, 2, 0, 2, 4, 1, 0, 2, 0, 2, 0, 0, 2, 0, 3, 2, 0, 4, 2, 0, 0, 0, 0, 0, 2, 0, 0, 0, 1, 0, 1, 10 1, 1, 0, 0, 1, 0, 0, 0, 0, 1, 0, 1, 1, 0, 1, 6, 1, 1, 7, 1.—199.

Moyenne : 1 1-2.

Plus fortes séries : 10, 8, 7.

R. OUIMET, ST-DENIS

3, 1, 1, 4, 3, 0, 0, 0,10, 0, 2,3 , 0, 1, 1, 2, 5, 0, 0, 2, 0, 1, 0, 6, 2, 1, 1, 0, 0, 0, 3, 0, 1, 5, 0, 0, 2, 0, 0, 2, 2, 0, 1, 3, 4, 4, 1, 3, 4, 0, 0, 12, 0, 4, 0, 0, 3, 2, 1, 0, 0, 1, 2, 0, 1, 2, 1, 0, 3, P, 4, 2, 0, 0, 0, 0, 4, 5, 0, 0, 1, 3, 0, 4, 0, 1, 2, 9, 0, 0, 0, 1, 3, 1, 2, 2, 2, 1, 1, 4, 1, 1, 1, 3, 0, 0, 3, 1, 1, 1, 3, 10, 3, 0, 5, 0, 0, 0, 2, 2, 2, 1, 0, 3.—200.

Moyenne : 1 1-2.

Plus fortes séries : 12, 10, 9.

C. N. ROBITAILLE, COMMIS MARCHANDS

4, 0, 0, 3, 0, 0, 1, 1, 3, 0, 3, 0 5, 4 3, 0, 2, 4, 0, 1, 0, 7, 3, 0, 2, 0, 2, 1, 1, 0, 0, 0, 0, 2, 1, 0, 0, 3, 1, 0, 6, 1, 0, 0, 1, 4, 7, 1, 0, 6, 1, 1, 0, 0, 6, 0, 2, 0, 1, 2, 0, 5, 2, 0, 1, 1, 2, 1, 2, 0, 2, 1, 2, 0, 1, 0, 0, 6, 4, 6, 4, 3, 4, 0, 0, 0, 0, 0, 21 1, 2, 0, 2, 0, 1, 1, 0, 0, 3, 0, 0, 1, 2, 2, 2, 5, 1, 5, 2, 0, 1, 3, 0, 1, 0.—172.

Moyenne : 1 1-4.

Plus fortes séries : 7, 7, 6.

C. A. GUERTIN, ST-DENIS

0, 2, 1, 4, 0, 0, 4, 0, 5, 0, 1, 2, 0, 0, 0, 0, 1, 0, 8, 10, 2, 0, 0, 1, 5, 0, 3, 1, 0, 0, 0, 0, 2, 1, 0, 0, 0, 2, 1, 1, 0, 0, 1, 2, 2, 4, 0, 1, 1, 3, 0, 1, 0, 2, 3, 4, 0, 0, 2, 6, 6, 2, 2, 0, 0, 3, 4, 1, 3, 6, 1, 1, 3, 0, 6, 0, 8, 4, 2, 5, 0, 0, 0, 0, 1, 3, 0, 1, 0, 0, 5, 0, 2, 4, 4, 0, 1, 0, 4, 0, 4, 2, 2, 7, 1, 0, 0, 5, 0, 0, 2, 0, 4.—200.

Moyenne : 1 1-2.

Plus fortes séries : 10, 8, 8.

LES QUILLES

LES R.R.Y.M.C.A. SERONT CHAMPIONS

Hier soir, le club Railroad Y.M.C.A. a joué une partie de ligue avec le St-Gabriel et l'a défait par une forte majorité. Cette victoire donne au R.R.Y.M.C.A. l'avantage de s'assurer du championnat pour 1907. Les Y.M.C.A. n'ont plus que deux parties à jouer : une avec les Vics et l'autre avec les Colonials.

Sur douze parties, ils en ont gagné dix.

La joute d'hier soir fut remarquable.

R.Y.M.C.A.

R. Jackson	177	181	133—491
G. W. Pugh	193	199	179—571
A. S. McAlister	180	182	191—553
J. Storey	158	160	200—518
J. B. Carmichael	159	148	184—496
A. E. Surgeon	163	146	204—513
			3,142

ST-GABRIEL

M. Jean	196	170	139—505
A. Jean	191	145	182—518
Bisonnette	131	180	139—450
Renaud	163	166	199—528
Laroche	168	141	147—456
Bonhomme	167	136	156—459
			2,916

Majorité pour Railroad Y.M.C.A., 226 points.

ATHLETISME

IL N'Y A PAS LIEU DE S'ALARMER

Correspondance spéciale à la "Patrie."

ST-JEAN DE MATHA, 27.—L'état de santé de notre compatriote M. Louis Cyr, n'est pas aussi grave que l'a laissé entendre un journal du soir. Il est malade, bien malade, mais son médecin M. Aumont, ne désespère nullement de le rétablir complètement.

LA NATATION

DANIELS DEFAIT HANDY

NEW-YORK, 27—Le célèbre nageur et champion du monde, C. M. Daniels, a vaincu H. J. Handy de Chicago, dans une course à la nage qui eut lieu à New-York. Daniels triompha par 100 verges sur une distance de 1,000 verges. Le temps du vainqueur fut de 13 minutes 21 3-5 secondes. L'ancien record pour la même distance était de 14.04, détenu par Handy.

Daniels a brisé ce soir-là seize records du monde à la nage.

LA RAQUETTE

SORTIE DES MONTAGNARDS AVEC DAMES, CE SOIR

C'est ce soir que doit avoir lieu la sortie des Montagnards avec dames. La neige est bonne et la température est idéale pour cette marche en raquettes au Sault au Récollet, et nul doute que les membres répondront en grand nombre à l'appel des organisateurs.

Ne pas oublier que le départ se fera à 8.15 heures p.m., de la salle d'attente de la Cie des Chars Urbains rue St-Denis Nord, pour prendre le tramway du Sault, jusqu'à l'ancienne place Vervais où les raquetteurs chausseront la raquette.

Aux braves amateurs d'en profiter.

JAMBE FRACTUREE

M. Emile Lavigne, propriétaire-éditeur de l'"Opinion," s'est fracturé la jambe droite, hier soir, alors qu'il allait pédestrement sur la rue Sherbrooke, en compagnie de M. Arthur Beauchesne. L'accident est arrivé à l'angle de la rue Church. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LEGISLATURE PROVINCIALE

LA LETTRE DU BARON DE L'EPINE — ON SE PLAINT DE L'"EVENEMENT" — LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, ETC., ETC.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

QUEBEC, 26. — A l'ouverture de la Chambre cet après-midi, l'orateur annonce qu'il a reçu une lettre du baron de l'Epine protestant contre l'inscription de sa missive à M. Prevost dans les procès-verbaux de la législature.

PROTESTATIONS

M. Taschereau proteste contre un article de l'"Evènement", où les députés ministériels sont traités rudement au sujet de la lettre du baron de l'Epine.

M. Taschereau dit qu'il traduira l'auteur de l'article devant les tribunaux.

Il demande à MM. Leblanc et Tellier s'ils approuvent les injures de l'"Evénement", et il demande au président de la Chambre et aux membres du gouvernement de faire expulser si l'occasion se répète, celui qui a insulté la Législature.

M. Leblanc rappelle que ce n'est pas la première fois qu'un journal manque de respect aux députés. Le "Nationaliste" a été jusqu'à dire qu'il y a des députés qui se vendent. M. Leblanc admet que l'article de l'"Evènement" est écrit en termes trop rudes, trop vigoureux, mais le remède selon lui, est de traduire l'auteur, à la barre de la Chambre.

M. Gouin déclare qu'il s'attendait à une autre réponse de la part de M. Leblanc, parce que les députés libéraux n'ont pas voté comme M. Leblanc, cela n'autorise pas l'"Evènement" à les traiter de fous et de misérables.

"S'il arrivait à un journal, ami du gouvernement de dire que l'opposition est composée de misérables et de fous, — dit M. Gouin, — je serais le premier à me lever pour dire que ces procédés ne sont pas considérables. M. Leblanc aurait dû protester contre le ton de l'"Evènement". Le "Nationaliste", lui, attaque les conservateurs comme les libéraux. Ses injures s'adressent aux deux partis.

M. Leblanc, répète que tout en désapprouvant le ton de l'article de l'"Evènement", il approuve la condamnation du vote de vendredi. Et il ne cesse de demander que l'on cite les insulteurs à la barre de la Chambre.

Pour lui, il déclare avoir été souvent insulté par les journaux libéraux, mais il n'a pas pris les procédures que M. Taschereau, menace de prendre.

M. Taschereau déclare qu'il ne cite pas à la barre de la Chambre, son insulteur parce que celui-ci pourrait dire alors que ce sont ses accusateurs qui le jugent. Devant les tribunaux cette défense n'existera pas.

M. Tellier admet que les gros mots n'avancent jamais une question soit à la Chambre, soit dans les journaux.

L'orateur déclare qu'il est bien décidé à faire régner l'ordre et le respect dans les galeries, y compris celle de la presse.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'hon. M. Weir demande à la Chambre d'approuver la formation d'une commission pour étudier les recours auxquels donnent lieu les accidents du travail. Le ministre fait un discours élaboré que la Chambre écoute avc intérêt.

Sous la loi actuelle explique M. Wier, c'est l'ouvrier, qui est obligé de prouver qui est responsable de l'accident. Elle enlève tout recours dans les cas fortuits et les accidents de cause inconnue. Par suite vingt-cinq pour cent seulement des accidents sont payés par les patrons. Au Canada, mille ouvriers environ perdent la vie et trois mille reçoivent des blessures chaque année au cours de leurs ravaux. L'industrie est maintenant pleine de dangers pour les ouvriers. Les patrons ont la plus large part des profits de l'industrie, il est donc juste qu'ils aient la principale part des risques qu'elle fait naître.

La solution de ce problème tant discuté est en peu de mots de changer la base de notre loi concernant le recours en dommages par suite d'accidents du travail, en éliminant cette nécessité de prouver que le patron est en faute, et c'est d'obliger, ce dernier, dans tous les cas, sauf, lorsqu'il y a eu méfait intentionnel de donner une certaine compensation à celui qui a été victime d'un accident, au cours de son travail.

Cette législation a été adoptée par plusieurs pays et ne semble pas avoir nui au succès et au développement de l'industrie.

AUTRES DISCOURS

MM. Ernest Roy, Blouin, Mackenzie, Vilas, prennent tour à tour la parole. Ils font remarquer qu'il est temps qu'une loi plus claire vienne jeter de la lumière dans les nombreux procès provoqués par les accidents du travail.

M. Mousseau exprime l'opinion que notre loi s'inspire moins des législations des autres pays que des conditions et des développements de l'industrie dans notre pays.

M. Tellier aimerait mieux que le gouvernement préparât sa loi au conseil des ministres, et en prît l'initiative au lieu d'en confier la confection à une commission extra parlementaire. M. Tellier cite le cas de la Commission de Colonisation, qui selon lui, ne nous en a pas donné pour l'argent qu'elle a coûté.

M. Kelly proteste contre l'accusation d'inefficacité portée contre l'ancienne Commission de Colonisation.

Il estime que la commission chargée de préparer la loi du travail aura aussi de bons résultats.

M. Gouin soutient la création d'une Commission. Il y a deux ans la Chambre mit à l'étude une loi pour régler les responsabilités des accidents du travail. Elle souleva, à la fois, les protestations des industriels et des ouvriers. Cette expérience amène le gouvernement à faire préparer la loi par une commission d'hommes compétents. Le procédé sera lent. En Angleterre, on travaille depuis vingt-cinq ans à perfectionner cette loi des responsabilités. Il faut entendre les parties. C'est un travail énorme qui ne peut raisonnablement être accompli par les ministres, surtout durant la session. A six heures, la Chambre s'ajourne.

SEULEMENT 1,900 livres, et d'une force de 20 chevaux-vapeur Franklin — voilà pour la rapidité. Seulement 1,900 livres, et absolument forte—voilà pour la commodité et la sécurité. Seulement 1,900 livres—voilà enfin pour l'épargne du combustible et des pneus.

Runabout à arbre de couche - - $1,300
Auto de voyage légère, à 4 cylindres $1,850
Auto de voyage, à 4 cylindres - - $2,800
Auto de voyage, à 6 cylindres - - $4,000

f. o. b. de Syracuse.

WILSON AUTOMOBILE COMPANY,
117 rue Craig Ouest.

Auto de voyage D. $2,800.

FRANKLIN

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Le soir à 8.15. Mat. Samedi à 2.15.
KYRLE BELLEW
dans A Mariage of Raison.
1-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer et Sam.
Le favori de tout le monde CHARLEY GRAPEWIN, dans la comédie THE AWAKENING OF MR. PIPE. Prix: 15c, 25c,, 50c, 75c. Semaine prochaine: THOMAS E. SHEA, dans son répertoire. 1-6.

FRANCAIS CETTE SEMAINE Tous les après-midi et soirs
A RACE FOR LIFE, la plus grande pièce en son genre qui ait jamais été écrite. Prix: 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine: BERTHA, THE SEWING MACHINE GIRL. 1-6

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les jours
Williams' Imperial Burlesquers
Prix—10, 20, 30 et 50c.
Semaine prochaine | MINER'S AMERICANS.
1-6

ARENA CE SOIR
A 8.30
VICTORIA vs MONTREAL
Prix ordinaires. Sièges réservés au Bureau Sucursale du Star.

THEATRE DES NOUVEAUTES
Comédie Française Tél. Bell Est 1305
Semaine du 25 février LE TESTAMENT DE CESAR GIRODOT. Comédie en 3 actes, par A. Belot et Villetard. Intermèdes, lundi soir, matinée, samedi. Semaine prochaine: LES VIEUX GARCONS. 1-6

Théatre National Francais Coin Ste-Catherine et Beaudry.
Tel. Bell Est 1738. Marchands 680
Semaine du 25 février: "LES MISERABLES." Le chef-d'oeuvre de Victor Hugo en 5 actes et 15 tableaux. Création de Coquelin à la Porte St-Martin, Paris, et joué actuellement à New-York, par Wilton Lakaye. NOTA: Les sièges seront réservés pour les matinées. Prix: 10c, 15c, 20c, 25c, 30c. Soirées: 10c, 25c, 30c, 40c, 50c. Semaine prochaine: "LE FIL A LA PATTE" 1-6

CINEMATO GRAPHE
Tél. Bell Est 5563.
65 RUE STE-CATHERINE EST
Les plus nouvelles vues animées et chansons illustrées. Deux représentations par jour, dimanche compris. Matinées à 2.15 : 10c et 15c. Soirées à 8.15, 10c, 15c, 25c. jno

OUIMETOSCOPE
Angle Sainte-Catherine et Montcalm.
VUES ANIMEES ET CHANSONS ILLUSTREES
Représentations : matinées à 2 1-4 hrs. p.m. : soirées à 8 1-4 hrs. p.m. Prix : matinées, 5c, 10c, 15c ; loges, 25c ; soirées, 10c, 15c, 25c ; loges 35c. Changements de programme tous les lundis. 3-jno

La plus célèbre contralto qui existe
Au Monument National, 11 Mars
SCHUMANN-HEINK
Liste de souscriptions chez Archambault, 50c à $2.00.
M. VEITCH, Gérant

DULUTH ROLLER RINK
Grande Mascarade-Concours
JEUDI, 28 FEVRIER
ADMISSION 25 CENTS.
Patinage tous les jours 10.30 a.m., 2 et 7.30 p.m. Le patinoir est chauffé.
AVE DULUTH ET RUE SAINT-URBAIN
2-2

ARENA
N'Y MANQUEZ PAS !
GRAND CARNAVAL DE PATINAGE
VENDREDI, 1er MARS, A 8 P. M.
Partie de hockey, burlesque, Village indien, tableaux allégoriques par 500 personnes, "Maypole Festiwities," Tattoo militaire.
PARADE DES NATIONS. Procurez-vous des billets de bonne au bureau-succursale du "Star". Plan maintenant ouvert.
$100 en prix. $100 en prix.
AVIS SPECIAL—Tous les billets non vendus ainsi que l'argent perçu doivent être retournés à Chas. Browning, à la salle Stanley, vendredi ou samedi de 9 à 4 heures p.m.
VENDREDI, 1er MARS, A 8 P. M.
Deux mille peronnes seront présentes.
75c, 50c, 25c. Toutes les loges sont déjà retenues.
ARENA

CANTONS DE L'EST

Deux jumeaux. — Exposition agricole.—Notes.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

SHERBROOKE, 27.—M. J. X. Duranleau, marchand-tailleur, occupera le 1er mai, le local actuellement occupé par MM. Marcotte et Pelletier, rue Wellington.

—Une nouvelle commission pour la décision sommaire des petites causes, pour le canton de Shefford, est composée de MM. G. Poirier, cordonnier ; A. H. Gingras, L. D. Wallace, N. O. Rockwell, Ed. Pinsonnault, A. H. Hill, négociants. L'ancienne commission a été révoquée.

—M. Napoléon Labrecque a fait l'acquisition du fonds de commerce de feu H. Roy, du Lac Mégantic, comprenant ferronneries, plomberie et poêles.

DEUX JUMEAUX. — Mme Jean Poulin, de la rue Liverpool, a donné naissance, le 22 courant, à deux jumeaux : un garçon et une fille. Les parrain et marraine pour le garçon ont été M. et Mme Joseph Tremblay, grands-parents de l'enfant. Il a reçu les noms de Joseph-Alfred-Arthur. Pour la fille, les parrain et marraine ont été M. et Mme Philias Breton, oncle et tante de l'enfant. Elle a reçu les noms de Marie-Berthe-Rose-Alma.

L'EXPOSITION ANNUELLE de la Société d'Agriculture du comté de Stanstead, sera tenue à Ayer's Cliff, les 28 et 29 août prochain.

—D'après les nouveaux amendements à la charte de la ville de Sherbrooke, le maire sera à l'avenir, élu pour deux ans.

—Plusieurs des grands éleveurs de chevaux et bestiaux de la province d'Ontario, prendront part à l'exposition de la Puissance.

—On fait signer une requête dans le quartier Centre en faveur de la réélection du conseiller C. G. Thompson.

—La Banque de Québec ouvrira une succursale à Inverness, comté de Mégantic.

—Mme Orr, épouse de feu le régistrateur Orr, de Cookshire, est décédée lundi, à la résidence de son fils, le Dr Orr, de Montréal.

—M. H. A. Odell, du bureau des douanes, est gravement malade.

—MM. F. B. McCurdy & Cie., courtiers de Montréal et Halifax, ouvriront un bureau dans notre ville. M. F. W. White sera leur représentant.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'
15 cts la boite.

LA COMMISSION DU PORT

Banquet à l'hon. L. P. Brodeur, samedi.

Les commissaires du port ont lancé des invitations pour rencontrer l'hon. L. P. Brodeur à un lunch qui sera donné samedi, à deux heures p. m., à l'édifice de la Commission du Port.

Les invités sont les maires, les sénateurs, les députés de la Chambre des Communes et de la Législature, les membres du conseil Législatif résidant à Montréal, les présidents des chambres de commerce, les représentants des compagnies de chemins de fer et de navigation, les consuls, les anciens commissaires du port et les représentants de la presse.

On croit que le ministre de la marine et le président de la commission du port feront des déclarations importantes au sujet de l'avenir du port de Montréal.

LA SAINT-PATRICE

La fête nationale des Irlandais sera célébrée le 18 mars—Protestations et réclamation de droits.

Les sociétés irlandaises catholiques, réunies en convention, hier soir, pour s'entendre sur la célébration de la fête de Saint-Patrice, ont passé des résolutions blamant le gouvernement d'avoir ignorer l'élément irlandais dans la composition de la nouvelle commission du port, et maintenant les droits des catholiques Irlandais à la succession au sénat de Sir William Hingston.

La fête nationale de nos compatriotes Irlandais aura lieu, lundi 18 mars. Il y aura grand'messe à 9.30 a. m., à l'église Saint-Patrice, puis procession à travers les rues de la ville. Le parcours sera le suivant : le Carré Victoria, la rue Craig jusqu'à la rue Papineau, la rue Papineau jusqu'à la rue Ste-Catherine; la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue St-Alexandre et de là à la salle Saint-Patrice. L'échevin O'Connell a été élu commissaire ordonnateur.

UN PONT DE GLACE VIVE

EN VOIE DE FORMATION ENTRE QUEBEC ET LEVIS — CELA NE S'EST PAS VU DEPUIS CINQUANTE ANS.

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

QUEBEC, 27.—Si le froid continu encore quelques jours et si le "Montcalm" ne va pas au secours des bateaux traversiers, nous aurons un pont solide en glace vive entre Québec et Lévis. Un pont en glace fine, ça ne s'est pas vu depuis au moins une cinquantaine d'années, et les amateurs du patin en seraient tout réjouis. Mais le commerce et le public en général en seraient fort désappointés, car la saison est trop avancée.

Comme je vous l'ai déjà dit, le pont de glace est formé depuis le Cap Blanc, c'est-à-dire à peu pres vis-à-vis la gare du Grand-Tronc, jusqu'à la Chaudière, et bien au-delà, et il est maintenant assez solide pour permettre aux gens d'y passer sans danger.

Entre les deux villes, le fleuve est presque continuellement couvert de glace, et la "clé" se reforme au fur et à mesure que les bateaux la brisent. Un seul bateau a fait le service de passagers hier entre Québec et Lévis, le "Pilot". Le "Qeen", s'occupait du transport du fret du Grand-Tronc, et le "Polaris" a passé la journée à lutter contre la glace au bout de l'Ile. L'entreprise devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que le froid continue. Le fleuve gèle malgré le ravail des bateaux, de plus, il n'y a presque pas de courant, de sorte que la glace n'est

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

QUEBEC, 27. — La traverse entre les deux villes est encore très difficile ; cependant la situation s'est améliorée un peu, grâce au "Montcalm". Hier après-midi le brise-glace est allé au secours du "Polaris", qui se trouvait près de St-Laurent, île d'Orléans, et qui était réduit à l'impuissance parce qu'il avait épuisé sa provision de charbon, et aussi parce que son gouvernail était brisz.

Le "Montcalm" a remorqué le traversier à Québec, puis il est allé ensuite tailler la "clé". Mais, ce matin, cette parcie du fleuve est encore couverte de glace solide et le "Montcalm" s'est remis au travail. On espère qu'il va réussir bientôt à dégager complètement le chenal.

CHUTE MORTELLE

Un ouvrier charpentier se tue en tombant du toit d'une maison en construction.

Un charpentier du nom de Joseph Kolar, s'est tué, hier après-midi, en tombant du toit d'une maison en construction, angle des rues de l'Eglise et Royale, Notre-Dame de Grâce. Il était à travailler sur le toit, lorsqu'il glissa on ne sait comment. Ses compagnons de travail ne s'aperçurent de l'accident que par les gémissements qu'il fit entendre. On s'empressa autour de lui. L'ambulance du Western Hospital fut mandée. Mais le malheureux avait cessé de vivre lorsqu'elle arriva sur les lieux. Kolar demeurait au No. 529 rue Notre-Dame-Est. Il travaillait pour le compte de MM. D. Sutherland & Cie, entrepreneurs. Le cadavre a été transporté à la morgue.

STE-ANNE DE LA PERADE

Effets de tempêtes — Un pénible accident à St-Adolphe.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

STE-ANNE DE LA PERADE, 27 — Des nouvelles du St-Maurice nous apprennent que cette région a été gratifiée de très fortes tempêtes de neige ces jours-ci. Les trains de la "St-Maurice Valley" ont subi des retards considérables par la trop grande quantité de neige amassée sur la voie. Ainsi le train de lundi, parti de Trois-Rivières à 5 heures p.m., n'est arrivé à Shawinigan Falls ou'à 12.30 h. a.m. à Trois-Rivières. Ce train est demeuré bloqué par la neige trois heures à St-Etienne des Grès. A "Marchand Siding" les deux locomotives durent laisser là les wagons à bagages de seconde classe et ne se rendre à Trois-Rivières qu'avec le wagon des voyageurs.

—Nous apprenons avec regret que M. Arthur Rompré, du rang Ste-Marie, a été victime d'un bien pénible accident, ces jours-ci à St-Adolphe. M. Rompré était engagé au compte du Transcontinental comme mineur. Il avait placé une très forte charge de dynamite sous un rocher ; mais la dynamite ne partait pas. Il voulut voir si la mèche était éteinte, et s'approchait du rocher dans ce but, lorsque, soudain, une épouvantable détonation se fit entendre et tout sauta. M. Rompré a eu la jambe fracturée.

Il arrive de très fréquents accidents à St-Adolphe, cette année, tous des accidents de cette nature. Ne serait-il pas bon d'être un peu plus prudent ?

—Notre manufacture de biscuits fait de bonnes affaires, et la preuve, c'est que l'on sera obligé d'agrandir au printemps. Nous nous réjouissons des succès de la "Royal Biscuit Co."

Chaussures d'Actualité

En aucun temps de l'année vous n'apprécierez mieux les DRY-SOX qu'à présent.

C'est au printemps, alors que les rues sont humides et boueuses, que vous avez besoin des DRY-SOX.

Ce sont les seules chaussures qui soient parfaitement à l'épreuve du froid et de l'humidité.

En veau Box et émaillé, et en cuir tan, à $5, $5.50 et $6.

Invictus Shoe Store
249 RUE ST-JACQUES

HOTEL ARBOUR
Tél. Bell Est 4810.
Létourneaux & Desormier, Prop.
185 BOULEVARD ST-LAURENT
Le meilleur et le plus populaire de la partie centre.
Service de première classe
258-1-mer-v-jno.

OXFORD CAFE
UNIVERSITY ST NEAR ST CATHERINE
Ce café mérite la renommée enviable dont il jouit, il n'est rien moins que le meilleur.
1-mer-v-jno

Il n'y a qu'une seule "BROMO QUININE"
C'est la tablette BROMO QUININE LAXATIVE. Les remèdes portant des noms semblables trompent parfois. La véritable tablette originale pour le rhume est mise en PAQUET BLANC avec lettres noires et rouges, portant la signature de E. W. Grove, 25c. mer-jno

EXHIBITION DE TRAVAUX CANADIENS
PAR
The Canadian Handicrafts Guild
Aussi collection empruntée d'évantails, miniatures et travaux de dentelle, et devant avoir lieu dans la
GALERIE DES ARTS, SQUARE PHILLIPS,
Du 2 Mars au 16 Mars
Billets 25c chaque ou cinq pour $1.00.
3-4

Une Offre Spéciale
Paques aux Bermudes
Voyage spécial à bord du steamer "KRONPRINZ ESSIN CECILIE," partant de NEW YORK, LE 28 MARS, '07 et revenant à NEW YORK LE 3 AVRIL — ou arrêt accordé aux Bermudes.
PRIX SPECIAUX.
Depuis $35, voyage simple en montant.
Depuis $50, aller et retour un montant.
(y compris accommodation de cabine et repas).
HAMBURG-AMERICAN LINE
37 Broadway, N. Y.
James Thom agent-général, 17 rue St-Sacrement; W. H. Henry Edifice Temple 185 rue St-Jacques; Norman L. Lasher 17 rue St-Jacques. 1-m-v-jno

COURRIER DE SOREL

Dans les chantiers maritime — Nouvelle industrie — Le collège de Marieville.

(Correspondance spéciale)

SOREL, 27—L'activité la plus grande règne actuellement aux chantiers du gouvernement comme à ceux de la compagnie Richelieu, de la compagnie Sincennes - McNaughhton, et auxè chantiers Manseau.

On sent que la saison approche où les flottes de ces diverses compagnies, auxquelles il faut ajouter la flotte de la Cie Saint-Laurent, seront réquisitionnées et l'on se hâte de compléter les nombreuses réparations que l'on fait à nombre de bateaux.

Le vapeur "Québec" est surtout l'objet d'une attention spéciale de la part des directeurs de la Cie Richelieu. On y voit une armée de travailleurs et les travaux sont poussés avec toute la vigueur possible.

Nos diverses usines sont aussi très affairées. Nous remarquons en particulier une grande activité aux ateliers de la Cie Pontbriand, et de la manufacture de scies Pontbriand, où l'ouvrage abonde.

—Le conseil de ville a adopté, en troisième lecture un règlement concernant l'établissement à Sorel, d'une importante manufacture par la John P. Black Co., limitée.

Les contribuables seront appelés, le 18, à approuver ou à rejeter ce règlement.

La nouvelle manufacture confectionnera des sous-vêtements, etc, et son établissement, à Sorel, nécessitera l'établissement de certaines autres industries, lesquelles réunies, emploieront quelques centaines de personnes.

—Des démarches se font actuellement pour engager les autorités diocésaines à transporter à Sorel, le cours classique interrompu par la catastrophe qui vient de détruire le petit séminaire de Marieville.

Nous avons à Sorel, des établissements, notamment le collège du Mont St-Bernard, où il serait facile d'inaugurer un tel cours d'études que demandent avec instances les sorelois depuis plusieurs années.

On allègue à l'appui de ce projet, que Marieville est très rapproché de St-Hyacinthe, qu'un collège classique à cet endroit est plutôt nuisible qu'utile au séminaire de St-Hyacinthe, et qu'à Sorel, il serait facile de trouver tous les éléments nécessaires au maintien, comme au progrès et au développement d'un établissement de ce genre.

Nous faisons des vœux pour que les autorités diocésaines profitent de cette occasion exceptionnelement propice pour se rendre aux vœux de notre population.

ST-CELESTIN

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-CELESTIN, 27 — M. Adelphe Guillemette, cordonnier, a eu la douleur de perdre sa fillette, âgée de 2 ans, après 2 mois de maladie. Nos condoléances.

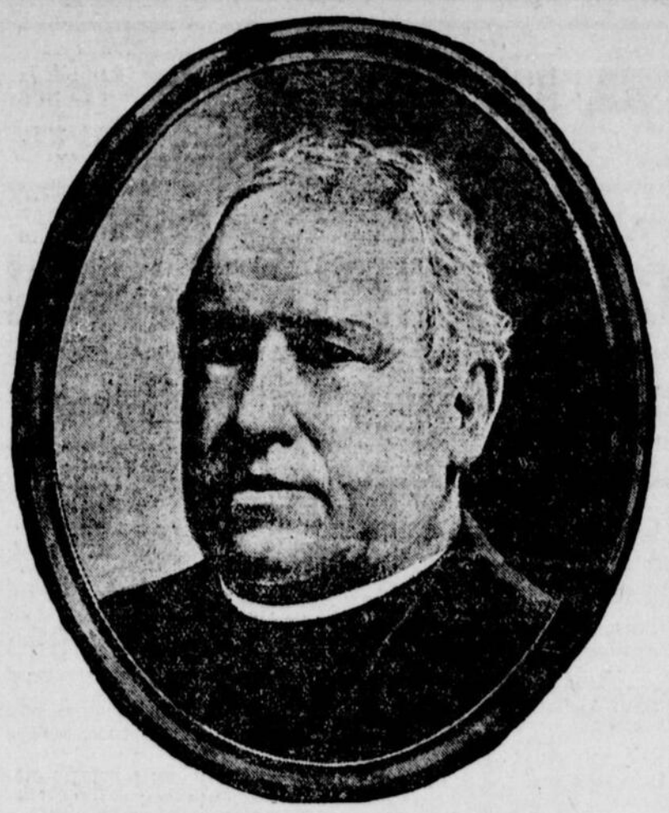

25,000 DOLLARS

donnés à n'importe quel institution de charité si on peut prouver que l'historique de la Father John's Medicine n'est pas véridique sous tous les rapports. Voici en abrégé cette histoire.

Il y a un demi-siècle, le Rev. Père John O'Brien, de Lowell, Mass., par suit du surmenage et d'exposition au grand air, devint sérieusement abattu, une toux et un rhume opiniâtre et hne maladie des poumons menaçaient sa vie. Un éminent spécialiste donna au Père John comme on l'appelait avec amour, une prescription pour guérir la toux et faire disparaitre la maladie des poumons tout en reconstituant et renforçant le corps. Le relicieux ressentit du mieux sur le champ. Elle refit sa digestion fit de nouveaux tissus et le Père John revint bientôt à sa première santé et force.

Père John recommanda le remède à ses paroissiens et amis et à cause de ses mérites, il devint le remède de familles dans des milliers de maisons, et devint connue sous le nom de la "Father John's Medicine" ayant été ainsi appelée par le peuple et fut annoncée, le tout avec l'approbation du Père John.

Elle guérira toutes les maladies de la gorge et des poumons, empêchera la pneumonie et la consomption, fera du sang et de la force si elle est prise avec confiance. Ce n'est pas une médecine brevetée et ne contient pas d'alcool ou de drogues empoisonnées. Elle est garantie.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

L'incendie d'hier.

A chaque hécatombe qui se produit par suite d'un incendie dans un édifice public, dépourvu des appareils de sauvetage nécessaires, on demande à établir les responsabilités, quelquefois même la punition des coupables; puis, plus rien!

On attend une autre catastrophe pour recommencer.

On dirait que l'exercice du droit de parler de ces criminelles négligences n'est permis que dans les vingt-quatre ou quarante-huit heures qui suivent ces épouvantables malheurs.

Il y a partout des milliers de construction à Montréal qui se trouvent dans le même état d'insécurité que l'était l'école qui vient de faire tant d'innombrables victimes.

Nous avons des inspecteurs ayant mission de voir à la sécurité des personnes qui fréquentent un édifice public.

Ces fonctionnaires négligent-ils leurs devoirs ou sont-ils gênés dans leurs actions par leurs chefs hiérarchiques?

Voilà ce qu'il faut savoir à tout prix.

Pour arriver à ce résultat il faudrait une enquête publique, non-seulement sur l'incendie d'hier, mais une enquête générale sur l'état des édifices publics, écoles, églises, magasins, salles de réunion, usines, manufactures, etc.

—o—

Le droit de grève sera supprimé de fait.

La suprême habileté des publicistes ayant une mauvaise cause à défendre c'est de faire dévier la discussion du fond de la question pour la transporter sur un terrain plus défendable.

C'est à ce truc que les journaux qui ont mission de défendre le projet de loi Lemieux relatif aux différends ouvriers ont recours pour se mettre en bonne posture.

Ils écrivent article sur article pour assurer les ouvriers que ce projet n'interdit pas les grèves.

Et pour donner plus de force à leurs arguments, ils déclarent que ce serait abominable que la loi interdisse aux ouvriers la liberté de cesser le travail, le seul moyen de défense qu'ils ont contre l'ambition du patronat.

Par parenthèse, disons que cet aveu est précieux à retenir et que c'est ce que nous allons faire pour nous en servir à l'occasion.

Non, le projet de loi Lemieux n'enlève pas le droit de grève aux ouvriers, seulement il le rend inutile.

Il le rend inutile de deux manières, l'une en les obligeant à accorder aux employeurs le temps de se préparer pour les battre, l'autre en détruisant leurs syndicats par l'article 63, seul moyen de les soutenir une fois qu'elles sont engagées.

Quand les ouvriers n'auront plus d'unions et qu'ils seront obligés de ne cesser le travail que trente, quarante, soixante jours après que les patrons auront été instruits de leurs intentions, il n'y aura plus de grèves possibles, bien qu'elles ne soient pas interdites directement par la loi des différends ouvriers.

Cette persistance et cette unanimité que l'on remarque chez les défenseurs de la législation proposée, à ne pas vouloir discuter les effets qu'aurait l'article 63 et la mine qu'ils font d'ignorer les protestations unanimes du Travail organisé contre cet article, ne nous rassure pas du tout sur les intentions des auteurs de cette proposition de loi.

Nous devons avouer toutefois que bien que cet article ne puisse avoir d'autre but que de détruire les syndicats du Travail, il n'aura pas cet effet.

On a déjà pris d'autres mesures plus rigoureuses que celle-là pour empêcher l'existence des syndicats du Travail sans y réussir.

Mais cet article prépare des luttes autrement dommageables à la société que celles que l'on veut épargner par cette tentative. C'est ce que nous voudrions faire éviter à la société en réclamant la suppression avant tout de cet article.

—o—

La loi Lemieux.

L'union locale des machinistes s'est prononcée contre le projet de loi de l'honorable M. Lemieux relatif aux différends ouvriers. Les machinistes sont directement intéressés à la Législation projetée parce qu'elle s'appliquera à une grande partie d'entre eux, à ceux qui sont employés dans les usines des compagnies de chemins de fer.

Aussi l'union est-elle décidée à faire tous ses efforts pour en empêcher l'adoption.

—o—

Les charpentiers et les menuisiers de Valleyfield.

L'union locale de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers, à Valleyfield, a tenue une nombreuse réunion ouverte dimanche après-midi, à laquelle assistait M. Narcisse Arcand, de Montréal, organisateur général de la Fraternité au Canada.

M. Arcand y a prononcé l'un de ses vigoureux et enthousiaste discours dont il a le secret et qui ont toujours un effet des plus heureux tant sur l'esprit des unionistes que des isolés.

Le résultat de cette éloquence n'a pas été lent à se faire sentir.

Huit non-unionistes ont adhéré à la locale et plusieurs autres ont fait leur demande d'admission.

Cette locale est l'une des plus prospères que la Fraternité des charpentiers et des menuisiers compte dans la province de Québec.

Les officiers de cette union méritent aussi une bonne note pour l'activité qu'ils déploient dans l'accomplissement de leurs devoirs, c'est ce qui explique davantage ses succès.

—o—

Si nous avions un Hearst à Montréal.

Le trust du gaz à New-York a été obligé de baisser pavillon devant le fameux William-Randolph Hearst, propriétaire de six ou sept des plus grands journaux des Etats-Unis.

Les compagnies syndiquées du gaz et de la lumiere électrique vont être forcées de se soumettre à la loi qui les oblige à fournir le gaz à 80 cents les mille pieds cubes.

Si nous avions un Hearst à Montréal, que les choses iraient autrement.

—o—

Déménagment.

Le bureau de l'agent d'affaires de l'union des machinistes, M. Louis Bouloin, sera transporté le 1er mars du No 251 de la rue Saint-Jacques, à la chambre No 10 du No 242 dela même rue.

—o—

Les salaires des ouvriers et l'industrie textile.

Nous lisons dans le "Pileur", organe officiel de la Fédération des ouvriers textiles du Canada:

"La question du tarif que nous avons agitée il y a plus d'un mois, est toujours pendante devant la chambre des communes. Elle a été déjà discutée.

"Mais si, de cette discussion il n'est pas encore rien résulté de pratique, elle n'en demeure pas moins précieuse pour nous; car elle nous a manifesté clairement quels sont nos véritables amis.

"Sans entrer au fond de la discussion, sans même dire notre reconnaissance à qui la mérite — ce que nous dirons plus loin — nous ne pouvons pourtant pas laisser passer sans protester une affirmation de l'hon. ministre des Finances, M. Fielding. Répondant à une objection basée sur l'insuffisance des salaires payés dans les manufactures de coton, M. Fielding a déclaré que, "tous les ouvriers au Canada" jouissent d'un salaire suffisant, et même plus élevé qu'en aucun autre pays.

"En concluant ainsi du particulier au général, l'hon. ministre s'est trompé.

Qu'il dise qu'au Canada, un grand nombre d'ouvriers, le plus grand nombre, s'il le veut jouissent d'un salaire suffisant: c'est juste:

"Mais affirmer que les ouvriers de l'industrie textile sont suffisamment payés, pour les besoins actuels de la vie, c'est avancer — tout au moins — qu'on ne connait pas leur situat on.

"Car combien en est-il parmi vous, pères de famille qui lisez ces lignes, et qui ne gagnez que 70c, 80c ou 90c par jour?

"Comment vivez-vous?

"Misérablement!...

"Dans tous les cas notre ligne de conduite est toute tracée! Si le gouvernement croit que sous l'empire du tarif actuel, les manufacturiers peuvent convenablement payer leurs employés, nous nous inclinons.

"Et forts de cette conviction autorisé du gouvernement, nous réclamerons — avec plus d'instances que jamais — la réajustement de nos salaires!"

—o—

Réunions demain soir :

Union No 178 des charpentiers et des menuisiers, 137a, rue Sainte-Elisabeth.—Secrétaire, Victor Girardin, 61, rue Saint-Zotique.

—o—

Union des selliers, harnacheurs et similaires No 14, salle Chartier, angle Saint-Denis et Dorchester. — Secrétaire, T. Béchard, 703, Larivière.

—o—

Section des métiers du bâtiment, 137a, Sainte-Elizabeth.

—o—

Comité du label, 784, rue Sainte-Catherine est. — Sec., H. Paquin.

—o—

Les différents comités du conseil des Métiers et du Travail, salle Saint-Joseph, 137a, Ste-Elisabeth.

—o—

Union des manœuvres en bâtiment, salle Saint-Joseph, 182, rue Sainte-Catherine est.—Agent d'affaires, T.-F. Girard, 137a, Sainte-Elisabeth.

—o—

Club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, 626, rue Marie-Anne.

—o—

Mot de la fin :

Nous élisons des représentants pour qu'ils nous donnent une législation publique et ils ne s'occupent que de législation privée.

La plupart des gens emploient constamment — et emploieront toujours le SEL WINDSOR. Pur — fin — parfait par sa saveur délicate.

DEUX ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

CINQ MORTS ET UN GRAND NOMBRE DE BLESSES, DONT PLUSIEURS FATALEMENT — NEGLIGENCE D'UN CONDUCTEUR

HALIFAX, N.E. — Deux morts et un mourant, tel est le bilan d'un accident de chemin de fer qui s'est produit sur l'I.C.R., près de Brookfield, hier soir. Le sinistre est dû à une collision, entre l'express de nuit, No 9, d'Halifax à St-Jean, et le "Boston Express" No 26 de l'I.C.R., allant à Halifax.

L'accident s'est produit à onze heures, hier soir, et l'on a peu de détails. On sait toutefois que Luther Hill, le chauffeur du Boston express, et le préposé aux bagages de l'express de St-Jean sont morts. Le conducteur du train de Boston est mourant.

Plusieurs passagers ont reçu des blessures et des contusions peu graves.

La cause de l'accident semble être due au conducteur de l'express de Boston, qui a négligé les ordres reçus. Il aurait dû arrêter son train à Brookfield, mais il passa outre, et à un demi-mille de cette station il se rencontra dans une collision avec l'express de St-Jean. Les deux trains allaient à une bonne vitesse, mais celui d'Halifax lâchait sa vapeur, se préparant à faire halte.

DERAILLEMENT FATAL

GUELPH, Ont., 27 — Le train de l'ouest No 5, devant arriver à Guelph à 2 heures 45, a déraillé, hier après-midi, à trois milles est d'ici, et trois personnes ont été tuées. Le train, composé de trois wagons, s'est jeté dans un remblai, à l'exception de la locomotive, qui n'a pas quitté les rails.

Les morts sont : John O'Donohugh, de Stratford, Charles Rankin, de Stratford, et H. C. Walker, de Peterboro Il y a une trentaine de blessés. Les victimes sont des Anglais, pour la plupart, de la province d'Ontario.

UN APPEL

L'oeuvre des cimetières — Une heureuse idée de Lady Lacoste.

Lady Lacoste, dont l'esprit de charité est connu de tous, non contente d'apporter à toutes les œuvres fondées, son précieux concours, a émis l'idée d'élever un monument qui sera placé dans le cimetière des pauvres, et où les parents pourront aller s'agenouiller et adresser leurs prières aux chers disparus.

Ce monument qui sera béni, très probablement, à l'été, sera offert par souscriptions populaires.

A cet effet, Lady Lacoste fait un appel à la générosité de tous les citoyens. Tous les envois les plus minimes seront agréablement reçus. Le coût sera d'environ mille piastres et Lady Lacoste compsées (71 rue St-Hubert) et auxquelles un accusé de réception sera fait tributions qui devront lui être adressé réaliser cette somme par les condu monument sera d'environ deux

Donnons quelques sous pour le monument des pauvres, ce sera une excellente œuvre de carême qui attirera la reconnaissance éternelle des déshérités de la fortune.

LA SITUATION EN FRANCE

Le contrat des évêques — Le contrat de M. Briand — Nouvelles déclarations du ministre des cultes.

(de l'"Eclair")

Parce qu'on veut ignorer le Pape, dont il n'a jamais été parlé plus fréquemment que depuis qu'on prétend l'ignorer, toute négociation entre les deux pouvoirs civil et religieux est longue, difficile, délicate et risque à chaque instant de ne pas aboutir. C'est ce qui nous arrive une fois de plus, aujourd'hui.

On sait que les projets de contrats, rédigés par M. Briand, sont en désaccord avec le modèle des évêques, sur un point capital.

Dans le projet des évêques, tout nouveau curé, nommé par l'évêque, succède de plein droit à l'ancien, en qualité d'attributaire de l'église, et aux mêmes conditions, jusqu'à l'expiration du délai de dix-huit ans. — M. Briand n'admet cette cession qu'à "la condition de la subordonner à "l'adhésion du maire", qui, d'après la loi de 1907, ne saurait traiter qu'avec un ministre du culte dont le nom a fait l'objet d'une déclaration préalable."

Une telle prétention est inadmissible : nous l'avons prouvé. — Interrogé sur ce point, par un de nos confrères du "Gaulois", M. Briand aurait répondu qu'il n'avait jamais eu "l'intention de confier au maire le droit de s'opposer à la désignation faite par l'évêque d'un nouveau bénéficiaire du contrat."

D'ailleurs, l'expression "adhésion" n'est pas de la langue juridique. Mais alors, et si les paroles de M. Briand sont maintenues, "il n'y aurait plus qu'une formule d'entente à trouver." Et M. Briand a prétendu l'avoir trouvée, sans toutefois vouloir la faire connaître, parce que nous sommes, a-t-il dit, "dans la période des tractations, et qu'il faut laisser aux intéressés toute latitude de peser chaque terme et de rédiger leur projet à loisir."

D'autre part, nous croyons pouvoir dire que, lors de la réception du cardinal Mathieu à l'Académie, les prélats, alors présents à Paris, auraient indiqué à quelques députés ce terrain d'entente : "Le nouveau curé, nommé par l'évêque, succéderait de plein droit à l'ancien, à la condition de faire la déclaration, comme l'a fait son prédécesseur, et de justifier, vis-à-vis du maire, des pouvoirs qu'il a reçus de son évêque."

Une autre combinaison a été proposée, qui consisterait à faire signer un contrat, pour le diocèse entier, par l'évêque. — D'autres ont mis en avant l'idée d'une association formée seulement de trois personnes : l'évêque, le curé-doyen du canton et le curé de la paroisse. — On sait que toute difficulté disparaît en cas d'association, d'après le projet Briand.

Les négociations continuent.—Quoi qu'il en soit, on peut être certain que Rome n'acceptera qu'une solution qui garantisse pleinement les droits de la hiérarchie et la permanence du culte dans l'église.

L'ARMEE BRITANNIQUE

LONDRES, 27. — Bien que le projet du secrétaire de la guerre Haldane pour la réorganisation de l'armée britannique soit susceptible de soulever une discussion animée et même beaucoup de critique de ses détails, ses grandes lignes sont généralement approuvées par les deux partis politiques, et presque tous les journaux lui consacraient hier des articles favorables.

ELLE EST RAPPELEE COMME TEMOIN

L'ATTORNEY DE DISTRICT N'OBTIENT PAS D'EFFET AVEC HUMMEL — Mme THAW ENCORE INTERROGEE.

NEW-YORK, 27.—Lorsque le procès d'Harry Thaw a été repris, ce matin, l'attorney de district Jérome a appelé l'attention du juge Fitzgerald sur une lettre, qu'il a reçue de J. D. Lyon, vice-président de l'Union National Bank, de Pittsburg, qui fut témoin, il y a deux semaines.

M. Lyon avait la garde du testament de Thaw. Il avait reçu une requête du district attorney Jérome, de lui envoyer toutes les lettres et papiers qu'il avait en sa possession. Aujourd'hui, l'attorney dit qu'il a reçu une lettre de M. Lyon disant, que d'après les ordres de Mtre Hartridge, il n'avait pas de papiers à envoyer, dont la date était subséquente au 25 juin.

Mtre Hartridge dit que la défense ne s'oppose pas à la production des documents subséquents et avisera M. Lyon.

M. Jérome fait ensuite appeler Abraham Hummell comme témoin et l'interroge sur le fait de savoir s'il connait Mme Thaw et sur l'époque où elle a été à son bureau.

M. Hummel a été excusé temporairement et Abraham Ingdeezer, appelé comme témoin, a été révoqué par le juge, sur objection de la défense.

Mme Evelyn Thaw a été rappelée comme témoin.

OPERATION EVITEE

Changement de nourriture au lieu d'un recours au couteau.

L'indigestion de l'amidon est un mal commun chez plusieurs personnes qui mangent des mets qui contiennent de l'amidon — le pain blanc, les patates, les pâtés, les gâteaux, etc.

Ceci résulte fréquemment de l'accumulation de matières non digérées dans les intestins, ce qui cause le gonflement et les fermentations de gaz accompagnée de malaises et même de grandes souffrances.

A moins d'y remédier par un changement dans la manière de manger et la composition de la nourriture, une personne peut être obligée de subir une opération qui aurait pu être évitée.

"Il y a dix ans", écrit une femme de l'Iowa, "mon estomac commença à me faire souffrir. Après avoir souffert quelques mois j'allai trouver notre médecin de famille et il me dit que c'était l'indigestion et j'allai de plus en plus mal jusqu'à environ six mois plus tard alors que le médecin me dit que j'avais une excroissance dans l'estomac et qu'une opération serait nécessaire. Je n'en voulais pas, cependant, et je devins une ruine physique trop malheureuse à certaines époques pour vivre.

"Peu de temps après, je m'adonnai à voir un témoignage au sujet de la nourriture Grape-Nuts dans notre journal et je décidai de l'essayer et j'en ai continué l'usage. Cela peut paraître étonnant, mais aujourd'hui, je peux manger presque n'importe quel mets avec goût et sans en éprouver de mauvais effets." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Grape-Nuts comme nourriture régulière reconstitue le corps à cause de son absorption et de sa digestion faciles, et parce qu'elle contient tous les éléments du beau blé pur et de l'orge, parfaitement préparés de façon à fournir à la Nature ce qu'elle requiert : une nourriture propre à réparer les tissus et à refaire l'énergie.

Bon nombre de cas d'appendicite ont leur origine dans une indigestion d'amidon, et un grand nombre de cas d'indigestion ont été guéris par l'usage quotidien régulier du Grape-Nuts. "Il y a une raison." Lisez le petit livre, "The Road to Wellville", dans les paquets. 3-1

LE CATARRHE NASAL CAUSE LA SURDITE, SOULAGEMENT DANS PE-RU NA

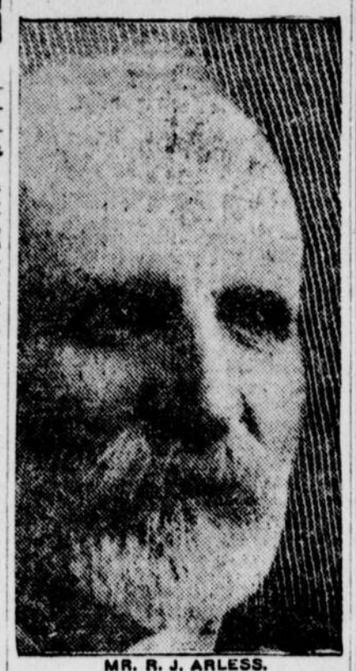

MR. R. J. ARLESS.

M. R. J. Arless, 41 Avenue Hôtel de Villeè Montréal, Québec, est un vieux monsieur bien connu, ayant été employé durant trente-huit ans à l'Hôtel des Postes de Montréal, ce qui est un record, qui parle de lui-même. A propos de l'usage qu'il a fait de Peuna, lisez la lettre ci-dessous.

"J'ai souffert du Catarrhe nasal à un tel degré, qu'il m'affectait l'ouie.

"Je le contractai, il y a quelque vingt ans, par le fait d'avoir été exposé aux courants d'air et aux changements soudains de température.

"J'ai été sous les soins des spécialistes et j'ai pris un grand nombre de drogues, recommandées comme spécifiques contre le Catarrhe de la tête et de la gorge — mais tout fut inutile.

"Il y a environ trois ans, un confrères au bureau me persuada d'essayer Peruna.

"Après quelque hésitation — car, je doutais des résultats, après tant d'insuccès — j'essayai Peruna et suis heureux de dire qu'après en avoir pris huit ou dix bouteilles, j'entends ebaucoup mieux, et je respire par les narines".

P-27 H-2

MME BASTIEN

Ses funérailles ont eu lieu ce matin à Vaudreuil.

Ce matin, à l'église de Vaudreuil ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Elmire Prévost, épouse de feu François de Sales Bastien, en son vivant notaire et régistrateur de Vaudreuil. Le cortège funèbre laissait la maison mortuaire, 947b, rue St-Denis, à 7.45 pour se rendre à la gare Windsor, où la dépouille mortelle a été placée sur le convoi de Vaudreuil.

Nombre de parents et d'amis avaient pris place dans le cortège, venus rendre un dernier témoignage à cette femme de bien. Conduisaient le deuil : MM. Frs. de Sales Bastien, Dr Hyacinthe Bastien, de Rigaud, Louis, Jos. Bastien, fils de la défunte, ses gendres, MM. Antoine Robert, Ovila Perrault, Georges Leroux, Eddy Tremblay; ses petits-fils, Raymond, Jos. et Paul Bastien, Jean Paré, Maisonneuve Robert, Jules Tremblay, Sébastien Tremblay, Jos. Leclair, cousin.

Dans le cortège remarqués le Dr Louis Franchère, Léopold Globensky, H. Harwood, directeur des postes de Montréal, Henri Lionnais, Armand Lalonde, J. Nelson Chevrier, gérant de la PATRIE, Raymond Masson, Dr Lalonde, régistrateur, G. N. Brabant; C. Leroux, Dr Lotfinière-Harwood, Dr Frank Harwood, Adelbert Fournier, Henri Masson A. B. Lefebvre, Edouard Laberge, Louis A. Filteau, Henri Perrault, Roméo Lafontaine, D. Ouimet, J. Alex. Brossard, Euclide Bastien, Dr Lalonde, B. M. O. Turgeon, J. E. Glackmeyer, A. D. Mongenais, L. Langlois, William Dekapelle, Charles Auguste Harwood, Ubald Garand, J. A. Lamarche, avocat, Anderic Brault, Edouard Turgeon, avocat, Dr Jos. Masson, et nombre d'autres.

Nombre d'amis de la famille à Montréal, ont pris passage sur le convoi de Vaudreuil pour assister aux funérailles.

Voici un grand bargain, $95 comptant ou $110 par paiements de $10 comptant et $5 par mois. Ce piano est en parfait état, il a un beau son, est parfaitement sculpté, la caisse est finie en palissandre; les pattes et la lyre sont sculptées, 7 1-3 octaves, plaque toute en fer, barres très fortes, triple agrafe, toutes les améliorations. Si vous désirez un beau piano carré ne manquez pas de voir cette occasion; aussi autres bons marchés de $50 à $200; tous les fabricants.

Un stock considérable de tous les modèles de pianos neufs.

LES VETERINAIRES

Jeudi soir avait lieu à Laval, dans la salle ordinaire des séances, la première conférence de l'année universitaire 1906-1907 de l'Association Médicale Vétérinaire.

En l'absence du président, le docteur G. Dujardins, occupait le fauteuil. Parmi l'assistance, on remarquait les docteurs L. P. H. Lorrain, F. T. Daubigny, A. A. Etienne, O. Laroche et autres.

Tous les étudiants de l'Ecole Vétérinaire étaient aussi présents. Après avoir discuté plusieurs questions importantes, M. L. St-Jean, E. M. V., soutint une communication sur l'"Indigestion stomacale" et M. H. Lorrain, B.M.V., une thèse sur l'"Hémoglobinurie". Tous deux s'en sont très bien acquittés. A une heure avancée de la soirée, on se quitta en se promettant tous de revenir.

La prochaine conférence sura lieu le jeudi, 7 mars.

ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

SAINT-PHILIPPE DE LAPRAIRIE, 27. — Devant la Cour de Circuit de Montréal, ces jours derniers, s'instruisait une cause en dommages de M. Omer Poissant contre M. Olier Dupuis, pour voies de fait. Le défendeur essaya de se justifier en plaidant provocation, mais il fut condamné à payer $40 de dommages, et les frais.

Tous ceux qui souffrent de toux sèche et saccadée ou de quelque affection de la gorge et des poumons, trouveront du soulagement en faisant usage des Brown's Bronchial Troches. Un remède simple et efficace, depuis longtemps en haute estime chez les membres du clergé, les chanteurs et les orateurs.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS

CHAUSSURES POUR DAMES

Les styles de printemps et d'été sont maintenant en stock : l'assortiment en est le plus nouveau. Nous attirons l'attention sur les lignes suivantes :

Oxfords en cuir verni, pour Dames, semelles cousues à la main. Prix $3.00
Oxford en cuir verni, pour Dames, style Blucher. Prix $3.15
Oxford en cuir verni, pour Dames, boutonnés. Prix $3.95
Souliers de bal en veau Gunmetal, pour Dames $3.95
Souliers de bal en veau tan, pour Dames $3.95
Bottines en chevreau, pour Dames, style Blucher ou à lacets $3.75
Bottines en cuir verni, pour Dames, lacées. Prix $4.50
Bottines en cuir verni, pour Dames, style Blucher. Prix... $5.00

RAYON DES PANIERS

Paniers en osier, faits dans toutes les formes et dimensions désirées.

REPARATIONS. — Réparations d'articles de tout genre, en osier, en roseau et en Rotin.

Renouvellement des voitures de Bébés, une spécialité.

Roues nouvelles, Ressorts, Pneus, Boulons, Noix, etc., sont gardés en stock.

5 pour cent d'Escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

HENRY MORGAN & CO. LTD., MONTREAL

Pour la Qualité et la Pureté achetez

"L'EXTRA GRANULE"

et toutes les autres marques de sucres raffinés de la vieille marque recommandable de

Redpath

— FABRIQUES PAR —

The Canada Sugar Refining Co. Limited,

MONTREAL. mr-jno

MANCHESTER, N. H.

Deux nouveaux constables canadiens. —Accident. — Attelage perdu et retrouvé. — En promenade. — Décès et funérailles.

—A une assemblée de la police samedi après-midi deux nouveaux canadiens ont été élus constables. Ce sont : M. Louis E. Clément, et M. Charles A. Picard.

—M. L. Dupuis, du No 31 rue Beech a loué un cheval samedi soir et a ensuite rapporté aux autorités que son cheval avait pris l'épouvante.

A une heure et demie dimanche au matin une dépêche fut envoyée de Bedford au constable Lovejoy de cette ville que le cheval avait été retrouvé, il parait avoir un peu souffert.

—Mlle Eva Dumont est partie pour Holyoke, Mass., lundi le 25 courant. Elle est allée passer quelques jours chez des amis.

—Mme George Lemay et ses enfants sont les hôtes du Dr et Mme J. D. Lemay à leur demeure de la rue Laurel.

—Mme Alcide Talbot est de retour d'une promenade de quelques jours chez M. et Mme J. Toussaint à Salmon Falls.

—Lundi matin, à 8 heures et demie à l'église St-George ont eu lieu les funérailles de M. Louis P. Soucy, du No. 23 de la rue Pearl.

La grand'messe et le requiem ont été chantés par le Rév. curé Davignon.

M. Sylvio Provost tenait l'orgue et le chant a été rendu par le chœur de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. George D. Burns, Olivier Champagne, Daniel Meanning et Albert Leaf, tous étaient membres de l'Union des Garçons de Bar.

On remarquait parmi les étrangers qui assistaient aux funérailles M. et Mme Ernest Clark, d'Antrim.

Le corps a été porté dans le charnier du cimetière St-Augustin.

—Renaud, enfant de M. et Madame Damase Turcotte du No. 23 rue Pearl est décédé samedi dernier le 23 courant à l'âge de 7 ans et quelques mois.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-George. Le Rév. Leclerc a chanté un libera et le corps a été porté au charnier du Mont Calvaire.

—Samedi soir à un feu de cheminée qui s'est déclaré au No. 47 rue Church le capitaine Roscos Dyer qui remplaçait le pompier Pherson a été la victime d'un accident qui s'est déroulé à l'angle des rues Concord et Elm, au moment où une des roues a donné avec force contre les rails du chemin de fer électrique, et le capitaine a été lancé dans la rue, dans sa chute il a reçu plusieuss contusions peu graves.

—Thomas Gosselin du No. 659 rue Dickey et Joseph Lemire, du No, 36 rue Harvard, se sont présentés au poste de police et ont demandé au capitaine Stule de régler une querelle. Comme la température était très froide et que les deux hommes étaient sous l'influence de la boisson, le capitaine les a retenus pendant quelques heures.

—M. Hector Prince a répondu à J. Michaud de Lawrence.

La lettre qu'il lui a adressée était ainsi écrite :

"Monsieur Michaud.

Vous prétendez que je vous ai battu que de 53 livres sur les haltères; c'est peut-être vrai, mais je n'ai pas levé aussi pesant que j'aurais pu : je suis prêt à vous accorder 55 livres de handicap et vous battre pour $50 à $100 de gageure sur les mêmes torts que nous avons faits l'autre soir en supprimant le tour des reins.

Je vous prendrai ici ou ailleurs, privément od publiquement à votre choix.

Veillez répondre bien vite, car j'ai l'intention de discontinuer les jeux de force, pour me lancer exclusivement dans la lutte. Je commence même à pratiquer aujourd'hui.

Votre dévoué

HECTOR PRINCE.

M. Joseph Denis a obtenu un permis de l'inspecteur des édifices pour certaines améliorations qui doivent être faites à un édifice de la rue Beech.

ROCKVILLE, Conn.

Mme Moïse Lemire, de la rue West Main, 152, est dangereusement malade de la grippe depuis quelques jours.

TARRINGTON, Conn.

La bâtisse Silby, No 2, a été détruite par un incendie, jeudi matin. Dommages à la bâtisse, $20,000, et aux garnitures et marchandises des occupants, $20,000. Cause du feu, inconnue.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boîte.

MORT ET NAISSANCE

ALBANY, 27. — Jean Larue Burnett, membre de la législature du comté d'Ontario, est décédé hier à midi, à l'hôtel Eyck, après une maladie d'une semaine.

Par une triste coïncidence, Mme Burnett donnait naissance à un fils hier matin, à 7 heures. Son mari mourait à midi.

UNE BOUTEILLE DE

BAUME RHUMAL

Est une sauvegarde contre la toux, les rhumes et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Prix, 25 cts la bouteille.

—PRENEZ DES—

CAPSULES CRESOBENE

Antiseptiques-Volatiles

Pour faire à pleine bouche, une inhalation salutaire pour vos Bronches et vos Poumons.

Ainsi vous vous préserverez et vous vous guérirez.

Evitez les imitations, les contrefaçons et les vieux produits qui n'ont rien de volatil.

Evitez les inhalations de fantaisie

INHALEZ DANS VOS BRONCHES ET VOS POUMONS

les principes antiseptiques que dégagent les

CAPSULES CRESOBENE

C'est la seule inhalation naturelle et pratique.

C'est le seul produit antiseptique et volatil tout à fait inoffensif qui puisse prévenir ou guérir infailliblement les Maux de gorge, Enrouements, Rhumes, Grippes, Influenza, Bronchites, Catarrhes, Asthmes, Emphysèmes, Pneumonies, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire Général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

La Patrie

Une pénible Catastrophe

Les leçons qu'il faut en tirer

L'incendie de l'école protestante de la rue Préfontaine est l'un des événements les plus affligeants dont notre ville ait encore été le théâtre.

En plein jour, à la suite de la récréation du midi, au moment où ils venaient à peine de rentrer en classe, seize élèves ont perdu la vie. En quelques minutes, ces petites victimes étaient asphyxiées ou brulées, avec leur principale, morte héroïquement à son poste, en voulant les sauver toutes.

Il semble évident que cette catastrophe a été causée par l'explosion d'une fournaise surchauffée ou une défectuosité quelconque dans le système de chauffage.

Dans un malheur comme celui - ci, les récriminations n'ont assurément pas leur raison d'être. Il vaut mieux se demander si tous les moyens humainement possibles ont été pris pour l'éviter ou, au moins, pour en atténuer les épouvantables horreurs.

Quels appareils de sauvetage possédait l'école incendiée ?

Malheureusement, nous avons constaté qu'elle n'était munie d'aucune échelle extérieure. L'escalier intérieur, qui mettait tous les étages en communication, a plutôt contribué à la gravité de la catastrophe en répandant partout les flammes.

En un instant, une fumée noire, âcre, homicide, se communiquait dans toutes les pièces de la maison et terrassait les jeunes intelligences qui, un moment auparavant, souriaient à la vie et se nourrissaient des leçons qui leur étaient prodiguées.

Quelles autres issues s'offraient à leur désespoir ?

Aucune, nous assure-t-on.

Les enfants venaient de rentrer en classe. Il eut suffi, il semble, de bien peu de temps, pour évacuer la place. Que s'est-il passé ? Maitresses et élèves se sont-ils affolés ? Ont-ils perdu la tête ? Ont-ils compris la gravité du danger qui les menaçait?

Les braves femmes chargées de la direction de l'école ont courageusement fait tout leur devoir, L'une d'elles — Miss Maxwell—est morte victime de son dévouement en sauvant la vie à plusieurs de ses élèves. Nous nous inclinons avec respect devant sa tombe.

Cette catastrophe est arrivée à une heure où notre service des eaux était presque complètement désorganisé. La pression de l'eau dans les tuyaux était loin d'être normale. Quelles ont été les conséquences de cette défectuosité du service municipal, quant aux pertes de vie dont nous donnons ailleurs la lugubre liste ?

Nous n'osons pas à nous prononcer. La brigade des pompiers, dès qu'elle fut sur les lieux du sinistre, a fait des prodiges de valeur. Malgré les conditions épouvantables dans lesquelles ils ont accompli leur travail, les pompiers ont eu promptement raison des flammes. Ils ont, non seulement délivré des décombres plusieurs victimes asphyxiées, mais ils ont eu de plus le bonheur de sauver la vie à nombre d'enfants.

L'ou ne saurait se rendre compte, de prime abord, de l'étendue de la catastrophe, tant les dégâts matériels paraissent peu considérables. Mais l'on peut, tout de même, se demander si les échelles du poste No 13 n'avaient point subi un retard de sept ou huit minutes, causé, affirme-t-on, par la rencontre d'un tramway au coin de la rue Desery, toutes les victimes n'auraient pas eu la vie sauvée ?

Dans des circonstances comme celles d'hier les minutes valent des heures!

Quoi qu'il en soit de ces diverses conjectures, un grand malheur, un malheur irréparable est arrivé. Pouvons-nous affirmer qu'il ne s'en produira pas un autre encore plus pénible, plus lamentable, dans un mois, dans six mois, dans un an, dans deux ans, si nous n'exigeons pas que toutes nos écoles, nos maisons d'éducation ou collèges, soient munis de tous les appareils de sauvetage les plus pratiques et les plus perfectionnés?

"La Patrie" engage les inspecteurs officiels à voir ce que leurs recommandations soient suivies. Si l'école de la rue Préfontaine avait été munie d'échelles de sauvetage extérieures, combien d'élèves auraient perdu la vie ? Pas un seul, très probablement.

Si les flammes éclataient aujourd'hui, demain, , apres-demain, dans telle ou telle école, dans tel ou tel couvent, dans tel ou tel collège, n'aurions-nous pas à enrégistrer quelque nouvelle hécatombe?

"La Patrie" se plait à reconnaître que les choses s'améliorent. Mais, avouons-le, nous sommes encore loin de la perfection. Nous ne faisons pas tout ce que nous devrions faire.

Pourquoi ù

Pourquoi ne profitons-nous pas des terribles leçons que nous recevons de temps à autre ?

Faudrait-il quelque nouvelle catastrophe pour nous faire enfin sortir de notre négligence, de notre apathie coupable ?

"La Patrie" se fait l'écho de ses lecteurs en offrant aux familles si cruellement affligées, ses consolations les plus sincères. La population toute entière symphatise avec elles dans leur malheur.

Lettre Provinciale

Québec, le 26 février 1907

La journée d'aujourd'hui, si on la prend dans son ensemble, a été une des plus abondamment remplies de l'Assemblée législative.

Sans contredit, l'évenement le plus considérable a été la délégation du comité des citoyens de Montréal.

Près de trois cents citoyens, parmi les plus infuents et les plus considérés de la métropole, étaient venus par train spécial, appuyer de leur présence, la protestation des principaux corps constitués contre l'adoption définitive du contrat Payette. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu à la chambre de Québec assemblée aussi nombreuse et aussi mémorable.

La salle du comité de législation privée, qui avait été choisie comme lieu de l'entrevue, était littéralement bondée jusqu'au faite, et l'affluence débordait jusque dans les corridors du Parlement. On n'aurait dit vraiment que tout Montréal avait été transporté aujourd'hui dans Québec.

Il y avait des représentants en force et en nombre de tous les quartiers de Montréal, ainsi que des associations des marchands détailleurs et des manufacturiers canadiens

L'honorable premier ministre, M. Gouin, présidait à l'entrevue, entouré de tous les membres du cabinet.

Personne n'ignore quel était le but de cette imposante délégation.

Successivement, l'hon. Arthur Boyer, M. Gonzalve Desaulniers, M. J. M. Fortier, M. Dougall, président des manufacturirs canadiens, MM. Watson et Beaudry, des marchands détailleurs, l'ont exposé, avec beaucoup de netteté.

Il s'agit du projet de contrat pour la fourniture du gaz et l'électricité qui a été proposé par M. Payette, et que le conseil a adopté par un vote de 19 à 21. Les délégués soutiennent que ces 21 échevins ne sont vraiment pas l'écho de la voix populaire, et qu'ils ont engagé la ville dans une entreprise mauvaise. On semble se plaindre surtout que pour un semblant de réduction sur le prix du gaz, le conseil ait accepté les conditions les plus désavantageuses pour la fourniture de l'électricité.

La législature aurait concédé au conseil de Montréal des droits exhorbitants, et les citoyens croient le temps venu d'exercer leur contrôle. C'est l'opinion des marchands détailleurs qui disent représenter 65 pour cent des intéressés dans l'affaire, que les échevins ne devaient pas pouvoir engager la ville pour une période excédant la durée de leur terme d'office.

Les citoyens demandent donc à la Législature de limiter les pouvoirs du conseil et d'exiger la sanction du vote populaire pour toute franchise de plus de dix ans. C'est l'amendement qu'on voudrait voir insérer dans la charte de Montréal à ce moment même où elle occupe l'attention de la Chambre. C'est d'ailleurs ce qui se pratique dans Ontario, où tout contrat pour fourniture de gaz ou d'électricité est préalablement soumis au peuple, puis si le vote est affirmatif, soumis pour application à une commission spéciale nommée à cet effet.

D'après M. Langlois, pas un des 40 échevins de Montréal n'a jamais été autorisé par l'électorat à lier la ville pour 23 ans. Pas un d'entre eux n'aurait pu être élu aux dernières élections, s'il eût inscrit à son programme le contrat dont il est aujourd'hui question. Le peuple ne veut pas d'une franchise de plus de 10 ans, ni d'un prix excédant 87 cents pour la fourniture du gaz. Les citoyens sollicitent un remède essentiellement démocratique au mal qui les menace ; ils veulent que ceux-là même décident qui seront appelés à payer.

—o—

La position de l'honorable premier ministre était des plus délicates. Sa réponse a été celle d'un diplomate, c'est-à-dire qu'elle n'a pas été du tout compromettante.

Il a d'abord exposé, pour montrer qu'il les saisissait bien, les conclusions de la pétition des citoyens, et il s'est assuré que les 19 échevins de la minorité dont la plupart étaient présents, les appuyaient.

Ces conclusions comportent trois choses, 1o que tout contrat de gaz et d'électricité pour plus de dix ans soit ratifié par le peuple, 2o qu'il le soit au moins par le lieutenant-gouverneur en conseil, 3o que la ville de Montréal soit mise en position de construire et de contrôler elle-même ses conduits souterrains.

M. Gouin estime avec raison que c'est là un des problèmes les plus importants que la Législature ait jamais eu à résoudre, et que la question intéresse toute la province, autant que Montréal, attendu qu'elle peut se présenter partout un jour ou l'autre. Cependant, ce serait trop demander du ministère qu'il décide sur le champ une question aussi complexe et aussi difficile. Il faut prendre le temps de la réflexion. Faudra-t-il conserver au conseil de Montréal les pouvoirs qu'il a déjà, ou devra-t-on exiger pour des contrats de cette nature le vote des deux tiers du conseil ou même la sanction populaire? Ce sont autant de points que le gouvernement étudiera le plus consciencieusement possible, pour le plus grand intérêt du peuple de Montréal et de la province de Québec.

—o—

Il convient de dire, avec le premier ministre, que le ton de la discussion a été en général des plus convenables, et qu'il n'y a pas eu de ces violents appels aux préjugés que l'on pouvait craindre en pareille occurence. Quelques vagues insinuations sur l'intégrité des échevins de la majorité ont été faites, il est vrai, mais M. l'échevin Lavallée, qui appuyait les demandes de la délégation, a cru devoir les relever, au nom de ses collègues, en affirmant que les échevins pouvaient s'être trompés, mais que leur honorabilité ne saurait être suspectée.

C'est l'hon. M. Weir qui a clos l'audience en s'adressant aux membres de lang anglaise de la délégation. Il n'a pas su, autant que le premier ministre, cacher ses sentiments personnels. Il était fier de constater que l'esprit public n'était pas aussi endormi qu'on l'avait dit à Montréal, et qu'il savait se révolter en temps opportun.

—o—

A la séance de cet après-midi, un incident assez piquant est survenu qui est encore un écho de l'affaire désormais fameuse du baron de l'Epiné. A la suite du vote de vendredi autorisant l'inscription de la lettre du baron au procès verbal, l'"Evénement" dans un article très violent, qualifia de la façon la plus sévère, l'attitude des 37 députés de la majorité. On sait que, depuis quelque temps, dans certains journaux, les attaques contre le gouvernement, ont été exceptionnellement acerbes. Cependant instruit sans doute par l'expérience, le gouvernement ne semble pas disposé à citer aucun des coupables à la barre de la chambre.

Quoiqu'il en soit, à ce propos, M. Taschereau a soulevé une question de privilège. Il fulmine contre toutes ces odieuses insinuations et laisse prévoir que leurs auteurs auront à en répondre 37 fois devant les tribunaux. L'hon. M. Gouin croit que c'est en effet le meilleur moyen à prendre et que cela vaut mieux qu'une citation toujours vaine.

M. Leblanc, quoiqu'il n'approuve pas le langage trop énergique de l'"Evénement", est surpris qu'on s'en formalise autant, lorsqu'on paraît négliger l'insulte beaucoup plus grave d'un journal du dimanche qui a accusé publiquement la députation de vénalité.

M. l'Orateur, intervenant, se demande s'il ne pourrait pas interdire l'entrée de la galerie aux journalistes qui vilipendent les législateurs. Ce serait sans doute une mesure extraordinaire, et l'on ne songera pas à s'en servir. La Législature a déjà une procédure toute indiquée et moins abusive, pour revendiquer son honneur outragé.

—o—

Une grande partie de la séance a été consacrée à l'examen du projet de loi que patronise M. Weir concernant les accidents du travail. Cette loi, qui a été finalement adoptée, organise une commission spéciale qui établira les différents recours auxquels donnent lieu les accidents du travail. Si on compare la législation des autres pays avec le nôtre sur ce sujet, on verra qu'il nous reste quelques progrès à faire. Les ouvriers ont besoin d'être mieux protégés contre les accidents que les conditions du travail moderne rendent si fréquents.

Mais l'on conviendra en même temps qu'il n'y a guère de matière plus délicate à traiter.

—o—

Je voudrais parler aussi, si j'en avais le temps, du projet de loi de M. Mousseau concernant les taxes scolaires à Montréal. Ce bill a été rejeté ce matin à la presque unanimité du comité de législation. Son application eut fait perdre la faible somme de $128,000 par an, à notre commision scolaire qui n'a pas déjà trop de ses revenus. Ce fut à bon escient, et parce que ce sacrifice était nécessaire que la taxe scolaire fut portée l'an dernier de 25 cents à 40 cents. Il est évidemment trop tôt pour revenir à l'ancien état de choses, car nous avons encore trop de choses à accomplir et nos ressources y suffissent à peine.

ELECTIONS PARTIELLES

L'Assomption

C'est demain que les candidats dans Vichelieu, L'Assomption et Trois-Rivières seront mis en nomination.

Il est tout probable que M. Bureau n'aura pas d'adversaire et qu'il sera élu par acclamation.

Dans Richelieu, les situations ne sont pas encore complètement dessinées. Il peut se faire que M. Lanctôt soit élu par acclamation, et il peut fort bien arriver aussi qu'il y ait, à la dernière heure, deux ou trois candidats sur les rangs.

Dans L'Assomption, il y aura sûrement lutte, et une lutte ardente, entre le Dr Laurier et M. Jos. Archambault.

Le notaire Séguin a été prié par des citoyens de toutes les paroisses du comté de se mettre sur les rangs. Cèdera-t-il à leurs sollicitations ?

On nous affirme que si les conservateurs n'ont pas de candidat, le notaire Séguin briguera les suffrages.

M. CHS. LANGELIER

Il est fortement rumeur à Québec, de la démission prochaine de l'hon. Chs Langelier comme shérif, pour accepter la charge de juge des Sessions de la Paix, en remplacement du juge Chauveau, qui prendra sa retraite ou entrera au sénat à la place du sénateur Godbout, qui deviendrait shérif.

Les amis du gouvernement insisteraient pour la rentrée de M. Chs Langelier, qui est en pleine vigueur physique, sur la scène fédérale.

MM. les libraires qui avez quelque reliure à placer, demandez les estimés de la Cie de Publication "La Patrie", Ltée. Tél. Bell M 733.

LES ECOLES D'HOCHELAGA

L'école où l'incendie a fait hier une si navrante hécatombe n'était pas sous le contrôle de la Commission Scolaire d'Hochelaga ; elle appartenait à la Commission Protestante de Montréal.

Mais à quelques centaines de pieds du théâtre du sinistre, ceux qui assistaient au tragique incendie, apercevaient, à côté de l'église, une autre école, l'école catholique des garçons, qui est la propriété des commissaires d'écoles d'Hochelaga.

Et l'on se demandait : qu'adviendrait-il si le feu était là ?

L'école catholique d'Hochelaga n'est pas mieux protégée contre l'éventualité d'un incendie que l'était l'école protestante, et elle abrite quotidiennement plus de 700 enfants.

C'est une maison de forme rectangulaire à quatre étages. Il y a des classes encombrées d'enfants jusque sous le toit, et l'on n'a accès aux étages supérieurs que par un escalier de bois pratiqué au centre même de l'édifice.

Un incendie qui éclaterait, comme hier, aux fournaises, fermerait en un instant cette issue, et les enfants n'auraient d'autres chances de salut que de sortir par les fenêtres.

Or, autour de cette immense école à quatre étages, il n'y a pas un escalier de sauvetage.

Tant de victimes immolées, hier, suffiront elles à faire ouvrir les yeux aux commissaires d'écoles d'Hochelaga ?

LES POSTES RURALES

L'hon. M. Lemieux déclarait dernièrement qu'il lui paraissait impossible, avec la population actuelle du Canada et l'étendue du territoire, de songer à établir un service gratuit de livraison postale dans les campagnes. "Lorsque la population sera de 20,000,000 d'âmes, dit-il, cette innovation deviendra possible".

M. Lemieux dit que le système de livraison rurale établi aux Etats-Unis est la cause première du déficit du département des postes, qui l'année dernière, s'est élevé à $16,000,000.

Plusieurs députés sont d'opinion que le gouvernement devrait faire l'expérience de la poste rurale gratuite quand bien même il lui en coûterait un demi-million par année. Une partie du surplus du département des postes peut etre employée à cet effet.

Ces députés ne sont pas les seuls de cet avis. "La Patrie" persiste à dire que notre système postal pourrait être amélioré, surtout dans les vieilles patoisses où il n'est guère plus perfectionné qu'il y a vingt-cinq ans. Aussi la population se plaint-elle amèrement de l'état de choses actuel. L'inauguration d'un service de livraison rurale gratuite y serait accueillie avec joie et reconnaissance, car il y rendrait de services considérables, en facilitant les communications entre les hommes d'affaires et des villes et les diverses industries qui se développent dans les districts ruraux.

Il en résulterait pour les villes et les campagnes des avantages inappréciables.

Informez-vous des services que rend le système de délivraison postale dans l'état de New-York, par exemple ?

L'OUTILLAGE DES PORTS

Les villes maritimes comprennent l'importance d'améliorer leur port et de fournir à la navigation toutes les facilités possibles.

Que fait en ce moment New-York ?

La commission des quais et des ferries vient de décider de construire neuf nouveaux docks à Brooklyn Sud au coût de $19,000,000. Ces docks auront 1200 pieds de longueur et 150 pieds de largeur. La profondeur de l'eau sera de 35 à 40 pieds, permettant aux navires les plus gros d'y accoster en toute sécurité.

Combien de millions la grande cité américaine n'a-t-elle pas déjà dépensés pour l'amélioration de son port, qui est aujourd'hui l'un des mieux outillés du monde ?

Nous ne saurions trop nous convaincre que les fonds publics consacrés à l'amélioration de nos facilités de transport et à l'outillage de nos ports sont de l'argent bien placé. Ils contribuent à la prospérité et au développement du pays.

MUNICIPALISATION

La ville de Londres est en ce moment le théâtre d'une lutte ardente entre les partisans de la municipalisation et les partisans de la réforme.

On sait que la majorité du conseil de comté de Londres se compose de socialistes et que les divers services publics sont sous le contrôle de la municipalité.

La semaine dernière, les partisans de la réforme ont organisé une grande démonstration populaire dans les rues de la ville. La procession avait plus d'un mille de longueur. Un grand nombre d'ouvriers portaient des briques défectueuses manufacturées par la briquerie municipale. Au square Trafalgar, plusieurs députés et des citoyens en vues adressèrent la parole. Les uns et les autres prétendirent que le régime socialiste était funeste au bon renom de Londres, et à l'administration de la cause civique.

Le conseil de comté de Londres est entre les mains de l'élément socialiste depuis huit ans. Qui l'emportera ? L'élection aura lieu le 2 mars.

HONNEUR A EUX !

Aux braves sauveteurs des élèves de l'école Préfontaine la PATRIE offre ses plus chaleureuses félicitations.

Honneur à eux !

FEU MME DE SALES BASTIEN

Les funérailles de la regrettée Mme veuve François de Sales Bastien ont eu lieu ce matin.

La dépouille mortelle a été transportée de Montréal à Vaudreuil où elle sera inhumée.

Un grand concours de citoyens distingués appartenant à toutes les professions, au commerce, à la finance, etc., a tenu à rendre un dernier hommage à la vénérable défunte.

Nous renouvellons à la famille en deuil l'expression de nos sympathies et de nos regrets.

LE JUGE FITZPATRICK

Le "Witness" donne de nouveau cours à la rumeur que l'hon. M. Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, descendra bientôt du Banc pour occuper la charge d'avocat du Grand-Tronc-Pacifique, avec un salaire de 830,000.

Le "Witness" croit que le juge Fitzpatrick sera "casé" au mois de mai prochain.

M. Fitzpatrick a accepté une chaire de professeur à l'Université Laval de Québec. Le "Witness" en conclut que c'est un indice certain de l'intention du président de la Cour Suprême d'abandonner la magistrature à la plus courte échéance.

Cants exclusifs pour les gens particuliers, au PARIS KID GLOVE STORE, 441 rue Ste-Catherine Ouest.

ACTUALITES

Dans un article où il envisage la rupture des relations entre la France et le Vatican, au point de vue du protectorat catholique en Orient, le "Daily Graphic", de Londres, dit qu'une diminution du patrimoine de la France dans le Levant ne peut être regardée sans appréhension par l'Angleterre.

"C'est, dit-il, le transfert de l'hégémonie en Orient de la triple alliance, et ce fait est d'autant plus grave qu'il sera toujours plus facile aux Allemands et aux Autrichiens qu'aux Français de concilier leurs intérêts avec ceux de l'Eglise russe en Asie Mineure. De plus, il y a là un danger auquel nous devons veiller avec vigilance, étant donnés surtout la grande activité de l'Allemagne en Asie et le prestige acquis par le kaiser à Constantinople".

—o—

Une dépêche de Paris au "Herald" de New-York dit que si M. Clémenceau avait persisté dans l'attitude intransigeante exigée par les socialistes au sujet de la crise religieuse, lui et son cabinet auraient été renversés Le président du conseil avait à choisir entre démissionner ou se soumettre à son collègue de l'instruction publique, M. Aristide Briand, dont le discours éloquent à la chambre des députés avait renversé toutes les oppositions et brillé d'un éclat magnétique rarement constaté en France, depuis la mort de Gambetta.

M. Briand est incontestablement l'homme de l'avenir. Sa position dans le cabinet s'est renforcée d'une manœuvre habile par laquelle l'impôt sur le revenu sera laissé de côté ou plutôt abandonné à l'examen sévère d'une grande commission parlementaire. En outre, aussi longtemps que le ministre de l'instruction publique sera à la barre, cette question ne sera pas une cause de danger pour l'existence du cabinet.

—o—

On dit dans les cercles maritimes, que le gouvernement de Washington a décidé l'envoi dans l'océan Pacifique des cuirassés d'escadre "Indiana" et "Iowa". Ces deux navires formeront le noyau de la future escadre du Pacifique, qui comprendra en outre le nouveau cuirassé d'escadre "Nebraska", en achèvement à Seattle, et les cuirassés "Wisconsin" et "Oregon" qui sont en réparation à la station navale du golfe de Puget. A ces cinq navires, on adjoindrait dans quelques mois deux autres cuirassés d'escadre détachés de l'escadre de l'Atlantique.

La Cie S. CARSLEY, Limitee.

27 Fév. 1907

LE ET APRES LE 1er MARS, CE MAGASIN FERMERA A 6 P. M. TOUS LES SOIRS

On Trouvera des Richesses en fait de VALEURS CHEZ CARSLEY, JEUDI

OU LES LIGNES SUIVANTES S'OFFRIRONT D'ELLES-MEMES A VOTRE CHOIX. IL A ETE DECIDE, VU LA POPULARITE ET LE SUCCES DE L'EXPOSITION D'ALIMENTS, DE CONTINUER CETTE DERNIERE JUSQU'A SAMEDI SOIR. CELA VEUT DIRE QU'IL Y AURA ENCORE 3 JOURS DE DEMONSTRATIONS, PENDANT LESQUELS ON DONNERA DES ECHANTILLONS GRATUITS ET DES CONCERTS. VENDREDI ET SAMEDI SERONT DEUX JOURS MEMORABLES DANS L'HISTOIRE DU MAGASIN. NE MANQUEZ PAS DE LIRE LES OFFRES QUE NOUS FERONS POUR CES JOURS-LA.

TISSUS LAVABLES DE FRANCE

UNE AUTRE CONSIGNATION de tissus lavables de France sera étalée jeudi pour la première fois. Ces tissus sont dans des dessins et à des prix exceptionnellement remarquables.

MOUSSELINE ORGANDI FRANCAISE, à fond blancs, avec dessins fleuris dans les couleurs de ciel, hélio, rose et gris. Spécial. 35c

GUINGANS A RAYURES DE SOIE, à effets de plaid, dans les couleurs de blanc, noir, blanc et ciel, blanc et hélio. Spécial 30c

ORGANDIS FRANCAIS, à effets de deux et trois tons, ornés de petites fleurs, de carreaux et de dessins, dans les couleurs de rose, bleu, bleu-marin, hélio, gris. Spécial. 39c

NOUVELLES ETOFFES A ROBES

QUELQUES LIGES PARTICULIEREMENT BONNES.

NOUVEAU DRAP VENITIEN VENANT D'ARRIVER, dans toutes les plus nouvelles nuances pour le printemps, 44 pouces de largeur, garanti pure laine. Prix de jeudi. 65c

NOUVELLE CONSIGNATION DE PLAIDS TARTANS, étoffes écossaises de la meilleure qualité, pure laine, 44 pouces de largeur; Campbells Gordon, Fraser, 42nd McIntosh, Rob Roy, McLeod, McKinnon.

PREMIERE IMPORTATION DE TWEEDS PALE pour costumes de Printemps dans des carreaux unis et de fantaisie, 44 pouces de largeur. En vente jeudi 59c

OFFRES DE COTON

JAMAIS DANS AUCUNE AUTRE VENTE il n'avait été offert de tels bargains que ceux que vous trouverez dans ce rayon.

BONNES MARCHANDISES.— Vous pouvez y avoir confiance, et les gains réalisés sur les prix sont assez considérables pour attirer l'attention des gens économes.

500 PIECES DE TOILES TISSEES au métier à main, convenables pour essuie-mains de cuisine en longueurs de 3¾ verges. Prix spécial 55c

150 COUPONS DE MOULIN DE DAMAS de table blanchi en longueur de 2 1-2 verges, fini satin. Prix spécial $1.18

TOILE CRASH PESANTE de 23 1-2 pouces de largeur, convenables pour essuie-mains de cuisine Prix spécial 16c

BATISTE LANSDOWNE de belle qualité douce, spéciale pour beaux sous-vêtements blancs, 36 pouces de largeur. Prix spécial. 11½c

10 PIECES DE COTON A DRAP blanchi anglais uni de qualité pesante, deux verges de largeur. Prix spécial 25c

50 PIECES DE GUINGAN à tablier à carreaux bleus indigo, 36 pouces de largeur, à choisir, parmi différents patrons. Prix spécial. 11c

LISTE DE L'EXPOSITION D'ALIMENTS POUR JEUDI

IL N'Y A PLUS QUE TROIS JOURS POUR AVOIR DES ECHANTILLONS ET ACHETER LES MEILLEURS ALIMENTS NUTRITIFS.

	Rég.	Spéc.
Canada Flakes paq.	15c	10c
Bensons Corn Starch, 3 paq. pour	30c	25c
Cacao de Baker, en boites de ½ lb.	25c	23c
Crème St-Charles	15c	12½c
Bovril Cordial, Bouteille de 20 onces.	$1.00	90c
Blé roulé, 6 lbs pour	30c	25c
Pur café Mocha et Java de Lipton.	40c	38c
Sirop de Blé-d'nde, la boîte	12½c	10c
Jus de Raisins, pinte	60c	50c
Savon Comfort, 6 morceaux pour	30c	25c

Cadeau avec chaque achat.

ECOULEMENT FINAL DE COMPLETS ET PANTALONS DE GARCONNETS

COMPLETS DE 3 MORCEAUX pour garçonnets, en sergo, style Norfolk, faits chauds, cousus fortement, dans les couleurs de brun, gris et bleu-marin. Prix spécial . . . $1.65

COMPLETS DESASSORTIS POUR GARCONNETS, en serges noires et bleu-marines, en tweeds de fantaisie, dans le style Norfolk, et parements simple et double, complets de 3 morceaux faits de marchandises importées étant la balance des marchandises de cette saison, à moins que ½ du prix.

CULOTTES EN TWEED RESISTABLE pour garçonnets, dans une grande variété de patrons, tous en homespun gris uni, cousus fortement, et entièrement doublés, boutons cousus fortement. Prix spécial 50c

PROGRAMME DU MATIN

Intermezzo. — Anona. — Columbia Band.
Solo de Trombone. — Razzazza Mazzazza. — Princes Band.
Chant. — Meet Me In St-Louis — Billy Murray.
Fanfare. — Blaze Away March — Gilmores Band.
Solo de Clarinette. — Massas In The Cold Ground. — Geo. Macnish.
Chant. — The Amourers Song. — J. W. Myers.
Valse. — Village Swallows. — Vienna Orchestra.
Marche. — King Cotton. — Sousas Band.
Duo de Cornet et Trombone. — Short And Sweet.
Chant sacré. — Throw Out The Life line.—H. Burr.
Valse. — Simplicius. — Vienna Orchestra.
Marche. — Jersey Carnival. — Coldstream Guard Band.
Solo de Mandoline. — Hawthorne Club Two-Step.
Solo de cloche.— Polka. — Princes Band.
GOD SAVE THE KING.

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

Marche. — Boston Commandery.—Columbia Band.
Duo de Cornet et Trombone.—Birds Of The Forest — Krill & Haines.
Chant —Brightt Eves Good-bye — Harry Tally.
Fanfare. — Dixie Girl Two-Step.—Columbia Band.
Solo de Clarinette. — My Old Kentucky Home. — Geo. Macnish.
Chant. — Home Sweet Home. — Geo. Alexander.
Valse. — Blue Danube. — Columbia Band.
Fanfare. — Honeymoon March. — Sousas Band.
Duo de Cornet et Trombone. — The Tyroleans. — Krill & Haines.
Chant sacré. — One Sweetly Solemn Thought. — Geo. Alexander.
Solo de flute. — Carnival of Venice.
Chant — ust A Litt'e Rocking Chair. — Billy Murray.
Solo de cloches — Marriage Bells. — Geo. Rubsam.
GOD SAVE THE KING.

VENTE SANS PROFIT DE MEUBLES ET TAPIS

Chez F. Lapointe durant ce mois tous les meubles, tapis, rideaux, portières et articles de fantaisie seront vendus sans profit. Conditions des plus faciles à ceux qui ont besoin de crédit.

Les visiteurs comme les acheteurs sont les bienvenus.

F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 6 hrs p. m., excepté les lundis et samedis à 10 heures le soir. j n-o

THETFORD MINES

Correspondance spéciale à la "Patrie"

THETFORD MINES, 27 — Les amis de M. Albert Giroux lui ont fait une sympathique démonstration, dimanche soir, à l'occasion de son dix-huitième anniversaire de naissance. Avec une adresse on présenta à M. Giroux une magnifique bague en or. Il y eut chant, musique et déclamation.

—M. Aurélien Doyon, restaurateur, a fait de grandes réparations à son magasin, dans le but d'ouvrir un salon de cartes-postales au printemps.

—Notre chef de police, M. J. Rousseau, vient d'être nommé policier provincial.

—La Banque de Québec a déménagé samedi dernier ses bureaux dans sa nouvelle bâtisse.

N. D. DES NEIGES

Le conseil de Notre-Dame des Neiges s'est réuni hier, sous la présidence du maire Charette. Les délégués qui ont négocié avec la compagnie de tramways ont présenté leur rapport. On a décidé de continuer les négociations.

M. l'échevin Prud'homme a présenté sa motion à l'effet de donner instruction au secrétaire d'écrire au conseil d'Outremont pour lui demander s'il serait disposé à étudier avec le conseil de Notre-Dame des Neiges la proposition d'annexer cette municipalité à Outremont. La motion a été adoptée à l'unanimité.

Tous les échevins, à l'exception de l'échevin Prevast, étaient présents.

McCormick's Biscuits

Les Sodas "Jersey Cream"

légèrement beurrés, avec un verre de lait, constituent un lunch délicieux et hygiénique—ils n'affectent jamais le sommeil la nuit quand on les prend avant de se coucher—ils font une bonne fin de repas.

Ils sont toujours croustillants, floconneux, de confection uniforme et ont ce gout agreable qui fait que vous en voulez encore. Essayez un paquet échantillon.

Les paquets suivants sont spécialement recommandés.

Boîtes de 3 livres (conserveront leur fraicheur et leur arôme primitifs de 2 à 3 mois).

Petits paquets avec étiquette bleue, 5c et 10c.

Petits paquets en papier, 5c et 10.

CHEZ VOTRE EPICIER

Revue Mondaine

De retour.

M. Arthur Baby est de retour de voyage.

—Mlle Ethier est de retour d'un voyage à Ottawa où elle était l'invitée de Son Honneur le juge et Mme Champagne.

—Mlle Tarte est de retour d'un voyage à Ottawa.

Mlle Marie-Louise Lavergne, d'Arthabaska, est en ville, l'invitée de Mlle Lachapelle, de la rue St-Hubert.

—o—

En voyage.

Mlle C. Proulx de Montréal est en voyage à Richmond chez ses parents.

—Mme Victor Gingras passe quelque temps à Québec, l'invitée du major et Mme Fages.

—Mme Alexandre Taschereau de Québec, est en voyage à Ottawa, l'invitée de Sir Alexandre et Lady Taschereau.

—Lady Bourinot qui était en visite à Montréal est retournée à Ottawa.

—M. le juge Demers qui était en Montréal est retournée à Sherbrooke.

—Madame Adolphe Forget, et sa jeune fille Rita, de la rue Berri, passent quelques jours à Valleyfield chez M. J. W. Trottier.

—Mme L. A. Marchand, de la rue St-Hubert, est partie depuis quelques semaines, pour un séjour de plusieurs mois à Ste-Agathe, dans l'intérêt de sa santé.

Madame veuve Louis Archambault et sa fille, Mlle Laura, sont parties, hier, pour St-Lin, et seront de retour mercredi soir.

MESDAMES, Souvenez-vous du Byrrh Wine. Si vous êtes faibles, découragées, débilitées, le Byrrh vous guérira. [4]

MORT SUBITE

De Mme P. Fournier, à St-Hyacinthe

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-HYACINTHE, 27— La population de notre ville était bien douloureusement affligée lundi, en apprenant que Mme Fournier, l'épouse du Dr J. N. Paul Fournier, chirurgien-dentiste, et président de l'importante maison Fournier et Fournier, venait de mourir, après quelques heures de maladie.

Dimanche, elle était à faire la partie de cartes en famille, quand elle perdit connaissance. On la transporta sur un lit, puis on manda deux médecins qui ont passé la nuit à ses côtés. Malgré tous leurs efforts, Mme Fournier expirait lundi matin, vers les dix heures.

La défunte, née Bertha Coucke, était la fille de notre estimé concitoyen, M. Léonard Coucke, fleuriste. Elle était née le 23 mai 1881, et était âgée, par conséquent de 26 ans. Elle était mariée depuis le 11 juin 1902.

Nos condoléances les plus sincères aux familles Coucke et Fournier.

Service et sépulture jeudi matin, à 10 heures, à la Cathédrale.

A ROCHESTER, N. Y.

Le gaz à 95 cents les 1000 pieds

ALBANY, 27. — La commission du gaz et de l'éclairage de cet Etat a décidé que le prix du gaz serait de 95 cents les 1000 pieds à Rochester, à partir de juillet 1907.

Le prix de l'électricité est fixée à 10 cents, à partir du mois d'octobre.

INCENDIE A ST-LIN

Pertes, 1,500 environ

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-LIN, 27.—Un incendie, causé par un poêle surchauffé, a presque complètement consumé la maison de M. P. Gascon, ferblantier, dimanche, après les vêpres. Les pertes se chiffrent à environ $1,500, avec $800 d'assurances. Nos pompiers méritent les plus vives félicitations pour leur travail et leur bravoure.

—M. Aimé Galarneau, âgé d'environ 75 ans, est mort subitement, dimanche, à midi.

UN APPEL D'UNE DAME DE WINDSOR

A TOUTES LES DAMES : J'enverrai gratis avec toutes les directions, mon traitement à la maison qui guérit positivement la Leucorrhée, l'Ulcération, les déplacements, Chute de l'organe principal, Période douloureuses et irrégulières, Tumeur ou croissances Utérines ou Ovariennes, Excès de Chaleur, Nervosité, Mélancolie, Douleurs dans la Tête, le Dos ou les Intestins, les Reins et les maladies de la vessie qui sont causés par la faiblesse particulière à notre sexe. Vous pouvez continuer le traitement à la maison au coût d'A peu près 12 cents par semaine. Mon livre, "Woman's Own Medical Adviser", envoyé aussi gratis sur demande. Ecrivez aujourd'hui. Adressez : Mme M. Summers, Boîte H. 44, Windsor, Ont.

POESIE

La France de Clémenceau

Au-dessus des grands monts, à leur dernière cime,
Et plus loin que l'amar, où l'oeil ne peut plus voir,
Habite un Dieu puissant, dont la droite sublime
Détient le sceptre d'or du suprême pouvoir!

C'est par lui que le globe et le prince des astres
Gravitent dans l'espace et s'envont leur chemin,
L'humanité verrait les plus sombres désastres
S'il suspendait son geste et son auguste main.

C'est lui qui peint les fleurs et sculpte leur corolle
Il est le roi des rois. Rien ne se fait sans lui;
Tout s'incline devant sa divine parole;
Il a dit: Je le veux; et le jour a lui!

C'est par lui que descend du nuage la foudre,
Dont l'éclat fait pâlir le mage en ses conseils,
Il pourrait d'un regard, réduire en vile poudre
L'orbite flamboyant du plus beau des soleils!

Le Fils, obéissant à son Père adorable,
Dans une nuit d'hiver s'abaissa jusqu'à nous,
Les pâtres et les rois, à sa crèche ineffable,
Vinrent de l'Orient l'adorer à genoux.

Et vers trente-trois ans, aux foules sur la route
Il enseigne les lois du dogme doctrinal.
Le peuple bourrelé par la crainte et le doute
Qui font battre son coeur le cite au tribunal.

Pilate s'écrie: que faire de cet homme?
Il me faut le tuer, hurla le peuple juif.
Pour flagorner César et le sénat de Rome,
Sur une croix de bois on la cloua tout vif.

Et par son testament, qu'écrivirent les anges,
Il fonda son Eglise et remit ses clefs d'or
A Pierre, le pêcheur; gage pur, sans mélanges,
De l'Esprit trois fois saint, présent sur la Thabor!

C'est cette Eglise-là que conspue et flagelle
A maints coups de fouet le très doux Clémenceau;
Et ses soldats pay sd ont le glaivetôtincelle
Voudraient, la corde au cou, l'entraîner au ruisseau!

Briand, le pacifique, et ministres des cultes,
Pr férant à ses lois le lustre du pouvoir,
Les gras émoluments et les loges occultes,
Se révolte et fait fi du plus noble devoir.

Le pur Vévard la fait choeir de l'Etoile;
Et son blasphème monte en sifflant jusqu'à Dieu,
A ce nom infernal le firmament se voile,
Fuyant à sa façon ce cynique milieu.

Attablés tous ensemble au Palais des ministres,
Ils décrètent, un jour, la guerre au crucifix
Et passent dans leurs yeux des lumières sinistres!
Ils insultent la Vierge et crachent sur son Fils.

Ils décide nt plus tard de dresser l'inventaire
Des objets les plus chers à l'âme du chrétien
Rien n'est auguste et noble à leur esprit sectaire,
L'objet volé, pour eux, est le souverain bien.

Le scalpel à la lèvre entrant au presbytère
Les scribes, ébontés, fouillent le saint trousseau.
On croit voir quelque part le rictus de Voltaire
Et le profil impur de Jean Jacques Rousseau!

On refait le bilan des vieilles cathédrales,
Du crucifix d'ivoire aux plus riches tableaux.
A pas lents résonnants, on marche sur les dalles,
Sans crainte d'éveiller les morts dans leurs tombeaux.

Et pour comble aux forfaits de leurs coeurs en démence
Ils ont souillé l'écu d'un antique blason
Et biffé ces grands mots: Dieu protège la France!
Suprême insulte au Christ par la libre raison.

Les mondes très chrétiens d'un hémisphère à l'autre
Témoignent au forum, de leur ardent amour,
Pour la chaire de Pierre et le vaillant apôtre
Qui veille au Vatican, en la nuit et le jour!

Et pendant ce temps-là l'Eglise calme et fière
Poursuit au clair soleil, son oeuvre de douceur,
Promettant à ses fils un sceptre de lumière,
Le beau, le vrai, le bien, et l'infini bonheur!

Ne craignons pas, chrétiens, si la barque chancelle
Au gré des flots impurs qui meurent sur ses flancs;
Car ce vaisseau sacré, dont la nef étincelle,
Sera libre demain et sauvé par les Francs!

PHILEAS HUOT.

St-Roch de Québec, 18 février, 1907.

VENTE ILLEGALE DE BOISSONS ENIVRANTES

Le prévenu promet de s'amender et la cause est prise en délibéré.

Un nommé Joseph Giguère, domicilié au No 340 Saint-Patrice, comparaissait, ce matin, devant le recorder Weir, pour avoir vendu des liqueurs enivrantes sans licence. Le prévenu avait à répondre à deux accusations du même genre. Ancien hôtelier lui-même, ancien épicier, ancien peintre de voitures, il n'est pas, non plus, une figure nouvelle au recorder; il a déjà été condamné 4 fois pour avoir vendu sans licence.

Le recorder, après avoir entendu les protestations de ferme-propos que lui faisait l'accusé, a pris la chose en délibéré; le jugement sera rendu lundi.

SENSATION A HAWAI

HONOLULU, 27. — Un événement social, qui a créé une très vive impression, aux îles Hawaï, est l'annonce que le gouverneur Carters aurait déclaré dans une entrevue qu'il marierait sa fille avec un Japonais. Les journaux sont pleins de commentaires à ce sujet et tous lui sont défavorables.

Nouveau Candidat

Pour le Concours de l'ETOILE de la PATRIE

En réponse à l'offre de publicité faite aux candidats de notre double concours, on nous transmet, pour publication, les pièces suivantes:

M. DOLARD LEFEBVRE, employé de tramway, (numéro matricule 1864) et étudiant en médecine, candidat au concours de l'Etoile.

Monsieur le Rédacteur,

Au nom des Etudiants de Laval, je présente à la générosité du public en général et à celle de ses amis, M. Dolard Lefebvre comme candidat au présent concours de l'Etoile.

Dolard Lefebvre est un "self-made man" qui, orphelin dès son bas âge, a pu, grâce à son travail et à son énergie, entreprendre l'étude de la médecine, tout en restant employé de la Cie des Tramways. Ce sera récompenser le mérite que de travailler au succès de cet étudiant ravailleur.

Prière donc aux étudiants de toutes les Facultés, à leurs amis et amies, d'accorder leurs votes à l'ami Dolard. Ils voudront bien adresser les coupons de l'Etoile déjà parus et à paraitre à D. Lefebvre numéro matricule 1864, Université Laval, ou 214 Saint-Hubert.

UN AMI DU CANDIDAT.

DECES DE M J. G. BARRETTE

PRESIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANCAIS D'OTTAWA ET COMPTABLE EN CHEF DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 27. — M. J. G. Barrette, comptable en chef de l'Imprimerie Nationale et président de l'Institut canadien-français, est mort à 3 heures, la nuit dernière, des fièvres typhoïdes, à l'hôpital de la rue Water, où il avait été transporté lundi. M. Barrette était âgé de 44 ans et, hier, était l'anniversaire de sa naissance. Le défunt laisse une veuve et treize enfants dont l'aîné est âgé de 20 ans et le bébé de deux mois.

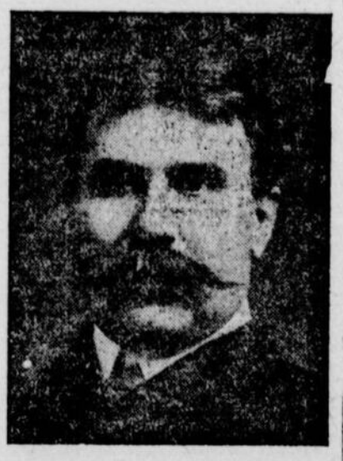

FEU M. J.-G. BARRETTE.

M. Barrette était l'un des citoyens les plus populaires d'Ottawa. Il s'occupait beaucoup de mutualité et appartenait à un grand nombre de sociétés. Le premier, il lança le projet d'un monument national.

Triste coïncidence, le jour même de la mort de M. Barrette avait lieu les funérailles de son beau-frère, M. Laframboise, percepteur de l'Union St-Joseph du Canada. Madame Barrette était souffrante depuis quelque temps et la mort de son mari lui a causé un choc qui la met dans un état très grave.

Le défunt laisse $8,000 d'assurances et plusieurs propriétés.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boîte.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des Etudiants de la Faculté de Droit de Laval, tenue hier soir dans la salle des cours, M. le président a annoncé la mort de la mère d'un confrère, M. Joseph Maloin de l'Assomption. Sur proposition de M. Alexandre Lamoureux, secondé par MM. R. Roy et G. Duhamel, on adopte des résolutions de sympathie pour être envoyées à sa famille et copie reproduite sur les journaux.

Par ordre,
VICTOR CHARETTE,
Secrétaire.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

M. L'ABBE DUGAS DE MAISONNEUVE

LE VENERABLE CURE EST DECEDE CET AVANT-MIDI, A L'HOTEL-DIEU, D'UN CANCER A L'ESTOMAC.

Ce matin, après plusieurs mois de maladie, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal M. l'abbé Nicholas-Azarie Dugas, curé de Maisonneuve. Il souffrait d'une maladie qui ne pardonne pas, un cancer à l'estomac.

M. l'abbé Dugas, était né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, le 6 décembre 1855. Il était donc âgé de 51 ans. Il était le fils d'Alexandre Dugas et d'Emélie Poirier. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption. Ordonné prêtre le 22 mai 1880, il devint vicaire à Sainte-Brigitte, jusqu'en 1882 alors qu'il passa à Saint-Jean-Baptiste de Montéral. En 1887 il était nommé chapelain de la prison des femmes, poste qu'il occupa jusqu'en 1892. Cette année-là, il partit pour le Collège Canadien, à Rome. En 1895, il y décrochait le titre de docteur en droit canon. A son retour, au Canada, en 1896, il fut nommé curé de Saint-Luc. En 1900, il remplaça M. Bélanger à la cure de Maisonneuve.

Il était le frère de Mgr Dugas, curé de Cohoes, N. Y., et de M. l'abbé Alphonse Dugas, curé de Mascouche.

M. l'abbé N. A. DUGAS, curé de Maisonneuve, mort cet avant-midi, à l'Hôtel-Dieu, d'un cancer à l'estomac.

SOCIETE D'UNE MESSE
Archevêché de Montréal,
Ce 27 février 1907.

M. l'abbé Nicholas-Azarie Dugas, curé de Maisonneuve, était membre de la société d'une messe.

(Signé) EMILE ROY,
Chanoine, chancelier.

LA DISETTE EST FINIE

La pompe de la station du Bas Niveau est réparée depuis 4 heures, hier après-midi.

La grosse pompe "Worthington", qu'on était en train de réparer depuis samedi dernier, est en parfait ordre depuis 4 heures et dix minutes hier après-midi.

On a remis les engins en action, et le danger d'une disette d'eau, qui prenait hier de graves proportions, est, pour le moment du moins, heureusement disparu.

Les milliers de familles du Nord de la ville, qui se trouvaient, hier, dans un manque d'eau absolu, peuvent se rassurer maintenant.

La pression sera peut-être faible en certains quartiers, mais toutes les parties de la ville auront une quantité d'eau suffisante pour les besoins usuels dès aujourd'hui.

"Le pire est fait," disait hier soir l'échevin Clearihue, président du comité de l'aqueduc, mais je suis convaincu, continua-t-il, que dans les circonstances actuelles, la population n'oubliera pas que notre comité a protesté maintes et maintes fois contre les délais qu'on mettait à installer cette nouvelle pompe, commandée il y a deux ans. La question n'est pas, à vrai dire de notre domaine, puisque le Conseil de ville a bien voulu se charger de toute l'affaire, et de nous en désister. Même sans les secours de la pompe Worthington, nous étions en état de pouvoir pomper 28,000,000 à 30,000,000 gallons d'eau par jour.

Quoiqu'il en soit, maintenant que la pompe est en pleine opération, nous sommes revenus à l'état normal."

MATTAWA

MATTAWA, 27—Mlle Marie Anna Pigeon, de Sturgeon Falls, est dans sa famille pour quelques jours.

—Nous avons appris avec regret le départ du R. P. Gagné pour Maniwaki. Ce digne et dévoué prêtre, qui a passé neuf ans parmi nous, avait su, par ses talents et son dévouement pour tous, acquérir les sympathies de tous les catholiques de Mattawa.

—Dimanche, à la grand'messe, il nous a été donné d'entendre un magnifique sermon donné par le Rvd. Père Gonneville.

—Les demoiselles du village sont à s'exercer pour nous donner une séance dramatique et musicale dans la salle Ste-Anne, le 17 mars, jour de la fête de St-Patrice. Les recettes seront données à l'école.

—M. Jack Yuill était en ville la semaine dernière.

VOL CONSIDERABLE DANS UNE EPICERIE

On croit que ce sont les mêmes voleurs qui ont opéré dans un hôtel, dimanche.

Les cambrioleurs continuent leurs exploits. Ils opèrent un peu partout avec succès. Un vol qui les a payés, c'est celui qu'ils ont commis la nuit dernière à l'épicerie de M. Placide Daoust, 140 rue Sainte-Catherine Est.

Avant de partir, pour Québec, hier matin, M. Daoust déposa dans son coffre-fort la somme de $180, vu que les banques étaient fermées.

Les rôdeurs, dans la nuit d'hier, enfoncèrent l'établissement et s'emparèrent du magot, aussi que d'une certaine quantité de cigares et de cigarettes.

On croit que ce sont les même qui ont opéré à l'hôtel de M. Cattatonich, angle de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Saint-Catherine, dans la nuit de dimanche.

Les détectives Leboeuf et Trudel, ont ouvert une enquête.

MACABRE MENACE DE RAISOULI

LE FAMEUX BANDIT VEUT REBATIR SA DEMEURE, AVEC LES CADAVRES DE CEUX QUI L'ONT DETRUITE.

NEW-YORK, 27 — D'après une dépêche de Tanger, le bandit Raisouli se propose, le temps venu, de reconstruire sa demeure de Tinet, avec les cadavres et les crânes des soldats et des hommes de tribus qui l'ont détruite. Il se tient dans les montagnes, à environ deux jours de marche d'ici, et il est traité avec le plus grand respect, par les tribus qui l'entourent. Il dit que le seul danger qu'il court provient de la forte somme de monnaie qu'il porte sur lui : on pourrait l'assassiner pour s'emparer de ses trésors.

L'opinion de Raisouli sur le sultan et le meghuen est empreinte du plus caractéristique dégoût.

AUX ASSISES DE VALLEYFIELD

LE PROCES D'EUGENE DAOUST ACCUSE DE VOL — IL SE TERMINERA PROBABLEMENT AUJOURD'HUI.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

VALLEYFIELD, 28. — Hier on a commencé en cour d'assises le procès de Eugène Daoust, accusé d'avoir volé $78 sur la personne de Monsieur Emery Legault, le 2 novembre dernier.

L'accusé plaide non coupable. Il est défendu par Mtres Corneiller et Arthur Plante.

M. Emery Legault, le premier témoin appelé, dit que le 2 novembre, il est allé à la messe des Morts au village de Saint-Louis de Gonzague, avec, dans ses poches, $163 pour régler certains comptes. Après le service il a, ajoute-t-il, payé $45.65 à M. A. Daigneault, $15 à M. F. Laplante et $24 à M. L. Lepage. Puis il se rendit à l'hôtel Robert.

Bientôt il entrait dans une petite salle, près du bar. L'accusé l'y suivit, le terrassa, lui enleva l'argent qu'il avait encore et se sauva. M. Legault voulut le poursuivre, mais quelqu'un l'en empêcha, lui conseillant de le faire arrêter.

La couronne dans cette affaire, est représentée par M. N. Brossoit.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

VALLEYFIELD, 27 — La défense a terminé sa preuve ce matin. Comme l'heure était avancée, l'honorable juge St-Pierre ajourna à cette après-midi pour les plaidoiries. M. Arthur Plante adressera la parole au jury pour l'accusé, et M. Brosseau, qui conduit la cause, fera l'adresse pour la Couronne.

LA VILLE DOIT DONNER L'EXEMPLE

Entrevue avec M. l'échevin Yates, président de la commission des incendies.

M. l'échevin Yates, président de la commission des Incendies, est revenu de Québec, hier soir, très affecté de la catastrophe d'hier. Il a eu ce matin, une conférence avec les autorités de la commission scolaire protestante intéressée, mais il a refusé d'en faire connaître le sujet.

M. Yates déplore cependant que les écoles de Montréal se refusent tant à prendre des précautions contre les incendies.

Sur une remarque que nous lui faisions que l'hôtel de ville lui-même n'était pas pourvu d'échelles de sauvetage, M. Yates a admis qu'il y avait là une lacune terrible dans l'application des règlements et qu'une réforme s'imposait.

La ville doit d'abord donner l'exemple.

LES BORNES-FONTAINES N'ETAIENT PAS GELEES

Les journaux de ce matin, annonçaient que les bornes-fontaines, situées dans le voisinage de l'école St.Mary étaient gelées, au moment de l'incendie hier, mais M. N. Cusson, le mécanicien chargé de la pompe à vapeur dont on se sert pour dégeler les bornes-fontaines, a fait son rapport ce matin, Monsieur G. Janin, le surintendant du département de l'aqueduc, et affirme que lls dites bornes-fontaines n'étaient pas gelées.

UN ALERTE A L'HOTEL PLACE VIGER

Une vive alerte a été causée, ce matin à 11.30 hrs à l'hôtel Place Viger, par suite de l'explosion d'un tuyau raccordant la fournaise de l'établissement à une bouilloire. La rumeur courut que le gardien avait été tué et comme les pompiers, qui avaient été mandés en toute hâte, arrivaient devant l'hôtel, l'excitation fut grande parmi les pensionnaires et le personnel.

La nouvelle de la mort du gardien n'était heureusement pas fondée et les dommages sont nuls.

$15,000 DE DOMMAGES

Ce matin, à six heures, un incendie dont la cause reste inconnue, a causé pour $15,000 de dommages à l'établissement de la Montreal Steel Works, rue St-Patrick. Le feu s'est déclaré dans l'entrepôt renfermant les moules et la bâtisse a été rasée.

La Vie Simple

est la meilleure. Pour vivre naturellement : travaillez pendant le jour, soyez calme, mangez trois repas et prenez une Pilule Beecham régulièrement, tel que requis. Il n'y a pas de médecine pour la vie simple ou intense comme les

PILULES BEECHAM

Vendues partout. En boîtes de 25 cents. 3-1

Mercredi, 27 fév. 1907.
Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

La Nouvelle Broderie Suisse

Entendu l'autre jour:

"Comment! on me demandait $4.50 *la verge pour la même broderie, à New-York, et vous la vendez ici pour* $2.50."

C'est absolument exact. Que voulez-vous de plus? Et chaque dessin que nous vendons est exclusif.

Pour ne mentionner qu'un seul genre, la

Broderie à Cache-corsets

est à peu près la plus belle. Elle a exactement l'apparence d'une broderie faite à la main, tant elle est jolie.

Il y a 50 différents patrons dont les prix varient de .25 à $2.00 la verge.

Nous mentionnerons spécialement une ligne à

.35 la verge, valant .45 à .60,

que nous vendrons Jeudi.

Belle brodrerie ajourée sur nainsook, que nous avons achetée, pour dire le vrai, comme attraction spéciale dans le but de vous faire venir ici pour voir le reste! Nous sommes sincères, n'est-ce pas? Mais c'est une merveilleuse valeur et nous savons que vous serez charmée, non seulement de celle-ci, mais de toutes les autres que nous vous montrerons.

La quantité de ce lot spécial est suffisante pour durer toute la journée de Jeudi à **.35** la verge.

The John Murphy Company Limited

L'AFFAIRE THAW

MADAME EVELYN THAW EST RAPPELEE QUELQUES INSTANTS PAR JEROME QUI N'EN PEUT RIEN TIRER — CONTRE-INTERROGATOIRE DU Dr EVANS.

NEW-YORK, 27. — Jérome prétend avoir la preuve que Stanford White n'était pas dans le studio de la 24e rue, le soir où Mme Nesbit Thaw a déclaré qu'elle avait été droguée.

Il tiendrait ce renseignement d'un ami de White.

Le "World" dit : C'est peut-être là cette surprise que Jérome réserverait à la défense. Mais cela ne changerait rien à l'histoire racontée par Mme Thaw, au point de vue de l'effet produit sur M. Thaw.

Jérome prétendait qu'il peut contredire certains témoignages de Mme Thaw, par les témoignages de son frère Howard Nesbit; mais une objection a été faite par Mtre Delmas et soutenue par le juge.

Toutefois, madame Evelyn Nesbit a été rappelée par l'attorney de district, qui lui a posé les questions suivantes :

"Avez-vous vu votre frère, à votre retour d'Europe, à Manton Mass?

"Non", répliqua Madame Thaw.

"Où l'avez-vous vu?"

"A New-York".

A plusieurs questions concernant de l'argent reçu, des aveux faits par la jeune femme sur la brutalité de son mari; la jeune femme, dont Jérome n'a rien pu tirer d'avantageux pour la poursuite, est renvoyée comme témoin.

Le Dr Bingeman, médecin de la famille Thaw, est appelé par la défense et dit qu'à son avis, Thaw avait été atteint de folie momentanée.

Le Dr B. Evans est appelé en contre-interrogatoire par Jérome, cet après-midi.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

$95 achètent un superbe piano carré fait par un fabricant de N. Y.

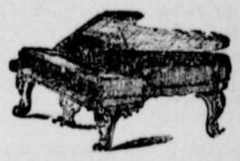

Voici un grand bargain, $95 comptant ou $110 par paiements de $10 comptant et $5 par mois. Ce piano est en parfait état, il a un beau son, est parfaitement sculpté, la caisse est finie en palissandre; les pattes et la lyre sont sculptées, 7 1-3 octaves, plaque toute en fer, barres très fortes, triple agrafe, toutes les améliorations. Si vous désirez un beau piano carré ne manquez pas de voir cette occasion; aussi autres bons marchés de $50 à $200 y tous les fabricants.

Un stock considérable de tous les modèles de pianos neufs.

GERHARDT HEINTZMAN, GABLER, LINDEMAN et

SHAW PIANOS

Fabricants et Marchands

370 rue Sainte-Catherine Ouest

Ménagères!

Chassez le cauchemar du lavage hebdomadaire, avec tous ses désagréments et surtout ses refroidissements si souvent funestes, car nous avons résolu pour vous le problème de l'économie dans le lavage au dehors,

Cela vous paierait de téléphoner à Main 3559 afin d'obtenir notre tarif. Adressez-vous :

Household Washing Co., Limited.

"OU LE LINGE NE SE DETERIORE PAS"

Tél. Main 3559. Coin Duke et William.

AU MANITOBA

Liste des candidats aux élections générales du 7 mars

Comté	Conservateurs	Opposition
Arthur	A. M. Lyle	John Williams
Assiniboia	Aimé Bénard	Jos. Préfontaine.
Avondale		Henry Hill
Beautiful Plains	xJ. H. Howden	A. Dunlop
Birtle	Thos. W. Thompson	. . . .
Brandon City	xDr. S. W. McInnis	J. W. Fleming
Carillon	xAlb. Préfontaine	Dr Gervais.
Cypress	xGeo. Steel	A. Forbes
Dauphin	James G. Harvey	. . . .
Deloraine	xEd. Briggs	Dr Thornton
Dufferin	xHon. Robt. Roblin	E. A. August
Emerson	xHon D. H. McFadden	George Walton
Gilbert Plains	. . . .	
Gimli	. . . .	. . . .
Gladstone	xDavid Wilson	Dr Armstrong
Hamiota	Wm. Ferguson	xM. B. Jackson
Kildonan	Dr. O. I. Grain	xM. O'Donohoe.
Killarney	xGeo. Lawrence	. . . .
Lakeside	xE. D. Lynch	P. D. McArthur
Lansdowne	. . . .	. . . .
La Verandrye	J. B. Lauzon	. . . .
Manitou	xHon. Robt. Rogers	G. E. Davidson
Minnedosa	xW. B. Waddell	E. W. Pearson
Mordon	xGeo. Ashdown	Dr McConnell
Morris	xHon. Colin H. Campbell	Dr. J. B. Molloy
Mountain	xD. A. McIntyre	J. B. Baird
Norfolk	xR. F. Lyons	Wm. Walker
Portage la Prairie	xHugh Armstrong	Ed. Brown
Rhineland	C. Bergmann	xV. Winkler
Rockwood	xIsaac Riley Stonewall	Ira Stratton
Russell	A. L. Bonnycastle	. . . .
St. Boniface	Jos. Bernier	xH. Chevrier
South Brandon	xA. H. Carroll	J. M. Roddick
Springfield	John Little	D. A. Ross
Swan River	xJ. W. Robson	. . . .
Turtle Mountain	xJames Johnson	J. Morrow
Virden	xHon. J. H. Agnew	A. G. Rattray
Winnipeg Centre	xThomas W. Taylor	Dr McArthur
Winnipeg North	J. F. Mitchell	A. Macdonald
Winnipeg South	xJ. T. Gordon	R. E. Chaffey
Winnipeg West	Thos. Sharpe	K. McKim (Ouvrier)
	Thos. H. Johnson	

x Les noms marqués d'un x sont ceux des anciens députés.

En 1903, il a été donné 53,232 votes. Les candidats du gouvernement ont reçu 26,929 votes contre 23,740 pour ceux de l'opposition. 2,563 votes ont été donnés aux candidats indépendants.

Les majorités obtenues par les candidats ministériels s'élevaient à 4,075, et celles données aux candidats oppositionnistes, 886. La majorité nette du gouvernement dans l'électorat s'élevait donc à 3,189 votes.

Le gouvernement avait une majorité de 323 sur l'opposition et les indépendants.

AVENTURES D'UN CANADIEN AU YUKON

"LE PORTAGE" DANS LA WHITE PASS—DETAILS PIQUANTS SUR LA VIE AU YUKON — LE PRIX DE LA VIE.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

STE-ANNE DE LA PERADE, 25 — Nous avons eu le plaisir de converser longuement ces jours-ci, avec M. Archie Massicotte, qui est descendu à Sainte-Anne de la Pérade, cette semaine, venant de l'Idaho. M. Massicotte se rend à St-Prosper, voir ses nombreux parents.

M. Massicotte a été le héros d'aventures diverses au cours de ses voyages nombreux à travers l'ouest et surtout à travers les plaines glacées du Yukon.

Il a quitté le toit paternel à l'âge de 16 ans. Il se rendit d'abord à Minneapolis, où il demeura 3 ans, puis il suivit au Yukon un groupe d'aventuriers et de chercheurs d'or. En ce temps-là, le voyage était long et fatigant, il n'y avait pas, comme aujourd'hui, les chemins de fer. Il fallait voyager à pied dès le moment où l'on entrait dans les plaines du Yukon. On apportait avec soi des vivres.

Le soir venu, l'on se couvrait d'une couverte en laine épaisse, puis, enfoui dans un trou pratiqué dans la neige, on passait la nuit. Le matin, le déjeuner était très frugal, et pour cause. D'abord, les conserves, les biscuits étaient gelés ; il fallait se contenter de faire cuire un peu de farine dans de la graisse et de déguster ce mets avec un bol de thé bouillant. Le thé demeurait bouillant l'espace de 5 à 6 minutes. Il fallait le boire aussitôt prêt, car il refroidissait immédiatement et

GELAIT DANS LES THEIERES.

Il ne faut pas oublier que le thermomètre marquait habituellement, dans les beaux jours, 40 à 45 degrés au-dessous de zéro. D'étape en étape, M. Massicotte atteignit la White Pass. Doué d'une santé de fer, d'une constitution très forte, il se mit à faire du "portage".

LE "PORTAGE"

dans la White Pass, constitue l'ouvrage le plus dur auquel un homme puisse se livrer. Il faut être de fer pour y rester longtemps. On a vu des hommes, des Canadiens, faire le "portage" dans la White Pass, durant 5 à 6 mois, puis, épuisés, aller mourir dans les hôpitaux de Dawson. Ce travail consistait à passer la White Pass avec, sur les épaules, un poids plus ou moins lourd de boîtes de thé, de riz, de boisson, destinés aux mineurs. Rendu à destination, après avoir traversé la White Pass, le "porteur" était épuisé. Le lendemain, il repartait pour aller chercher une autre charge. Les mules seules pouvaient résister à ce manège. Les hommes recevaient de $50 à $100 par voyage. Ils faisaient un voyage par jour. Après avoir résisté six mois à faire ce "portage", M. Massicotte, ayant en poche un magot de $4,000, s'enfonça plus avant dans le Yukon, à la recherche de l'or. Il fut plusieurs fois

SUR LE POINT DE PERIR,

par le froid et les tempêtes qui sont terribles dans cette contrée. Il fut un des heureux qui arrivèrent à destination. On ne compte pas ceux qui laissèrent leur peau dans ces parages. Traverser aujourd'hui la White Pass est un agréable passe-temps, une promenade superbe, car le trajet s'effectue en char. Mais en ce temps-là le chemin de fer n'était pas encore construit.

Beaucoup de personnes, attirées par l'appât de l'or, s'aventuraient à traverser cette montagne de neige et de glace. Quelques-unes y réussissaient ; d'autres, le plus grand nombre, périssaient.

M. Massicotte travailla sur les claims durant plusieurs mois et gagnait de $60 à $70 par jour, parfois plus, parfois moins. Mais la force physique n'est pas illimitée. M. Massicotte, après un an et demi de travaux de mercenaire, sentit le besoin de prendre un peu de repos.

Il revint donc à Dawson City, non sans avoir eu, durant son voyage, à craindre l'attaque des filous qui, eux, ne se gênent pas de tuer un homme pour le dévaliser.

LA VIE A DAWSON

est une vie de fièvre. On se dépêche de vivre. Les hommes de peine, et parmi eux un grand nombre de Canadiens, forment le gros de la population, population cosmopolite s'il y en a. On peut résumer en quelques mots le genre de vie que l'on mène à Dawson : une course à l'alcool !"

Le soir, les "bar-rooms", les "dancing-rooms" sont remplies de travailleurs qui y dépensent royalement l'argent qu'ils ont gagné dans la journée. Ces bars sont remplis de filous qui n'attendent que le moment où un consommateur est enivré pour le dévaliser complètement. Sait-on que le brandy, le champagne (?) se vendent $20 la bouteille, la bière $10, le cidre $8 ? Un des hôteliers de l'endroit, un Américain, a fait fortune en vendant du

CIDRE DE POMME

qu'il fabriquait lui-même et qu'il vendait $20 la bouteille, sous le nom de champagne. Chaque soir, dans les bars il se dépense au bas mot de $10,000 à $25,000 en boisson. On voit là, mêlés aux viveurs, de braves Canadiens, pères de famille pour la plupart, qui, entraînés par des amis, dépensent l'argent qu'ils gagnent chaque jour.

M. Massicotte, se trouvant un soir dans un de ces bars, histoire d'étudier la vie sur le vif, fut victime d'un vol habilement exécuté. Il était à causer avec un ami et, naturellement, voulut payer une consommation. En mettant la main dans sa poche pour payer, il s'aperçut qu'on lui avait escamoté son portefeuille contenant une centaine de dollars. Sans dire un mot pour éveiller les craintes du voleur qui se trouvait dans le bar, il se dirigea vers la porte, fit signe à trois policemens qui passaient et leur conta son affaire.

Les hommes de police entrèrent et demandèrent quel était l'auteur du vol. Comme personne ne répondait, ils résolurent de faire une perquisition sur chaque homme qui entourait le bar. Chaque homme dut s'y soumettre, le pistolet sous le nez. Le voleur fut reconnu, conduit au poste et l'argent remis à M. Massicotte.

La vie était dispendieuse, en ce temps-là à Dawson, et encore aujourd'hui, ce n'est guère amélioré. Le sel se vendait $1.00 la livre ; la farine, $80 par 50 lbs ; le thé $1. la livre. Un habit complet s'achetait au prix de $90 à $125.

LE JEU

Une des sources de pertes d'argent considérables à Dawson, c'était le jeu, le jeu à l'argent, qui se pratiquait ouvertement et sur une grande échelle. Sur la "Main Street", des deux côtés de la rue, il n'y avait d'autres bâtisses que des hôtels, des bars et des maisons de jeu. Ce qui s'engouffrait d'argent dans tout cela chaque soir, c'est incroyable.

De Dawson, après quelques mois de repos, possédant une somme assez ronde, M. Massicotte se rendit à l'Idaho où il habite encore aujourd'hui.

Il repartira dans quelques semaines pour son pays. Il est le fils de feu Joseph Massicotte, de St-Prosper. Il est célibataire ; mais se propose d'entrer dans la conjungo aussitôt son retour dans l'Idaho.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boite.

A BERLIN

La journée de Guillaume II

Une correspondance de Berlin donne, à propos des récentes élections, l'emploi de la journée de l'empereur Guillaume II :

Chaque matin, au lever du jour, un secrétaire silencieux dépose sur le bureau de Guillaume, soigneusement calligraphié, le programme de la journée du souverain, que celui-ci exécute ponctuellement. Une indiscrétion nous permet de reproduire l'un de ces documents historiques. Le voici :

7 h.—Bain.
7 1-2 h.—Déjeuner (café au lait).
7 3-4 h.—Lecture des journaux. Correspondance personnelle. Dépouillement du courrier.
9 h.—Rapport des ministres.
9 3-4 h.—Visite au chancelier.
10 h.—Visite au grand manège. Surveiller la leçon d'équitation de S. A. la princesse Victoria-Louise (la fille de l'empereur).
10 1-2 h.—Promenade à cheval ou à pied.
Midi et demi.—Lunch.
1 1-4 h.—Réceptions et visites.
3 1-2 h.—Correspondance. Examen des rapports, des projets. Signatures.
5 h.—Réception d'ambassadeurs. Thé.
6 h.—Lecture des journaux du soir. Conférence avec les ministres.
8 h.—Dîner.
9 1-2 h.—Lecture des dépêches. Travail personnel.
11 h.—Coucher.

La journée de Guillaume II, comme on le voit, est remarquablement chargée et l'on n'a pas tort d'affirmer qu'il détient, parmi les souverains d'Europe, le record de l'activité. Ajoutez qu'il répond en personne à la plupart des lettres qui lui sont adressées et qu'il est toujours accompagné, pendant ses promenades à pied dans le "Thiergarten", de deux aides de camp munis de calepins sur lesquels ils doivent noter les idées et les ordres qui viennent à l'esprit de l'empereur, tandis qu'un valet de pied porte des formules télégraphiques pour le cas où il plairait à son maître d'expédier un ordre à un fonctionnaire résidant hors de Berlin.

Autre particularité : Guillaume II exige que les rapports de ses ministres soient aussi clairs et aussi brefs que possible. Si le sujet à traiter est long, l'exposé doit être rédigé en style "nègre". Ajoutez enfin que le kaiser travaille le plus souvent pendant ses repas, à moins qu'il ne parle politique avec ses convives, ce qui n'amuse pas toujours l'impératrice...

Epilogue d'une erreur judiciaire en Bavière.

Mme Elise Von Heusler, qui avait été condamnée, quoique innocente, à plusieurs années de travaux forcés, pour avoir empoisonné sa domestique, recevra du gouvernement bavarois une indemnité de 4,450 marcs et une rente annuelle de 114 marcs.

Etes-vous parfaitement bien ?

Votre estomac, votre foie et vos intestins sont-ils dans le meilleur état possible pour l'hiver ?

Assurément, vous savez ce qui rendra ces organes vitaux sainement actifs — et ce qui reconstituera tout l'organisme. C'est le "Sel des Sels."

Abbey's Effervescent Salt

25c et 60c. Chez tous les Pharmaciens.

CET ACCUSATEUR D'OUTRE TOMBE

COMMENT LE CADAVRE D'UN PERE POURRAIT FAIRE CONDAMNEE SA BRUE ACCUSEE D'AVOIR TUE SON MARI.

CAYUGA, Ont., 27.—Madame Perkins, qui est sous le coup d'une grave accusation, à la suite de la mort de son mari, continue à affecter la plus grande tranquillité et passe son temps à écrire, sans toutefois faire mention de son procès.

Cependant la poursuite semble avoir fortifié sa position. On dit que le cadavre de M. Perkins, père, va être exhumé cette semaine.

M. et Mme Perkins, père et mère, vivaient sur leur ferme près de Canfield, dans Cayuga Nord. Henry Perkins, fils, et sa femme, vivaient avec eux. Madame Perkins, la mère, mourut subitement, il y a quelques années, puis ce fut le tour du mari de la défunte, dont la mort fut attribuée à un cancer.

La ferme passa alors aux mains de son fils, feu Henry Perkins.

Si l'exhumation du cadavre du vieux Perkins indique que la mort n'est pas dû à des causes naturelles, le procès actuel se présentera sous des couleurs plus sombres. L'affaire doit venir mercredi, mais il y aura un nouveau sursis.

LE SIROP DU Dr DEMERS POUR LES ENFANTS

qui est supérieur à tout aurte pour le sommeil, la dentition, conte lres coliques et diarrhées. mer.j.jno.

L'ACCUSATION DU GENERAL BAIRNOFF

STOESSEL A CAUSE LA RUINE DE PORT ARTHUR ET, PAR RICOCHET, LE DESASTRE DE MOUKDEN.

ST-PETERSBOURG, 27.—Une copie du rapport secret sur la défense de Port Arthur, qui sert de base à l'accusation sur laquelle le général Stoessel, le général Fock et le major général Reiss, subissent en ce moment leur procès devant la cour martiale a pu être obtenu, par la Presse Associée. Ceci est du plus grand intérêt, comme étant l'explication du procès intenté à ces trois officiers. Le rapport qui a été écrit par le lieutenant général Bairnoff, le commandant actif de la Forteresse Stoessel, étant commandant de la Péninsule de Kuanting, accuse carrément Stoessel de lâcheté et d'incapacité et, finalement de trahison pour sauver sa vie. Le rapport montre, aussi, l'inimitié et le désaccord qui existaient, entre les membres de l'Etat major de Port Arthur. Seul le major général Kondratenko, commandant de la septième brigade des fusiliers sibériens, qui fut tué si tragiquement, était estimé et bien vu des diverses factions. Le rapport explique les allusions faites, dans le rapport du général Kouropatkin à la démoralisation qui régnait dans la garnison de Port Arthur.

Le général Bairnoff conclut comme suit :

IMPARDONNABLES ERREURS

Une série d'impardonnables erreurs, dues à l'ignorance de tactique de Stoessel ont causé l'investissement de Port Arthur, plusieurs mois plus tôt qu'il n'aurait dû avoir lieu, et après l'investissement, le désir d'accaparer à lui une gloire imméritée a poussé Stoessel à s'interposer dans la défense avec des résultats déplorables. A la dernière période du siège, Stoessel a usurpé son autorité avec l'assistance des généraux Fock et Reiss, et s'est rendu coupable de trahison en se rendant soudainement et prématurément.

Je regarde notre défaite à Moukden comme le résultat direct de cette trahison.

POUR BIEN DORMIR

Il y a un moyen et il y a une raison

Le sommeil est "le Doux Restaurateur de la Nature fatiguée," il refait les forces épuisées par la journée de labeur. Sans sommeil, la machine humaine est bientôt hors d'usage.

Une dame de New-York écrit : "Mon mari et moi étions des buveurs invétérés du café, nous rafolions tant de ce breuvage tous les deux que nous en continuâmes l'usage longtemps après que nous eûmes découvert qu'il était la cause de beaucoup de souffrances dues au manque de sommeil et a l'épuisement nerveux. Nous essayâmes de l'abandonner d'abord en réduisant la quantité à une tasse par jour ; puis nous fîmes en sorte de l'abandonner durant quelques jours. Mais le goût revint et nous retournâmes au café et à l'insomnie et aux troubles nerveux.

"Alors, ayant lu l'annonce du Postum Food Coffee, j'en achetai un paquet et j'en commençai l'usage. Mon mari était sceptique et refusa de l'essayer. Cependant il remarqua que je dormais mieux, et un matin il déclara qu'il enviait mon bon sommeil. Je lui dis que je croyais que c'était Postum qui me soulageait, et je lui en donnai une tasse pour le lui faire goûter. Il en but deux tasses et quitta son café sans goût et de ce temps il a exclusivement fait usage de Postum et il ne peut proclamer assez haut le pouvoir miraculeux du Postum Food Coffee. Non seulement celui-ci nous a apporté un sommeil profond, rafraichissant, et fait disparaître notre épuisement nerveux, mais nous avons trouvé qu'habituellement tous nos déjeûners peuvent se composer de Grape-Nuts et de Postum Food Coffee. Nous avons suivi cette simple diète du matin durant quelque temps et nous en retirons le plus grand bien. Je serai heureuse de certifier ces déclarations en aucun temps, car nous constatons que vous faites un grand bien en expliquant au public les effets du café et combien il est facile de s'en débarrasser." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

"Il y a une raison." 3-1

HORS DES GRIFFES DE MAITRE JEROME

LE CONTRE INTERROGATOIRE DE Mme THAW S'EST TERMINE HIER — AU TOUR DES DOCTEURS ALIENISTES.

NEW-YORK, 27. — La longue épreuve infligée à Madame Evelyn Nesbit Thaw, forcée de comparaitre comme témoin au procès de son mari accusé du meurtre de Stanford White, s'est terminée, hier, après avoir duré cinq jours, et avant la clôture de la séance il a été annoncé que M. Jérome commencerait aujourd'hui à transquestionner le docteur Britton D. Evans, un des aliénistes témoins de la défense. Cet examen sera suivi de celui du docteur Charles G. Wagner, puis les docteurs Deemar et Bingaman seront appelés. Le procès semble décidément tirer à sa fin.

L'examen de Madame Thaw a été terminé après que la poursuite eût vainement essayé de faire déclarer par Abraham Hummel certains faits relatifs à l'affidavit que l'on dit avoir été signé par Madame Thaw dans le bureau de Hummel. Il est allégué dans cet affidavit, prétend-on, que Thaw avait battu la jeune fille pendant leur séjour en Europe en 1903.

JEROME ROULE PAR DELMAS

M. Delmas, avocat de la défense a pratiquement fermé la bouche à Hummel à chaque question que lui posait M. Jérome. Le témoin n'a pu aller plus loin que dire qu'il connaissait Madame Thaw, qu'elle est allée à son bureau le 27 octobre 1903, et que pendant qu'elle y était il a dicté quelque chose à un sténographe. Le juge Fitzgerald a décidé que d'après les règles de la preuve couvrant le témoignage de Madame Thaw, l'introduction des faits collatéraux ne pouvait être permise. L'avocat de district n'a pas le droit de contredire son témoignage, mais il peut établir son dégré de crédibilité.

Madame Thaw a eu hier l'occasion d'éclaircir certains détails de son récit. M. Jérome a présenté son cahier de notes tenu à l'école, et en a lu quelques extraits.

MADAME THAW A NIE

avoir employé un seul sou de la lettre de crédit que Stanford lui donna avant son départ pour l'Europe avec sa mère et Thaw. Elle a nié aussi avoir jamais été mentionnée dans le procès en divorce de James A. Garland. Elle a dit que White a payé toutes les dépenses pour l'instruction de son frère, et a reconnu des reçus et des chèques signés par sa mère, montrant que celle-ci reçut de Stanford White plus de $3,000 depuis le mois de mai 1902 jusqu'à mai 1903. Le témoin a été à l'école la plus grande partie de ce temps.

BIBLIOGRAPHIES

"Scope and Interpretation of the Civil Code of Lower Canada", par Frederick Parker Walton, doyen de la faculté de droit de l'Université McGill, Montréal.

Cet ouvrage, nous prévient l'auteur, n'est pas un commentaire du Code ou d'une partie du Code. Il vise à deux résultats : définir le champ du Code et indiquer les principales règles qui doivent être employées dans son interprétation.

M. Walton fait d'abord une étude approfondie des éléments divers qui composent notre loi, et pour davantage préciser il énumère les genres de législation que leur nature exclut des attributions de notre législature et partant des lois civiles de la province de Québec. Au cours de son intéressant travail, M. Walton distingue ce qui, de nos lois, provient de la loi civile française, de ce qui est purement d'origine anglaise. Dans la seconde partie de son livre, l'auteur répond à cette question : Quel poids, dans notre système judiciaire, ont les causes jugées par nos tribunaux, et les précédents français ou anglais ?

Le livre de M. Walton renferme plusieurs aperçus nouveaux auxquels l'autorité et la haute considération dont jouit l'auteur donnent un particulier intérêt.

DIEU NE MEURT PAS ! Réponse à M. Viviani ministre du Travail. Discours prononcé à la Salle des Sociétés Savantes par M. l'abbé Naudet et allocution de M. Paul Viollet, membre de l'Institut. 1 vol. in-12. Prix : 0 fr. 50 ; franco : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie., 4, rue Madame, Paris (VIe).

On se souvient du discours prononcé naguère à la tribune du Parlement, où M. Viviani, ministre du Travail, affirma avoir éteint les lumières du ciel. Pour répondre à cette outrecuidance blasphématoire, le comité parisien des conférenciers républicains démocrates convoqua aussitot une grande réunion populaire. La brochure que nous annonçons donne la très remarquable allocution prononcée à cette occasion par M. P. Viollet, membre de l'Institut, et le vibrant discours de M. l'abbé Naudet. Avec son éminente science juridique, M. P. Viollet montre que nos sectaires en sont venus à dénier aux catholiques jusqu'aux droits primordiaux inscrits dans la célèbre "déclaration" dont ils se réclament toujours. M. l'abbé Naudet, à son tour, explique, en des paroles qui soulevèrent d'enthousiastes applaudissements, pourquoi M. Viviani et ses pareils n'ont rien éteint, pourquoi nous avons besoin de Dieu dans l'ordre social aussi bien que dans l'ordre moral ; et comparant la doctrine catholique avec les affirmations sectaires, il fait ressortir, sans peine l'incomparable supériorité de celle-là sur celles-ci. Le discours se termine par un chant d'espérance en l'avenir religieux de notre pays. Nous ne croyons pas que l'orateur qu'est M. l'abbé Naudet ait jamais été plus éloquent.

LES ASSIGNATS

De la distillerie de Saint-Denis (IX, XI, 932).

Nous trouvons dans la très intéressante Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu, que vient de publier M. l'abbé J. B. A. Allaire, les renseignements suivants de la distillerie de Saint-Denis:

"Le branle imprimé à la prospérité du village de St-Denis par le commerce de grain, créa vite comme un affolement par les Dyonisiens. On croyait à la fondation d'une florissante ville en peu d'années. Sous ce rapport, on a certainement présumé, mais on calculait sans le soulèvement de 1837, qu'il était difficile de prévoir.

"Les industries ont débuté lentement à Saint-Denis, par diverses boutiques particulières où se travailla d'abord qu'un maître en son métier et plus tard un patron avec un ou plusieurs apprentis, c'est le commencement inévitable de tous les centres. Le cordonnier arriva le premier en 1738, puis le menuisier en 1767, le forgeron en 1772, le sellier en 1795, les maçons, les tanneurs, les orfèvres, même les photographes vinrent ensuite.

"Mais la première industrie qui a pris une certaine extension dans la localité est celle de la poterie. A son âge d'or, en 1837, furaient jusqu'à une vingtaine de ses fourneaux dans le bas du village. Il n'y avait toutefois le plus souvent qu'un ouvrier par l'établissement. On y fabriquait des terrines, des cruches, des plats et des pots de toutes dimensions. Ce sont les grandes usines de grès et de ferblanterie de Montréal et de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui ont administré le coup de grâce à cette industrie dyonisienne.

Vers 1825, se construisit à Saint-Denis la plus considérable chapellerie du Canada. On n'y confectionna d'abord que des coiffures de haute forme nommées castors ; c'était le couvre-chef favori de nos ancêtres pour les circonstances solennelles. Inutile de se demander après cela pourquoi il était plus répandu dans notre région que dans les autres parties du pays. Mais les chapeaux de feutre ayant à la fin commencé à s'introduire dans nos campagnes, il fut jugé à propos de leur accorder une place dans la manufacture à côté de la marchandise primitive. Cet établissement, dû à l'initiative de Charles Saint-Germain, aidé d'une compagnie organisée à Saint-Denis même, employait une trentaine d'hommes. Les soldats anglais l'ont incendié en février 1838. On l'a relevé de ses ruines quelques années plus tard, mais ses succès étaient finis. C'est vers 1852 que le feu, ravit de nouveau l'édifice, a finalement ruiné cette industrie sur les rives du Richelieu.

"Et la distillerie; il faut bien en dire un mot aussi, puisque l'on ne peut entendre parler de la rébellion de 1837 à Saint-Denis sans apprendre qu'il en fonctionnerait une dans la localité. Bâtie par Nelson, Kimber, Louis Deschambault et compagnie, vers 1830, elle était alors en pleine activité. L'eau de vie qu'elle fournissait grattait fort, parait-il, le gosier de nos aieuls, et elle a grandement servi à stimuler certains courages défaillants lors de l'échauffourée (1837). Ses excellentes affaires jusque-là lui avaient permis d'émettre des assignats pour remplacer le numéraire souvent, qui manquait à cette époque. Ces billets promissoires étaient reçus partout dans le district à l'égal de garanties des plus solides banques. Dans ceci encore les malheureux troublés ont tourné les cartes,et les gens subirent autant de pertes qu'ils avaient de ces valeurs nommées en mains. L'usine qui employait continuellement une douzaine d'hommes, a été réduite en cendres par la soldatesque anglaise en 1837. Sous ce rapport matériel, c'était une calamité, mais non au point de vue moral. Heureusement que la prédication de la tempérance a bientôt combattu le mal, qu'avait trop favorisé l'établissement. L'industrie ne s'est pas relevé de ses ruines." —Du Bulletin des Recherches Historiques."

Le jour de la Chandeleur, il y avait jadis une coutume consacrée ; celle des crêpes.

On raconte qu'en 1812, l'empereur était allé à la Malmaison rendre à l'Impératrice Joséphine une de ces visites où les deux époux divorcés trouvaient encore quelque joie. On fit des crêpes, car Napoléon, superstitieux comme tous les grands joueurs de dés devant l'Eternel, croyait aux présages des crêpes, croyance qu'il tenait de Corse, où elle était venue d'Italie. Une, deux, trois crêpes réussies! C'étaient autant de batailles gagnées dans cette campagne de Russie qu'il achevait de préparer. Mais, patatras! la quatrième retombe lamentablement sur la tôle rougie et s'y calcine. Savoir si, en face de l'incendie de Moscou, Napoléon ne songea pas involontairement à la crêpe calcinée de la Chandeleur?

Triste perspective pour le dyspeptique.

Un estomac empoisonné, un cerveau embarrassé, une ambition chancelante, l'insuccès — à moins qu'il ne saisisse l'occasion qui lui est offerte.

Il n'y a pas de raison pour qu'un homme reste dyspeptique—qu'il soit un fardeau pour lui-même et pour sa famille alors qu'il devrait en être tout autrement.

Il n'y a qu'une raison pour laquelle il est devenu dyspeptique et c'est parce qu'il a surmené son estomac à tel point que ce dernier ne peut plus secréter les sucs, actionner les muscles nécessaires à la digestion de la nourriture.

LA FAILLITE LE MENACE

Ce que doit faire le dyspeptique, c'est de porter secours à son estomac, rempli d'une masse empoisonnée de nourriture en fermentation et nauséabonde. Au lieu d'être assimilée et portée par le sang aux nerfs et aux muscles, au lieu de reconstituer les tissus épuisés, elle demeure là, inactive.

D'abord, prenez un cathartique qui n'irrite pas, et débarrassez-vous de cette nourriture.

En second lieu, procurez-vous un paquet de 50 cents de Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, puis prenez en une à chaque repas et avant de vous mettre au lit. La tablette accomplira la digestion tandis que l'estomac recouvrera ses forces. Avant que la boîte ne soit finie, votre estomac sera énormément amélioré si non guéri. Pourquoi ? Parceque les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie contiennent les éléments mêmes que votre estomac possédait lorsqu'il était bien portant—de la pepsine, de la diastase, du golden seal et autres. C'est parce que votre estomac perdait continuellement son approvisionnement de ces ferments digestifs que vous êtes devenu dyspeptique.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie font le travail de digestion d'une manière simple, sure et inoffensive. Elles ne sont pas un remède, mais la mise en action d'un principe scientifique sur la nourriture que vous mangez.

Des centaines de personnes dont le cas était beaucoup plus précaire que le vôtre, ont été radicalement guéries de la dyspepsie par ces merveilleuses petites tablettes. Quarante mille médecins aux Etats-Unis et au Canada les recommandent.

Si vous êtes dans l'incertitude et si vous désirez, de plus amples preuves, envoyez-nous vos nom et adresse aujourd'hui, pour avoir un paquet d'essai gratuit qu'il nous fera plaisir de vous expédier immédiatement. F. A. Stuart, Co., 74 Stuart Bldg. Marshall, Mich. En vente chez tous les pharmaciens.

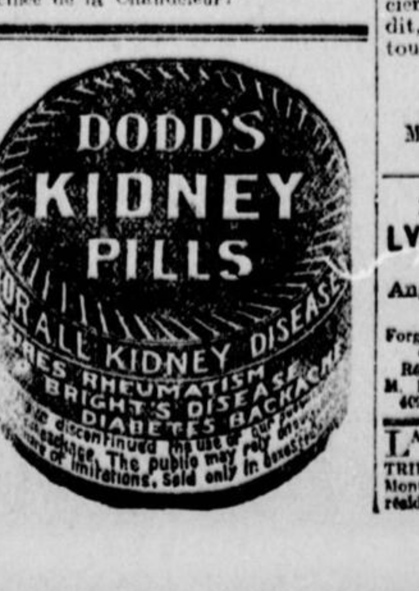

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX REDUITS EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er MARS AU 30 AVRIL 1907

Prix pour colons en seconde classe de Montréal à

Seattle, Victoria, Tacoma, Vancouver et Portland	$48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE, MISSOULA	$45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-DORTOIRS DE TOURISTES quittent Montréal les lundis et mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE — un prix nominal est chargé pour les lits, qui peuvent être réservés d'avance.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 137 rue St-Jacques. Téléphones, Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure. 2-jno

NAVIGATION

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

*LA PROVENCE	28 Fév.
LA BRETAGNE	7 Mars
*LA SAVOIE	14 Mars
*LA TOURAINE	21 Mars
LA GASCOGNE	23 Mars
*LA PROVENCE	28 Mars

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North-River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le nouveau steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, et steamer TRINIDAD, 2,600 tonnes, les 18 et 23 février, 2, 4, 9, 16, 18, 23, 30 mars.

De New-York pour les Antilles

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Sta Lucia, les Barbades et Demerara. Steamer, tous les dix jours, après.

CROISIERE SPECIALE

à Barbades, la Martinique, la Dominique, St-Christophe, Ste-Croix, St-Thomas et les Bermudes, à bord du steamer "Pretoria" partant de New-York le 23 février et à bord du steamer TRINIDAD le 30 mars.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK, & Co., agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
9 janvier 1907.

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE
PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

Kronprinz. 26 Fev. 6 A. M.		Kaiser. 2 Avril 10 A. M.	
Kaiser. 5 Mars 10 A. M.		K. Wm.II. 9 Avril 1 P. M.	
K. Wm. II. 12 Mars 5.30 A.M		Kronprinz. 23 Avril midi	
Kronprinz 26 Mars 1 P. M.		Kaiser. 7 Mai 10 A. M.	

SERVICE DE STEAMERS A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

SERVICE DIRECT POUR BREME A 10 A.M.

Rhein	7 Mars	Darmstadt	30 Mars
Brandenburg	14 Mars	x Kurfuerst	4 Avril
Chemnitz	19 Mars	Main	11 Avril
Cassel	28 Mars	Gneisenau	16 Avril

x Arrête à Plymouth et Cherbourg

SERVICE DE LA MEDITERRANEE
GIBRALTAR — NAPLES — GENES A 11 A. M.

Friedrich	2 Mars	K. Albert	6 avril
P. Irene	9 Mars	Friedrich	13 Avril
x Neckar	16 Mars	P. Irene	20 Avril
K. Louise	23 Mars	xNeckar	27 Avril

xNe va pas à Gênes
Des Jetées de Brême, 3ème et 4ème Rues, Hoboken

Les lettres de change émises par la North German Lloyd sont valides dans le monde entier.

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.Y. W. H. Henry, seul agent à Montréal, édifice Temple, 185 rue St-Jacques.

AGENCES REFORD.—LIGNE DONALDSON, départ tous les samedis, de St-Jean à Glasgow. Accommodation excellente et à bas prix pour les passagers. S'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent.

LIGNE THOMSON.—Départ tous les samedis, de Portland à Londres. Compartiments frigorifiques et à air froid, une spécialité.

LES STEAMERS DES LIGNES PICKFORD & BLACK partent régulièrement de Halifax pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara ; aussi pour Turks Island, Santiago de Cuba et la Jamaïque. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 25 rue St-Sacrement, Montréal. 211-jno

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal et Washington, D.C

Chemin de Fer de l'Ile du Prince Edouard

SOUMISSION

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées à l'endos "Soumission pour extension du quai de Souris", seront reçues jusqu'à et y compris jeudi, 28 Février 1907, pour une extension du quai du chemin de fer à Souris, I.P.E.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du Secrétaire du Département des Chemins de fer et Canaux, à Ottawa, Ont., au bureau de l'Ingénieur en chef, à Moncton, N.B., au bureau de l'assistant-ingénieur, à Charlottetown, et au bureau du chef de gare, à Souris, I.P.E., endroits auxquels on peut se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 13 Février 1907. 301-9

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

VENDREDI LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 8 février 1907.

296-15

L'atelier de machines du Port.

LYMBURNER & MATHEWS

INGENIEURS ET MACHINISTES,

Angle des rues des Commissaires et Berri, Montréal.

Forgerons (Travaux de forges de tous genres, etc.) Fondeurs en cuivre et finisseurs. Réparations de chaudières, une specialité. M. L. M. Lymburner. Résidence, Tél. Uptown 4095. lun-mer-ven-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos. 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No. 296 rue Saint-Hubert.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS

SECONDE CLASSE, DE MONTREAL, 1ER MARS AU 30 AVRIL 1907

$48.60— Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Washington et Portland, Orégon.

$46.10— Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, B.C.

$45.60— Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.

$49.00— San Francisco, Los Angeles, Via Chicago seulement.

Prix réduits proportionnellement sur plusieurs autres points.

Les Wagons Dortoirs pour Touristes

Laissent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 9.40 p. m., et les dimanches, lundis et jeudis à 9.40 a. m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour l'accommodation des passagers de première ou de seconde classes. Prix des lits, $4.00 pour Winnipeg et $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets de la ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste 1-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

Service des Trains

7.25 A.M. — EXPRESS DE JOUR.—Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ, 7.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

12.00 MIDI — EXPRESS MARITIME. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Bic, Cacouna, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 heures (midi) tous les jours, excepté le samedi. Wagons-dortoirs-vestibules jusqu'à Halifax.

Ce train ira jusqu'à Ste-Flavie, avec wagon-salon-restaurant, le samedi seulement.

3.50 P.M. — EXPRESS LOCAL quotidien, excepté les dimanches, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

MALLE ROYALE SPECIALE

Quittant Montréal à 12.00 hrs., midi, le vendredi, transporte la malle européenne et conduit LES PASSAGERS, LES BAGAGES ET LA MALLE jusqu'au steamer, à Halifax, le samedi suivant, évitant ainsi tout transfert extra.

Bagage enregistré pour Liverpool, Anv., de Montréal, Québec, etc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE

St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou la gare Bonaventure. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Asst. agent Gén'l. des Passagers. — J. J. McCONNIFF, Agent des pass. et des billets de la ville.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le sollicitateur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé)—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environ de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00. devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux bails de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner une drague par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collecté sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

290-6 ms

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

LA POUDRE À PATE
CREME DE TARTRE
IMPERIALE
LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE, LA MEILLEURE
Ne contient ni alum, ni ammoniaque, ni chaux ni phosphates, ni rien de nuisible.
E.W. GILLETT Company Limited. Toronto, Ont.
LONDON, ANG. CHICAGO, ILL.

La Beauté de la Peau et du Teint rétablie et conservée par l'emploi de la
LOTION PERSIENNE
En vente partout 50 cents.
LABORATOIRES S. LACHANCE
87 rue St-Christophe, Montréal
306-jno

ON OBTIENT UNE
POITRINE IDÉALE
Le buste ferme et bien développé, de forme irréprochable, en deux mois, avec le Bustinol du Dr Simon, Paris, France, favorable à la santé, effets permanents. Echantillons avec l'art du massage gratuit, contre réception de 10c pour frais de poste. Adresser : Cie Médicale Dr Simon. Dépt. 6, Montréal.
mer-jno

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme
"OTTO HIGEL"
mer-jno

EN FAVEUR DE LA SCIENCE

M. Doyen obtient gain de cause

PARIS, 27.—M. le Dr Doyen a obtenu gain de cause dans le procès en remboursement de $20,000 d'honoraires, que lui avait intenté M. George Croker, de San Francisco. On se souvient que M. Croker avait versé cette somme au fameux chirurgien, lequel s'engagea à soigner Mme Croker, atteinte d'un cancer : malgré les soins reçus, Mme Croker expirait peu après le contrat passé. Pour cette raison, M. Croker intentait un procès au Dr Doyen, prétendant que ce dernier n'ayant pas guéri la malade, les honoraires versés en 1904 étaient trop élevés, comme on a lu précédemment. M. Croker a été débouté de sa demande et condamné aux frais du procès.

Dans son jugement, le Premier Tribunal de la Seine, a dit que la réputation du Dr Doyen avait été attaquée à tort, d'après le contrat, il ne s'engageait qu'à soigner la malade, sans promesse absolue de guérison.

La Cour a déclaré n'avoir pas à décider sur la question des honoraires, mais seulement sur la validité du contrat.

NOMBREUX LIENS DE PARENTE

MADAME BASTIEN COMPTAIT DANS SA FAMILLE NOMBRE DE MEMBRES DISTINGUES DU CLERGE ET DE LA SOCIETE.

Madame Bastien vient de mourir à l'âge de 68 ans.

Elle était l'épouse de M. François de Sales Bastien, notaire et ancien régistrateur de Vaudreuil.

Elle était la sœur de madame Emery Lalonde. On se rappelle que ce dernier a été membre du parlement pour la Législature provinciale de 1871 à 1881.

Madame Bastien avait également pour sœur, l'épouse de M. le notaire Ubald Garant.

Madame Marchand, l'épouse de l'ancien premier ministre de Québec, était sa cousine germaine.

Son père était le notaire Prévost, de Vaudreuil.

Le premier curé canadien nommé à l'église Notre-Dame, le Rév. M. Hyacinthe Prévost, était son frère : il n'avait que 32 ans lorsqu'il fut nommé à cette cure importante.

Le Rév. Père Ad. Turgeon, supérieur des Jésuites à Québec, est le cousin germain de la défunte.

L'honorable Wilfrid Prévost se trouvait son cousin germain ; elle avait donc des liens de parenté avec le ministre actuel, l'hon. M. Jean Prévost.

Madame Bastien eut une très nombreuse famille. Huit de ses seize enfants ont survécu : 4 fils et quatre filles.

Ses fils sont MM. François de Sales Bastien, C. R., de la société légale Bastien, Bergeron, Cousineau ; le docteur Hyacinthe Bastien, qui exerce sa profession à la côte Saint-Paul; M. Georges Edouard Bastien, de Cleveland, Ohio ; et M. Louis Joseph Bastien, de la maison Amyot Brewing Company, de Québec.

L'ainée de ses filles est madame Paré. L'épouse de M. Antoine Robert, banquier, est également une des filles de Madame Bastien, ainsi que Madame Georges Leroux, secrétaire de la R. E. T. Pringle Company ; et Madame Perrault, l'épouse de M. O. S. Perrault, le secrétaire bien connu de l'American Tobacco Company.

Les funérailles auront lieu demain.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'
15 cts la boite.

NOUVELLES DE HULL

Le hockey — L'hygiène — Feu M. John Creilly.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

HULL, 27. — Le club de hockey "Hull Amateur" a défait, hier soir, au patinoir Parc Royal, le club Russell, d'Ottawa, par un score de 7 à 5. La joute a été émouvante à l'extrême. Plus d'un millier d'enthousiastes assistaient à la joute.

—M. le docteur Telmosse, inspecteur sanitaire de la ville, a continué hier sa tournée, visitant les étaux de bouchers, les étables, etc. Bien que le docteur ait trouvé des améliorations, il n'est pas encore satisfait et il y aura probablement de nouvelles procédures contre certains récalcitrants d'ici à quelques jours.

—M. le juge Rochon a rendu hier jugement dans la cause de Bray vs Bartram. Le demandeur en cette cause réclamait $2,000 de dommages pour malversation. Le tribunal lui a accordé $108.90.

—Hier après-midi, à Hull-Sud, ont eu lieu les funérailles de John Creilly, décédé il y a une quinzaine de jours à Seattle, Washington. Le jeune Creilly avait quitté sa famille il y a 15 ans et la première nouvelle que son père a reçue de lui a été l'arrivée du cadavre.

ODEUR DE GAZ QUI PERSISTE

LES REPARATIONS NECESSAIRES N'ONT PAS ENCORE ETE FAITES — TOUT LE MONDE SOUFFRE DU DÉGAT.

Nous avons pris ce matin des renseignements plus précis au sujet de la fuite de gaz dont nous parlions hier soir.

Nous nous sommes rendus à l'établissement de M. J. T. Fontaine, barbier, 292 Notre-Dame ouest, et nous avons constaté que l'odeur est, pour le moins, aussi forte qu'hier. Comme on le sait, les hommes envoyés sur les lieux avec le capitaine Doolan, avaient cru découvrir la cause de tout le mal, mais après qu'ils eurent bouché la légère fissure découverte, l'odeur du gaz n'en a pas moins continué d'être insupportable.

Il semble donc que la cause du désordre soit dans la défectuosité du tuyau principal.

Le seul conseil qu'on donne à M. Fontaine, est celui d'ouvrir les fenêtres toutes grandes; mais par la température actuelle, l'avis est plus facile à donner qu'agréable à suivre. M. Fontaine était prêt à laisser les portes ouvertes, mais à condition de n'être pas responsable des accidents causés par le froid.

La compagnie avait promis de s'occuper activement de la chose, mais personne n'est venu, ce matin, encore, essayer de localiser l'origine de la fuite. M. Fontaine affirme que la recette de la journée d'hier, a été pour le moins, $5.00 ou $6 plus faible que celle des jours ordinaires. Si le gaz continue de s'échapper, comme il le fait aujourd'hui, M. Fontaine se verra obligé de fermer son établissement. Il doit en effet, ouvrir ses portes toutes les heures afin que le personnel ne soit pas asphyxié. Les clients se voient donc forcés ou de partir avec un violent mal de tête, ou bien avec l'onglée... ou bien encore se rendre ailleurs, ce qui n'est pas du tout dans les vues de M. Fontaine.

Quant à M. Goldberg, du Quick Lunch, il n'a pas eu l'honneur de servir un seul consommateur depuis dimanche.

Il a subi une perte sensible d'argent depuis le commencement de la malheureuse fuite.

Mais, ce n'est pas tout, M. Goldberg, elle-même a été malade au lit, et ses deux jeunes filles souffrent d'une migraine des mieux condition nées.

M. Goldberg est désolé de cet état de choses, et il espère que la "Compagnie" fera des efforts plus effectifs pour se rendre maitresse de cette fuite qui fait fuir tout le monde.

Les ouvriers de la Montréal Light Heat and Power Co., sont actuellement à réparer un tuyau sur la rue Saint-Henri. Le gaz s'échappait, effet de la "H. E. Davis Company". Mais depuis que les hommes sont à l'œuvre, le gaz ne se fait plus sentir.

Les employés de l'établissement, qui avaient dû s'absenter hier durant toute la journée, sont revenus ce matin à leur ouvrage.

MME S. MALOUIN

Décédée à L'Assomption

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

L'ASSOMPTION, 27. — Mme Célina Raymond, épouse de M. S. Malouin, est décédée lundi après-midi, à l'âge de 54 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et sept enfants, trois garçons, Hermas, ferblantier au Grand St-Esprit; Honorius, étudiant, et Charles Edouard, et quatre filles, Mme Frédette, Marianne, Marguerite, Marie et Angélina.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Nos condoléances à la famille.

TEMPETE DE $10,000

La dernière tempête a coûté à la ville jusqu'ici la somme de $10,000 et une centaine d'hommes sont encore à l'œuvre dans nos rues, travaillant à l'enlèvement de la neige.

L'IMPOT SCOLAIRE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 27— Le bill de M. Mousseau, remodelant la taxe de l'impôt scolaire à Montréal, a été rejeté ce matin presque unanimement par le comité de législation.

NOUVEAU CANDIDAT

Pour le Concours du PONEY de la PATRIE

En réponse à l'offre que nous avons faite aux candidats de notre double concours, nous recevons, pour publication, les pièces suivantes:

Le jeune HENRI BERNIER, candidat au concours du poney.

Monsieur le Rédacteur,

Etant un petit lecteur assidu de la PATRIE, je prends la liberté de me présenter comme candidat pour le concours du Poney.

Je demande à tous mes amis, mes parents et mes camarades de classe de bien vouloir voter en ma faveur.

Espérant obtenir un beau succès, croyez-moi.

Votre dévoué,

HENRI BERNIER,
395 Saint-André.

FONDS DE CONSTRUCTION

Pour le nouvel hôpital Notre-Dame

Les souscriptions suivantes ont été reçues depuis la publication de la dernière liste et le Bureau d'Administration en accuse réception avec reconnaissance, soit:

The American Tobacco of Canada, Ltd.	500
M. Mortimer B. Davis, ...	$1,000
The Empire Tobacco Co. Limited	500
Mme Rodolphe Forget (additionnelle)	700
M. Isaïe Préfontaine	800

Les administrateurs et tous ceux qui sont intéressés dans le succès de cette belle œuvre de charité, font un appel ardent à la générosité du public et en particulier des Catholiques de Montréal et de la Province de Québec pour de nouveaux dons qui peuvent être adressés ou remis au trésorier ou à tout autre membre du bureau d'Administration de cette institution et qui seront reçus avec beaucoup de gratitude.

Une somme de $500,000 encore est nécessaire pour compléter la construction du nouvel hôpital.

CEINTURE DE L'ASSOMPTION A VENDRE

A vendre, relativement bon marché, une magnifique Ceinture de L'Assomption, ayant plus de cent ans d'existence. C'est un des rares et superbes spécimens de l'industrie qui jadis florissait chez nos ancêtres, industrie qui s'est perdue dans le cours du siècle dernier. S'adresser à M. Laforest, gérant du département de merceries de la maison Letendre, fils et Cie., 567 rue Ste-Catherine-Est où cette ceinture est exposée.

2-5

UN TRAMWAY QUI DEGRINGOLE

NEW-YORK, 27. — Plusieurs personnes ont été blessées, par la chûte d'un tramway de la voie élevée de la troisième avenue. A cause d'un rail brisé, un tramway a roulé dans la rue, et a blessé plusieurs personnes.

A LA MEMOIRE DE FEU SIR WILLIAM

LES RELIGIEUSES DE L'HOTEL-DIEU LUI FONT CHANTER UN SERVICE DANS LEUR CHAPELLE, CE MATIN.

Hier, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, les Dames religieuses qui dirigent l'institution faisaient chanter un service funèbre en mémoire de leur regretté chirurgien en chef, Sir William Hingston.

Le personnel médical, des membres de la Faculté et plusieurs citoyens distingués y assistaient.

C'est M. l'abbé Curotte, secrétaire de l'Université Laval, qui officia, assisté de MM. les abbés J. S. Jean, Sulpicien, et Y. O'Reilly, chapelains de l'institution, comme diacre et sous diacre.

Dans le chœur avaient pris place M. le chanoine Vaillant et M. l'abbé Luke Callaghan, de la paroisse de Saint-Patrice.

Remarqués, dans la nef : les docteurs Desjardins, Merrill, Saint-Georges, Masson, Bourgouin, Marien, Leblanc, Kennedy, Roy, Lasalle, Béronie, Frs Demartigny, Guérin, Mignault, Rhéaume, Beaneau, Gravel, Desloges, Meunier, Hamelin, Bousquet et nombre d'autres.

Les étudiants en médecine ont chanté la messe des morts harmonisée, sous la direction de leur maître de chapelle.

Les religieuses de l'institution et quelques délégations des autres communautés sœurs, assistaient au service.

CONTRE LES PUISSANTES COMPAGNIES

Le président Roosevelt exprime ses vues à l'université Havard.

BOSTON (Massachusetts), 27 — Le président et Madame Roosevelt, qui sont venus passer une couple de jours avec leurs fils, dont l'un est étudiant à l'université Harvard et l'autre à Groton, sont arrivés ici, samedi matin.

Le président a visité, dans le cours de l'après-midi l'université Harvard, et a parlé comme suit aux membres de la Harvard Union :

"Les compagnies de chemins de fer y gagneront, et n'auront rien à perdre, à un contrôle suffisant exercé par le gouvernement fédéral. C'est le devoir de notre peuple, et il y va de son intérêt, de traiter ces compagnies avec justice et de voir à ce qu'une prime soit offerte à une administration honnête de leurs affaires et à ce que ceux qui placent leurs capitaux soient amplement protégés. Mais ceux qui invoquent la doctrine des droits des Etats pour protéger les corporations d'Etats dans une sphère d'activité que leur permettent d'autres Etats sont aussi aveugles que ceux qui invoquaient la même doctrine pour protéger les intérêts des propriétaires d'esclaves. Les Etats ont démontré qu'ils n'ont pas la force nécessaire pour réduire la puissance de la fortune syndiquée et, par conséquent dans l'intérêt du peuple, cette tâche doit être entreprise par l'autorité fédérale.

"Notre guerre actuelle est dirigée contre les privilèges spéciaux. Nous avons travaillé puissamment pour la paix et la justice, parmi les nations et dans la vie sociale et industrielle de notre pays. Nous avons fait beaucoup et nous espérons nos reins pour continuer notre œuvre."

ELLE RETROUVE SON ARGENT

Madame Carrière, qui a prétendu s'être fait voler une somme importante d'argent à son domicile, lors de l'incendie chez M. Lefebvre, chapelier rue Ste-Catherine, jeudi dernier, a informé le chef Dubois ce matin qu'elle avait retrouvé son argent dans sa maison et qu'elle priait le chef d'accepter ses excuses. Dont acte.

PHILIPPE COUTURE

Etrange folie

KANKANHIR, Ill., 27 — Un peintre du nom de Philippe Couture est devenu fou à la suite d'une augmentation de gages de $15.00 par semaine.

HOTEL RIENDEAU — Ulric Cantin, Québec ; Wm. Thorangot, John Lespérance, Boston ; Isaïe Trudel, Ottawa ; J. H. Lerris, Louiseville ; Pierre L'Heureux, Québec ; Gédéon Cloutier, St-Joseph, Beauce ; L. N. Bourgeois, St-Grégoire ; J. A. Rousseau, Ste-Anne ; Alf. Blanchet, Victoriaville ; J. D. Thérien, Ste-Monique ; J. E. Desroches, Montréal ; J. Talbot, Manchester ; D. Lizotte, Boston ; C. Bourgouin, Vancouver ; V. Alcoath, Nanaïmo ; B. Delagrave, St-Antonin ; S. Major, Malbaie; Théo. Tremblay, St-Gervais ; W. Rousseau, Beaumont ; B. Latendresse, Matane ; John McGregor, Albany ; J. Aumont, Gaspé ; Nap. Trudel, Napanee ; James Barber, Toronto.

Mal de reins, les "Bleus"

Deux symptômes de dérangement organique chez les femmes. Des milliers de victimes ont trouvé la délivrance.

Que de fois vous entendez les femmes dire : "Il semble que j'ai les reins brisés," ou "ne me parlez pas, je suis toute crispée!" Ces paroles significatives indiquent que le système requiert des soins.

Le mal de reins et les "bleus" sont des symptômes évidents d'une affection cachée qui se déclarera tôt ou tard. Ils peuvent être causés par la maladie de rognons ou quelque dérangement des organes féminins. La nature exige un secours prompt et le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham manifeste instantanément sa puissance curative dans tous ces maux particuliers aux femmes. Il a été le Compagnon des femmes intelligentes d'Amérique pendant vingt ans, et les spécialistes les plus compétents reconnaissent que c'est le remède le plus universellement efficace connu pour maladies des femmes.

Lisez les lettres indiscutables de Mme Oakes et de Mme MacNamee.

Mme J. P. Oakes, du "Prince of Wales" Hotel, à l'entrée de la Baie Ste-Marguerite, près d'Halifax, comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, Canada, écrit :

Chère Madame Pinkham :—

"Après ce qu'a fait pour moi votre Composé Végétal, je crois fermement que c'est un merveilleux remède, et que toute femme qui souffre des maux dont nous souffrons devrait l'essayer et elle serait bientôt convaincue de sa valeur. Six bouteilles, de chétive, découragée, malade que j'étais, me rendirent forte, calme et pleine de santé, souffrant rarement maintenant, moi qui autrefois était rarement sans souffrir. Comme régulateur, tonique et reconstituant, je crois qu'il n'a pas de supérieur et je le recommande certainement."

Mme Anna R. MacNamee, angle des rues Queen et Wellington, Kingston, Ont., écrit :

Chère Madame Pinkham :—

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a fait tout le bien possible. Je souffrais d'irrégularités, mal de reins et de cruelle douleurs par tout le corps et j'étais très nerveuse et j'avais des bleus. Je crois que j'ai essayé une douzaine de différents remèdes, quelques-uns prescrits par des médecins et d'autres recommandés par des amis, mais une bouteille de Composé Végétal m'a valu plus que tous les autres remèdes ensemble. Ma santé en général s'améliora beaucoup dès que je commençai à prendre du Composé et en trois semaines j'étais parfaitement rétablie."

Quand les femmes souffrent de suppressions, irrégularités ou douleurs périodiques, faiblesse, déplacement ou ulcération, pesanteur, inflammation des organes, mal de reins, flatuosité, débilité générale, indigestion et prostration nerveuse, ou sont sujettes à des éblouissements, faiblesse, lassitude, irritabilité, nervosité, insomnie, mélancolie, découragement, insouciance, désespoir, elles devraient se souvenir qu'il existe un remède éprouvé et efficace, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui fait disparaître instantanément tous ces maux.

Aucun autre remède au monde n'a reçu d'aussi éloquents et unanimes témoignages. Aucun autre remède n'a opéré autant de guérisons de maladies de femmes. Refusez d'acheter toutes substitutions.

CONSEIL GRATUIT AUX FEMMES.

Rappelez-vous que toute femme est cordialement invitée à écrire à Mme Pinkham s'il est quelque chose qu'elle ne comprend pas au sujet de sa santé. Mme Pinkham est la bru de Lydia E. Pinkham, et pendant vingt-cinq ans, elle a donné ses conseils gratuitement et avec joie à toute femme souffrante qui en fait la demande. Ses conseils et ses remèdes ont rendus la santé à un nombre infini de femmes. Adresse, Lynn, Mass.

Demandez conseil à Mme Pinkham; une femme comprend mieux les maladies des femmes

VICHY-CELESTINS
LA SEULE VÉRITABLE

Question d'Impression

Elle est quelque fois difficile à résoudre.

N'oubliez pas cependant que vous avez l'alternative de consulter nos experts.

Leur longue expérience saura fixer votre choix et dissiper vos doutes.

Téléphonez à

La Cie de Publication de "La Patrie," Ltd.

TEL. BELL M. 733. MRCH. 672.

1-m-v

La Banque Provinciale Du Canada

Le Certificat de dépots de la Banque Provinciale permet d'obtenir jusqu'à 3½ p. c. sur son argent pour un délai d'un an. Le déposant a cependant le droit de retirer son argent à tout moment avec un préavis de 8 jours.

Feuilleton de "La Patrie"

LA DAME BLANCHE

84 (Suite)

Séance tenante, l'ancien écuyer du chevalier de Capestang, l'ancien laquais d'astrologue, de régent et d'apothicaire fut embauché dans la société Turlupin en qualité de valet de comédie, aux conditions mêmes qu'il avait énoncées, c'est-à-dire fut engagé pour recevoir des volées de coups de bâton, moyennant la nourriture.

Pauvre Cogolin, il avait enfin trouvé une position sociale !

XLIII

FEND-L'AIR

Le chevalier de Capestang avait perdu connaissance, au moment où, attaché par neuf anneaux de fer à la planche de fer qui descendait en tournant vers l'invisible fond du puits, il avait senti sa tête s'égarer ; le puits sans fond visible lui apparut comme la demeure de l'Epouvante ; les hurlements qu'il poussa résonnèrent à ses oreilles comme les cris de l'Epouvante qui l'appelait. Alors, il s'évanouit...

Lorsqu'il revint à lui, il se vit dans un bon lit. Il regarda autour de lui, et constata que la chambre où il se trouvait était ornée et meublée avec cette somptuosité banale mais coûteuse d'un appartement de premier ordre dans une hôtellerie de premier ordre.

En face de lui, il y avait deux fenêtres, et comme la lumière passait à travers les rideaux entr'ouverts, il eut cette sensation de délicieux frisson qu'on éprouve à revoir un spectacle émouvant qu'on n'a pas vu depuis des années.

—Tiens ! fit-il, le soleil !...

Ce fut sa première parole, et sa première impression. Cette double coulée de soleil, il la contempla longtemps sans se demander où il se trouvait et comment il était venu là.

Dehors, il entendait le cri d'une marchande de flans et d'un marchand de fèves. D'autres cris se répondaient. Dans la maison, il entendait des éclats de rire de servantes, des appels de valets, des piaffements de chevaux sur le pavé d'une cour.

—La joyeuse matinée ! songea le chevalier. Corbacque, la belle chevauchée que je vais demander à mon brave Fend-l'Air ! Voilà qui dissipera cette pesanteur que je me sens à la tête. Que diable ai-je bu hier ?

Il souleva la tête ; mais elle retomba aussi comme si elle eût été attachée à l'oreiller par tous les fils dont les gens de Lilliput nouèrent les cheveux de Gulliver. Alors il demeura immobile, les yeux agrandis fixés sur les images qui s'évoquaient tour à tour, pareilles à de lointaines visions évanouies aussitôt qu'apparues. Il revoyait la bataille du "Grand-Henri" dessinée en vigoureux relief ; puis la prison où il s'était trouvé presque mourant de soif, mourant de ses blessures, et cela aussi se présentait avec une certaine netteté ; puis l'apparition de la dame inconnue qui l'avait emmené, soigné, guéri ; et déjà, les détails s'estompaient ; puis son séjour dans une chambre souterraine, sous la surveillance du Nubien ; puis enfin... là, les images évoquées devenaient confuses. Des ténèbres s'accumulaient dans ce coin de sa mémoire. Le puits, puis la planche de fer, la vis titanesque, cet effroyable agencement de choses de fer qui grouillaient, tout cela revivait, mais comme un rêve, un affreux rêve dont l'imagination cherche à reconstituer les péripéties avec cette curiosité morbide que l'homme éprouve pour les choses d'épouvante, mais dont on redoute en même temps de ressusciter les sensations...

—Quel abominable cauchemar ! se dit le chevalier. Ah ça, mais je suis donc sorti de la chambre souterraine ? Et la dame qui me soigna, qu'est-elle devenue ? Est-elle un rêve, elle aussi ? Et ce démon noir ? Est-il rentré dans les ombres irréelles d'où il était sorti pour me tourmenter ?... Ho ! qui sont ces deux-là ?

A ce moment en effet deux hommes entraient dans la chambre ; ils se dirigèrent vers son lit. L'un vêtu d'une robe noire. L'autre était vêtu de blanc et tenait son bonnet blanc à la main. Le premier était grand, mince, pâle, et portait des lunettes sur le nez. Le second était gros, court, et de face flamboyante. A eux deux, ils formaient une apparition fantastique.

—Qui êtes-vous ? grogna le chevalier. Où suis-je ? Qui m'a conduit ici ?

—Chut ! fit l'homme noir en lui prenant une main.

—Silence ! fit l'homme blanc en roulant vers la porte des regards effrayés.

—Or ça, mes maîtres, suis-je dans une maison de fous ? cria Capestang. Suis-je fou moi-même ? Qui êtes-vous, vous la face de carême ? Et vous, trogue enluminée, qu'êtes-vous ?

Ces exclamations furent suivies d'une bordée de jurons. Il continua en jetant des regards furieux sur l'homme noir.

—Vous avez une figure à tuer les gens, rien qu'en les regardant à travers vos lunettes...

—Monsieur a toute sa connaissance, dit l'homme noir. Le julep a fait merveille. Encore une douzaine de petites saignées, et dans un mois il n'y paraîtra plus. La fièvre s'en va...

—La fièvre t'étouffe toi-même ! rugit le chevalier. Essaie un peu de me saigner ! Ah ! misérable, je ne m'étonne plus d'être si faible ! Drôle, tu as profité de mon sommeil pour m'enlever au moins une pinte de sang ! (Il tenta un grand geste emphatique). Ne sais-tu pas, coquin, que le sang d'un Trémazenc de Capestang vaut au moins une pistole la goutte !

Le médecin — car c'en était un — tirait déjà sa lancette. Mais le chevalier, saisissant son oreiller le lui envoya à la tête à toute volée.

Le médecin battit précipitamment en retraite vers la porte, mais avant de la franchir, il se retourna pour crier :

—Vous serez saigné, ou j'y perdrai mon bonnet de docteur ! Saigné douze fois ! vingt fois ! "Saignatus eris !" Saignatissimus, ad majorem facultatis gloriam, "insolent rebelle!

—Drôle ! Faquin ! Je te saignerai comme un poulet, je te larderai, je te ferai cuire dans ton jus !

On ne sait jamais jusqu'où se fût portée l'exaspération du chevalier, si l'homme blanc, après avoir escorté le médecin jusqu'à la porte, ne fût revenu vers le lit en disant :

—A propos de poulet, monsieur tâterait-il bien d'un de nos chapons ?

—A la bonne heure, voilà qui est parler, mon ami ! Quel est ce misérable ruffien qui sort d'ici et qui me veut assassiner ?

—Ah ! c'est un bien grand médecin. Ne l'avez-vous pas entendu parler latin ?

—Si fait. Mais je ne me laisserai assassiner ni en latin ni même en grec. Et vous, mon cher, qui êtes-vous ?

—Pour vous servir, je suis maître Gorju, patron de l'hôtellerie des "Trois-Monarques."

—A la très bonne heure ! Voilà une profession avouable. Eh bien ! mon cher monsieur Gorju, c'est très volontiers que j'accepterais un cartel d'un de vos chapons, à condition qu'il entre dans la lice cuirassé de quelque bon pâté et escorté de deux flacons de vin d'Anjou.

L'hôte fila avec la rapidité d'une hirondelle qui fend l'espace et bientôt reparut accompagné d'un garçon qui portait une petite table servie. Il aida à se lever et à s'habiller le chevalier à qui la tête tournait bien encore un peu, mais qui, somme toute, se vit de force à diriger une bonne attaque sur le chapon. Maître Gorju, après avoir soigneusement fermé la porte, le servait avec des attentions délicates.

—C'est charmant, pensait le chevalier, et ceci m'a tout l'air d'être le pendant de ce fameux dîner que je trouvai impromptu dans le château de Meudon.

Ce souvenir en éveillant d'autres en foule, l'image de Giselle se présenta à lui, et il en éprouva une telle angoisse qu'il laissa retomber la cuisse de chapon qu'il tenait à la main.

—O mon Dieu ! s'écria l'hôte, est-ce que votre faiblesse vous reprend ?

—Non, répondit Capestang en poussant un soupir, j'ai soif.

Maître Gorju s'empressa de remplir un verre jusqu'à ras bord et le chevalier le vida d'un trait.

Cependant, à mesure que le chapon disparaissait, à mesure que le niveau du vin baissait dans les bouteilles, notre aventurier sentait les forces lui revenir au galop et les pensées roses se lever en foule dans son esprit, comme autant de fées gracieuses qui lui souriaient.

—Voyons, mon cher hôte dit-il en se renversant dans l'excellent fauteuil où il était installé, expliquez-moi comment je suis ici et depuis quand je m'y trouve ; expliquez-moi comment je trouve à mon chevet ce magnifique costume que je viens de revêtir et cette belle rapière qui m'a l'air de venir en ligne droite de Milan ; expliquez-moi surtout par quelle féerie je suis installé dans un luxueux appartement de l'une des plus luxueuses hôtelleries de Paris...

—La plus luxueuse, monsieur.

—Soit ! Par quel prodige, enfin, moi, pauvre aventurier sans sou ni maille, je me vois l'objet des attentions empressées d'un homme aussi important que vous...

—Monsieur, dit l'hôte, vous êtes ici depuis sept jours. Pendant cinq jours et cinq nuits vous avez battu la campagne. Avant-hier, la fièvre s'en alla. Hier vous dormîtes comme un loir, et vous voilà remis, Dieu merci, très capable de vous lever, de marcher, enfin... de... de...

—De m'en aller ? hein ?...

—Oh ! monsieur... L'appartement est payé pour un mois d'avance, avec la nourriture, le médecin. Je suis forcé de vous le déclarer, ajouta maître Gorju, en avalant sa salive.

—Mais enfin, corbacque ! qui m'a amené ici ? Quel lutin ? ou quel ange ?

—Un homme, monsieur, qui vous portait sur ses épaules... un robuste gaillard, sur ma foi !

—Un homme ? Dites-moi, un noir ? une façon de Maure ou de Nubien ?

—Ma foi, fit l'hôte embarrassé, je n'ai pas remarqué sa couleur.

—Et qui a payé ? Est-ce cet homme !...

—Non, monsieur. C'est une dame. Une dame que je ne connais pas, ajouta maître Gorju avec le même embarras. Elle vous a fait déposer dans ce lit et m'a donné ses ordres en ajoutant que si je ne les suivais pas à la lettre, je serais écorché vif.

—Vous qui avez l'habitude, au contraire, d'écorcher les autres ! Cela vous eût un peu changé, hein ?

—Ah ! monsieur... En tout cas, l'homme qui vous apportait et la dame qui a tout payé ont disparu sans que je puisse savoir qui ils sont et de quel côté ils ont tiré. Voilà, monsieur. Tout est clair...

—Clair ? grommela l'aventurier en se prenant le front à deux mains. Clair ! Je veux être saigné vingt fois comme ce drôle m'en menaçait si je vois clair dans ma situation. Tout n'est que ténèbres... comme dans le puits de mon cauchemar, ajouta-t-il en frissonnant. Dites-moi, mon cher. Vous me disiez que j'ai battu la campagne pendant une semaine... N'aurais-je pas parlé de quelque chose comme un puits sans fin, avec une vis, une planche qui tourne...

—Si fait, monsieur. Vous avez rêvé tout haut, hier ou avant-hier, et vous parliez de cela...

—C'était bien un cauchemar, murmura le chevalier. Il est évident qu'au moment où, dans la chambre souterraine on m'a fait boire un narcotique, c'était pour pouvoir me transporter ici. J'ai rêvé tout le reste, et le narcotique m'a donné une fièvre qui a duré sept jours, voilà...

(A suivre)

La Catastrophe d'hier apres-midi

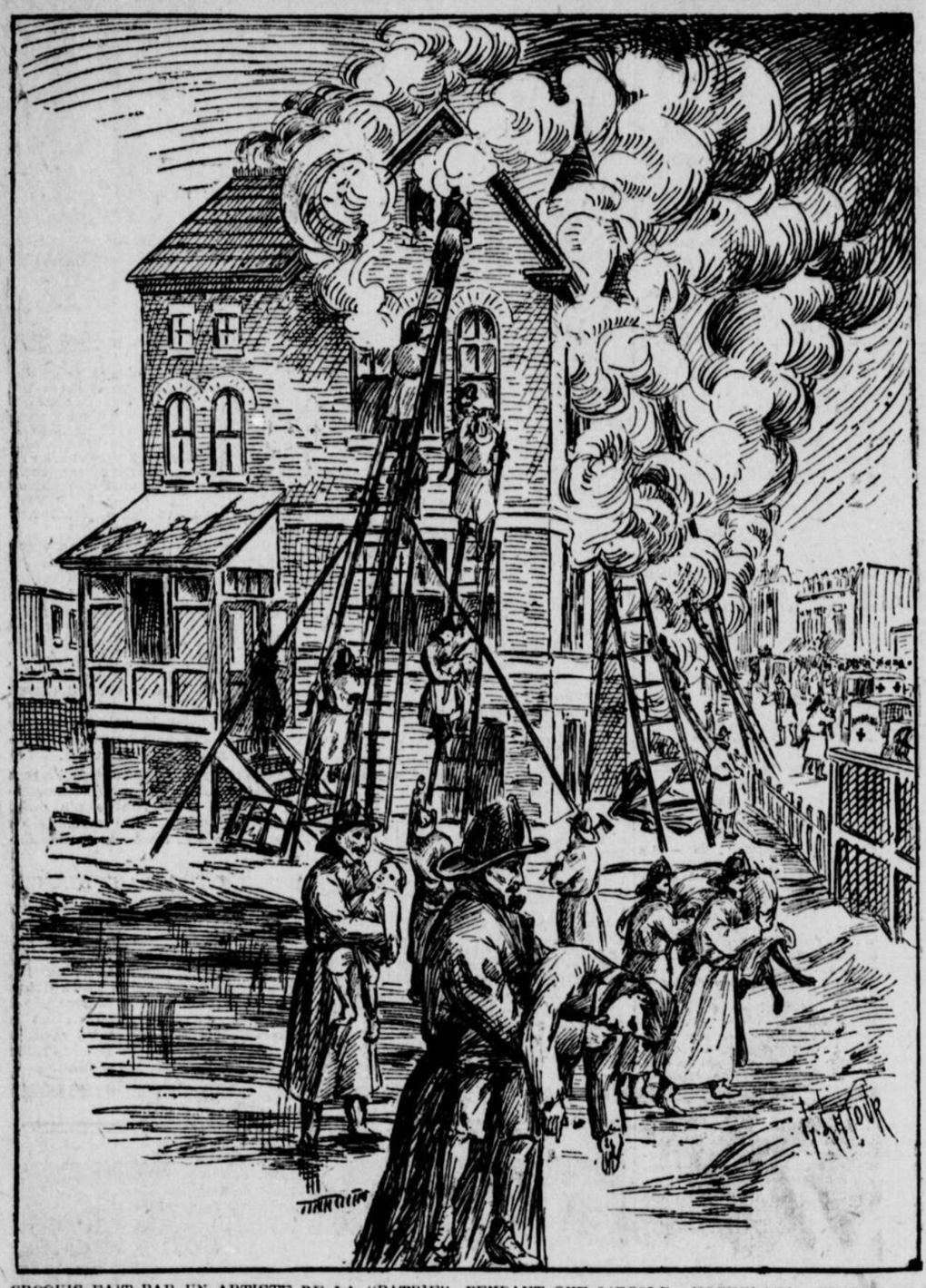

CROQUIS FAIT PAR UN ARTISTE DE LA "PATRIE", PENDANT QUE L'ECOLE HOCHELAGA ETAIT EN FLAMMES ET QUE LES POMPIERS FAISAIENT DES EFFORTS HEROIQUES POUR ARRACHER SES VICTIMES AU BRASIER.

(Suite de la première page)

Terrible réalité

Pendant ce temps-là une scène non moins pénible et non moins attendrissante se passait à une faible distance du théâtre même du sinistre. Une fois en sûreté les petits enfants, qui avaient échappé au désastre, s'étaient réfugiés au domicile de l'un des dévoués citoyens du voisinage, où les parents atterrés, n'osant approcher, ni entrer, de peur d'apprendre la terrible réalité ou doutant de leur bonheur, vinrent chercher leurs enfants.

Nous renonçons à décrire le désespoir farouche des uns et la joie hystérique des autres. La joie de ces derniers fendait l'âme autant que le désespoir des premiers meurtrissait le cœur !

"Allons à la morgue ! Il est là!" Et le père et la mère s'en allaient, les yeux perdus dans le vide.

Nous ne pouvons résister au désir de signaler à l'admiration du public, la conduite héroïque de nos braves pompiers en cette douloureuse circonstance.

Travail des pompiers

Rendu au premier son du tocsin, le chef Benoit, aidé de ses deux vaillants lieutenants, les sous-chefs Dubois et St-Pierre, ont fait tout ce que leur commandait leur courage et leur permettait l'admirable bravoure de leurs hommes, pour prévenir une conflagration et empêcher un désastre. Ils ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire et faire davantage eût été compromettre leur propre existence et celle de leurs hommes. N'avons-nous pas vu le pompier Wilfrid Sarrasin, le même qui fut blessé au cours de l'incendie chez Daoust et Lalonde, il y a une semaine à peine, passer une heure au sommet d'une échelle, dont l'extrémité reposait sur le toit de l'édifice en flammes ? A plusieurs reprises l'héroïque pompier disparaissait à la vue de la foule, qui le croyait perdu. Serré de trop près par les flammes qui l'enveloppaient de toutes parts, Sarrasin, trop brave pour quitter son poste, se défendait avec sa lance, dont il dirigeait le jet puissant sur un obstacle quelconque, afin de s'inonder et d'écarter les flammes qui lui roussissaient la peau et lui grillaient les cheveux. Plus d'une fois la foule a applaudi à l'héroïsme de ce lutteur vaillant entre tous.

MISS SARAH MAXWELL, institutrice de l'Ecole Hochelaga, gisant sur les dalles de la morgue.

Croquis montrant les six premiers petits cadavres arrivés à la morgue. A gauche quatre garçonnets ; à droite, deux fillettes.

Que dire des pompiers Rodier et Gendron, qui furent les premiers à braver les flammes et la fumée pour sauver les enfants, et de tous les autres qui se distinguèrent dans cet émouvant sauvetage? Cinq pompiers ont reçu des blessures douloureuses, ce sont les pompiers Boisclair, Maillé, et Desjardins, du poste No 13, et les pompiers Asselin et Negan, du poste No 8.

Ils ont tous fait bravement, héroïquement leur devoir.

Il était 1 heure et 38 minutes hier après-midi, lorsqu'une alarme sonnée à l'avertisseur 814, appelait les pompiers du coin de la rue Ste-Catherine-Est et Préfontaine. Un incendie s'était déclaré dans le rez-de-chaussée de l'école anglaise St-Mary, située rue Préfontaine et que fréquentaient deux cents petits garçons et petites filles, appartenant à des familles protestantes du quartier Hochelaga. Des citoyens du voisinage avaient auparavant aperçu la fumée qui s'échappait de l'étage supérieur et avaient téléphoné au poste No 13. En moins de 5 minutes, le capitaine Carson était rendu sur les lieux, mais à ce moment le feu avait déjà fait un progrès énorme et une seconde alarme fut aussitôt sonnée, amenant sur le théâtre du sinistre toute la section est et la section nord de la brigade.

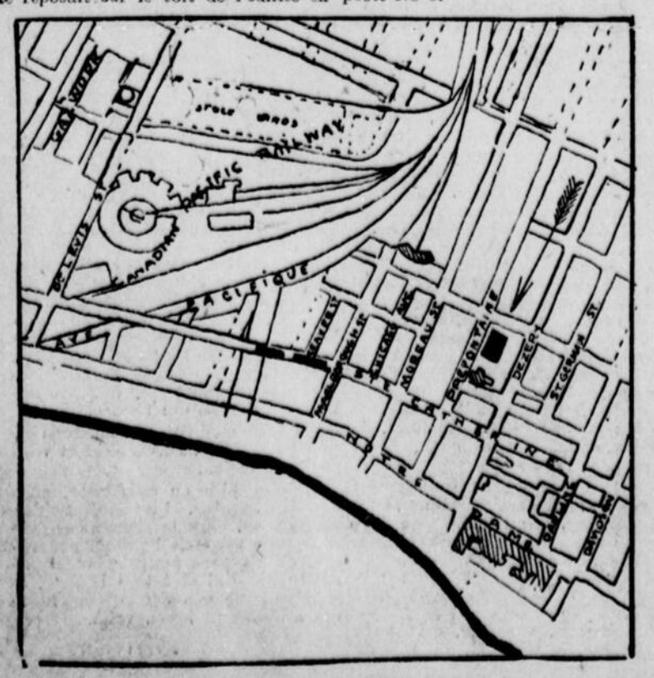

Plan topographique d'une partie du quartier Hochelaga, montrant, au moyen d'une flèche, l'endroit exact du théâtre de la catastrophe d'hier après-midi.

Une traînée de poudre

La nouvelle se répandit alors en ville, sur la rue, dans les tramways, par téléphone, qu'un désastre épouvantable venait de se produire et que quarante enfants avaient péri dans les flammes.

Le feu s'est déclaré dans le rez-de-chaussée, où était la chambre des fournaises. L'édifice était chauffé à l'air chaud et c'est grâce aux tuyaux d'aspiration que le feu s'est communiqué si rapidement aux trois étages et aux divers appartements de la bâtisse.

"C'est la fumée qui a été cause de la plus grande fatalité".

A l'arrivée des pompiers ceux des enfants qui n'étaient pas sortis de la bâtisse étaient prisonniers au deuxième étage. A chaque fenêtre on pouvait voir les figures terrifiées des enfants et des institutrices. Le capitaine Carson organisa aussitôt une chaîne vivante et le sauvetage commença.

En charge des petits

Deux institutrices, Melles Maxwell, et Keyes, la première la principale de l'institution et la seconde la maîtresse de la classe du jardin de l'enfance, étaient en charge des petits. En quelques secondes, les enfants passèrent des mains de Melle Maxwell à celles des pompiers et furent déposés sur le sol. Quarante furent sauvés de cette manière, et Melle Keyes fut retirée évanouie de la chambre pleine de fumée. C'est alors que les pompiers ordonnèrent à Melle Maxwell de se sauver, mais elle refusa, disant qu'il y avait d'autres enfants à sauver. Le capitaine Carson tenta de saisir la femme et la sauver malgré elle, mais celle-ci, que ses forces avaient trahie, tomba en arrière et ne reparut plus. Sa tête, en tombant, heurta la pierre de la fenêtre.

A ce moment, la force de l'incendie était telle que les pompiers durent abandonner toute idée de continuer un sauvetage devenu apparemment inutile et dangereux.

Courageux pompiers

Ce n'est que vingt minutes après que les courageux pompiers se décidèrent à pénétrer dans la bâtisse. Ils en retirèrent une dizaine de petits cadavres et celui de l'institutrice, Melle Maxwell.

Aucun des enfants n'était sérieusement brûlé. Tous étaient morts asphyxiés.

Voilà toute l'histoire de cette terrible catastrophe.

L'édifice était ancien, avec des escaliers étroits et tortueux, des couloirs sombres, au milieu d'un fouillis de chambres, et entièrement dépourvu d'échelles de sauvetage.

Les pompiers sont convaincus que s'il y avait eu une échelle de sauvetage, il n'y aurait pas eu une seule perte de vie.

Dans la cave où était situées les fournaises, il y avait quantité de bois.. La gardienne de la maison, Mme Hand avait à une heure chauffé la fournaise, en mouillant au préalable le charbon mou qu'elle avait mis dans le foyer. On croit qu'une explosion s'est produite. A un moment donné Madame Hand sentit l'odeur de la fumée et en informa Mlle Maxwell. Celle-ci, conservant son sang-froid, quitta sa classe et descendit voir ce qui pouvait causer la fumée. Elle ne fut pas lente à se rendre compte du danger. Une fumée épaisse s'élevait de l'escalier du rez-de-chaussée et Mlle Maxwell fut forcée de reculer.

Pour donner l'alarme

Elle remonta précipitamment pour donner l'alarme et ordonner aux enfants de sortir. Ceux du premier étage obéirent et se sauvèrent par les issues de côtés. Alors Mlle Maxwell monta au deuxième, où se trouvait le Jardin de l'Enfance, et répéta son ordre. Mais elle s'aperçut que déjà la fumée avait envahi les pièces supérieures et que la classe des petits en était remplie.

La fumée était montée par les murs. La confusion régna quelques instants et les enfants s'élancèrent vers l'escalier. D'épais nuages de fumée emplissaient maintenant l'escalier et les enfants n'osèrent plus s'avancer de ce côté. Mais il n'y avait d'autre retraite. C'est alors que les institutrices s'élancèrent aux fenêtres et appelèrent au secours. Les pompiers arrivaient. On connait le reste.

Les enfants sortirent de l'édifice sains et saufs, ou morts. Aucun n'a été blessé. Les seize petits cadavres ont été descendus dans les échelles, puis recouverts de couvertures en laine et déposés dans les voitures d'ambulance. L'identification sur place des petites victimes, au fur et à mesure qu'elles arrivaient à terre, a été accompagnée de scènes stupéfiantes.

Le cœur d'une mère

Une femme s'approche du pompier et sans mot dire, les yeux hagards, elle arrache la couverture pour voir si c'était son enfant. Ce n'était pas le sien. Le troisième elle le reconnut, comme il descendait aux bras du pompier. Elle s'arracha les cheveux de douleur et se jeta à genoux. Des scènes semblables se répétèrent pendant une longue heure. Tous les cadavres ont été retirés de la classe, empilés dans un coin près de la fenêtre ou dans le coin opposé près de la porte, donnant sur le corridor, et du vestiaire, situé dans la tour du milieu. La dernière victime à descendre fut une petite fillette âgée de cinq ans à peine et que les sauveteurs trouvèrent accroupie dans un coin, là où elle était tombée, surprise par la fumée. Son petit corps n'était pas brûlé, mais noirci seulement et trempe jusqu'aux os.

Avant entendu dire qu'il pouvait y avoir d'autres cadavres dans la bâtisse, le sous-chef T. St-Pierre, qui avait à ce moment le commandement de la brigade, réussit à faire le tour de l'édifice et visita les chambres une par une et annonça enfin que c'était tout et qu'il n'y avait plus de cadavres.

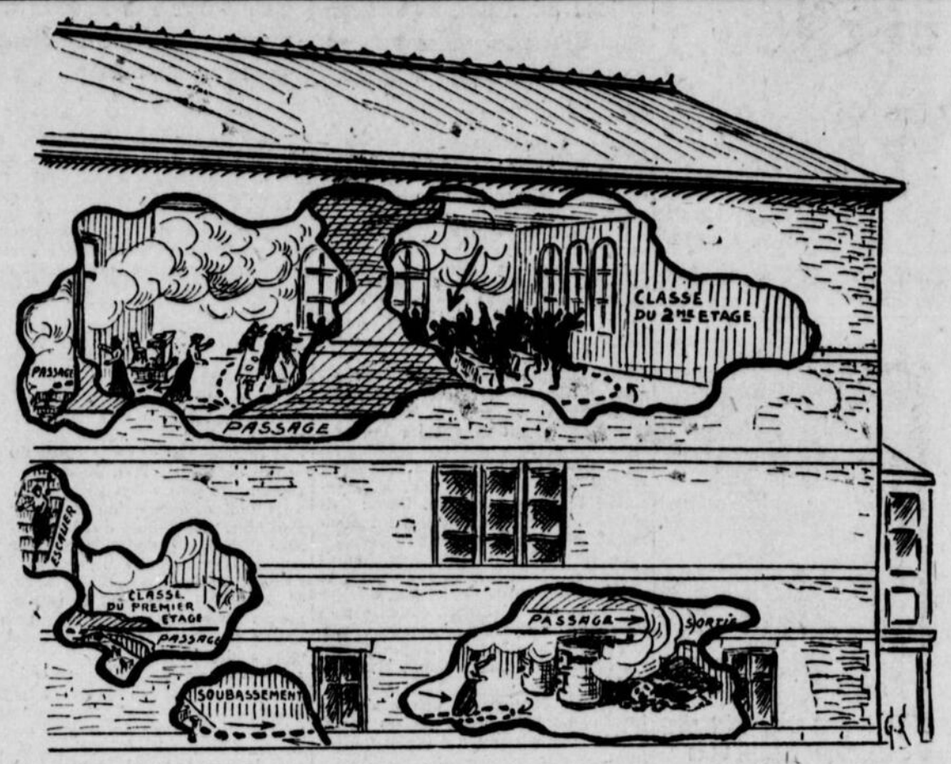

Dessin faisant voir comment la catastrophe d'hier après-midi s'est produite. On voit d'abord l'institutrice Mlle Maxwell constatant la fumée qui envahit la classe du deuxième étage. Puis elle se précipite dans l'escalier central, passe par la classe du premier étage, arrive au soubassement, où elle constate l'explosion de la fournaise et l'envahissement de la fumée dans tout le bâtiment. Alarmée, elle remonte à la course, jette l'alarme, et rentre dans la classe des petits, au deuxième étage, et aperçoit la panique qui s'est emparée des élèves. Les pauvres petits êtres cherchent des issues, et après avoir cherché une fuite impossible par la porte, vu la fumée épaisse, courent aux fenêtres pour s'y précipiter ou meurent asphyxiés dans le coin indiqué par la flèche.

Le sauvetage

Le sauvetage accompli par quelques citoyens n'a pas été moins effectif et pas moins admirable que celui effectué par les vaillants pompiers. Sans eux la liste des victimes serait même beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été.

Immédiatement vis-à-vis l'école Saint-Mary, se trouve une glacière appartenant à M. Malo, à laquelle sont employés William Walsh et Moïse Rainville. Ceux-ci aperçurent la fumée avant que l'alarme fut donnée et l'instant d'après comprirent qu'un incendie faisait rage dans le rez-de-chaussée. Au même moment arriva M. Ovila Tremblay, épicier du voisinage, qui ayant vu la fumée accourait de son côté. Avec une rare présence d'esprit les trois hommes s'emparèrent d'une longue échelle, dressée contre la glacière, la transportèrent du côté de l'école, dans l'espoir de sauver les enfants et les institutrices, dont les cris d'appel se faisaient en ce moment entendre au loin. Une panique épouvantable régnait aux étages supérieurs.

Affolés par la fumée qui s'épaississait de plus en plus les enfants se pressaient aux fenêtres attendant avec anxiété qu'on vint les secourir.

Tremblay et Rainville s'élancèrent dans l'échelle et commencèrent le sauvetage. Ce fut d'abord difficile et la descente se faisait lentement. Mais arrivèrent bientôt d'autres citoyens, l'échevin Marin, M. Naud, un ex-constable, M. E. Benoit, M. Desroches, M. T. Carignan, M. Papillon, M. N.

(Suite à la 9e page)

Groupe de parents se précipitant aux bureaux de la morgue hier soir, pour établir l'identité des petites victimes de la catastrophe.

SCENES PENIBLES A LA MORGUE. — Un pauvre père ne peut retenir ses sanglots à la vue de son enfant. — Une mère s'est affaissée, folle de douleur, sur le cadavre du sien. — Un mari soutient son épouse que l'émotion fait chanceler. — Les employés de la Morgue et les journalistes, témoins de ce spectacle navrant, sont eux-mêmes profondément émus.

La Catastrophe d'hier apres-midi

SCENES PENIBLES A LA MORGUE

Les dix-sept cadavres des victimes reposaient côte à côte sur les tables, dans la chambre mortuaire. Les parents y sont successivement introduits et se précipitent, fous de douleurs, sur les corps inanimés de leurs enfants

L'ECOLE ST. MARY'S QUELQUES MINUTES SEULEMENT APRES L'ARRIVEE DE LA BRIGADE DES POMPIERS

L'ECOLE ST. MARY'S AU PLUS FORT DE L'INCENDIE, ET AVANT QUE LES CADAVRES FUSSENT RETIRES DE L'EDIFICE EN FLAMMES.

pital Notre-Dame et une de l'hôpital Général se sont tenues tout le temps sur le théâtre du sinistre. Les Drs Benoit, Croteau, Lambert et Paiement, de l'hôpital Notre-Dame, étaient en charge des voitures d'ambulance et ont eu occasion de donner leurs soins à cinq pompiers, qui furent blessés aux mains et à la figure par des éclats de verre.

C'est le Dr Benoit qui a reçu le premier enfant inanimé et il fut assez heureux pour le rappeler à la dans les voitures d'ambulance.

TABLEAU D'HONNEUR

Ovila Tremblay, marchand de meubles.
Moïse Rainville.
William Walsh.
Dr J. P. Marin, échevin.
J. Lucien Nault, inspecteur des viandes.
A. A. Desroches, de la maison Desroches et frère, rue Ste-Catherine.
E. Benoit, marchand de glace.
M. Papillon, rue Fullum.
Cecil Whyte, rue Moreau.
Dan Morrison, conducteur de tramway, 78 rue Préfontaine.
Le capitaine Carson, du poste No 13.
Le pompier Rodier, du poste No 8.
Le pompier Maxime Gendron, du poste No 8,
E. Marcil, commis.
Théophile Carignan.

vie, en pratiquant sur lui la respiration artificielle. Il remit lui-même le petit dans les bras de la mère folle de douleur et qui attendait à la porte de l'ambulance. Plusieurs des petits cadavres et celui de Mlle Maxwell ont été transportés à la morgue

Les scènes qui se sont passées à la morgue, hier après-midi et dans la soirée resteront éternellement gravées dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins.

Il était exactement deux heures et trente-cinq lorsque le fourgon apporta les premières victimes. Elles étaient au nombre de six, deux petites filles et quatre petits garçons.

Les cadavres furent immédiatement déposés dans la chambre mortuaire où on avait préparé des tréteaux pour les recevoir.

M. le docteur Duncan MacTaggart, expert médical, s'empressa de faire un examen sommaire des corps. Deux d'entre eux avaient

LES MAINS ET LA FIGURE BRULEES

A trois heures et quarante cinq la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame s'arrêtait devant la morgue. Elle apportait le cadavre de Mlle Sarah Maxwell, l'institutrice qui avait héroïquement sacrifié sa vie au sauvetage des enfants confiés à sa charge.

A ce moment, un groupe de deux cents personnes stationnait aux abords de la morgue. Spontanément toutes les têtes se découvrirent

AVEC RESPECT

à la vue du corps de l'héroïne que l'on porta aussitôt à la chambre mortuaire à côté des cadavres déjà placés sur les tables.

Mlle Maxwell avait les mains, l'arrière du cou, la partie inférieuee du corps et les jambes brulées. Une blessure au nez indiquait qu'elle avait dû se frapper cette partie de la figure en tombant sur le plancher. Comme il avait fait pour les autres victimes, M. le docteur MacTaggart constata que Mlle Maxwell avait succombé à l'asphyxie par la fumée.

A chaque cadavre apporté, le médecin lui faisait une petite incision du bout de son scalpel. Il en sortait invariablement

UNE GOUTTELETTE DE SANG

d'air, plus rose que rouge, indice que la victime était morte d'asphyxie par la fumée.

A trois heures cinquante, le fourgon de la morgue revenait avec six autres cadavres, cinq fillettes et un petit garçon. Juste une heure plus tard, les quatre derniers cadavres, deux fillettes et deux petits garçons, furent apportés.

Sur les dalles froides de la chambre mortuaire reposaient maintenant les 17 victimes : l'institutrice, Mlle Maxwell, neuf petites filles et sept petits garçons. Tous avaient péri asphyxiés.

Quelques minutes après quatre heures, les parents commencèrent d'arriver à la morgue.

La foule devenait de plus en plus considérable aux abords de la bâtisse. Le constable James McGibbon fut appelé pour

MAINTENIR L'ORDRE

et empêcher l'envahissement de l'édifice.

(Suite à la 10e page)

QUELQUES-UNES DES VICTIMES

Photographie représentant les deux petites sœurs RIDGE, qui fréquentaient l'école d'Hochelaga, et dont l'une, LILIANE, à gauche, a péri dans la catastrophe d'hier.

Une des petites victimes de la catastrophe d'hier : WILLIAM J. ZIMMERMAN, 7 ans.

Une des victimes de la catastrophe : Miss SARAH MAXWELL, institutrice en chef de l'Ecole Hochelaga, morte victime de son dévouement.

Une des malheureuses petites victimes de la catastrophe d'hier après-midi : EDITH GOLSON, 6 ans.

Une des petites victimes de la catastrophe d'hier : JALMAR F. ANDERSON 6 ans.

Une des petites victimes de la catastrophe d'hier : GLADYS HINGSTON, 6 ans.

Une des victimes de la catastrophe d'hier : la petite MABEL SPRAGGS, d'après un portrait de bébé.

Une des petites victimes de la catastrophe d'hier : JAMES P. LINDLEY, 6 ans.

Une des victimes de la catastrophe d'hier : ELSIE BAILEY, âgée de 8 années.

Groupe contenant quelques-uns des enfants qui fréquentaient l'Ecole Hochelaga. Aussi au premier plan : le jeune ALBERT EDWARD JACKSON, l'une des victimes, 6 ans.

Une des petites victimes de la catastrophe d'hier. — JOHN LOMAS, 6 ans.

(Suite de la 1ère et 8e pages)

Marcil et autres, qui tous vinrent prêter main-forte aux courageux sauveteurs.

Vingt petits enfants furent sauvés de la sorte, et force fut aux héroïques citoyens de se retirer devant le fléau envahisseur et laisser place aux pompiers qui arrivaient. Leur courage est digne de tous les éloges et à eux va la reconnaissance éternelle de nombre de famille, qui n'ont pas aujourd'hui à déplorer la perte de leurs enfants.

C'est chez M. Desroches, qui occupe un magasin au No 1621 de la rue Ste-Catherine, que furent recueillis la plupart des enfants sauvés. C'est là que s'est passé la scène déchirante à laquelle a donné lieu l'identification des enfants par les parents.

Des stimulants ont été distribués gratuitement aux pompiers pendant l'incendie, par M. L. P. Poiré, propriétaire du restaurant White Rock, No 1596 rue Ste-Catherine.

La première alarme a été donnée par M. André Burton, commis boucher, employé à l'établissement de M. Archambault, rue Ste-Catherine.

Deux voitures d'ambulance de l'hô-

QUELQUES-UNS DES SAUVETEURS.

M. AVILA DESROCHES, l'un des sauveteurs dans l'incendie d'hier.

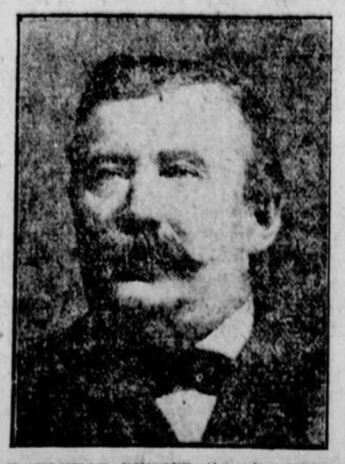

M. ELZEAR BENOIT, l'un des sauveteurs dans l'incendie d'hier.

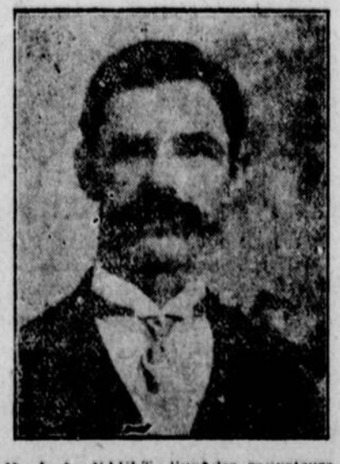

M. J. L. NAULT, l'un des sauveteurs dans l'incendie d'hier.

Le Révd. HENRY JEKILL, pasteur de l'église Ste-Mary's, près de l'école, et consolateur des familles.

M. THEOPHILE PAPILLON, l'un des sauveteurs dans l'incendie d'hier.

M. AVILA TREMBLAY, l'un des sauveteurs dans l'incendie d'hier.

M. WILLIAM HINGSTON, 57a rue Rouville : a sauvé l'une de ses petites filles, mais n'a pu en faire autant pour

LA CATASTROPHE D'HIER APRES-MIDI

(Suite des pages 1 8 et 9)

Les premiers parents qui arrivèrent pour reconnaître leurs enfants, furent M. William Zimmerman et son épouse, Hongrois d'origine, domiciliés au No. 411 rue Aylwin. Ils furent immédiatement suivis de M. James Lindley, machiniste, domicilié au No. 198, même rue.

Les uns et les autres ne purent pénétrer dans la chambre mortuaire. Les autorités de la morgue avaient décidé, pour éviter tout désordre, que la recherche de l'identité des cadavres ne commencerait qu'à sept heures du soir.

Mme Zimmerman, apprenant qu'elle ne pouvait s'assurer si son seul enfant, John, âgé de 7 ans, était au nombre des victimes, éclata

EN SANGLOTS.

Elle sortit, appuyée au bras de son mari, et faisait pitié à voir.

Dès six heures, la foule se massait en face de la morgue dont toutes les entrées étaient maintenant confiées à la garde de constables spéciaux.

On n'admettait à l'intérieur que les parents et les représentants des journaux.

La salle d'attente fut bientôt remplie d'hommes et de femmes en proie à une anxiété douloureuse.

L'inspecteur ALFRED LAMOUCHE, qui commandait les constables chargés du service d'ordre, au feu d'hier.

Lorsque les parents, à sept heures précises, furent admis, par groupes de cinq ou six, commença une série de scènes des plus pathétiques.

Lorsque l'identité d'un cadavre avait été établie, on y attachait une carte, avec le nom, l'âge et l'adresse des parents de la victime, puis les parents étaient reconduits auprès de M le député-coroner J. B. Biron, qui avec de nouvelles indications préparait les certificats de décès.

Une

TERREUR INVOLONTAIRE

s'emparait de tous ceux qui étaient admis auprès de 17 victimes. Elles reposaient les unes près de autres, dans une immobilité rigide.

Le spectacle était navrant et provoquait des larmes même chez ceux qui faisaient des efforts pour demeurer froids.

Accompagnée de sa sœur, Mme Henry Jackson-Andrew entra dans la chambre mortuaire, sous le coup d'une prostration nerveuse visible. Ayant jeté un regard rapide sur les petites victimes, elle reconnut le cadavre de sa fillette âgée de six ans. Elle éclata en sanglots, et éperdue elle se jeta sur le corps de sa petite Annie, l'enlaçant

DANS SES BRAS.

Après quelques secondes elle parut se calmer un peu. Elle déposa un baiser sur le front de son enfant, puis elle sortit, appuyée au bras de sa sœur, incapable de se soutenir elle-même.

Un jeune homme, qui déclara se nommer Charles McLaren, domicilié au No 128 rue Aylwin, s'approchant des victimes, les regarda tour à tour attentivement. Finalement, il s'écria : "Dieu merci ! ma petite Jenny n'est pas ici".

A sept heures, hier soir, sa petite fille âgée de 9 ans, qui fréquentait l'école incendiée, n'était pas encore de retour à la maison.

Une dame Damase Greenwood, domiciliée au No 72 rue Moreau, constata aussi avec un soulagement visible que sa fillette, Alica, âgée de 6 ans, n'était pas au nombre des morts.

PARTICULIEREMENT TRISTE

est le cas de M. Spraggs. Il est invalide et il y a quelques semaines, la mort lui enlevait son épouse, Mme Mabel Palmer. Il reconnut ses deux fillettes, Myrtle et Mabel, âgées respectivement de cinq et trois ans. Cette dernière accompagnait sa sœur aînée à l'école pour la première fois, hier après-midi.

M. William Hingston, qui s'employa courageusement au sauvetage de plusieurs enfants au cours de l'incendie, vint à la morgue pour constater que sa petite fille Florence, âgée de 6 ans, était au nombre des malheureuses victimes.

Mme Thomas Forbes entra dans la chambre mortuaire sans être accompagnée. Elle perdit presque connaissance en voyant

LE CORPS CARBONISE

de sa petite Cecilia. Il en fut de même de Mme Lomas. Son mari dût la traîner en dehors de la chambre.

La petite Edna Davey a été reconnue par son père. Sa mère qui était absente, revenait à Montréal hier soir pour apprendre la pénible nouvelle.

Le corps de la petite Edith Lambton fut le dernier à être reconnu. C'est le père de la victime qui s'acquitta de la pénible formalité.

Quelques minutes après dix heures, on ferma la chambre mortuaire et la foule se dispersa encore sous le coup de la vive émotion créée par toutes ces scènes pénibles.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

RECITS D'ENFANTS

Ils racontent leurs impressions au reporter de la "Patrie"

Oswald Thompson, de la rue Marlborough, un bambin de dix ans environ, a pu s'échapper du brasier et nous a raconté la version suivante :

"J'étais venu à l'école, comme à l'ordinaire, et ma place en classe

Le capitaine CARSON, du poste de pompiers No 13, l'un des premiers rendus sur les lieux.

était tout près de Mademoiselle Maxwell, sur le quatrième banc.

"Nous étions à étudier, lorsqu'un garçon, nommé Willie Gilbert, accourut vers Mademoiselle Maxwell et lui dit que la cour était remplie de fumée.

"L'institutrice sortit afin de voir ce qu'il y avait ; elle revint la figure toute pâle, nous ordonna de nous habiller et de nous rendre à la maison.

"Je vis également beaucoup de fumée, continue le petit Thompson, et lorsque je m'enfuyais de l'école, je vis Mademoiselle Maxwlle se précipiter vers les étages supérieurs, afin d'essayer de sauver les petits enfants qui s'y trouvaient. Mon frère était en haut, dans le "Jardin de l'enfance" et il a réussi à s'échapper sans trop de misère."

Frank Thompson, âgé de huit ans, qui se trouvait dans le fatal Jardin de l'enfance, nous raconta également son histoire.

Le récit prenait des caractères tragiques dans la bouche de ce bambin, aux joues encore humides de pleurs, et ne voulant pas avouer qu'il avait pu avoir peur durant l'incendie.

Voici ce que dit le petit Frank Thompson : "Nous entendîmes du bruit venant de l'extérieur, et l'institutrice sortit afin de se rendre compte de ce qui se passait.

Mademoiselle Keyes revint alors et nous dit : "Mes enfants, habillez-vous et courez à la maison."—Alors la classe s'emplit de fumée et la plupart des enfants se mirent à jeter les hauts cris.

Le bruit n'était cependant pas encore bien considérable et je n'étais pas effrayé du tout, mais les autres enfants avaient l'air épouvantés.

Un grand nombre d'enfants coururent à leurs habits, accrochés dans le vestiaire qui se trouve situé du côté de la façade ; mademoiselle Maxwell vint voir et nous dit de nous hâter de sortir.

Je descendis le premier, suivi de mon frère, mais les escaliers étaient tellement remplis de fumée que les petits enfants n'osaient descendre.

Mademoiselle Keyes, l'institutrice, nous regarda sortir, et comme je me sauvais, je la vis qui prenait son porte-monnaie dans son pupitre.

Quand on la sortit par la fenêtre, continue le petit Frank Thompson, elle était presque morte."

Un autre garçonnet, nommé Tom Hogan, est élève de seconde, sous la direction de Mademoiselle Campbell. L'enfant nous raconte qu'il y avait une cloche dans la chambre de Mademoiselle Maxwell, et que cette cloche se faisait entendre dans tout l'édifice, lorsqu'ils s'entraînaient en cas d'incendie ; mais on ne l'a pas entendu sonner.

Mademoiselle Campbell, continue le jeune Hogan, sortit dans la cour, au bruit que nous avions tous entendu. Elle revint en courant, paraissant fort effrayée et la figure toute rouge. Elle nous dit alors de prendre tous nos effets et de nous sauver à la maison. Nous étions au dernier étage, et quelques-uns d'entre nous avaient leur "tuque" sous leurs bancs, tandis que ceux qui avaient des pardessus, étaient obligés de se rendre au vestiaire.

Je pris donc ma "tuque" pour me sauver. Arrivé au bras de l'escalier, je vis qu'il était plein de fumée, et les petits garçons et les petites filles s'entassaient en haut, n'osant pas descendre. Je me fis un chemin, je courus vers la porte d'en avant, et je criai aux autres de descendre ; plusieurs descendirent en effet. La fumée était si épaisse au bas de l'escalier, que nous courions dans l'obscurité. Je crois que les enfants qui se rendirent au vestiaire pour chercher leurs vêtements, sont ceux qui sont morts, dans notre classe, du moins.

Mademoiselle Campbell, notre institutrice, continue l'enfant, ne semblait pas effrayée du tout. Elle se tenait tout en haut. Après que nous fûmes sortis, nous restâmes dans les alentours ; au bout de quelques instants, on dressa une échelle, et je la vis qui aidait aux enfants à sortir de l'école, à travers la fenêtre; un des pompiers la prit dans ses

Le capitaine A. BAIGNET, du poste No 11, qui commandait les constables chargés du service d'ordre, au feu d'hier.

bras, et elle paraissait inconsciente lorsqu'on la descendit en bas.

Je regardais au dernier étage, et je vis plusieurs enfants qu'on sortait du "Jardin de l'Enfance". Je vis également Mademoiselle Maxwell apparaître à la fenêtre, tenant un enfant dans ses bras. Elle brisa la fenêtre avec son poing et je vis le sang couler de sa main blessée.

Elle sortit le petit garçon en dehors et me parut alors tomber à la renverse. Mademoiselle Keyes brisa également la fenêtre avec sa main et s'est infligée de sérieuses blessures."

—Comme on demandait au jeune Hogan s'ils s'entraînaient souvent en cas de feu, il répondit qu'ils s'étaient exercés quelques fois l'été dernier, et il croit également qu'ils ont eu un entraînement depuis; mais en réalité, ils ne s'exerçaient pas souvent, et quand l'alarme était donnée, personne n'y portait beaucoup d'attention."

Les élèves s'écrasèrent pour ainsi dire, afin d'avoir leurs habits et de se sauver au dehors.

Un pompier descendant dans ses bras le corps inerte et tout trempé d'un petit garçon.

DEUX SOEURS

Egalement bonnes, également intelligentes, également aimées, l'une est ramenée sauve et sauve à ses parents, l'autre leur est rapportée sous la forme d'un cadavre.

La petite Lilian Ridge, qui a péri asphyxiée avec ses malheureuses compagnes, allait à l'école avec une sœur un peu plus âgée qu'elle et qui s'appelle Gladys.

Cette dernière a pu être sauvée. La joie de la mère, quand on la lui ramena, fut vite mêlée d'inquiétude.

"Où était la plus jeune de ses fillettes ?" Cependant les heures passèrent et à mesure que les nouvelles du désastre se précisaient, l'évidence se faisait de plus en plus poignante dans l'âme de la mère. La pauvre femme comprenait que de ses deux enfants qu'elle aimait d'une égale affection, une seule allait lui rester.

Le ménage Ridge venait d'Angleterre et n'habitait notre ville que depuis deux ans. Le père, Harrison Ridge, est journalier de son état. Ce sont de braves gens que tous leurs voisins aimaient sincèrement.

Mme Ernest Bertrand, qui demeure en face, nous disait avec émotion toute la douleur que cette perte lui causait à elle-même.

"Nous les aimions tant, ces petites Ridge, explique-t-elle ; elles sont si intelligentes, si bonnes. La petite Lilian était encore plus gentille que sa sœur. C'est peut-être parce qu'elle avait été malade que nous la choyions encore plus que l'autre. Ce portrait que je vous prête a été pris justement à son retour de l'hôpital, où elle avait été soignée pour la diphtérie. La pauvre petite avait aussi subi une opération à un pied. On lui avait enlevé tous les os du talon. Cela ne l'empêchait pas de marcher cependant".

La pauvre femme a peine à retenir ses larmes en évoquant tous ces détails qui lui rendent présente la petite amie qu'elle a perdue.

UNE PETITE SOEUR EST MORTE

A la demeure de M. Forbes, 59 rue Cuvillier, ce sont deux enfants, un garçon et une fillette, qui reçoivent le reporter, sur le pas de la porte. Mon père est à l'ouvrage, il est typographe, dit un petit garçon aux yeux rougis par les pleurs, mais au regard vif et intelligent. Ma mère est au numéro 63. C'est nma petite sœur, ajoute-t-il, montrant sa petite compagne, l'autre, Cécilia, qui était âgée de 6 ans, est morte là-bas dans le feu.

Rien n'est plus impressionnant que la douleur de ces pauvres enfants qui ont l'air de se rendre compte du deuil qui les frappe et qu'on trouve cependant trop jeunes pour essayer de leur faire entendre une parole de consolation.

SCENE TOUCHANTE

Au numéro 53, rue Cuvillier, est M. Henry Jackson Andrew, employé au Pacifique. Sa femme est à ses côtés. Mme Forbes est aussi là, et trois ou quatre autres personnes.

Le père a la tête penchée sur ses genoux et pleure silencieusement. La mère regarde autour d'elle avec des yeux hagards et rougis. La mort de leur petite fille Annie, 8 ans, les a profondément affectés.

L'assistance cause autour d'eux. On parle du dévouement héroïque de Mlle Maxwell, qui a réussi à sauver un certain nombre d'enfants au sacrifice de sa propre vie. " Sans elle, fait remarquer une femme avec émotion,, beaucoup d'autres mères seraient en ce moment dans la désolation."

RECIT DE MELLE KEYES

La maîtresse de classe des petites victimes

Un de nos représentants a eu une entrevue, hier soir avec Melle E. E. M. Keyes, celle-là qui avait charge de la classe des plus petits, cette classe où ont péri le plus grand nombre des victimes. Melle Keyes était encore sous le coup de l'énervement, bien facile à comprendre après les émotions par où elle venait de passer. Des bandages entouraient ses 2 mains. Elle s'était blessée en brisant les carreaux d'une des fenêtres pour donner un peu d'air frais aux petites poitrines que la fumée étouffait. Elle se prêta de bonne grâce aux interrogations. Elle fait ainsi le récit de la catastrophe.

" J'ai remarqué, dit-elle, de la fumée par le ventilateur de ma classe. Je n'en ai pas fait de cas d'abord, vu que la chose était arrivée déjà quelquefois, lorsque la fournaise ne fonctionnait pas comme il faut. Cependant

LA FUMEE AUGMENTAIT

toujours et elle devenait fatigante. Les petits enfants commençaient à tousser. Je suis alors descendue à l'étage inférieur pour voir la gardienne, Mme Hand. Nous sommes descendues toutes les deux pour connaître la cause de la fumée. Nous avons alors rencontré Melle Maxwell, qui montait trouver Mme Hand, pour savoir ce qui en était. Les trois femmes se rencontrèrent sur le palier du second. Melle Maxwell, ouvrit la porte de la classe de Melle Karley et fit remarquer que la fumée y était plus dense que dans celle de Melle Keyes. Celle-ci retourna dans sa classe et comprit finalement qu'il y avait quelque chose d'anormal dans tout cela. Elle rassembla ses élèves et sortit de la classe avec eux dans le but de descendre. Mais force leur fut de retourner en arrière, car la fumée avait envahi l'escalier, et

IL FUT IMPOSSIBLE

de descendre plus de trois ou quatre marches. On retourna dans la classe dont la porte fut fermée. La plus grande confusion régnait alors parmi le petit monde. Melle Keyes groupa ses élèves près d'une fenêtre, monta sur l'allége et avec ses poings brisa les vitres. Il était temps, car les enfants commençaient à être suffoquer.

Mlle Keyes ajoute que lorsque'elle brisa les carreaux, elle remarqua des hommes qui travaillaient à la glacière sise l'autre côté de la rue. Elle leur demanda du secours, mais ceux-ci répondirent que les pompiers arrivaient. C'est en ce moment que Mlle Maxwell se rua dans la chambre, à travers un épais nuage de fumée. Elle-même était encore sur la fenêtre. Ses mains saignaient abondamment. Les deux femmes n'échangèrent pas un mot.

LES ENFANTS

qui l'entouraient se groupèrent alors autour de Mlle Maxwell, qui se dirigea vers la fenêtre voisine de celle où se tenait Mlle Keyes. La fumée était tellement suffoquante à ce moment, dit celle-ci, que j'allais me jeter par la fenêtre. C'est à cet instant que les pompiers arrivèrent avec leurs échelles. La première qui fut montée arriva justement sous la fenêtre où je me tenais. Je regardais autour de moi et je vis que les enfants étaient tous dans l'autre avec Mlle Maxwell. Avant de pouvoir faire un mouvement, un pompier m'avait saisie dans ses bras et m'emportait en bas". Lorsqu'elle toucha le sol, elle regarda autour d'elle et vit les pompiers fixant

UNE AUTRE ECHELLE

sous la fenêtre où se trouvait Mlle Maxwell. Elle partit alors et ne vit aucun enfant sortir.

"Au moment où pour la première fois je vins à la fenêtre, quelqu'un du dehors me cria de passer par en arrière, mais il était impossible de ne rien faire en ce sens, car la fumée était encore plus épaisse dans le corridor que dans la classe. Si les échelles étaient arrivées quelques minutes plus tôt j'aurais pu aider au sauvetage des enfants, et ils auraient pu probablement tous échapper à la mort.

Mlle Keyes avait à peu près trente élèves dans sa classe lorsque le feu se déclara. Au nombre de ces enfants se trouvait la petite Mabel Spragg, âgée de trois ans, qui était venue là avec sa vetite sœur. Toutes deux ont péri.

NEUF MILLE CANADIENS TUES

UNE AFFREUSE CALAMITE QUI AURAIT PU ETRE EVITEE.

Qui est responsable ? Fera-t-on une enquête sur les faits ?

Neuf mille familles au Canada ont été, récemment et d'une manière terrible, privées d'êtres chers, par les effroyables ravages de la peste blanche, la consomption. Et cela ne représente que le nombre de familles ainsi endeuillées au cours des derniers douze mois. Chaque année voit la mort frapper au sein de neuf mille familles au Canada. Neuf mille mortalités dues à la consomption, chaque année, au Canada ! C'est terrifiant, d'autant plus que la consomption est l'une des plus faciles à guérir parmi toutes les maladies, si on la prend à point et si elle est soignée comme il convient. Celui qui écrit ces lignes en a eu l'expérience et sait ce qu'il dit. Il y a une responsabilité terrible quelque part, responsabilité qu'une enquête devrait établir d'une manière complète. Si ceux qui souffrent de cette maladie avaient recours à Psychine, un grand nombre de vies seraient épargnées. Elle a sauvé des dizaines de milliers de vies, et c'est un remède certain contre la consomption et toutes les maladies qui y conduisent.

"Je vous envoie sous pli ma photographie et mon témoignage en faveur de Psychine. Il y a seize ans, le Prof. Lyman, du Rush Medical College, Chicago, me condamna comme consomptive incurable. Je souffris durant plusieurs années, dans la suite, jusqu'à ce que j'eusse entendu parler de Psychine; et grâce à cette dernière, je fus rétablie à la santé parfaite dont je jouis maintenant depuis dix ans. Ma maladie avait commencé par la grippe et le catarrhe de la tête. Je conseille fortement à ceux qui souffrent de prendre Psychine."

Mme A. WELLS
Lyndall, Man."

Psychine est en vente chez tous les pharmaciens à 50c et $1.00 la bouteille, ou à la Dr T. A. Slocum, Limited, 179 rue King ouest, Toronto.

L'HEROINE

Quelques-unes de ses sœurs de famille

Mlle Sarah Maxwell, qui a si héroïquement donné sa vie pour sauver ses élèves, était âgée de 31 ans. Elle avait pris ses degrés à l'Ecole Normale en 1903 et était principale de l'école d'Hochelaga depuis 4 ans. Son père était feu James Maxwell, M. F.-J. Maxwell, marchand de bois, est son oncle. Le gérant de celui-ci est le frère de l'héroïne infortunée : M. W. Maxwell. Une de leurs sœurs est caissière chez Alexander, une autre est mariée à M. W.-J. Williams, de Winnipeg. Les messieurs Maxwell, architectes de la rue Beaver Hall, sont des cousins.

Mlle Maxwell demeurait avec sa vieille mère au numéro 479a rue St-Urbain.

La victime était une âme d'une excessive générosité. Elle s'était toute donnée à ses élèves dès le début et ne vivait que pour eux, toujours préoccupée de leur santé, de leur éducation, de leurs progrès intellectuels. Le malheur a voulu qu'elle leur donnât d'un seul coup toute une

(Suite à la 12e page)

W. H. Scroggie
(LIMITÉS)
Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

Magnifiques Blouses

Cela provoque des commentaires admiratifs. Leur choix offre une occasion de manifester votre bon goût. Nos blouses sont de dessin, de fini et de tissus exquis, et sont marquées à prix remarquablement bas pour des marchandises de si haute qualité.

Blouses en linon blanc, devant confectionné avec un rang de broderie et deux d'insertion de dentelle, avec plis larges et étroits, manches 3-4, plissées, dos boutonné. Prix régulier, 98c, pour **69c**

Blouses américaines, confectionnées avec devant en broderie, finies avec groupes de petits plis, manches 3-4, plissées, poignets et collet plissés ; bordés de dentelle, dos boutonné, fini avec petits plis. Confection américaine. Prix : **$2.98**

Blouses américaines, dans plusieurs styles différents, confectionnées avec manches 3-4, dos boutonnés, devant fini avec groupes de plis, broderie ou insertion de dentelle. Prix : **$2.75**

Jupons en sateen noir, faits avec un large volant, avec cinq petites franges, longueur 38, 40 et 42. Prix régulier, $1.25, pour **89c**

Costumes en tweed. Anciens prix, $12.50 et $15.00. Jeudi : **$9.50**

Costumes de dames excellents pour le printemps. Valaient $8.50 et $10.00 Jeudi **$5.00**

Ulsters d'enfants, en tweed. Régulier, $6.75 à $9.00. Pour **$5.00**

Jupes en tweed pour dames. Régulier, $5.00, pour **$3.50**

HOMMES FAIBLES, CHETIFS, ESSAYEZ CE REMEDE

Elle n'est plus une expérimentation. Elle est saluée avec enthousiasme par des milliers, parce qu'elle les a guéris. "Elle m'a guéri. Je suis bien et fort comme jamais. Que demandez-vous de plus!" écrit un homme sous l'empire d'une profonde gratitude.

Ne faites pas d'erreur. Ce grand appareil ne ressemble à aucun autre. Il est nouveau. Il possède tous les bons points qu'on attribue à l'électricité. Il donne un courant puissant, mais ne brûle pas et ne cause pas d'ampoules, parce que mes électrodes-coussinets spéciaux produisent le courant chaud et doux qui égaye et soulage immédiatement.

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin

a rendu le bonheur à des milliers de logis. Elle est aussi bonne pour les femmes que pour les hommes. Le mari et la femme peuvent se servir de la même ceinture. Le régulateur augmente ou diminue le courant pour convenir à celui qui la porte. C'est la seule Ceinture Electrique dans le monde que l'on peut régulariser pendant qu'on la porte. Vous sentez le courant, mais elle ne brûle pas et ne cause pas d'ampoules comme les vieilles ceintures démodées avec électrodes métalliques. Si vous êtes faible ou souffrant elle vous guérira. Allez-vous l'essayer?

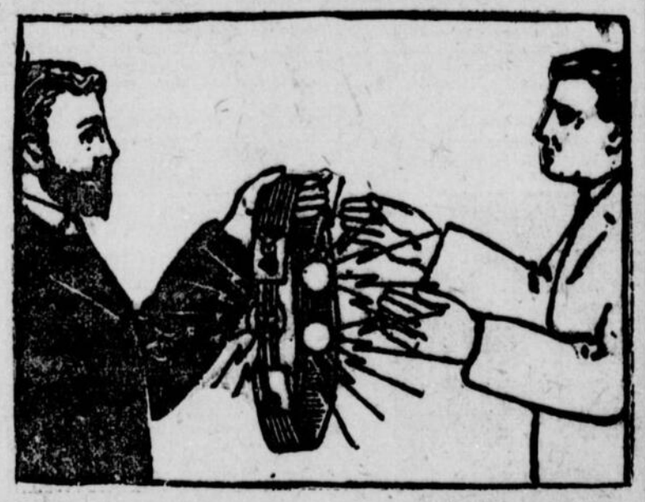

Un juge de paix témoigne de la merveilleuse guérison accomplie dans son cas. M. J. Auclair, Rivière à Claude, comté de Gaspé, écrit :

Cher docteur : — "Si j'ai retardé un peu à vous écrire, c'est que je voulais m'assurer si ma guérison serait permanente. Depuis longtemps je souffrais de la sciatique et du lumbago, aucun remède ne me donnait de soulagement. N'ayant pourtant que peu de confiance en votre ceinture que vous m'avez envoyée, cependant je l'ai essayée, je l'ai portée pour un mois, et à ma grande surprise, le mal a disparu comme par enchantement. Je ne ressens plus aucune douleur. Voilà un mois que je ne la porte plus, je me sens complètement guéri. Tout en vous remerciant, je vous donne mon certificat que vous pourrez vous servir à votre volonté. Encore une fois, merci pour le bien que vous m'avez fait et je demeure."

Une autre merveilleuse guérison; celle de M. F. Montes, Haywood, Man., qui déclare :

Cher docteur : — "Voici le résultat de l'usage de votre Ceinture : Il y avait trois ans et demi que je souffrais de faiblesse dans le dos et j'étais rendu à un tel point que je ne pouvais rester debout plus de quinze à vingt minutes. Après l'avoir portée deux fois j'ai pu rester une partie de la journée debout : les forces sont revenues et les souffrances ont disparu graduellement et j'ai pu travailler au bout de quinze jours, et depuis lors, quoiqu'un peu souffrant dans la région des rognons, j'ai pu au moins m'occuper dans ma ferme et en diriger les travaux. J'ai donné toute la publicité possible dans le milieu où je réside, de ce fait quasi merveilleux, et vous remercie bien sincèrement. Mon garçon à cette époque était à l'hôpital de Winnipeg, pour une attaque de la sciatique, et est revenu non guéri. Votre Ceinture l'a soulagé aussi beaucoup. Il en continue l'usage afin de se guérir complètement."

J'ai déjà dit aux lecteurs de ce journal ce que ma Ceinture fera. Si vous ne croyez pas, écrivez-moi. Je vous donnerai les noms de milliers de gens, des personnes âgées, qui, par reconnaissance, vous écriront. Ils vous diront exactement ce qu'elles m'ont déclaré. Elle n'a pas d'égale. Elle n'a pas d'égale. Ils se sentent aussi gais et aussi jeunes qu'ils étaient à l'âge de 18 ans.

Combien souvent ces paroles sont prononcées par des hommes qui ont été guéris de débilité nerveuse par la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin. Ils le disent tous les jours. Des hommes qui ont été faibles, tristes, irrésolus, et qui n'avaient aucune confiance en eux-mêmes, relèvent maintenant la tête, convaincus que la véritable force leur a été restaurée : qu'ils sont aussi bons qu'un homme qui marche et plus solides que n'importe quel homme de leur poids. Vous savez que vous êtes faibles et vous désirez vous faire passer comme aussi bon qu'un homme de votre poids. Vous le pouvez si vous vous servez de ce grand restaurateur. L'offre que je fais est raisonnable et devrait chasser tout doute quant à son pouvoir de guérir toutes les formes de faiblesse chez les hommes et les femmes.

J'AI UNE CEINTURE ELECTRIQUE QUI GUERIT et je vous l'offre de telle manière que vous ne courez aucun risque. Envoyez votre nom et votre adresse, avec l'histoire de votre cas, et je préparerai immédiatement une ceinture appropriée à votre cas, et

VOUS ME PAIEREZ QUAND VOUS SEREZ GUERI

Quelques-uns des maux que je puis guérir sont la débilité d'un organe quelconque du corps, l'épuisement de la vigueur juvénile, et toutes ses conséquences, la faiblesse de reins, de l'estomac, du foie, les douleurs rhumatismales la mauvaise circulation, la constipation et la mauvaise santé générale.

Je puis vous donner le nom d'un homme, dans votre ville, que j'ai guéri. Je ne m'occupe pas de l'endroit où vous demeurez. Avertissez-moi, et je vous donnerai son nom et vous lui parlerez de moi.

VENEZ AUJOURD'HUI

Si vous ne pouvez venir envoyez le coupon pour le livre gratuit.

(F. 27—H. 2 mars)

Dr M. D. McLAUGHLIN, 214 rue St-Jacques, Montréal, Can.
Cher Monsieur,
Veuillez m'envoyer un de vos livres, tel qu'annoncé.
NOM ....
ADRESSE ....
Heures de bureau, 9 a.m., à 6.00 p. m. Mercredi et Samedi jusqu'à 9 p.m. Dimanche, 10 a.m., à 1 p.m.
ECRIVEZ LISIBLEMENT.

Ayez un Médecin

Il est absurde de courir d'un médecin à un autre. Choisissez le meilleur et tenez-vous en à ce qu'il dira. Ne tardez pas, mais consultez-le à temps quand vous êtes malade. Demandez-lui son opinion sur le

Pectoral Cerise d'Ayer

FORMULE REVISEE

contre la toux et les rhumes. Puis prenez-le ou ne le prenez pas, selon ce qu'il vous aura dit.

La nouvelle sorte ne contient pas d'alcool.

Nous n'avons pas de secrets, Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER CO., chimistes manufacturiers, Lowell, Mass.

16, 39 J. 13 27 F.

LE SAINT TEMPS DU CAREME

Quelques observations qui ne sont pas hors de propos

Le Carême se divise en deux périodes dont la première comprend les quatre premiers dimanches et la seconde le dimanche de la Passion, celui des Rameaux et la Semaine Sainte. Anciennement on ne célébrait aucune fête pendant le Carême, afin de lui conserver le caractère de tristesse et de sévérité qui lui convient. Les Grecs ont conservé cet usage et ils ne font d'exception que pour la fête de l'Annonciation, qui arrive au 25 mars et celle de l'apôtre Mathias, qui se fait le 2 février. Ils se fondent sur ce principe que le jeûne est incompatible avec la célébration des fêtes. Ils poussent même l'exagération jusqu'à prétendre que la communion rompt le jeune quadragésimal, et c'est pour cela qu'ils offrent le saint sacrifice de la messe seulement le samedi et le dimanche. A la messe du dimanche, le célébrant consacre six hosties et en garde cinq pour les jours suivants, où l'office se réduit à une simple communion. C'est ce qu'on appelle "la messe des Présanctifiés," qui n'existe dans

LA LITURGIE ROMAINE

que pour le Vendredi Saint. En Occident, où on ne croit pas le jeûne incompatible ni avec la communion, ni avec la célébration des fêtes, on a évité ces excès. On célèbre quelques fêtes durant le Carême, mais l'Eglise romaine a eu soin de n'en admettre qu'un petit nombre dans son calendrier à cette époque, par respect pour les traditions anciennes. On appelle le second dimanche du Carême "Reminescere," parce que l'Introit commence par ce mot. Autrefois, il était désigné sous le nom de

DIMANCHE DE LA TRANSFIGURATION,

parce que l'Evangile de ce jour renferme le récit de la Transfiguration. L'Eglise nous rappelle ce fait pour nous rendre présente la pensée du ciel, comme un aiguillon puissant au milieu de la période pénible de la sainte quarantaine.

LONGFELLOW

Le chantre de la terre d'Evangeline

Aujourd'hui mercredi, est le centième anniversaire de la naissance du poète américain, Henry Wadsworth Longfellow, le chantre de l'Acadie.

LA PATRIE a annoncé que les Acadiens se préparent à commémorer cet événement par une grande démonstration nationale à Moncton, N. B. Le R. P. Bourgeois, professeur à l'université de Memramcook, fera une conférence sur le grand poète, et des orateurs acadiens prononceront des discours patriotiques.

Longfellow a été professeur des langues vivantes au collège Bourdoin, à Brunswick.

En 1833 il publia une production de la célèbre élégie de Manuque, sur la mort de son père, précédée d'une

HENRY WADWORTH LONGFELLOW

étude sur la poésie morale espagnole, et en 1835, sous le titre "Outre mer", une série d'esquisses en prose. Après un voyage en Europe, il devint professeur à l'Université d'Harvard (1836-1854). Trois ans plus tard, il donna "Hyperion", roman qui devint sur le champ populaire, et, l'année suivante, un premier recueil de poésies, "Voix de la Nuit", En 1841 parurent "Ballades et autres poèmes"; en 1842, Poèmes sur l'esclavage; en 1843, l'"Etudiant Espagnol", en 5 actes; en 1845, "Poètes et poésie d'Europe"; en 1846, le "Beffroi de Burges"; en 1847, "Evangéline", grand poème national; en 1849, "Kavanagh", sorte d'idylle en prose; en 1850, le "Bord de la Mer, et le coin du feu"; en 1851, la "Légende Dorée"; en 1855, le chant d'Hiawatha"; en 1858, "Niles Standish"; en 1863, "contes d'une auberge"; en 1866, "Fleur de Lis"; en 1867-70, une traduction de "Dante"; en 1869, "Tragédie de la Nouvelle - Angleterre"; en 1871, "Divine Tragédie", drame tiré de l'Evangile"; en 1872, trois livres de vers; en 1894, "Aftermath"; en 1875, le "masque de Pandore"; en 1878, "Keramos" et autres poèmes.

Ses deux principaux ouvrages sont l'"Evangeline", et le "Chant d'Hiawatha". Ses poésies sont charmantes par la délicatesse du sentiment un peu mélancolique et pour la justesse de l'expression.

LE MONDE DES PIANOS

Les magasins de C. W. Lindsay Limited forment un véritable monde de pianos. Là vous pouvez vendre ou acheter des pianos et des orgues, vous pouvez y faire réparer, polir, emmagasiner, accorder et déménager votre piano. Vous pouvez voir les plus fameux pianos au monde et vous pouvez y trouver le choix le plus varié et le plus considérable de pianistes-automatiques soit combinés ou détachés. Vu le commerce considérable que fait Lindsay, le prix de vente des pianos est réduit à son minimum. Les pianos peuvent être achetés à plus bas prix et à conditions plus faciles au gros magasin nouveau de Lindsay que partout ailleurs. 512, rue Ste-Catherine-Ouest (près rue Peel,) 2 3

FEU MME A. ROBILLARD

Ses funérailles à Buckingham

Correspondance spéciale à la "Patrie"

BUCKINGHAM, Qué., 27 — Hier matin, à l'église de St-Grégoire de Nazianse de Buckingham ont eu lieu les funérailles de Mme Alfred Robillard (née Daoust), décédée subitement samedi matin, à l'âge de 53 ans. Le corbillard, précédé des Dames de Ste-Anne, était escorté de six porteurs: MM. J. Palma Lahaie, F. X. Duval, Félix Ladouceur, sr., Félix Daoust, Joseph Paquette et F. X. Bisson, et suivi d'un cortège très considérable de parents et d'amis. Le service funèbre fut célébré par le Rév. M. Desrosiers, vicaire.

La défunte laisse pour déplorer sa perte son époux, M. Alfred Robillard, un des plus anciens employés de la Cie MacLaren ici, et sept enfants: Rév. M. Omer Robillard, O.M.I., curé de Duluth, Minn.; Mmes Elise Robillard, épouse de M. Moïse Gauthier; Marie-Louise Robillard, épouse de M. Hon. Cadieux; Josaphat Robillard, Odilon Robillard, Alma Robillard et Henri Robillard.

Dans le cortège on remarquait une nombreuse délégation des employés de la Cie MacLaren.

FEU LE DR DESAULNIERS

Correspondance spéciale à la "Patrie."

NICOLET, Q. 27—Le docteur D. B. G. Desaulniers, qui est, comme la PATRIE l'a annoncé, décédé dimanche matin, et dont les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, était entré au collège en 1853, et avait été reçu médecin en 1864. Il fut le médecin du collège de 1857 à 1906.

Le 12 janvier 1869 il épousait Melle Délima Proulx, fille de M. Hubert Proulx, de cette paroisse. De son premier mariage il eut trois filles: Mme Evariste Rochette, de cette ville; Mme F. Paré, de St-Célestin; Mme Alph. L. Smith, de St-Henri de Montréal, et, de son second mariage avec Mme Vve Ludger Richard, Melle Marie-Antoinette.

Le défunt, âgé de 67 ans et 2 mois, était né à Louiseville du mariage de feu Antoine Désaulniers et d'Emélie Béland, de Louiseville.

MME VEUVE HOWLAND

KINGSTON, Ont., 27. — Mme Mary Howland, veuve de feu l'honorable Georges W. Howland, qui fut gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard, est morte, hier.

Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelles, pour nettoyer la peau et guérir les pellicules, en un mot pour conserver et restaurer les cheveux, le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, est sans égal. Sa composition est telle qu'il n'échoue jamais, si les directions sont suivies. La grande vogue du Luby et la grande quantité qui en est vendue, prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui en font usage. 50c la bouteille.

LUBY

Faites usage du LUBY et conservez vos cheveux.

Nouvelles de Partout

Correspondances Régulières

ST-EDOUARD DE NAPIERVILLE

Blessé dans une presse à foin—Décès

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-EDOUARD, 27.—Un grave accident est arrivé ces jours derniers à M. Lord Poissant, fils de M. Phéliza Poissant, cultivateur de cette paroisse.

Le jeune Poissant était à presser du foin pour son beau-frère, M. Firmin Gervais, quand il se fit écraser le pied par le foulon.

Il conservera son pied, mais peut-être un de ses doigts devra-t-il être amputé.

—Une brave Canadienne, de cette paroisse, est décédée hier, le 25, dans la personne de Mme Tremblay, épouse de M. Fidime Tremblay, violoniste. Mme Tremblay était malade depuis trois ans,. Elle laisse pour déplorer sa perte son époux et un fils unique.

—Melle Clémentia Poissant qui était partie pour une promenade assez longue à Montréal, nous est revenu ces jours-ci.

—M. et Mme Bourassa de l'Acadie, ainsi que M. et Mme V. Deneau, de Saint-Jacques le Mineur, étaient en promenade hier chez M. Hyacinthe Lussier, tanneur.

—Etaient aussi en promenade chez M. Donrina Poissant, de cette paroisse, M. le docteur C. Poissant et son épouse, de Montréal, et Mme V. Blais de Winooski.

PAPINEAUVILLE

La Cie Electrique — Election de directeurs, etc. — M. E. Bélisle, malade — Notes diverses.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

PAPINEAUVILLE, 27 — Le 14 février a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Cie Electrique de Papineauville pour l'élection des directeurs.

MM. L. A. Latour, d'Ottawa; J. U. Dorion, de Montréal; Andrew Loughman, de St-André Avellin; Rév. E. Rochon et E. A. Côté, d'ici, ont été élus directeurs.

A une assemblée des directeurs tenue le même jour, M. L. A. Latour a été élu président de la compagnie; M. E. A. Côté, vice-président; le Révd. E. Rochon, gérant-trésorier, et M. P. Picard, secrétaire, réélu.

Il a été résolu de faire auditer les livres par un comptable licencié et de ne tenir qu'une assemblée générale des actionnaires chaque année. Les directeurs ont ajourné leur assemblée au 21 mars.

Cette compagnie, formée seulement depuis deux ans, est dans un état prospère et est en état de déclarer un dividende de 2 1-2 p.c. pour l'année 1905 et de 14 p.c. pour l'année 1906.

—M. le curé Rochon est allé à L'Orignal la semaine dernière, en visite chez son confrère et ami, M. l'abbé Octave Bérubé, curé de cet endroit, qui est dangereusement malade.

—Mardi dernier, M. Emery Bélisle, arrivé le veille d'un voyage d'affaires à Montréal, a été frappé de paralysie. Le Dr Eugène Mackay, appelé en toute hâte, conseilla de le faire administrer, ce qui fut fait de suite.

M. Bélisle prit vite du mieux et dimanche, il était assez bien pour laisser sa chambre, mais vers le soir il éprouva un malaise qui le força à reprendre le lit et il est encore très souffrant.

—Le Rév. M. Percival Rollit, ministre anglican, est revenu lundi de sa mission d'Avoca, comté d'Argenteuil, où il a donné le sermon dimanche.

—M. le Dr Damour a été appelé en consultation, lundi, par le Dr Barolet, de Montebello, pour un cas d'amputation d'un doigt à un jeune St-Denis.

—Il y a eu un autre euchre à l'Naissance, organisé par M. le curé Bazinet, au profit d'une bonne œuvre. Comme tout ce que ce zélé pasteur entreprend, la partie de cartes a été, au point de vue financier, un grand succès. Plusieurs de nos concitoyens y assistaient.

—Les causes suivantes ont été rapportées dans notre Cour de Circuit ici la semaine dernière: Appelables: Edouard Leduc vs C. Paiement, Fred. Robineau vs Ed. Prévost. Non appelables: J. T. Ouellette & Cie vs Isaac Prévost, jr., F. X. Bourbonnais vs W. Gaffney, Aug. Mackay, distrayant, vs L. Lacorte, et E. Béliste, tiers-saisi; The Munro & McIntosh Carriage Co vs I. B. Bergeron. M. Aug. Mackay est l'avocat des demandeurs dans ces causes.

—Lundi, le 25 courant, ont eu lieu les funérailles de Jeanne, enfant âgée de 7 ans de M. le maire Wilfrid Robert, décédée samedi. Les porteurs étaient les jeunes Sam. Hillman, J. M. Desjardins, Hector Chabot et Augt Ricard. M. Morel, instituteur, assistait aux funérailles avec ses écoliers, ainsi que les dames religieuses avec leurs élèves.

—M. Ad. Chauret, greffier de la Cour de Circuit, est allé passer le dimanche à l'Ange Gardien, voir sa mère, Mme Chauret, qui doit partir bientôt pour Chelmsford, Ont., chez un de ses gendres.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boite.

STE-GENEVIEVE

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

STE - GENEVIEVE DE BATISCAN, 27.—Les funérailles de M. Samuel Lefebvre, fils de Jos., décédé mercredi, le 20 courant, à Lowell, Mass., ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de cette ville. M. Lefebvre était un ancien citoyen de cette paroisse. La famille reçoit de toutes parts des témoignages de sympathie.

GRANDES PILES

(Correspondance spéciale)

GRANDES PILES, 27. — Melle B. Michelin, est décédée samedi dernier, chez son neveu, M. Alphonse Doucet.

—Le 18 courant l'épouse de M. J. A. Lafontaine, chef de gare, a donné le jour à une fille, baptisée sous les noms de Marguerite - Marie, Pauline Stella. Parrain et marraine, Hector Désilets, de Grand'Mère et Melle Evelina Neault, de La Conception.

BATISCAN

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

BATISCAN, 27.—Les exercices solennels de la neuvaine à St-François-Xavier, ont commencé le 24, et se termineront jeudi. C'est le Rév. P. Dozol, du Cap de la Madeleine, qui fait la prédication. A l'exercice de dimanche après-midi, l'assistance était très nombreuse.

— M. et Mme Hector Hardy ont eu la douleur de perdre deux de leur enfants dans l'espace de dix jours: Cécile, à l'âge de 5 mois et Simone, à l'âge de 3 ans. Nos sympathies le malheur qui les frappe.

— Mme Kane a été appelée, ces jours derniers, auprès de son frère dangereusement malade à l'hospice des Incurables, à Notre-Dame de Grâce. Nous apprenons avec plaisir que ce dernier a pris beaucoup de mieux depuis. Mme Kane doit nous revenir, ces jours-ci.

—Mme J. O. Lacourcière est en promenade pour une quinzaine dans sa famille, à Nicolet.

— Nous regrettons beaucoup d'apprendre que M. et Mme M. Walsh, ainsi que Mademoiselle Lynch doivent nous quitter au printemps. M. Walsh ayant accepté une position très avantageuse à St-Pacôme; nouvelle vont se fixer à cet endroit.

COURRIER DE MASSON

Nouvelles fabriques — Un banquet en l'honneur de M. le maire Dugal.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

MASSON, 28 — Les machineries de la nouvelle fabrique de chaussures connue sous le nom de "Masson Boots and Shoe Company" sont presque toutes en place et le gérant s'attend à ce que la manufacture soit en pleine opération dès demain. C'est la première manufacture construite à Masson, et des négociations sont entamées pour une autre manufacture. Espérons que le succès couronnera les efforts du maire de Masson.

— La "Laurentide Mica Co." a ouvert une boutique ici et déjà 3 jeunes filles sont à l'ouvrage. Le 11 Mars prochain, après que les améliorations à la bâtisse seront terminées la compagnie emploiera plus de 150 jeunes filles.

— M. Alfred Laflamme a ouvert sa nouvelle fabrique de boites. Ses machineries sont mises en mouvement par un engin à gazoline. Cela fait trois nouvelles industries à Masson depuis 8 mois.

— Comme marque d'estime et de gratitude envers M. G. A. Dugal, maire du village de Masson, la population lui a offert un magnifique banquet et lui a présenter une adresse accompagnée d'un superbe pardessus et d'un bonnet en fourrure.

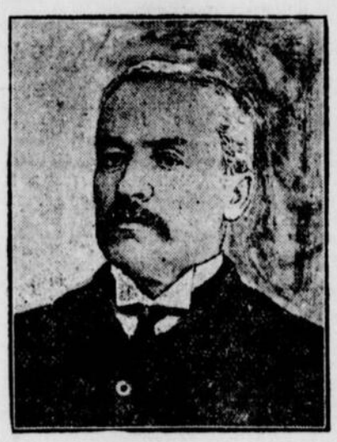

M. G. A. DUGAL, maire

Cent vingt-cinq personnes assistaient à ce banquet. Des discours très intéressants ont été prononcés par MM. W. H. Kelly, maire de Buckingham; F. O. Labelle, notaire de Hull; le Rév. J.B. Routhier, curé de Masson; Yvon Lamontagne, avocat; Dr Y. H. Viau, de Masson, et W. H. Taylor.

L'adresse a été lue par le Dr Viau et le maire y a répondu avec beaucoup d'éloquence.

CONTRECŒUR

Réélu maire — L'éclairage

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

CONTRECOEUR, 27. — A la séance régulière du mois courant, M. Sergius Cormier a été réélu maire de la paroisse.

—Dans la municipalité du village, la nomination du président du conseil ne se fera qu'à la séance du mois de mars prochain, attendu qu'une vacance avait été créée par la démission de M. Avila Archambault, mais ce dernier est maintenant remplacé comme conseiller par M. Frs. H. Gervais.

—M. Wilfrid Duhamel ci-devant boulanger et marchand de Ste-Théodosie, est maintenant propriétaire dans notre village des magnifiques scierie et manufacture de portes, châssis, etc. Il a acquis le tous de M. Avila Archambault.

—L'éclairage au gaz acétylène dans notre village, exploité par MM. St-Jean et Dupuy, est grandement apprécié à cause de son bon fonctionnement chez tous les abonnés; plusieurs autres résidents se proposent d'en faire l'installation dans leurs maisons le printemps prochain.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow enraye l'inflammation pendant la dentition des enfants 299-jno

ST-CAMILLE

Des succès scolaires

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-CAMILLE, 27 — La municipalité scolaire de St-Camille vient de remporter le premier prix — une prime de soixante dollars — dans le concours ouvert à toutes les municipalités du district d'inspection de M. Turcotte.

C'est une récompense bien méritée, surtout si l'on considère les efforts que font les commissaires pour améliorer le système scolaire dans notre paroisse. En confiant la direction de l'école du village aux Révérendes Sœurs de l'Assomption, ils ont fait le premier pas dans la voie du succès qu'ils remportent aujourd'hui. Avec une augmentation dans le salaire des institutrices ils ont pu choisir des personnes qui avaient déjà donné des marques de leur compétence en matière d'enseignement.

Nos écoles sont aménagées et construites d'après les plans les plus modernes et procurent aux enfants tout le confort dont ils ont besoin pour profiter des premières leçons.

C'est un honneur qui rejaillit sur toute la paroisse en général, car, à St-Camille, on comprend l'importance de l'éducation et l'on s'y intéresse.

ST HERMAS

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-HERMAS, 27— L'épouse de M. Médéric Lefèvre, instituteur, née Louise Longtin, est décédée vendredi matin. Le service a eu lieu lundi à 7 1-2 heures.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Philippe de Laprairie.

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté aux funérailles.

Elle laisse pour pleurer sa perte un époux et de jeunes enfants.

SHILOH

Rien ne peut, rien ne cassera ou chassera un rhume si rapidement, si efficacement et si sûrement que SHILOH. Vous ne devriez jamais vous en passer à la maison.

Les toux intermittentes les plus tenaces cèdent instantanément aux pouvoirs curatifs de SHILOH. Nulle toux ne peut y résister. Principalement bonne pour les enfants. 25c., 50c, $1.00 avec garantie.

Guérit Toux & Rhumes 805r

COURRIER DE QUEBEC

Quinte de toux fatale — La Société de Prêts et Placements — Exposition de volailles — Trains en retard — Sir Wilfrid et la Société Symphonique — Projet de chemin de ceinture à Lévis — Obituaire — Un employé infidèle.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

QUEBEC, 27 — L'enquête du coroner tenue hier a établi que la fillette de M. Devarenne, de la "Parisian Corset Coy", décédée subitement, avait succombé à l'asphyxie accidentelle pendant une violente quinte de toux.

—La Société de Prêts et Placements de Québec vient de tenir son assemblée annuelle et a fait comme suit l'élection de ses officiers: M. S. Bussières, président; M. A. Gauvreau, vice-président; directeurs, MM. P. J. Bazin, Cyr. Errouac et L. Bilodeau.

—LA SOCIETE DES ELEVEURS DE VOLAILLES de Québec a fait hier matin, au manège, l'ouverture de son exposition annuelle. On y compte environ 700 exhibits représentant les races les plus variées des oiseaux de la basse cour. L'exposition restera ouverte jusqu'à demain.

RETARD DES TRAINS — Tous les trains venant de l'est et de l'ouest nous sont arrivés hier de plusieurs heures en retard, sans doute à cause du froid qui sévit dans tout le pays. Les trains de l'Intercolonial venant des provinces maritimes ont été surtout retardés par une violente tempête qui a fait rage dans cette région.

Le euchre du charité qui vient d'avoir lieu à Lévis, au profit de l'Hôtel-Dieu, a produit la somme de $175.

FELICITATIONS.—M. Jos. Vézina, directeur de la Société Symphonique de Québec, vient de recevoir la lettre suivante de Sir Wilfrid Laurier, à l'occasion du succès remporté par les musiciens québecois, à Ottawa, récemment, lors du concours du gouverneur général.

"Ottawa, 23 février, 1907.

"Cher M. Vézina,

"Une indisposition passagère m'a empêché d'être présent au concert que vous avez donné ici lors du concours organisé par le gouverneur général.

"J'en ai d'autant plus contrarié que j'ai été ainsi privé du plaisir que j'aurais eu à titre de député de la ville de Québec, à vous applaudir.

"Je vous écris pour vous prier d'accepter mes très sincères félicitations.

"Croyez moi bien, cher M. Vézina, votre tout dévoué,

"WILFRID LAURIER."

A LEVIS—M. McKenzie, ingénieur en chef de l'Intercolonial et M. L. E. Fontaine, ingénieur civil, viennent de faire une exploration sur les hauteurs de Lévis au sujet du tracé du chemin de ceinture dont il est question depuis quelque temps. Ces deux ingénieurs feront rapport à Ottawa, et le gouvernement basera sa décision sur ce rapport. On espère à Lévis qu'elle sera favorable.

—Un jeune homme bien connu, de Lévis, vient de disparaître en la personne de M. Aristide Leblond, décédé hier à l'âge de 27 ans. Il a succombé à la consomption. Il laisse une femme et un jeune enfant. Il était le frère de M. Art. Leblond, de la maison Thibaudeau et Frère de cette ville.

JEUNE VOLEUR—Un jeune homme du nom d'Arthur Gingras, à l'emploi de M. Adjutor Dorval, marchand de glace de cette ville, accusé de détournement d'argent, environ une centaine de piastres, au préjudice de son patron, a été traduit hier en cour de Police. Le jeune homme s'est avoué coupable. La sentence sera rendue ces jours-ci.

MONUMENT NATIONAL

Cours gratuit de droit usuel

Ce soir, 27 courant, à 8 heures précises, M. G. A. Marsan, avocat, donnera la deuxième partie de son cours sur dles droits et obligations des constructeurs et autres entrepreneurs de travaux suivant devis et marchés; du caractère juridique des architectes, des entrepreneurs et des ingénieurs civils; privilèges et responsabilité des architectes, et du paiement des ouvriers.

CACHETS DU Dr DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

Leur efficacité est telle qu'en 5 minutes ils débarrassent de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom sur chaque cachet.

Mer—jno.

POUR L'HOPITAL NOTRE-DAME

Le concert en organisation pour le 14 mars, au profit de l'Hôpital Notre-Dame, promet d'être un régal artistique.

"Marie-Magdeleine", œuvre de Massenet, sera exécutée par l'Association Chorale de St-Louis de France, aidée d'un chœur de dames, avec accompagnement de deux orgues et deux pianos, et sous la direction de M. Alex. M. Clerk.

Les amateurs de bonne musique et les amis de l'hôpital qui n'auraient pas reçu de billets du comité exécutif, trouveraient à en acheter à la Procure de l'hôpital, ou encore pourraient s'en procurer en s'adressant à la secrétaire des patronnesses, par téléphone Main, 1324. Prix du billet, $1.00. Tous les sièges seront réservés.

N.B.—Le comité prie instamment les personnes à qui des billets ont été adressés, de vouloir bien en rendre compte dès maintenant.

Proclame ses Mérites. 1

VIVIAN, ONT.

C'est avec le plus grand plaisir que je transmets ces quelques mots:—Ma femme avait perdu tout contrôle de ses nerfs et ne pouvait parler qu'à intervalles: enfin elle était dans une condition très précaire. Elle commença à faire usage du Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, le 4 d'août, et quelques jours après elle pouvaitse rendre au salon, faire de la musique et exécuter seule sa partie de solo des hymnes. De plus elle peut faire l'ouvrage de la maison. Je regrette de ne pas avoir eu ce merveilleux remède avant, car avec l'argent que j'ai dépensé pour payer les services du médecin d'ici, j'aurais pu en acheter vingt-cinq bouteilles et même plus. Ce médecin ne venait faire que des visites, sans pouvoir lui procurer de soulagement. Les Toniques du Père Koenig pour les Nerfs sont une vraie bénédiction, et je les recommande fortement, et aujourd'hui j'en fais venir une autre bouteille pour une autre dame qui souffre d'une faiblesse de nerfs, à qui j'ai parlé du bien que nous ont fait vos Toniques pour les Nerfs. JOHN MITCHELL.

GRATIS Un livre precieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent obtenir cette Medecine Gratuitement. Préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et maintenant par la

KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille 6 pour $5.00. Agents au Canada:—THE LYMAN BROS. & Co. LTD, TORONTO; THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD., MONTREAL.

ST-CELESTIN

Carrespondance spéciale à la "Patrie".

ST-CELESTIN, 27 — C'est avec regret que nous venons d'apprendre le départ de MM. Omer et Aimé Morin pour Franklin Falls. Ce sont les fils de M. J. B. Morin, boucher bien connu de cette paroisse. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

—Melle Albertine Bourgeois, institutrice, doit partir pour Nelson avec son frère.

MANDEZ A N'IMPORTE QUEL EPICIER LA MEILLEURE SAUCE, IL VOUS DONNERA CELLE DE

Lea & Perrins

"AUX AMIS REUNIS LE TEMPS EST TOUJOURS BEAU"

UNE RENOMMÉE DE 70 ANS

LE

Brandy Claudon & Co.

A conquis une place importante dans le pays

Il est demandé partout, parce que l'on reconnait qu'il est le pur jus de la vigne et d'un arome incomparable.

C'est un tonique souverain contre l'épuisement.
Un remède infaillible contre la grippe.

Essayez-le, Il est vendu chez tous les marchands.

Demandez-le à votre médecin! il le connait.

Agence CLAUDON & CO.

J. E. COSTIN & Cie, Ltee, Montreal.

19,25,27

LA CATASTROPHE D'HIER APRES-MIDI

(Suite des pages 1, 8, 9, et 10)

vie qu'elle leur avait vouée et qu'elle aurait dépensée pour eux jour par jour, instant par instant.

LE CAPITAINE CARSON

Raconte comment l'institutrice a perdu la vie

"Il n'y aurait pas eu de pertes de vie si des échelles de sauvetage avaient existé aux fenêtres de la façade de l'édifice", telle est la déclaration faite hier soir par le capitaine Carson, de la caserne No 13, située à priximité du théâtre de l'incendie. "Nous arrivâmes sur la scène en retraite à ce moment et inondèrent le foyer de l'incendie pour protéger le cadavre d'une combustion complète.

"Quand nous arrivâmes sur les lieux, ajoute le capitaine Carson, je rencontrai M. William Hingston dont la petite fille se trouvait en haut. Nous tentâmes d'arriver à l'étage où les enfants se trouvaient, mais

LA FUMEE ETAIT SI DENSE

que nous dûmes retourner à mi-chemin de notre ascension dans les échelles. En effet, nous nous échappâmes avec difficulté. Quelques instants plus tard, quand la fumée se dissipant nous livra passage, je ramenais au dehors le cadavre de la petite fille de M. William Hingston."

Le chef Benoit et les autres officiers de la brigade sont tous indignés de l'absence d'échelles de sauvetage à l'édifice. Tous sont unanimes à affirmer que si on avait pris ces mesures de précaution, on n'aurait pas aujourd'hui à enrégistrer tant de pertes de vie qui sèment le deuil dans un aussi grand nombre de foyers.

Avec des échelles de sauvetage sur chaque côté de l'édifice, dit le chef Benoit, il n'y aurait pas eu de pertes de vie, parce que ces bambins, agiles comme des enfants de leur âge, seraient descendus avec plus de facilité que des personnes âgées."

UNE MERE HEUREUSE

Elle voit ses quatre enfants s'échapper à la mort

Une femme heureuse, en ce moment, c'est bien Mme Haysey, domiciliée au No. 58 rue Préfontaine.

Elle est mère de quatre enfants, dont trois filles et un garçon. Mary, l'aînée, n'a que quatorze ans.

La maison de Mme Haysey est du côté opposé de l'école. Vers deux heures, comme elle était à faire son ménage, Mme Haysey entendit les cris de : "Au feu ! ! Au feu !" Elle sortit en toute hâte et aperçut de gros nuages de fumée qui sortaient par les fenêtres du sous-sol. Saisie de frayeur, elle courut à l'école et vit un groupe d'enfants dans la cour de récréation. Par bonheur, ses propres enfants se trouvaient là : Mary, Edith, Florence et Robert. Ils avaient été les premiers à se sauver.

Mary et Florence étaient des élèves de Mlle Maxwell. La petite Mary a raconté ce qu'elle connaissait de l'incendie.

"Nous étions tous à nos pupitres, a-t-elle dit, et nous faisons un problème d'arithmétique. Florence était ma voisine de classe. Je n'ai entendu aucune cloche, ni sonner l'alarme du feu. Un peu plus tard, Wiley Gilbert a demandé à Mlle Maxwell la permission d'aller chercher un verre d'eau. En ouvrant la porte qui conduisait au lavabo, un nuage de fumée fit irruption dans la classe. Nous avons compris alors, que le feu était à l'école.

"Mlle Maxwell nous conduisit immédiatement à la porte de sortie de l'école, où elle nous laissa sains et saufs. Elle courut ensuite à l'étage du jardin de l'enfance pour présider au sauvetage.

"Je n'ai pas revu Mlle Maxwell après qu'elle nous eût laissées à la porte. Elle nous avait recommandé de ne pas rester près de l'école, car les flammes qui s'échappaient déjà de quelques fenêtres du sous-sol auraient pu nous atteindre."

La fumée a été aperçue en premier lieu par M. Andrew Burton, boucher, qui alla donner l'alarme à l'avertisseur 814, coin Sainte-Catherine et Préfontaine.

—Il y avait 250 élèves dans les différentes classes.

PAS D'ISSUE

La fumée avait complètement bouché l'escalier

Mlle Campbell, maîtresse de la seconde classe, occupait une chambre au deuxième étage. Interrogée par notre reporter, elle a fait les déclarations suivantes:

"Il est très difficile de dire au juste comment tout cela est arrivé. Une chose terriblement certaine c'est que nous ne reverrons plus notre principale. Nos classes de l'après-midi commencent à 1.15 heures et peu après un écolier découvrait le feu dans le sous-sol de l'école. Il monta rapidement donner l'alarme.

"Les élèves qui occupaient les classes du premier étage furent aussitôt sauvés.

"Le feu se répandit très rapidement Aussitôt que je fus informée du danger je commandai aux enfants de descendre, en évoluant comme en cas d'incendie. Tous se mirent en frais d'exécuter mes ordres. Mais

LA FUMEE

déjà dense et suffoquante fit battre en retraite les deux tiers des élèves qui d'après mon conseil se réfugièrent dans la classe. Vivement je refermai la porte sur eux, puis nous passâmes dans le vestiaire.

Des citoyens dont je ne connais pas les noms dressèrent une échelle sous la fenêtre du vestiaire et montèrent jusqu'à nous. Le sauvetage commença. Quand j'eus obtenu la conviction qu'il ne restait plus personne dans la pièce, je me sauvai moi-même par l'échelle.

"Je crois que les enfants qui ont perdu la vie se trouvaient dans la classe du Jardin de l'Enfance.

LES PORTES VERROUILLEES

La bâtisse qui a brûlé avait deux étages réguliers, affectés aux classes. Au - dessus, sous le toit, demeurait Mme Hands, la gardienne. Elle a pu se sauver, mais a perdu tous ses biens.

Il y avait deux escaliers, l'un affecté aux garçons, l'autre aux fillettes. Mais les portes de communication en étaient verrouillées et cette circonstance retarda encore la fuite des élèves.

C'était une vieille bâtisse, érigée bien avant l'annexion d'Hochelaga à la ville. Les corridors et les escaliers étaient étroits. Ces derniers descendaient même en tortuant, rendant la fuite très difficiles à des enfants excités. Les commissaires d'écoles admettent que la bâtisse n'était pas construite de façon moderne.

NOBLE DEVOUEMENT

Ce que le Rvd Jekill raconte au reporter de la "Patrie"

Le Révérend M. Jekill, pasteur de la paroisse protestante Sainte-Marie, où était sise l'école détruite, est l'un des personnages les plus affectés par l'incendie, car toutes ces petites victimes, qui reposent maintenant sur les dalles de la morgue, il les considérait un peu comme ses propres enfants. Et M. Jekill est douloureusement ému par le souvenir de miss Maxwell.

"C'était une femme supérieure, dit-il, une héroïne. Elle est morte victime de son inaltérable dévouement.— Non contente de se dévouer pendant sa vie elle s'est sacrifiée jusqu'à la mort. On ne saurait trop admirer Miss Maxwell.

"Quant à l'école en elle-même, c'était un trappe mortelle, une véritable souricière en cas d'incendie. Il est vrai qu'on ne s'aperçoit véritablement du danger que lorsqu'il s'est produit: j'avais moi-même à l'école, un gamonnet de neuf ans, Victor, qui s'est heureusement échappé.

"Je connaissais très bien les quatre institutrices de l'école: Misses Maxwell, Campbell, Keyes et Carley.

"Ce désastre aura sans doute pour effet d'apporter de grands changements dans la manière de construire les écoles. Dorénavant, au lieu de placer aux étages supérieurs ces classes connues sous le nom de "jardin de l'enfance", on les établira au premier étage, de plein pied, afin de donner plus de facilités aux tout-petits en cas d'incendie.

"Je crois savoir que l'édifice avait été condamné par l'inspecteur des bâtisses comme dépourvu de moyens de sauvetage. Et il y avait aussi quelques défectuosités dans les fournaises, puisque le feu a pris là origine.

"L'incendie ne fera pas, semble-t-il que dix-sept victimes. Il est douteux que Mme Maxwell, mère de Miss Maxwell, survive au coup qui la frappe. Un père de famille, M. Spragge, qui a perdu sa femme, il y a quelques jours, est de nouveau atteint par la mort de deux enfants. Sa douleur était affreuse à voir. Peut-être en perdra-t-il la raison et même la vie".

BRAVE CITOYEN

Le sauvetage accompli par M. Marcil, d'Hochelaga

M. E. Marcil, d'Hochelaga, est du nombre des braves sauveteurs qui ont droit à la reconnaissance du public.

Il a dit qu'il avait d'abord aperçu Mlle Maxwell à une des fenêtres ouvertes du second étage, et qu'elle criait : "Je brûle".

M. Marcil, qui est à l'emploi de M. L. P. Venne, marchand-quincaillier, se trouvait dans le magasin, quand on sonna l'alarme. Il a été un des premiers à arriver sur les lieux. Il s'est convaincu immédiatement qu'un sinistre était inévitable.

Pendant qu'il dirigeait ses pas du côté de l'école, M. Marcil a été assez chanceux de se procurer une petite échelle, qu'il installa à une des fenêtres du premier étage. Il a pu de cette façon, sauver quinze enfants, et il est resté à son poste jusqu'à l'arrivée des pompiers. Subséquemment, il a recueilli deux cadavres de petites filles. Elle n'étaient pas brûlées sérieusement, mais elles avaient été suffoquées.

M. Marcil n'hésite pas à dire que Mlle Maxwell est morte victime de son dévouement héroïque pour ses élèves. Plus d'une fois, M. Marcil l'a vue aux fenêtres, tenant à la main un bambin qu'elle tâchait de sauver. La pauvre institutrice a pu conduire plusieurs élèves à la porte de sortie.

La dernière fois que M. Marcil a vu Mlle Maxwell, c'est quand les flammes se furent tellement propagées, qu'il n'a pu rester à l'échelle. Les flammes sortaient alors, en tourbillonnant, de la porte d'entrée de l'école et des fenêtres du premier étage.

Mlle Maxwell parut, à ce moment-là, à une des fenêtres du second étage, et M. Marcil dit qu'il l'a entendue répéter ces mots : "Je brûle ! Je brûle ! !"

Il est évident, d'après M. Marcil, que la seule préoccupation de Mlle Maxwell était de sauver les élèves.

RECIT ATTRISTANT

Elle allait à l'école pour la première fois cette semaine

La famille Davey, 14 rue Marlborough, est peut-être celle qui faisait le plus pitié à voir. Le père et la mère avaient été absents de la maison jusqu'à la veille au soir. Un frère de Mme Davey étant mort la semaine dernière, ils étaient allés lui rendre les derniers devoirs. Revenus de la veille, ils avaient renvoyé leur petite fille, Edna, à l'école pour la première fois cette semaine, étant loin de se douter qu'ils envoyaient la pauvrette à la boucherie.. Ils n'ont voulu croire à l'effrayant malheur que quand on leur eût remis le corps inanimé de leur enfant. Toute l'après-midi, la mère n'a cessé d'exhaler sa douleur et de réclamer sa petite Edna. Le père lui-même avait peine à s'empêcher de sangloter.

La petite victime était âgée de huit ans. Son père est employé de chemins de fer.

LES ECHELLES DE SAUVETAGE

Ce que dit le président de la commission scolaire protestante

Comme nous le disons ailleurs, l'école n'avait pas d'échelles de sauvetage.

Les membres de la commission scolaire protestante disent qu'il n'était pas nécessaire d'en avoir pour une école semblable. Les commissaires ont toujours été d'opinion que des échelles de sauvetage, dans des maisons d'écoles fréquentées le jour, étaient non seulement inutiles, mais nuisibles.

Le Rév. Dr Shaw, président de la commission, a dit que lui et ses collègues avaient reçu une circulaire des autorités civiques, leur donnant des instructions sur les précautions à prendre contre le feu. Or, il n'était pas question, dans cette circulaire, d'échelles de sauvetage.

"Nous avons compris, a ajouté le Dr Shaw, que la ville était très satisfaite des précautions que nous avions prises pour nos différentes écoles. Nous avons, d'ailleurs, toujours eu soin de faire construire des corridors spacieux, d'éviter de bâtir des écoles élevées. Les élèves étaient entraînés régulièrement en cas d'incendie.

Depuis longtemps, la commission a institué un système d'entraînement, "fire drill", par lequel les écoles pouvaient être évacuées en bien peu de temps. Les élèves se lèvent au son d'une cloche, ils se mettent en rangs et sortent de l'édifice avec ordre.

"Dans l'incendie d'hier, l'entraînement des élèves n'a pu se faire, ou il a été inefficace, parce que la fumée avait pénétré tout-à-coup dans les classes, et qu'elle avait effrayé les enfants au point qu'il leur a été impossible de se mettre en ligne et de se sauver en bon ordre. Le feu s'est propagé si rapidement, qu'il a pris les institutrices par surprise."

Le Rév. Dr Shaw est très affligé de la catastrophe d'hier. Il est convaincu que Mlle Maxwell a fait son devoir, et qu'elle s'est sacrifiée pour ses chers élèves.

Le Dr Shaw et les autres commissaires expriment l'opinion que les pertes de vie auraient été aussi nombreuses, lors même qu'il y aurait eu des échelles de sauvetage.

NOTES

UN BRAVE ET UN HEROS

M. J. L.-Nault qui a si bravement et si ardûment travaillé au sauvetage des élèves, hier après-midi, est le frère de l'échevin Nault et demeure 425 rue Aylwin à Hochelaga. Il est âgé de 38 ans. Il a été au service de la police six ans. Il s'y était distingué à trois ou quatre reprises. Il est actuellement inspecteur des viandes pour la cité de Montréal.

ANXIETE, PUIS JOIE D'UN PERE

Le constable Turner du poste central avait deux enfants à l'école. Il était à causer joyeusement avec des confrères dans la salle de garde, quand l'alarme sonna.

Bientôt un message téléphonique lui apprit que le feu était à l'école.

Il prit aussitôt le premier tramway pour se rendre sur le théâtre de l'incendie. En arrivant à l'angle des rues Sainte-Catherine et Préfontaine, il aperçut ses enfants qui regardaient fonctionner les pompes à vapeur.

Il se précipita sur les pauvres petits et les embrassa avec effusion.

PAUVRE PERE ET PAUVRES PETITES !

Un de nos reporters s'est présenté chez M. Spragg, 1726 rue Sainte-Catherine-Est, qui déplore la perte de deux petites filles dans la catastrophe d'hier. Le pauvre père tout en larmes raconta que sa fillette, Mabel, la plus jeune des deux, était allée à l'école pour la première fois cet après-midi-là. C'était pour répondre à un désir exprimé par l'enfant qu'il lui avait permis d'accompagner sa sœur aînée. Pauvre père et pauvres petites !

HASARD PROVIDENTIEL

Notre artiste, à court de plaques photographiques, alla en quérir chez un photographe des environs, M. Seers, 1635 Sainte-Catherine-Est. Madame Seers qui se trouvait alors à l'atelier, parlant de la catastrophe avec notre artiste lui disait que depuis quelques jours elle songeait à envoyer son petit garçon à cette école, dans le but de lui faire apprendre l'anglais. Par un hasard providentiel, elle a toujours retardé le moment de l'y conduire. Elle se réjouissait grandement d'avoir cédé à son caprice maternel et de ne s'être pas séparée de son jeune enfant.

UNE MERE S'EVANOUIT

Le père de Jarmar Anderson, une des petites victimes de l'hécatombe, est à l'emploi du Canadien Pacifique comme ingénieur-mécanicien.

Mme Anderson s'est évanouie, quand on lui apprit que sa pauvre enfant Jarmar était brûlée à mort. Elle faisait peine à voir, hier après-midi. Malgré les exhortations et les paroles d'encouragement de ses amies, elle disait toujours d'une voix entrecoupée de sanglots : "Non, ce n'est pas possible, ma petite Jarmar n'est pas morte."

M. Anderson est entré chez lui vers six heures, et il n'a pu s'empêcher de fondre en larmes en apercevant sa femme. Il comprit, hélas ! que l'infortunée mère savait la terrible nouvelle de la mort de la petite Jarmar.

(Suite à la 15e page)

Cigarettes Egyptiennes Royal
15 cts la boîte.

Le cadavre de Melle Maxwell est descendu par l'échelle adossée à l'extrémité nord de la bâtisse.

UN VIEUX DICTON

Montrant comment la cause et l'effet sont rapprochés

Il y a un vieux dicton qui dit: Où il y a du miel, il y a des abeilles." Non moins vrai est celui que la science a créé plus récemment: "Où il y a des pellicules, il y a des germes."— et — pour pousser le fait encore plus loin, nous devons dire, avec vérité: "Où il y a des pellicules de guéries, l'Herpicide de Newbro a dû faire sentir ses bienfaisants effets"

La raison pour laquelle Herpicide est unique comme remède infaillible pour les pellicules, réside dans le fait qu'il attaque et détruit la racine de tout le mal — un germe parasite qui se nourrit à même la matière qui recouvrit la follicule des cheveux. D'autres remèdes appelés ainsi ne sont pas propres à enrayer la vraie cause du mal. N'acceptez pas de substitution, il n'y en a pas.

En vente chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres à The Herpicide Co., Détroit Mich., pour en avoir un échantillon. Deux grandeurs, 50c et $1.00.

John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine, Quennevillle et Guérin, Hull, P.Q., pharmacie White, Aylmer, P.Q., agents spéciaux.

SANS VOUS JE SERAIS MORT, JE NE POUVAIS PLUS ME TENIR DEBOUT TANT J'ETAIS FAIBLE

VOUS M'AVEZ GUERI. A SOIXANTE-DOUZE ANS JE ME SENS COMME UN JEUNE HOMME—J'AI L'APPETIT DE DEUX HOMMES.

Je suis bien heureux de pouvoir vivre comme les autres hommes sans souffrir — Ainsi parle M. Louis Blanchette, de Worcester, Mass

Il y a, dans les témoignages que nous publions au sujet des guérisons opérées par les Pilules Moro, dans certains cas, absolument spécifiés, une remarque très intéressante à faire qui a peut-être été déjà faite par certains de nos lecteurs.

Tous les malades soignés et guéris et qui envoient des déclarations à cet effet, font montre d'un scrupule consciencieux qui leur fait honneur et fait honneur au remède lui-même.

Vous constaterez, que, dans toutes ces lettres, le signataire dit toujours avoir attendu pour envoyer son témoignage que sa guérison fut complète et permanente.

Ce ne sont donc pas des certificats pris à la légère, en passant, sous l'influence du moment.

Pas du tout ; tous ces certificats sont écrits et signés bien posément, après que le malade a eu tout le temps de juger s'il est bien complètement guéri, si son mal est totalement disparu.

Voilà comment le public doit être renseigné ; c'est seulement avec des témoignages de ce genre qu'il peut avoir confiance dans l'efficacité d'un médicament.

Et puis, s'il était un autre point qu'on nous permettrait de signaler, ce serait celui-ci qui nous est inspiré par la lettre que nous publions plus loin, une lettre typique d'un Canadien de soixante-douze ans, qui nous remercie de l'avoir guéri d'étourdissements et de maux d'estomac et qui est fier d'être guéri parce que, dit-il, il a encore l'espoir de vivre longtemps.

Voilà un bon Canadien de la vieille trempe, solide au poste, n'ayant pas froid aux yeux et aussi auquel on n'en remontre pas.

Ainsi, il nous dit avoir consulté plusieurs médecins, quatre médecins au sujet de ses étourdissements, et il se plaint que ceux-ci lui ont dit qu'il n'y avait rien à faire, que cela s'en irait tout seul, "mais, ajoute-il avec amertume, ils ont gardé mon argent!"

Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires de nos confrères, mais nous tenons à faire constater que nos consultations sont absolument gratuites ; nous insistons aussi sur ce fait que nous ne croyons pas et que le peuple ne croit pas, que les maladies s'en vont toutes seules.

Aussi, ne laissons-nous jamais aller un patient sans lui conseiller un traitement. Nous avons confiance absolue dans ce que nous ordonnons, nous savons que les Pilules Moro sont un remède souverain contre la débilité. Cette confiance provient de ce que nous avons une telle clientèle, que nous en avons expérimenté l'efficacité dans tellement de cas que nous pouvons les ordonner à coup sûr.

Le cas de M. Louis Blanchette, anciennement de Saint-Denis, P. Q., et aujourd'hui de Worcester, que nous donnons ci-après, est un cas particulièrement saisissant. Voilà un homme de soixante-douze ans, affligé de faiblesses, d'étourdissements, que nous avons remis sur pied, qui est heureux de vivre et qui est maintenant joyeux comme un jeune homme.

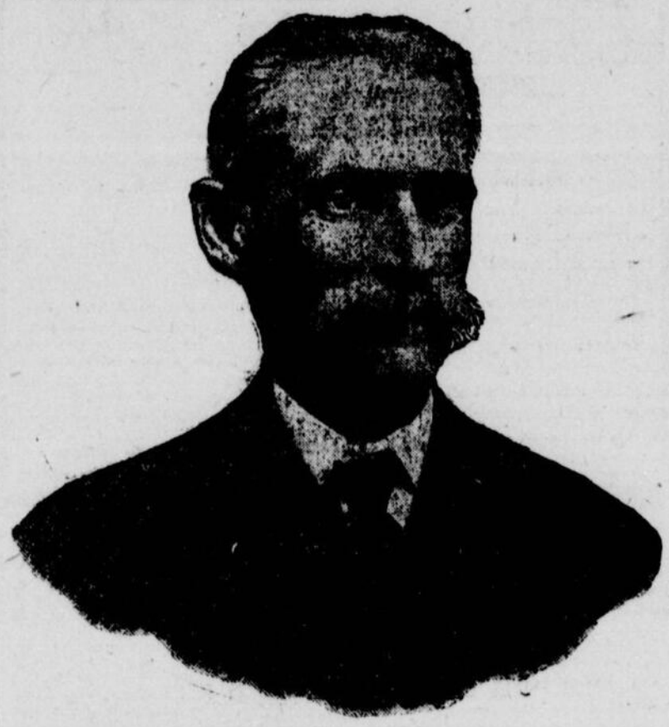

M. LOUIS BLANCHETTE, de Worcester, Mass.

Ce n'est pas nous qui l'inventons, c'est lui qui l'écrit:

" Si j'étais sous serment," dit - il, "je n'en pourrais pas dire davantage."

Et il fait attester son témoignage par deux amis, " des hommes", dit-il " qui me connaissent depuis longtemps et qui ne pensaient pas que je reviendrais aussi vite de ma maladie."

Lisez cette lettre:

Worcester, Mass., 30 janvier, 1906.

Chers Messieurs,

Je me suis décidé à me mettre sous vos soins parce que j'ai eu confiance que vous pouviez me guérir de mes étourdissements dont je souffrais depuis longtemps. J'avais d'abord cru qu'ils étaient dûs à ma surdité et je me suis fait soigner pour cela. Les docteurs ne m'ont rien fait, j'en ai vu quatre et tous me disaient que cela s'en irait tout seul, avec le temps, qu'il n'y avait plus de remède, et pourtant ils prenaient mon argent. Ma faiblesse était bien grande, j'étais rendu à n'avoir plus d'appétit du tout et j'étais incapable de travailler.

Quand je vous ai écrit, vous m'avez relevé le moral en me promettant la guérison et en prescrivant un traitement qui avait du bon sens. Dès la première boîte de Pilules Moro, mes étourdissements ont cessé et au bout de quatre jours je n'en ai plus ressenti du tout, pas plus que de bourdonnements dans la tête.

J'ai tardé à vous écrire parce que je voulais savoir si ça me reprendrait ; mais je ne m'aperçois de rien, je suis maintenant certain d'être guéri et je vous en remercie sincèrement. Sans vous je serais mort, car je ne pouvais plus me tenir debout; à présent je mange bien, j'aurais l'appétit de deux hommes, si je ne me retenais pas ; je peux sortir à mes affaires, je suis tellement bien, pour un homme de soixante-douze ans, que je me trouve comme un jeune homme.

Quand on pense que j'avais perdu dix-neuf livres de pesanteur, que j'étais obligé de rester les trois-quarts du temps couché, de me mettre au lit jusqu'à 4 et 5 fois par jour. — Maintenant plus rien.

Je suis bien heureux de pouvoir vivre comme les autres, sans souffrir.

Tout ce que je vous dis, c'est la grande vérité, si j'étais sous serment je ne pourrais pas en dire plus.

J'ai fait signer mon certificat par deux hommes qui me connaissent depuis bien longtemps et qui ne pensaient pas que je reviendrais de cette maladie aussi vite.

Je vous suis bien obligé à vous et aux Pilules Moro de me voir comme je suis aujourd'hui".

LOUIS BLANCHETTE,
Worcester, Mass., Bradley St. No 10.

Témoins: JOSEPH BENOIT.
OCTAVE MORIN.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

NOUS sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de "La Patrie" que nous—La Cie de Pianos Leach, Ltée—avons conclu un arrangement avec MM. L. E. N. et Antonio Pratte pour avoir le contrat exclusif pour la vente en gros et au détail des pianos Pratte pour la ville de Montréal, une grande partie de la Province de Québec et l'Est d'Ontario. Nous avons reçu notre première consignation de pianos Pratte et nous désirons inviter la profession musicale et le public à venir les examiner.

CIE DE PIANOS LEACH, Ltée,
560 rue Ste-Catherine Ouest, Près Drummond,
CAPITAL PAYE $100,000.00
W. H. LEACH, Président. E. A. GERVAIS, Vice-Président.
A. L. DUPONT, Secrétaire-Trésorier.

LA BANLIEUE DE MONTREAL

L'EAU DANS LA BANLIEUE

Les conseils municipaux des villes de la banlieue dont l'approvisionnement d'eau est fournie par la Montreal Water & Power Co., témoignent à l'égard de cette compagnie, une indulgence qui ne rend pas justice à leurs administrés.

La Montreal Water & Power est de par son contrat avec chacune des municipalités qu'elle dessert, tenue de procurer de l'eau pure et rigoureusement saine. Au lieu de cela, elle sert à ses clients une eau que le conseil Provincial d'Hygiène dénonce comme étant contaminée et que les médecins recommandent faire bouillir l'eau avant de la boire, si on ne veut s'exposer à contracter des maladies mortelles.

Et à l'exception de Westmount, aucune des municipalités intéressées n'a, par la voix de son conseil, fait entendre de protestation.

La fièvre typhoïde a sévi récemment à l'état presque épidémique, par suite, ont déclaré les médecins, de la mauvaise qualité de l'eau. Le Bureau d'Hygiène a réitéré alors aux conseils municipaux l'ordre formel de prendre des mesures pour assurer aux citoyens la protection à laquelle ils ont droit.

Westmount travaillait déjà dans ce sens. Les autres villes: Maisonneuve, Outremont, Delorimier, Notre-Dame des Neiges n'ont rien fait.

Saint-Louis a souvent protesté, mais sans résultat, contre la pression insuffisante.

Mais il y a plus.

Périodiquement et plusieurs fois chaque année, la toute-puissante compagnie interrompt son service. Hier, c'était à Verdun; aujourd'hui, c'est à Outremont et à Saint-Louis! une autre fois, comme cela s'est déjà vu, ce sera dans toute la banlieue, et 70,000 personnes seront privées d'eau pendant un, deux, trois jours et peut-être davantage.

Nous concevons qu'un accident peut se produire et nécessiter une interruption. Mais quand cet accident se renouvelle plusieurs fois chaque saison, il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver des preuves que la compagnie se soucie fort peu des inconvénients et des ennuis qu'elle fait souffrir à sa clientèle, et qu'elle néglige de prendre les précautions les plus élémentaires pour se mettre en mesure de remplir les conditions de son contrat.

Si l'aqueduc de la Compagnie est atteint de décrépitude, qu'elle soit tenue d'en renouveler ce qu'il faut pour assurer un bon service.

Montréal fait beaucoup d'argent, on le sait, à vendre l'eau moins cher que la Montréal Water & Power Co, et il s'en faut que Montréal perçoive toute la taxe.

La Montreal Water & Power au contraire, se fait payer d'avance et ne perd jamais un sou.

Elle doit encaisser de beaux bénéfices.

Qu'elle en consacre une partie à rendre son service acceptable.

Elle le fera si les conseils municipaux l'y forcent comme c'est leur devoir de le faire.

LES ELECTIONS DE MAISONNEUVE

Le maire et trois échevins sortent de charge, le mois prochain, et tous quatre sollicitent le renouvellement de leur mandat

Quatre élections pour le conseil municipal auront lieu le mois prochain, à Maisonneuve. Les membres du conseil, dont le mandat expire sont le maire Reed et les échevins Michaud, Désilets et Fafard. Tous quatre seront candidats à la réélection.

Ces jours derniers un groupe de contribuables est allé inviter officiellement M. Alex. Michaud à briguer de nouveau les suffrages, et il a accepté. Nous ne sachons pas que d'autres dé-

M. TREFFLE BLEAU, candidat possible, à la mairie.

M. le maire REED, de Maisonneuve, sortant d'office.

M. ALFRED LAMBERT, candidat dans le quartier Ouest.

M. ALEX. MICHAUD, échevin sortant d'office.

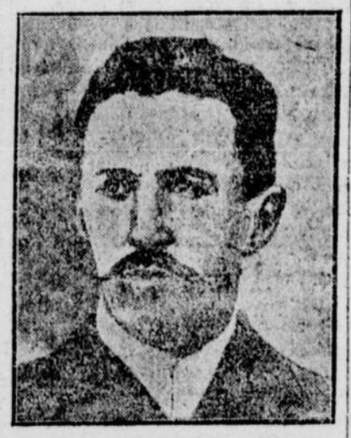

L'échevin DESILETS, sortant d'office.

L'échevin FAFARD, sortant d'office.

légations d'électeurs aient fait une démarche semblable auprès des autres membres du conseil sortant d'office, mais on annonce comme un fait assuré leur candidature pour un terme additionnel.

Le maire Reed aura à livrer bataille s'il veut conserver son siège.

Son adversaire sera M. Treffle Bleau, à qui une délégation nombreuse a offert hier soir la candidature qu'il a acceptée.

M. Michaud, dans le quartier est, sera peut-être réélu par acclamation, mais il est également possible que ux qui ont combattu son récent règlement d'emprunt lui suscitent de l'opposition.

M. Alfred Lambert sera candidat contre l'échevin Desilets, dans le quartier Ouest.

M. Fafard, dans le quartier Centre aura aussi de l'opposition, quoique son adversaire ne soit pas encore désigné.

Il y a perspective d'une lutte ardente.

A SAINT-LOUIS

SEANCE DU CONSEIL — LES CANAUX D'EGOUT DANS LA PARTIE NORD.

Le conseil de Saint-Louis a siégé, hier, sous la présidence du maire Gélinas. Tous les échevins étaient présents.

Le conseil a accepté l'offre de la "Canadian Fire Engine Co." pour l'achat d'une autre pompe, la première n'ayant pas satisfait la majorité des échevins. La compagnie enverra aux mêmes conditions une autre pompe toute neuve et qu'elle garantira en tous points.

Sur une suggestion du maire, le conseil discute la question de la disette d'eau, et l'on décide de voir aujourd'hui même l'avocat de la ville, pour aviser aux moyens de forcer la compagnie à donner un approvisionnement d'eau satisfaisant.

Comme la ville aura besoin bientôt de force motrice pour actionner la pompe du nouveau système d'égoût du nord de la ville, l'échevin Turcot dit que les deux soumissions reçues, pour une force de 30 chevaux-vapeur, étaient de $1500 et de $900 respectivement.

M. Turcot suggère qu'on achète plutôt, au prix de $3,000 tout au plus, une machine à vapeur de 30 chevaux, d'un nouveau modèle. Avec une tonne de charbon coûtant $5, cette machine développe une force constante de 30 chevaux, pendant 10 jours à 10 heures par jour. M. Turcot est persuadé que cette machine fera réaliser une grosse économie.

Le Dr Sylvestre, qui est dans la salle, demande à quelle date les nouveaux canaux, qui sont terminés dans l'est, seront en opération.

—L'ingénieur, répond le maire, nous a promis qu'ils seraient en service au mois de mai.

Le reste de la séance est consacré à l'expédition des affaires courantes.

LES ECOLES DE ST-LOUIS

La commission scolaire de la ville Saint-Louis sera convoquée ces jours-ci pour discuter la question des moyens de protection contre les incendies et des appareils de sauvetage dont disposent les écoles de la ville. Cette question a été soulevée hier, au cours de la séance du conseil, et l'échevin Turcot a exprimé l'opinion que certaines maisons d'éducation n'étaient pas suffisamment pourvues sous ce rapport. Il a offert son concours dans tout ce que l'on décidera de faire pour mettre ces institutions à l'abri de toute éventualité.

Deux des membres du conseil de Saint-Louis font aussi partie de la commission scolaire, et ils ont annoncé que la commission se réunirait au plus tôt pour aviser aux moyens à prendre.

LE CREDIT FONCIER

Les plans du nouvel édifice du Crédit Foncier Franco-Canadien, angle nord-est des rues St-Jacques et St-Laurent, sont terminés et les travaux de démolition déja commencés. La façade de la rue St-Jacques aura 100 pieds de front, et celle de la rue St-Laurent, 90 pieds. La hauteur totale de l'édifice sera de 60 pieds, rue St-Jacques. Il sera en pierre blanche de l'Indiana, comme celui de la "Patrie."

LES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Groupe du Comité de Régie des Etudiants en Pharmacie de Laval qui ont donné leur concert, vendredi soir, à l'Université. Les noms se lisent de haut en bas et de gauche à droite, dans l'ordre suivant : E. Lafrenière, conseiller de 4ème année ; L. W. Leduc, président ; L. Leclerc, conseiller de 3ème année ; L. Desmarais, conseiller de 2ème année ; S. Boulkind, secrétaire ; H. Champagne, trésorier ; L. S. Besautels, vice-président ; W. Paquin, conseiller de 1ère année ; E. Perrin, commissaire-ordonnateur, et A. Larose, porte-drapeau.

" Eh! bien, si votre femme vous a dit d'acheter la meilleure Poudre à Pâte à mon magasin, je vais vous marquer une canistre de Poudre ST-GEORGES.

" Elle est faite avec 99.90 p. c. de Pure Crème de Tartre, qui conserve ses qualités de fermentation mieux que n'importe quelle autre. Elle est préparée de façon à ce que les excellentes propriétés de la Crème de Tartre sont augmentées — la dernière cuillérée de la boite fera des Gâteaux et des Biscuits aussi légers et d'aussi bon goût que la première."

La Poudre à Pâte St-Georges

Conserve sa Force.

Elle est le résultat d'une étude scientifique, et a été essayée par des cuisiniers experts, qui ont reconnu sa supériorité sur toutes les autres.

Essayez-la aujourd'hui. Un bon épicier n'essaiera pas de vous influencer à acheter quelque chose qui n'est PAS " aussi bon." Il n'y a AUCUNE autre poudre à pâte qui soit PRESQUE aussi bonne.

Envoyez vos noms et adresse — et nous enverrons gratis par la malle, un Livre de Cuisine joliment illustré, intitulé " Marie, French Maid " — parlant de deux joyeuses fille et un seigneur qui cherche la fortune — et contenant plusieurs recettes choisies. Adressez : The National Drug & Chemical Co., Limited, Montréal.

NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS DIRE, QUE C'EST NOUS, QUI ALLONS VOUS PARLER, CETTE ANNÉE, DE LA FLORISSANTE

"COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS" LTÉE

227-229 NOTRE-DAME, EST, MONTRÉAL

SUCCURSALE, 154 NOTRE-DAME OUEST

PARLEMENT FEDERAL

LA CARABINE ROSS — LE Dr WORTHINGTON S'EN PLAINT, MAIS LE COL. HUGHES LA DEFEND.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE)

Ottawa, 26. — Les députés ont discouru aujourd'hui sur la valeur de la carabine Ross, ainsi que sur les mérites du bill de M. Lemieux relatif aux grèves.

Le débat sur la carabine Ross a été ouvert par le col. Hughes. Il prétend s'y connaître en fait de fusil, et il n'hésite pas à dire qu'il préfère les carabines Ross aux carabines Martini et Lee-Enfield. Le ministère de la Milice, suivant lui, est entièrement justifiable d'avoir acheté ces armes.

Le Dr Worthington, député de Sherbrooke, M. Northrup, de Hastings et M. Bergeron, de Beauharnois, ne sont pas de l'opinion du colonel Hughes.

Le ministre de la Milice prend aussi la parole. Il prétend que son département a fait un excellent contrat avec la compagnie Ross, et que les carabines sont au moins égales, si non supérieures en valeur, à tous les fusils aujourd'hui en usage.

Le débat a été long, rempli de toute sorte de détails techniques.

LE BILL LEMIEUX

La députation s'est ensuite occupée du bill de l'hon. M. Lemieux, relatif aux grèves.

Le ministre du travail a annoncé son intention d'exempter les employés de chemins de fer de l'application de la nouvelle loi d'ici au moins qu'ils aient pu formuler leur sentiment sur le sujet.

A 1 heure 45, la chambre s'est ajournée.

—M. Honoré Gervais a déposé un projet de loi destiné à protéger l'industrie canadienne contre le monopole américain des fabricants de machines-outils pour les chaussures. Ce bill a été lu pour la première fois cet après-midi.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LES ASSURANCES

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DEPOSE DEVANT LA CHAMBRE — LES FAMEUSES TRANSACTIONS.

Notre correspondant d'Ottawa nous informe que le rapport de la commission des assurances a été produit hier à la Chambre des Communes par l'hon. M. Fielding.

C'est un document considérable. En outre des nombreux témoignages rapportés au long, le rapport comprend quelque cinq cents feuillets de manuscrit ; il renferme plusieurs recommandations importantes qui touchent aux relations des directeurs avec les porteurs de police et les intérêts de ces derniers; il parle aussi beaucoup des pouvoirs et devoirs des directeurs en rapport avec leurs placements et la gérance en général. Les commissaires en disent long sur la distribution des profits aux porteurs de police, sur la manière de diriger honnêtement et économiquement les affaires, sur le besoin d'une plus grande publicité concernant les transactions d'assurance, sur les méfaits du système de remises, sur une supervision plus effective des employés du bureau fédéral des assurances, etc., etc.

Un projet de loi de 74 pages est soumis, avec le rapport, il recommande tous les changements qui sont expliqués.

Ce rapport donne un sommaire des témoignages rendus, il critique l'esprit evasif de plusieurs de ces témoignages ; il finit par démontrer le besoin de l'enquête instituée.

Parlant de l'Ordre des Forestiers Indépendants, les commissaires disent que les méthodes de mutualité ont été portées trop loin, sur un terrain étranger, qu'elles ont été extravagantes.

Quant à l'Union Trust Company on dit que ses directeurs sont parvenus à se décharger sur l'Ordre des Forestiers, et d'une manière qu'aucun témoin n'a tenté d'expliquer. Les commissaires émettent l'opinion que la Union Trust Co., a été créée et mise au monde comme un département de placements pour l'Ordre des Forestiers; le but était certainement pour quelques-uns d'entrer dans des transactions spéculatives. Le rapport dit que les opérations de la Union Trust Company ont été nombreuses et hasardeuses.

Quant à la commission de $10,000 payée en rapport avec l'achat des terrains de la rivière Carrot, à M. Pritchard, la commission déclare qu'il est très difficile, en tenant compte de la confiance que l'Union Trust Company devait avoir en l'honnêteté de son gérant général, et du mandat qu'il en avait pour la disposition de ces fonds, de comprendre comment on a pu en partager une partie entre les membres du syndicat emprunteur.

Les fonds déposés entre les mains du gérant, M. Foster, devaient être employés à l'achat des terres pour augmenter les placements de l'Ordre des Forestiers.

La commission condamne l'achat des terres de la rivière Swan, sur lequel on a retenu $2,400 comme commission.

Au sujet de la formation de la Great West Land Co par MM. Rufus H. Pope, W. Fowler, W. H. Bennett et A. A. Lefurgy, le rapport déclare que MM. Pope et Fowler semblent ne pas avoir porté à la connaissance des personnes avec lesquelles ils étaient en négociation, leur réserve de 6,500 acres de terre.

Les commissaires blâment de plus certaines promesses de ventes ; ils citent le cas des $55,000 payés par Ryan à Fowler, dont ce dernier paya à Foster $3,500 et probablement $7,000. Foster avait de plus une entente avec Fowler par lequel il devait avoir 300 parts, le gaëantissant contre son obligation de payer pour ces parts à la Union Trust Coy, laquelle compagnie avait fait toutes les avances d'argent.

Au sujet de la vente de la Shuswap Shingle Coy., à la Kamloops Coy, le rapport note un grand nombre de contradictions dans les différents témoignages donnés.

Inutile de dire que ce document soulèvera à la chambre des Communes un débat animé. Les députés conservateurs, dont les noms sont mentionnés défendront de leur mieux les transactions auxquels ils ont pris part.

GRACEFIELD

Correspondance spéciale à la "Patrie"

GRACEFIELD, 27 — Il y a quelques jours la troupe Rose Gault, d'[illegible] qui jouait à la salle St-Jean-Baptiste, tous les soirs, offrait trois prix aux personnes les plus populaires de la paroisse. Le vote a favorisé M. Bourgeois, commis-épicier, qui a reçu une montre en or ; Melle Doyle, une bague en or ; le petit Mitchel et M. et Mme et Melle St-Jacques, hôteliers.

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance.

Pour Annonces Classifiees

—DE—

"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cents par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT **GRATUIT, 244** Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 278-jno

COUTURE ordinaire, confection de vêtements blancs ; blouses unies et fantaisie, robes, faites à très bas prix. Pour renseignements, s'adresser à Mlle McMillan, 258 rue Ste-Catherine-Ouest. 303—l-mer-v--jno

ON DEMANDE des commandes pour abat-jour de lampes et de lumières électriques ainsi que pour ouvrages de fantaisie, en papier; aussi belles fleurs de palmiers imitant parfaitement les fleurs naturelles, pour décorations de chapeaux et de tables, S'adresser à Mlle McMillan, 258 rue Ste-Catherine Ouest. Tél. Up. 933. 304-m-j-s-jno

UN JEUNE GARÇON CHINOIS demande à s'engager dans une famille pour apprendre l'ouvrage général et la manière de faire la cuisine. S'adresser au No 282 rue Ontario. 303-6

UN JEUNE HOMME de 27 ans, connaissant très bien le commerce en général, ayant déjà voyagé dans la province de Québec et commis dans un magasin de campagne et aussi teneur de livres, désire position de voyageur ou commis dans un magasin général de la campagne, donnera de bonnes références. S'adresser à Hector Déry, 35 rue St-Bernard, St-Malo, Québec. 3-6

Agents Demandés

AGENTS DEMANDES. — La Foncière, Assurance contre l'Incendie, bureau chef, 10 St-Laurent, Montréal. Capital autorisé $1,000,000. Agents demandés, contrat avantageux pour des hommes actifs. 2-24

LA "PROVIDENCE"—Assurance Feu, 52, St-Jacques, Montréal. Agents demandés. Commission généreuse. Adressez : L. A. Picard. 2-26

AGENTS — On demande de bons agents pour solliciter des commandes de thé et café, dans la ville, 20 pour cent de commission. S'adresser 196 Chambord. 305-6

Hommes Garcons demandes

APPRENTI — On demande un apprenti boulanger, d'un an d'expérience. S'ad. immédiatement à 240 Beaudry. 3-3

BOULANGER—On demande un bon boulanger, bons gages, références exigées. S'adresser O. Guenette, Saint-Henri de Mascouche. 2-3

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 214-1-1-28

JEUNE HOMME—Un jeune homme actif demandé pour bureau d'affaire, établi depuis trente ans, après 6 mois qui pourrait fournir $500 à $1,000, il deviendrait associé et gérant. Adresse : 112 St-Jacques, Montréal, chambre No 2. 306-8

JEUNES GENS désirant apprendre la télégraphie pour se rendre capables de remplir des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de télégraphie, Monument National, Montréal 26-28-2

MENUISIERS—On demande des menuisiers charpentiers pour aller travailler à Ste-Anne de Bellevue. S'adresser 682 St-André, de 6 à 8 heures p.m. 2-3

ON DEMANDE un jeune commis pour se rendre généralement utile. S'adresser en personne à l'assistant-surintendant, chars S.D. & P., C.P.R., Glen Yards. 3-1

ON DEMANDE

Immédiatement des

Typographes

JOBBERS.

S'adresser au Département des Jobs de LA PATRIE.

ON DEMANDE un homme à bois voiturier. S'adresser J. A. S. Vincent, 950 Ontario Est. 306-7

ON DEMANDE des garçons de 15 et 16 ans comme apprentis cigariers. S'adresser au No 21 rue St-Pierre.

ON DEMANDE un sténographe compétent. S'adresser en personne à l'assistant surintendant, chars S. D. & P., C.P.R., Glen Yards. 3-1

ON DEMANDE des logeurs, $1.00 par semaine. Pension et logements $3.50 ; 20 chambres, près des gares du Grand-Tronc et Windsor, 261 rue St-Antoine. 3-1

ON DEMANDE un garçon robuste, pour travailler dans une fabrique de chapeaux. S'adresser après 9 a.m. aux Nos 15 et 17 rue St-Pierre, Cité. 2-3

Hommes Garcons demandés

PEINTRES — On demande deux bons peintres - blanchisseur, inutile de se présenter si on est pas compétent, 407 St-André. 305-3

REGLEUR DEMANDE —Nous avons de l'emploi permanent pour un bon régleur. S'adresser à Librairie Beauchemin Limitée, 256 rue St-Paul, Montréal. 3-1

VERNISSEUR — On demande un vernisseur vif et sobre,habitué de travailler dans les meubles, ouvrage permanent. Geo. H. Labbé & Co., fabricants de meubles, 348 Avenue DeLorimier. 2-2

VOYAGEUR—On demande un voyageur d'expérience, connaissant la ville. Inutile de se présenter sans références. S'adresser à J. A. Perreault & Cie., 40 rue Plessis. 3-2

Femmes-filles demandées

COUTURIERES.—On demande deux couturières de première classe. S'adresser 156 Ste-Catherine-Est. 2-3

FILLE—On demande une fille pour conduire un atelier de première classe, connaissant le pliage, la couture des livres, etc. S'adresser à P. J. J. Bélanger, Sherbrooke. 2-3

FITTEUSES — On demande immédiatement 2 poseuses d'empeignes et trois prépareuses. Répondez par carte de poste, Boite 2308 et Melle Cohen travous voir. Masson Shoe Co. 2-3

JEUNES FILLES demandées immédiatement. Ouvrage léger et permanent. American Button Co., 15 Busby Lane, prèt du commencement de la rue St-Antoine. 2-3

MODISTES—On demande immédiatement de bonnes modistes de robes et de manteaux, s'adresser 177 Coursol. 1-3

MODISTES — On demande des modistes de robes, garnisseuses de corsages de première classe. S'adresser 147 Sanguinet. 3-3

ON DEMANDE des filles d'expérience pour travailler à notre reliure. S'adresser à The Shareholder, Côte du Beaver Hall. 3-1

ON DEMANDE de bonnes faiseuses de vestes et de pantalons, pour travailler à la maison. Ouvrage permanent et bons salaires pour de bonnes ouvrières. S'adresser immédiatement à H. Vineberg & Co., 4 rue St-George, près de la rue Craig. 21-25-27-1

REPASSEUSES — Repasseuses demandées pour buanderie privée. Bons gages et chambre et pension. S'adresser 329 Lansdowne Ave., Westmount. On peut s'adresser dimanche après-midi. 306.3

STENOGRAPHE

On demande une jeune fille connaissant la sténographie et la clavigraphie. Une ayant un peu d'expérience sera preférée. S'adresser au gérant de "La Patrie", 77 rue St-Jacques. 2-3

Servantes Demandees

SERVANTE — On demande une servante dans une famille de deux personnes, sans enfants. Pas de lavage ni repassage, bon salaire et bon chez soi. S'adresser au No 179 rue Mentana. 2-3

SERVANTE—On demande une servante recommandée pour un flat, famille de deux personnes, pas de lavage. 346 Est Sherbrooke. 1-3

ON DEMANDE une servante générale, bons gages à une personne compétente. Références exigées. S'adresser à 138 rue Durocher. 3-1

ON DEMANDE une servante générale pas de travail aux étages supérieurs. S'adresser à 4836 Ave Western, Westmount. 3-1

SERVANTE — On demande immédiatement une fille sachant faire la cuisine, où l'on garde une fille de chambre. Salaire, $18 à $15 par mois. S'adresser à 136 Cherrier. 306-jno

A Louer

A LOUER

pour manufacture 1900 pieds de plancher, avec pouvoir, et chauffé, bâtisse nouvelle.

H. OUELLET & CIE

31 Vitre Ouest

304-mjs

A LOUER

Spacieux BUREAUX

— DANS LE NOUVEL —

EDIFICE "LA PATRIE"

(RUE STE-CATHERINE)

SERVICE D'ASCENCEURS.

Possession le premier Mai.

ADRESSEZ-VOUS AU

Gérant, "La Patrie".

BOUTIQUE A LOUER pour peintre ou menuisier, dimension 16 x 43, possession immédiate, 10 rue Visitation S'adresser Tél. Bell Est 1240. 1-6

A LOUER—Magasin première classe, No 340 rue Ste-Catherine-Est, coin chauffé eau chaude par le propriétaire demeurant au-dessus du magasin. 2-3

BOUTIQUE A LOUER pour peintre ou menuisier, dimension 16 x 43, possession immédiate, 10 rue Visitation. S'adresser Tél. Bell Est 1240. 306-6

A LOUER, pour manufactures ou autre chose, un ou 2 étages de 25 pieds par 105 pieds profond. Pour renseignement voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 3-3

A LOUER — Hangar à 2 étages, termes faciles. Z. Mayrand, 1131 St-Denis. 27,28-2

A LOUER — Magasin d'épicerie, avec logement, fixtures, écurie, cour seule, une des meilleures places de la ville, aussi plusieurs logements. S'adresser A. L. Tessier, propriétaire, 561 rue St-André. 306-6

Chambres a Louer

CHAMBRES A LOUER, chaudes et propres ; bain, w.c. S'adresser à 1266 rue Berri. 3-1

Il n'y aurait pas d'objets irrévocablement perdus, s'ils étaient annoncés dans les colonnes de "Petites Annonces" de "La Patrie." :: :: ::

Maisons à Louer

A LOUER — Rues St-Hubert, St-André, St-Denis, Boyer, Gilford, Garnier, Brewster, Crescent, plusieurs logements de 4 à 8 appartements; quelques-uns avec gaz, bain et fournaise. Loyer, de $9.00 à $37.00. Joseph Hogue, propriétaire, 965 Berri, Bell Est 2926. 293—24

A LOUER — Logements de quatre à cinq appartements, No 146 Mont-Royal, aussi 263, 267, 269, 271, 277 Rivard. S'adresser L. Laliberté, 502 Ste-Catherine Est. Bell Tél. Est 3307. 304-6

A LOUER — Nous avons encore plusieurs logements dans tous les prix. H. H. Brosseau & Cie., 58 St-Jacques. 1-6

A LOUER—Flat 54 x 40 avec pouvoir, chauffé, éclairé, 13 lumières électriques, écrire à O., la PATRIE. 304-6

A LOUER—47 et 49 rue Waverley, logement double, 5 et 6 appartements, en parfait état. Robert Neville, Jr., 213 Edifice de la Banque des Marchands. Téléphone Main 5172. 3-1

A LOUER, rue St-Hubert, flat double, 10 grands appartements bien éclairées, système d'eau chaude, lumière électrique et gaz, grande cave, S'adresser No 58 St-Hubert. 3-2

A Vendre

A VENDRE, plusieurs côtés de maisons de quatre appartements et plus, payant mieux que 10 p. c., dans différents endroits de la ville, depuis $2,000 chaque. Conditions très faciles. Aussi terrains vacants à sacrifice. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Bell Est 2926. 298-24

A VENDRE — Vendrons à crédit,poêle en acier de notre fabrique, supérieur à tout autre en beauté et qualité. Hoolahan, 689 Notre-Dame ouest. 304-6

A VENDRE — Maisons rue Carrière, rue Rivard. Revenu 10 p. 100. Aussi deux lots près du C.P.R. Peu de comptant. Z. Mayrand, 1131 St-Denis. 27-28-2

A VENDRE—Restaurant avec chaise de barbier, place centrale. Pourrait avoir aussi le logement, 3243 Notre-Dame Ouest. 3-3

A VENDRE—Bon marché à un prompt acquéreur, 9,000 pieds de terrain sur la rue St-Jacques, St-Henri. Ce terrain est bien approprié pour une petite manufacture, une cour à bois ou à charbon, à foin et à grains ; prix, 35c, à conditions faciles aussi à vendre, trois lots sur la rue Notre-Dame, 20 x 80, à 35 cents ainsi que plusieurs plainpieds et tenements modernes, rapportant 10 à 12 p.c. L. Deneau, agent d'immeubles, 3671 rue Notre-Dame. Tel. Mount 485. 304-6

AVIS AUX BARBIERS — A vendre boutique de barbier avec 3 chaises, tout l'outillage nécessaire à vendre à bon marché. Cause de vente, départ. S'adresser 911 St-Dominique. 2-3

AVIS AUX ANTIQUAIRES.—A vendre, trois pendules à poids avec mouvement en bois, d'une hauteur respective de 6 1-2 pieds environ ; un sabre antique avec poignée en cuivre et deux magnifiques chandeliers en cuivre. Les pendules portent la marque J. B. et R. Twiss, Montréal. S'adresser par lettre à J. M. D. La PATRIE. 2-2

A VENDRE une bonne maison de pension situé rue St-Denis, près de la rue Mont-Royal, 13 appartements tout meublé à neuf. Loyer $23.00. Prix $700 comptant. Pour renseignement voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 3-1

A VENDRE OU A ECHANGER, une bonne propriété située rue Visitation No 346 à 354a. Loyer $2,376 par année. Prix vingt-trois mille piastres. Pour information voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 3-1

A VENDRE—Pour raison de santé, un superbe établissement de commerce, comprenant magasin de tabac, cigares, pipes, cannes, salle de billards, salon de coiffure, situé dans le plus beau centre de la ville, avec une clientèle nombreuse. S'adresser à M. Geo. Stremenski. Palais des Fumeurs, 287 rue Ste-Catherine-Est, près St-Denis. 26-27-28-1-5-6-7-8-

A VENDRE—Rare occasion. Six logements ; loyer, $720, pour $4,900. Conditions faciles. Toutes autres espèces de propriétés dans la ville. L. Harris, 75 rue St-Laurent. 2-jno

A VENDRE—Une fournaise tortue No 5, $4.00 ; une presse à copier, à $2.50 ; aussi un upright desk avec 8 tiroirs, $10.00. S'adresser J. C. Hémond, 435 Notre-Dame ouest. 308-3

A VENDRE une ronde de lait à bon marché, 32 à 35 gallons, pratique privée de bons fournisseurs. S'adresser 737 St-Dominique. 1-3

A VENDRE, propriété, maison, terrain, hôtel et épicerie, dans toutes les parties de la ville. Conditions faciles. S'adresser Camille Lalonde, agent d'immeubles et courtier d'assurance feu, No 81 Duluth. 1-6

CHEMINEES

De toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions ; pierre perforée pour murs solides, faite suivant plans. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2926. 293-22

A VENDRE—Stock de papeteries, librairie, cartes postales, fixtures. S'adresser à 730 Ste-Catherine-Est. 302-6

A VENDRE — Commerce très important établi depuis nombre d'années dans la ville de Montréal, faisant d'excellentes affaires, occasion extraordinaire pour quelqu'un avec de l'argent seulement. Ecrire à 606 B., La PATRIE. 306-6

A VENDRE — Belle maison, 3 flats, rapportant 10 pour cent, en pierre et brique. S'adresser H. Corbeil, 108 Garnier. 21,23,25,27,2,4

A VENDRE—Très bon grand cheval brun, 17 mains, fort, vite, tranquille et doux, 245 Clark, Montréal Annexe. Tel. Est 4737. 3-3

A VENDRE. — Deux terrains,mesurant 24 x 110 pieds, situés sur la rue Ontario, quartier Hochelaga. S'adresser S. Chaput, 1285 rue Ste-Catherine-Est. 3-6

BOITE MUSICALE automatique Regina à vendre, a coûté $500, à sacrifice, aussi un couple de petits chiens japonais. S'adresser 18 rue Cadieux. 305-6

CHAUSSURES A VENDRE — Spécial pour cette semaine, 20 p. c. d'escompte sur toutes nos lignes de chaussures. Pour être certain, une visite vous convaincra. MAGASIN ROUGE, 933 Ste-Catherine-Est, près Chemin Papineau. 3-6

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la

SUCCURSALE No 6

Pharmacie NORMALE

Coin des Rues

St-Denis et Carré St-Louis

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

MAISON A VENDRE, en brique, à cinq appartements, bain, w.c. ; bon marché, au No 531 rue Huntley. S'adresser à 1266 rue Berri. 3-1

TROIS BOWLING ALLEYS à vendre à bon marché. S'adresser L. G. Querrier, Bowling Alley Cornwall, Ont. 307-6

PORTRAITS A L'EPREUVE DE L'EAU

On demande à tout le monde de rapporter cette annonce avec une photographie et 50 cts à Galerie des Beaux Arts Canadiens, nous vous reproduirons un magnifique portrait "Enameline" français à l'épreuve de l'eau, garanti. En dehors de Montréal, 40c extra pour emballage et expédition. S'adresser à Galerie des Beaux-Arts, Canadiens, 563 St-Laurent, Montréal. 306-24

Pianos a Vendre

$25.00 achètera un bon piano carré, pour pratique, bon son, ayant besoin de place, et un autre à bonnes conditions. Brosseau, 85 et 87 Saint-Maurice. 20,21,23,25,27

A VENDRE—Voyez notre stock de célèbres pianos Mason & Risch, vendus comptant ou à $8. par mois. La Cie de Pianos Leach, - Ltée., 560 rue Ste-Catherine ouest, près Drummond. 3-3

A VENDRE—Achetez votre piano de Leach, Ltée., 560 rue Ste-Catherine ouest, près Drummond. W. H. Leach, président, E. A. Gervais, vice-président, A. L. Dupont, sec.-trésorier. 3-3

TABLES DE BILLARD

Bowling alleys, fixtures de "bar" aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue Saint-Laurent. 20-jno.

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Magnifique express couvert, manufacturé par Trudeau, trois mois d'usage, presque neuf, a coûté $275.00, vendra $135.00 comptant. S'adresser immédiatement 563 St-Laurent. 306-6

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES — Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832), ou le soir à 131 Durocher, Outremont, (Tel. Bell E. 2956). 267-jno

MEUBLES-TAPIS

Conditions faciles. Prix défiant toute compétition. Sets de chambre, de salon, poêles, sideboards, tables, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, etc. La Cie Prince, 39 rue St-Laurent. 160-6ms

Meubles — Meubles.

Vous désirez meubler votre maison à neuf pour le printemps. Venez voir nos conditions de crédit et comptant. The Progress Furniture Store, 8 Craig Ouest 285-26

A VENDRE — Meubles, chaises Morris, chevalets en bambou, etc., comptant ou conditions, chez F. Guibord & Cie., 924 Ste-Catherine Est, près Papineau. 306-6

Combustibles à Vendre

BOIS de toutes qualités, charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., St-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—24

Précieuse Collection

A VENDRE

La collection complète et toute reliée, des "Annales Politiques et Littéraires" de Paris, y compris les suppléments illustrés, depuis sa fondation, peut tre achetée immédiatement.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Raphael Ouimet, au journal la PATRIE, Montréal, Can.

Marchandises à Vendre

MARCHANDISES A VENDRE. — Voyez! Voyez! Voyez! Nous avons décidé d'écouler toute notre immense stock de poêles aux anciens prix sans égard pour la hausse générale. Donc à tous d'en profiter et de placer vos commandes moyennant un accompte très minime. Nous vous garderons un poêle en emmagasinage d'ici au premier mai sans charge extra. Plusieurs beaux poêles de seconde-mains à très bas prix, réparations de toutes sortes, une spécialité, chez J. E. P. Davignon, 826 Ontario Est, Bell Tél. Est 2021. Marchands 1557. Les chars seront payés pour tous ceux qui en feront la demande. 299-jno.

MARCHAND DE SECONDE-MAIN

M. WENER.—Spécial, Février, Mars, Avril, Mai. Payant plus hauts prix pour fournitures, meubles, habits, outils, bijouteries, seconde-main. Adressez-vous 263 Craig Est.

On demande à acheter

CHIFFONS ET VIEUX METAUX

G. Vigaud, 719 ave Mont-Royal achète guénilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, claques, os. Bell Est 852. 287-2'

CARTES D'AFFAIRES

CARTES POSTALES ILLUSTREES

International Post Card Co., 27, 29, et 31 rue St-Jacques. Gros et détail, Montréal. 305-24

Cartes postales Illustrées

CARTES POSTALES VUES

Avez-vous des Vues de votre Localité ?

Nous pouvons vous en éditer à de très bonnes conditions et notre photographe ira prendre les vues désirées sans aucune charge extra. Demandez le prospectus.

Cartes de fantaisies de toutes descriptions. DEMANDEZ NOS PRIX.

LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION

60 rue Notre-Dame Est 60

MONTREAL

305-jno

Si vous vendez des cartes postales illustrées, assurez-vous qu'elles viennent de notre compagnie. Si vous êtes dans l'incertitude, ordonnez directement. Nos cartes parlent par elles-mêmes et il est inutile de les louanger.

Ecrivez-nous pour liste de prix.

International Post Card Co.

27, 29 et 31 Rue St-Jacques, Montréal

301-j-n-o

CARTES POSTALES

L'ORIGINAL

GROS ET DETAIL

30 et 32 EST STE-CATHERINE,

En face du Théâtre Français.

J. E. P. Lacombe

CARTES POSTALES

plus sérieuse, donnant le plus de satisfaction, meilleur choix, bas prix. Cartes depuis 10c doz. à $1.00 chacune. Aucune commande moins de 25c ne sera considérée. Gros et détail, 802 Ste-Catherine Est. 306-6

CARTES POSTALES UNIVERSELLES, 731 rue Saint-Laurent.—Venez ou envoyez votre commande pour vous assurer de nos prix : tous genres de cartes, depuis 10c la doz. à $1.00, etc. Votre nom écrit à 5c. Gros et détail. 2-6

PALAIS DES ARTS, 966 NOTRE-DAME OUEST. — Envoyez - nous une commande de 50 cents et nous vous donnerons gratis une carte avec votre nom brillant et notre catalogue nouveau. Gros et détail. 2-6

CARTES

Ça vous paiera de m'envoyer 25c pour 12 cartes. Oriental Post Cards Co., 207 Boulevard St-Laurent, Montréal. 290—26

CARTES — CARTES

30 cartes pour 50c. Le plus beau choix de fantaisies. Envoyez votre commande. Thomast Post Cards, 190 Boulevard St-Laurent, Montréal. 292.26

CARTES POSTALES depuis 1c à 50c doz. 25c, 2 à 25c, 6 glacées pour 25c. Aftemos Zegayer Post Card, gros et détail. 166 St-Laurent. 19-20-21-22-23-25-27-1-2

Argent à Prêter

ARGENT A PRETER, sur hypothèque, par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir de l'argent. S'adresser à N. Vermette, Bureau, 20 St-Jacques. Résidence, 1125 DeLorimier. 294-26

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms,sans garantie ; paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN 517 Edifice New-York Life. 127-jno

The Borrowers Agency, Limited.

Chambres 206 et 207

Edifice de la New-York Life Insurance Co.

Square de la Place d'Armes.

NEGOCIE DES PRETS

pour les personnes qui ont des meubles, pianos, chevaux, voitures ou autres garanties.

Une courte entrevue vous convaincra qu'il n'y a pas de faux exposés dans nos méthodes. 305-jno

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, Banque Provinciale, Tél. Bell Main, 3862, Main, 539. 293—25

$200,000 à prêter et à placer en achats d'immeubles ; quiconque désire emprunter ou vendre sa propriété, s'adresser à R. Dalbec, régisseur d'immeubles, 58 rue St-Jacques. 293-20

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. S'adresser à N. Vermette, Bureau, 20 St-Jacques. Résidence, 1125 DeLorimier. 292-26

ARGENT A PRETER sur hypothèques à 5 et 5 1-2 p.c. S'ad. à A. Rivest, notaire, 235 rue Maisonneuve. Tél. Est 2058. 305.6

PRETS sur 1ère hypothèque, à Montréal ou dans le district. Termes faciles. Z. Mayrand, N.P., 1131 Saint-Denis. 27-28-2

Perdu

PERDU — Un chapelet noir avec grande croix nickelée a été perdu mardi soir vers 6 heures rue Demontigny, de la rue Saint-Denis à la rue St-Hubert jusqu'à la rue Ontario. Prière de le rapporter au Département des petites annonces de "La Patrie." 3-3-

Modes

MELLE V. PATENAUDE, 419 Notre-Dame Ouest. Nous exhibons durant notre grande vente à réduction de février, des chapeaux modèles uniques. Offerts à des prix défiant toute compétition. 285-26

Proprietes à Vendre

A SACRIFICE rue St-Hubert près Roy magnifiques lots à batir, 25 x 109-9, un vrai bargain, 965 Berri. Phone Est 2926. 283-26

PROPRIETES A VENDRE

RUE BERRI, près Lagauchetière. Maison pierre, brique, 4 étages, Valeur municipale, $6,500. Offerte pour quelques jours à $6,300.

RUE WOLFE, près Ontario. Maison brique, salage pierre, double couverture, 4 logements. Ecurie de 3 places. Loyer actuel environ $430. Prix $4,000.

RUE DROLET, près Marie-Anne. Maison brique solide, 3 logements. Loyer $384. Prix $3,600.

RUE ST-DENIS, près Rachel, propriété des plus importantes de la rue St-Denis. Maison pierre, brique, 4 étages, 4 plain-pieds et 2 logements à 2 planchers, fournaise eau chaude, lumière électrique, gaz, bain émaillé. Loyer audelà $1,900. Hypothèque 5 p.c. Prix, $19,000, $3,000 à $4,000 comptant, balance par paiements annuels, intérêt à 5 p.c.

RUE ESPLANADE, près Mont-Royal. Maison façade pierre, rallonge, cave, couverture égouttant par le centre, 3 logements, fournaise eau chaude, lumière électrique, gaz, bains, éviers émaillés. Loyer $864. Hypothèque à 5 p.c. $8500

RUE DES ERABLES, près Marie-Anne, Delorimier. Maison façade brique pressée, rallonge, cave, couverture égouttant par le centre, 3 logements, 7 appartements chaque, lumière électrique, gaz, bains, éviers émaillés. Loyer $580. Offerte à $5,600, pour quelques jours seulement.

RUE BERRI, près Bienville. Maison brique solide, 2 logements. Prix $2,800.

RUE MONT-ROYAL, coin de rue, faisant face au Parc, 3 maisons façade en pierre, rallonge, cave, double couverture, 8 logements de 7 et 8 appartements fournaise à eau chaude, lumière électrique, gaz, bains, éviers émaillés. Loyer actuel $2,200. Hypothèque $12,000 à 5 p. c. Offerte à $21,000.

RUE BERRI, près Mont-Royal. Maison façade brique pressée, rallonge, cave, double couverture, 6 logements, 6 appartements chaque, bain, gaz, lumière électrique. Loyer environ $1,000. Offerte à $9,750.

—o—

RUE ONTARIO, près Cadieux. Terrain vacant, environ 10,500 pds. Bien situé pour manufacture. Offert à un prix raisonnable.

RUE ST-ANDRE, près Demontigny. Maison brique, 3 logements, 1 magasin. Loyer environ $650. Prix $5,800.

RUE STE-CATHERINE, propriété de grande valeur. Offerte à $34,000.

RUE LETOURNEUX, Maisonneuve. Terrain vacant offert à 25c le pied.

RUE NOTRE-DAME, Viauville, en face du Parc, 2 maisons façade pierre, grande cave, double couverture, 4 logements, 5 et 6 appartements, lumière électrique, gaz, bain, etc. Loyer $720. Prix $7,000. Conditions faciles.

—o—

L. A. CADIEUX, 62 rue St-Jacques, Main 4086 8-1

Divers

AVIS.—Je, soussigné, Jules Emile, Alphonse Delathe, conducteur des chars urbains de cette Cité, donne avis que je ne serai pas responsable des dettes contractées par mon épouse à l'avenir. 3-2

MEDECINS

Position médicale à céder à Montréal rapportant de gros bénéfices. Travail de bureau et traitement par correspondance de toutes les maladies. Pour renseignements écrire à Vincent, Box 24, St-Jean Baptiste de Montréal. 3-6

ACCORDEUR DE PIANO

M. Dionne, 129 rue Ste-Catherine, Ouest téléphone Est 1324. 303-12

MASSAGE

Vous qui souffrez de rhumatisme, entorse, névralgie, mal de reins, dyspepsie, paralysie, serez guéris. A. Paul Lefebvre, 1062 Notre-Dame Ouest. 302-24

DIVERS—M. P. A. Pelletier, manufacturier de cigares, autrefois à 55 St-Paul, est maintenant au No 54 de la même rue. 302-12

PORTRAITS

Apportez cette annonce et une bonne photographie, et nous vous ferons un magnifique portrait de 16 x 20 pouces, monté sur toile et faux-cadre, valant $2.00, pour 29c, trois jours après réception. Ludger Séguin & Cie, 390 Ste-Catherine Est, près St-Hubert. 1-6

REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue, pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Mme C. Mérineau 587 Colonial. 3-1

REMERCIEMENTS à St-Expédit pour faveur obtenue avec promesse de publier. Mme C. Mérineau, 587 Colonial. 3-1

REMERCIEMENTS à St-Ignace, St-Antoine, St-Expédit, aux Sacré-Coeurs de Jésus et Marie, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. — H. L. 3-2

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. jno

SINISTRE MARITIME

HALIFAX, 27. — La goëlette cotière "Cambridge," capitaine Harding s'est jetée sur des récifs, à l'est de l'île Cress, hier, et c'est maintenant une perte totale.

Le capitaine et son équipage ont pu se sauver.

Le capitaine Harding a quitté Halifax, dimanche à midi, avec une cargaison générale pour Lockport. C'est, au milieu d'une violente tempête de neige, que la goëlette a été jetée à la côte. Le capitaine a perdu tous ses vêtements et une somme d'argent. La goëlette était évaluée à $1200 et la cargaison était d'une valeur de $2,500.

TROIS POMPIERS SONT ASPHYXIES

NEW-YORK, 27 — Deux pompiers ont été tués et sept autres sont tombés sans connaissance, en respirant des émanations d'ammoniaque, dans un feu qui a éclaté, ce matin, dans le sous-sol d'un marché de la 8e avenue

L'un des pompiers, qui est inconscient, est en danger de mort, tandis que la condition des deux autres est grave. Sans le travail héroïque des équipes de sauveteurs la liste des morts aurait pu être beaucoup plus longue.

Les deux pompiers, qui sont morts, Damm et Baker, étant occupés à éteindre les flammes à l'intérieur, furent suffoqués par les vapeurs ammoniacales qui s'échappaient d'un réservoir d'ammoniaque communiquant avec les réfrigérateurs du marché. Le capitaine Bernard Carlock en recherchant ses hommes a été presqu'asphyxié. On craint qu'il ne succombe.

LE TESTAMENT DE M. OSIRIS

VINGT-CINQ MILLIONS A L'INSTITUT PASTEUR — BORDEAUX AURA TROIS MILLIONS POUR DES SOUPES POPULAIRES.

PARIS, 28—Le testament de M. Osiris vient d'être ouvert. Il se confirme que, sur les cinquante millions que laisse le défunt, l'Institut Pasteur en recevra vingt-cinq; le reste ira à divers légataires particuliers.

En ce qui concerne les immeubles et l'hôtel de la rue LaBruyère, M. Osiris avait formé le projet de les donner à la ville de Paris; mais quand il voulut prendre la plume, pour rédiger cette donation, ses forces le trahirent et, déjà trop affaibli par la maladie, il ne put mettre son projet à exécution.

Son château de la Tour Blanche est offert à l'Etat, et ses chalets d'Arcachon donnés à la ville d'Arcachon.

A la ville de Bordeaux, il laisse trois millions pour servir des soupes populaires sur un bateau en station sur la Gironde.

BEURRE ET FROMAGE

Conseils aux fabricants

La "Montreal Produce Mrchants' Association" adresse aux propriétaires de beurreries et de fromageries, une circulaire où elle indique des réformes à faire pour améliorer la qualité des produits du lait.

L'association conseille de mettre fin à la coutume de faire confectionner les boites à fromage par le fromager, qui ne peut arriver à faire ces boites étanches, solides et élégantes. L'emploi de moules vieux et usés, qui donnent des meules de grosseur irrégulière, nuit à la vente du fromage. On recommande du soin dans la construction des fromageries, et de la propreté dans la chambre de maturation. La fusion de plusieurs petites fabriques en une grande est avantageuse.

Il est bon de marquer d'un numéro d'ordre la production de chaque bassin ou de chaque barattage. Cela facilite l'inspection.

Le fromage est souvent détérioré parce que le couvercle des boites est fait de bois vert ou qu'on expédie le fromage dans un wagon qui n'est pas protégé contre la pluie et le soleil.

Il est rigoureusement nécessaire de tenir sec l'air des chambres froides, si l'on veut éviter le danger de la moisissure du beurre.

L'emballage du beurre a besoin d'être fait avec soin, comme celui du fromage, et les boites ne doivent pas contenir plus de 56 livres.

La tendance est de ne plus saler le beurre ou de ne le saler que très peu. On n'exporte plus de beurre portant plus de 2 p. c. de sel.

Le papier parchemin doit être placé sec sur le beurre.

LA GEOLE

Reste fermée pour eux, parce qu'ils ont renoncé d'eux-mêmes à leur droit.

Deux points de droit des plus importants ont été élucidés ce matin en Cour Supérieure par le juge Davidson.

Il a renvoyé deux requêtes pour brefs de certiorari présentées par Mtre Léopold Houle en faveur des nommés Stanislas Jeanneau et Dolphis Goulet, condamnés à la prison par la Cour du Recorder.

Mtre Houle s'appuyait sur ce que les témoignages dans les deux causes n'avaient pas été pris par écrit. Or, le juge Davidson a renvoyé la requête du premier parce qu'en refusant lui-même l'aide du sténographe il avait perdu son droit, et il a renvoyé la requête de Goulet, attendu que celui-là ayant plaidé culpabilité avait également perdu tout recours.

Cette décision n'affecte en rien le cas de ceux qui n'ont pas plaidé culpabilité lors de leur cause ou qui n'ont pas volontairement refusé la sténographie. Plusieurs requêtes en leur faveur sont actuellement pendantes, les tribunaux s'étant déjà prononcés pour eux.

LA TETE BROYEE

TORONTO, 27. — Un aiguilleur de nuit, Arthur Terry, a été victime, hier, d'un accident épouvantable. Le malheureux a eu la tête broyée entre deux wagons. La mort a été instantanée. Le défunt était veuf et âgé de 42 ans ; il laisse un enfant de 10 ans.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boite.

AU COLLEGE DE MARIEVILLE

La rentrée fixée au 11 mars prochain

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

MARIEVILLE, 27. — La rentrée des élèves du collège de Ste-Marie de Monnoir, incendié samedi dernier, aura lieu le 11 mars prochain, au lieu du 4, date qu'on avait d'abord fixée.

M. le chanoine J.-A. Lemieux, supérieur, vient d'adresser la circulaire suivante à tous les élèves de la maison :

"Mes chers élèves, — Le 23 février dernier, alors que notre cher vieux collège devenait la proie des flammes, vous avez été convoqués à l'église paroissiale, où nous vous avons annoncé que nous pourrions vous recevoir le 4 mars prochain. Pour que l'installation soit plus complète, nous préférons retarder la réouverture des classes au lundi 11 mars prochain. A cette date, nous serons en état de continuer à fournir aux élèves la pension, le coucher et le lavage.

Les classes seront organisées comme par le passé. Donc, à lundi, le 11 mars prochain."

IL N'Y A PAS DE REGIME PLUS HYGIENIQUE ET PLUS NOURRISSANT QUE

SHREDDED WHEAT

Il est plus soutenant que la viande et fournit l'énergie et la force nécessaire pour faire le travail. Il tient le corps en bonne santé et l'esprit actif.

Pendant le Carême Déjeunez avec BISCUIT.

Essayez TRISCUIT pour le Lunch.

Chez tous les Epiciers—13c le paquet ; 2 pour 25c.

LA CATASTROPHE D'HIER APRES-MIDI

(Suite des pages 1, 8, 9, 10 et 12)

LE MEDECIN INSPECTEUR

Le Dr William Opzoomer raconte ce qu'il a trouvé de défectueux à l'école, au cours de sa visite officielle

Le Dr William Opzoomer, 14 Darling, inspecteur médical de l'école, celui qui donna l'alarme au poste No 13, a raconté comment il s'aperçut de l'incendie :

"Je quittai ma demeure à 2 heures moins 25 environ, mon intention était d'aller à l'école, faire l'inspection d'une classe, besogne dont je n'avais pu m'acquitter le jour précédent. J'y arrivai en cinq minutes. En pénétrant dans le corridor, je vis jaillir de la fumée à travers le plancher. Au même moment, Mlle Maxwell, la principale, ouvrit la porte de sa classe et me cria : "Docteur, il y a du feu : sonnez l'alarme !"

"Je traversai, en courant, la rue Préfontaine jusqu'à la rue Benoit, où je sonnai le département des alarmes. Ensuite, pour m'assurer d'avantage, je me rendis rue Sainte-Catherine, où j'appelai le poste No 13, le plus près.

"Je revins à l'école et engageai Mme Hands, la gardienne, à sortir. Plusieurs autres hommes et moi, nous essayâmes de nous frayer un chemin dans la bâtisse incendiée, mais nous fûmes ramenés en arrière par la fumée. M. Benoit et ses hommes placèrent alors une échelle qui atteignait le deuxième étage, et Miss Keyes fut descendue la première. Pendant ce temps, les échelles du service des incendies étaient arrivées et on en dressa quatre ou cinq au second étage.

Quinze minutes environ s'écoulèrent entre le temps où l'alarme fut donnée et l'arrivée des échelles."

Après avoir fait l'inspection de toutes les classes moins une, le jour précédent, le Dr Opzoomer fit son rapport en arrivant chez lui. Au bout de la question : "Protection contre le feu ?" le Dr Opzoomer dit qu'il écrivit :

"Aucune d'aucune sorte." Et voici comme le docteur explique sa réponse : "Je demandai à Mlle Maxwell, en faisant l'inspection de son école : "Qu'avez-vous pour vous protéger en cas d'incendie ?" Elle m'a répondu : "Rien, seulement quelques petits cables." Je ne compris pas bien ce qu'elle voulait dire par là et c'est pourquoi je me crus justifiable de mettre : "Aucune protection." dans mon rapport."

D'après le docteur, 170 enfants fréquentaient l'école ; seulement, il n'y étaient pas tous dans l'après-midi d'hier, une classe étant absente.

Le Dr Opzoomer ajoute que s'il y avait eu une meilleure ventilation dans l'école, la fumée ne s'y serait pas autant condensée et le danger d'asphyxie eût été moindre.

Le Dr Opzoomer, au cours de ses visites à l'école, constata qu'on y pratiquait une sorte d'entraînement qui devait servir en cas d'incendie. Les évolutions étaient celles-ci : La cloche de l'école sonnait par 3 fois ; à ce signal, les enfants se plaçaient deux par deux et se dirigeaient vers les issues.

Deux personnes placées dans un dénuement absolu par cette catastrophe sont M. et Mme Wm Hands, les gardiens, qui habitaient au dernier étage. M. Hands n'était pas dans l'école lors de l'incendie, et Mme Hands ne sauva que les vêtements qu'elle portait sur elle. Tous deux habitent présentement chez le docteur Opzoomer. Ils ne peuvent concevoir comment l'incendie s'est déclaré croyant bien toutefois que ce dût être par les fournaises.

LE GARDIEN HANDS

Donne d'intéressants détails au reporter de la "Patrie"

Abattu, découragé et ému jusqu'aux larmes, le gardien de l'école, M. Hands, se trouvait dans la maison d'un ami quand notre reporter est allé le voir et lui demander des détails du sinistre.

M. et Mme Hands qui habitaient au dernier étage de l'école, se trouvèrent immédiatement sans gîte, et ils doivent compter sur la bonté et la générosité de familles amies d'ici à quelques mois.

M. Hands dit que de la fumée a été vue d'abord dans les deux pièces situées du côté nord de la bâtisse au sous-sol. Bientôt, l'étage du soubassement était tout en flammes.

M. Hands se trouvait à l'abattoir de l'est, quand le feu s'est déclaré.

Il dit que s'il s'était trouvé au dernier étage au moment de l'incendie, il n'aurait pu en descendre et aurait été brûlé à mort.

Il fait les plus grands éloges de Melle Maxwell qui, dit-il était très dévouée pour ses élèves. Il n'est pas surpris d'apprendre qu'elle a fait des prodiges d'héroïsme pour sauver les enfants.

M. Hands a raconté comment M. Hingston, avait sauvé Mme Hands d'une mort inévitable.

Mme Hands était enveloppée de fumée et les flammes la menaçaient déjà. M. Hingston la rencontra dans le corridor du premier étage, et il lui dit: "Madame, si vous tenez à la vie, sortez immédiatement" — "Mais je ne vois rien", répondit Mme Hands.

M. Hingston la conduisit alors à la porte et se dirigea au deuxième étage pour sauver son propre enfant.

Mme Hands déclare qu'il y avait un grand nombre d'enfants de sauvés avant que les pompiers arrivent.

LES RESPONSABILITES

Au Coroner appartient désormais, de fixer les responsabilités du désastre.

Le chef Benoit déclare emphatiquement que si l'école avait été pourvue d'appareils de sauvetage, il n'y aurait eu aucune perte de vies.

Voici la déclaration que M. Chaussé, l'inspecteur municipal des bâtisses a faite hier à ce sujet:

"Le 17 novembre dernier, le conseil municipal avait nommé des médecins à l'inspection de nos écoles. Ces inspecteurs devaient faire rapport de leurs visites à qui de droit. Un médecin anglais que l'on avait chargé de cette partie de la ville—Hochelaga—avait rapporté au docteur Laberge qu'un certain nombre d'écoles n'étaient pas munies d'appareils de sauvetage. Or, le "Hochelaga High School" qui vient d'être incendié était de ces maisons.

"Le docteur Laberge fit une liste de ces édifices dont le nombre s'élevait à cinquante-cinq et le 16 novembre dernier, des avis étaient envoyés à tous les directeurs de ces institutions".

M. Chaussé nous dit que depuis ce temps, il fait la visite des maisons d'éducation; malheureusement, il n'en était pas encore arrivé à la visite du Hochelaga High School, mais il devait s'y rendre prochainement.

La dernière visite effectuée, samedi, a été celle de l'école Saint-Laurent rue Côté, des Frères de la Doctrine Chrétienne.

"L'avis qui a été adressé aux commissaires d'écoles protestantes, informait les intéressés que cette école était défectueuse au point de vue de la protection contre le feu, dit M. Chaussé, et ordonnait expressément de pourvoir la dite école d'échelle de sauvetage et de tubes de toile d'amiante, et cela dans deux semaines, à compter de la signification de l'avis, sous peine de se voir condamner à une amende.

De son côté, M. Louis Guyon, inspecteur provincial des édifices a fait la déclaration suivante:

"M. Chaussé et moi-même donnions suite aux ordres envoyés par la municipalité en faisant des inspections à fond des édifices, dont les propriétaires avaient été notifiés et en complétant les ordres déjà donnés. Cette collaboration des inspecteurs de la ville avec ceux du gouvernement existe depuis quelques années et a porté principalement sur les édifices, où il y a des pensionnaires, tels que les colleges, les hôpitaux, les asiles, etc.

"Il nous a été difficile de convaincre les autorités qui contrôlent les écoles, soit catholiques soit protestantes de la nécessité d'avoir des appareils de sauvetage pour les écoles où les élèves ne couchent pas".

Ici M. Guyon nous explique comme l'inspection des édifices en général est difficile. Les inspecteurs ont à visiter surtout les manufactures et l'on sait que l'inspection des établissements de ce genre n'est pas la moins importante.

"Nous ne croyons pas, ajoute M. Guyon, que nous avons omis de faire l'inspection des collèges et couvents, où les pensionnaires couchent. De plus, nous constatons que très peu de ces institutions, ne possèdent pas des échelles de sauvetage et des appareils tubulaires Universels. La terrible catastrophe qui vient de se produire indique assez clairement que la prétendue immunité des écoles du jour n'existe pas par le fait qu'un établissement comme le "Hochelaga High School" a pu brûler en plein jour à proximité d'un poste de pompiers, avec la conséquence aussi angoissante que l'on sait...

"Les bureaux provinciaux et municipaux de l'inspection seront obligés de sévir sérieusement contre les commissaires qui négligeront de se conformer aux ordonnances des inspecteurs".

M. Guyon constate avec regret que certaines maisons d'éducation ne mettent pas assez d'empressement à s'occuper d'une installation d'un système de sauvetage. On croit accorder un privilège aux inspecteurs lorsque ceux-ci demandent de garantir la vie des élèves. Ceux-là ont d'un côté la loi qui les oblige et de l'autre, bien souvent le mauvais vouloir.

LES SAUVETEURS

Dès que l'alarme sonna et quand la fumée s'échappant des fenêtres de l'école avertit les habitants des rues voisines que le feu venait de se déclarer à l'école, plusieurs citoyens accoururent sur les lieux pour prêter leur aide, Le premier arrivé sur les lieux, M. Avila Tremblay, marchand de meubles, au No 1601, rue Ste-Catherine, comprit tout de suite l'imminence du danger. M. Elz. Benoit, marchand de glace au No 122 rue Préfontaine, en face de l'école, avait une échelle à son entrepôt. Avec MM. Tremblay et Desroches, un marchand à l'angle des rues Préfontaine et Ste-Catherine, il la transporta de l'autre côté de la rue et l'adossa au mur de la façade. M. Tremblay grimpa dans l'échelle et à la fenêtre saisissait les enfants que lui tendaient les maîtresses pour les passer ensuite à MM. Desroches et Nault, un ex-constable de la ville, qui prêta aussi un aide efficace au sauvetage.

Ces quatre citoyens purent ainsi arracher à une mort horrible une cinquantaine de jeunes élèves qui auraient trouvé une mort certaine, au milieu de la fumée, sans l'arrivée de ces sauveteurs.

SERVICE D'ORDRE PARFAIT

Le service d'ordre de la police à l'incendie d'hier, a été très effectif.

L'inspecteur Lamouche et le capitaine Baignet, du poste No 10, commandaient.

Les trente constables qu'ils avaient sous leurs ordres se sont prodigués dans cette circonstance, aidant les pompiers, et écartant la foule afin de prévenir les accidents. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

L'édifice brûlé était en briques rouges et avait quatre étages. Le toit en ardoise s'est effondré et les planchers des deux étages supérieurs, ainsi que les murs intérieurs sont brûlés. La tour centrale s'est écroulée. A l'intérieur et les dégâts causés aux étages inférieurs sont aussi considérables. On estime à $100,000 le chiffre des pertes matérielles.

DES CITOYENS SE SONT EMUS

Deux citoyens de Maisonneuve, MM. Alfred Champagne, contremaître à la raffinerie de sucre St-Lawrence, et Chs. Jouvet, entrepreneur, se sont mis à la tête d'un mouvement pour demander à tous les citoyens de la ville de Maisonneuve de signer une requête priant la commission scolaire de cette ville de faire poser des appareils de sauvetage aux différentes écoles. Des listes ont été mises en circulation dès ce matin, et nombre de signatures ont déjà été obtenues.

LA PRESSION D'EAU

Il est à constater que la pression de l'eau n'était pas considérable, au début de l'incendie, et avant que les pompes à vapeur fussent installées et mises en opération, la pression était même nulle.

L'eau atteignait à peine à la hauteur des fenêtres du premier étage. Le chef Benoit a été le premier à déplorer ce contre-temps, qui a permis au terrible fléau de prendre des proportions considérables avant qu'on pût le combattre avec efficacité.

LES ECOLES MENAGERES

Nous venons d'inaugurer à Montréla, sous des auspices heureux, l'enseignement ménager que l'on avait jusqu'ici négligé. Il y a tout lieu d'espérer que l'élan est donné et que d'autres écoles s'ouvriront bientôt ci et là dans cette province. Jusqu'ici l'éducation ménagère de la jeune fille a été laissée presqu'entièrement à la famille ; c'est là qu'elle devait acquérir des principes d'ordre et d'économie. Mais comme dans la plupart des familles ouvrières des villes, la mère, au lieu de rester au logis, est obligée de travailler au dehors, l'éducation pratique de l'écolière a été forcément négligée.

Nos lecteurs liront avec intérêt l'article suivant que nous empruntons au "Petit Parisien" sur l'enseignement ménager en France :

"Il ne faut pas croire que cet enseignement ménager, qui commença par la cuisine, ne servit à nos écolières qu'à composer de petites dînettes, L'enseignement fut donné avec sérieux et devint tout de suite fort profitable.

"Voici comment il est pratiqué, d'après le rapport d'un inspecteur primaire : deux fois par mois, l'institutrice réunit ses élèves et les répartit en quatre groupes. Le premier est chargé des achats ; c'est, en effet, un point important de savoir choisir et acheter, et de discuter les prix avec les fournisseurs. Sous la conduite de la maîtresse, les élèves désignées se rendent à la boucherie, à l'épicerie, chez le fruitier et elles font les achats nécessaires pour la préparation du menu. Le second groupe épluche les légumes ; les élèves cuisinières confectionnent les plats, surveillent et écument le pot-au-feu, arrosent le rôti, font les sauces, pétrissent la pâte pour le dessert ; un quatrième groupe doit dresser et orner la table; une jeune fille est chargée de la comptabilité. Une fois que tout est prêt, les écolières se mettent à table et la maîtresse qui les surveilla leur apprend à servir, à découper ; elles enlèvent ensuite le couvert.

"Un enseignement aussi complet, dirigé sérieusement, devait donner d'excellents résultats pratiques d'abord et moraux ensuite. Pour les premiers, ils sont déjà appréciables, car des écolières prirent tant de goût à cet enseignement que, dans le département des Vosges, on vit des jeunes filles apporter de quoi préparer, à l'école, un excellent repas pour leur famille. De plus, la plupart des jeunes ménagères consignent sur un carnet les menus qu'elles ont composés et font profiter leurs parents de leur jeune expérience.

"Mais nos institutrices, après avoir enseigné aux petites ménagères l'art de la bonne cuisine, leur ont appris à orner, à embellir une maison. Sous leur direction, nos écolières s'essayent à composer des fleurs, des abat-jour en papier, et ces petits travaux, accomplis sans but précis aujourd'hui, serviront demain à égayer un logis, à rendre joyeuse une demeure.

"Il est superflu de s'étendre sur les bénéfices immenses que cet enseignement ménager, dont nous avons esquissé les principaux traits, peut rendre un jour. Lorsque l'ouvrier sera assuré de trouver chez lui une maison propre, où l'écolière d'hier, profitant de ses leçons, aura mis un air d'élégance, avec quelques bouts d'étoffes et des fleurs, il ne cherchera pas ailleurs, un faux confort, et un décor illusoire. La cuisine, saine, bien préparée, qui présidera à ses repas, le retiendra également. Ainsi cet enseignement ménager qui, à certains esprits, pourra paraître puéril, nous a semblé, au contraire, digne de tous les encouragements.

"Il y a quelque temps, à Meudon, un membre d'une commission d'examen, interrogeant une jeune fille sur la morale, s'interrompit tout d'un coup pour lui demander : "Comment fait-on un roux ?" Cette question scandalisera peut-être certaines gens qui trouveront que l'instruction primaire tombée à d'aussi vulgaires problèmes est près de faire faillite. C'est à mon avis, au contraire, le signe d'un considérable progrès."

LE COAL MONTE

HAUSSE DE QUATRE POINTS DEPUIS HIER — NEW-YORK EST A LA BAISSE.

Comme les jours précédents, le marché local a été ferme et tranquille.

Le Coal a supplanté l'Iron, car c'est lui qui a conduit la liste, ce matin. Il a fait une avance de quatre points depuis hier. Ouvert à 68 1-2, il clôtura à 68 3-4, et 600 parts ont changé de mains. Lundi, le Coal était côté à 62. Cette hausse est attribuée au bilan financier du Coal, qui a été trouvé satisfaisant.

LE C. P. R.

Le Pacifique a été négligé, mais assez ferme à 184 3-4. Le "Soo" est monté de 119 à 121, et plus de cent parts furent vendues.

LES MACKAYS

Le Mackay C. a décliné d'une fraction. Cinquante parts ont été achetées à 73. Le Mackay P. est resté stationnaire à 70 1-2.

LE POWER

Le Power est d'une inaction désespérante. Il s'en est vendu vingt-cinq parts seulement à 90 1-4. On peut en dire autant du Scotia, qui n'a pu faire mieux que 77 1-2.

LES TRACTIONS

Il s'est fait peu de transactions sur les valeurs de tramways. Le Street a touché 221, l'Illinois 92 et le Toronto 112.

A NEW-YORK

Le marché de Wall Street ouvrit fort et actif, mais a fléchi bientôt après.

En somme, New-York n'a pas suivi l'exemple de Londres, où la plupart des titres ont été à la hausse.

Le témoignage d'Harriman, ce matin, n'a révélé aucun fait grave et de nature à causer un malaise et, par suite, une baisse dans les valeurs de chemins de fer.

Le marché monétaire est toujours difficile, et c'est cela qui explique la tendance des cours à baisser.

Vers une heure, le marché est devenu faible. Le Copper, pour sa part, est descendu à 109, après être ouvert à 111 1-4.

Le C.P.R. est resté assez ferme à 184 1-2, et 185. Il en a été de même du St-Paul, qui n'a fléchi que d'une fraction. Il glissa de 145 3-4 à 145.

Le "Soo" a fait exception, c'est-à-dire qu'il a montré une vigueur nouvelle. Ouvert à 118 1-8, il sauta à 121 1-2. Le N.Y.C. déclina à 125 1-2, l'Union Pac. à 170 1-2 et le Southern Pac. à 91 3-8.

FINANCES

LE DETROIT

Rapport du Détroit United Ry. pour le mois de janvier :

	1907	1906	Augm.
Recettes brutes :	$459,559	$414,208	$45,351
Dépenses :	293,830	250,234	43,096
Recettes nettes :	$166,229	$163,974	$ 2,255
Autre revenu :	4,176	3,623	553
Revenu total :	$170,405	$167,597	$ 2,808
Charges :	97,962	92,242	5,912
Surplus :—	$72,443	$75,355	x$2,912

xDiminution.

LA SUN LIFE

M. R. Macaulay a été réélu président de la Sun Life et M. S. H. Ewing vice-président.

Le rapport annuel des directeurs de la compagnie a été adopté à l'unanimité.

LA DOMINION COAL CO.

Le rapport des directeurs de la Dominion Coal Co., pour l'année finissant le 31 décembre 1906, vient d'être adressé aux actionnaires.

Durant l'année 1906, le rendement a été de 3,552,746 tonnes comparé à [illegible],657 tonnes en 1905, soit une augmentation de 363,089 tonnes.

L'actif total de la compagnie est maintenant de $26,072,175.05.

Les recettes nettes totales se sont élevées à $1,187,370.99, une diminution de $436,461.27 sur l'année 1905. Le surplus net, pour 1906, a été de $631,615.64.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 27 Fév. 1907

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS.	Vend	Ach.
Bell Teleph.	143	141	Banks—		
Can. Pacific	184¾	184	B. N. Am..	.....	.....
Detroit ER	78¼	78	Commerce.	177½	.....
DomCoal c	68¾	63½	Dominion.	.....	.....
do prf	.....	.....	Est. Towns	162	.....
D.I. & S.c.	23	22½	Hochelaga	.....	143
do prf	58	57	Imperial...	.....	.....
Duluth c..	.....	.....	Merchants	.....	.....
do prf	.....	.....	Molson....	.....	210½
Halif R.R.	105	100	Montreal..	.....	.....
Havana E	.....	40	Nationale..	.....	.....
do prf	.....	.....	Nov.Scotia	293	280
Ill. Tr. Pf.	95	92	Ontario....	.....	.....
Inter. Coal	.....	.....	Ottawa	.....	.....
do prf	.....	.....	Quebec....	140	135
L. of W. c.	.....	.....	Royal, ...	237	.....
do prf	.....	.....	Sovereign..	130¼	129½
Laur. Pulp	.....	.....	Standard...	.....	.....
do prf	110	106	Toronto....	.....	.....
MackayC.c.	73¼	72½	Union	.....	.....
do prf	70½	69¾	Cottons—		
Mexican L	55	53½	Can. Col...	58	52
Minn & StF	121	120	Dominion.	98	96
M.L.H. P.	91	90	Montreal..	126	122
M. L. & M.	.....	.....	Bonds—		
M. S. R. ..	222	220½	Bell Tél....	.....	.....
M. S. W. c.	.....	.....	Can.C.C...	.....	.....
do prf	.....	.....	Dom. Coal	.....	.....
Mont. Tel.	.....	160	Dom. I.&S.	78	77½
N. O. T. & Light	.....	.....	Hav. E. R..	93	.....
			L.of Wood	.....	.....
NovaS.S.C.	77⅛	77¼	Laur Paper	.....	.....
do prf	.....	.....	Mex.Cl.Co	78½	77½
N.W.Land	.....	.....	M.L. P.&P	83	82
Ogilvie Mill	.....	.....	Mt.L.H.&P	100	...
do prf.	.....	.....	M. S. R ..	.....	.....
R. & O N	80	78	N.S.SteelC	.....	103
Sao Paulo.	.....	.....	Ogilvie Mill	.....	100
St.Jh. E. R.	.....	.....	Price Bros.	.....	.....
Toledo ER	28	26	Sao Paulo.	95	94
Tor. S. R..	112	111¼	Tex.Ser. A.	94	91¼
Trinidad..	.....	.....	" B.	.....	91½
Twin C.RR	103	101	" C.	94	91½
W. India..	.....	.....	" D.		92
Winnipeg..	186	185¼	Win. Elec	105	.....
Wind. Hil.	.....	.....			

BOURSE DE NEW-YORK

L. B. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

VALE	Ouv.	1 P.M.	VALEURS.	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	44¼	43½	L. & Nash	130	127¾
do pf.	.....	.....	Mann Elev		
Am. C. Oil	31⅜	31⅜	Miss. Pac.	80[illegible]	78¼
Am Loc Co	73	73	Metropolit.	.....	.....
A. L. Cop.	111¼	110⅝	Norf. & W.	.....	.....
Am Smelt C	141½	142⅝	M.StP-SM	118½	121½
do pf.	.....	.....	do prf	143⅜	145
A. SugR.C	133	132¾	N Y C.& H.	126¾	125¾
A.T.&S.F.	102½	102	N Y O. & W	.....	.....
do pf.	.....	.....	Nat. LeadC	69½	68¾
Balt & Ohio	109¾	109	Pacific Mail	.....	.....
B. R. T....	71½	71	Penn. R.R.	129½	129¼
C. & Al.Co	.....	.....	P. Steel co	49¾	49¾
Can. Pac..	185	184½	People Gas	93	93
Ches & Ohio	50¼	50	Phil. & R.	117½	116¾
C. & N.W.	166	166	do I prf	.....	.....
C.M.&St.P	145¾	145	do II prf	.....	.....
C. G. N. Y	138	136	R. Island c	24½	23¾
Col. F. & I.	44½	43¾	South R.co	25⅛	24⅞
C.C.C.&SL	88	88	do prf	.....	.....
D. L. & W	.....	.....	South Pac.	91⅜	92½
Del. & Hud	205	204	Ten C.&L.	.....	.....
Det. U. Ry	.....	.....	Texas Pac.	33¾	32¾
D.&R.G.Co	.....	.....	Twin City.	102	102
do prf.	79⅜	79⅜	U. S. L. C.	.....	.....
D.S.S.&At	.....	.....	do prf	.....	.....
do prf.	.....	.....	U.S.S. com	44⅛	43⅞
Erie Rail'd	34⅜	33½	do prf	103⅜	103⅜
do II pf	.....	.....	U.S.Rub c.	.....	.....
do I pf	.....	.....	do p t	.....	.....
Great West	.....	.....	U. Pacif.C.	171¼	170⅜
Gen. Elec.	156	156	do prf	.....	.....
Hav. Com.	.....	.....	Wabash...	.....	.....
do prf	.....	.....	do prf	30¼	30¼
Ill. Cent.	.....	.....	West U tel	82	81½
Kan & T.Co	42¼	42¼	Wis.C.com	.....	.....
do prf	70¼	70¼			

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Iron Com.—10 à 23 1-2, 15 à 23 1-2, 25 à 23 3-4, 50 à 23 1-2.
Power—25 à 90 1-4, 25 à 90 1-4, 50 à 90 1-4.
Coal—25 à 64, 25 à 64, 50 à 64 1-2.
Scotia—25 à 77 1-2, 50 à 77 1-2.
C.P.R.—150 à 184 1-2, 100 à 184 1-2.
Twins—100 à 102 1-4.
Mackay—100 à 73.
Toronto—50 à 112.
Rio—50 à 47, 50 à 47, 50 à 47, 50 à 47.

UNE SUCCURSALE DE

The Canadian Bank of Commerce

A ETE OUVERTE AU

No 1135 rue Rachel, Est

DeLORIMIER

Les affaires de banque générales seront transigées . . . .

DEPARTEMENT D'EPARGNES

288-mer-s-jno

DEMENAGEMENT

Les Bureaux Généraux de la

DOMINION GUARANTEE COMPANY, LIMITED,

sont maintenant situés dans le nouvel édifice de la Compagnie, No 302 rue St-Jacques, angle de la ruelle St-Michel.

Le Département du SYSTEME ELECTRIQUE et le SERVICE DES MESSAGERS continueront d'occuper l'édifice actuel, No 140 rue St-Pierre, jusqu'à nouvel ordre.

Remarquez le nouveau numéro du téléphone : "MAIN 5041" donnant la communication avec tous les départements.

Service des messagers, téléphone Main 1233.

CHAS. W. HAGAR, - Gérant Général.

Montréal, 27 février 1907. 27 2 5 7 9

ON DEMANDE

Un agent actif ou un courtier pour nous représenter dans toutes les cités et villes du Canada.

Correspondance sollicitée.

LAW & COMPANY,

Edifice de la Traders Bank, Toronto.

Placements de Cobalt.

Illinois Pr.—95 à 92, 25 à 92.
Mexican E.—25 à 53 1-2.
Union Bank—1 à 146 3-4.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Magdalen—50 à 31.
Mag. Pfd.—50 à 70 1-2.
Mag. Bds.—$5000 à 92 1-2.
Illinois Pfd.—75 à 92.
Tri. City—22 à 90.
Soo Com.—125 à 119, 25 à 121.
Can. Pac.—25 à 184 3-4.
Mont. St. Ry.—75 à 221.
New Street—90 à 220.
Toronto Ry.—75 à 112.
Power—25 à 90 1-4, 5 à 90 1-2.
Power—25 à 90 1-4, 5 à 90 1-2.
Scotia—75 à 77 1-2.
Rio—50 à 46 3-4.
Coal—100 à 68, 106 à 68 1-2, 100 à 68, 30 à 68 1-2, 75 à 68, 25 à 68 1-4, 135 à 69, 50 à 68 3-4.
Dom. Cot. Bds.—$500 à 95 1-2.
Iron Bds.—$6000 à 78.
Mackay—50 à 73.

COMMERCE

FROMAGE

Marché tranquille mais ferme. On demande 13 c à 14c la livre.

BEURRE

Marché ferme avec bonne demande ici. On paie 25c à 25½c pour crèmerie, premier choix; 23c à 24½c, et pour crèmerie marque inférieure, et 19c à 22Xc pour beurre de laiterie.

OEUFS

Bonne demande, prix soutenus. Nous cotons: Oeufs choisis, 28c à 29c; No 1 d'automne, 26c à 27c; No 1 d'été, 24c à 25c; chaulés, de Montréal, 24c à 25c la douzaine.

BASSE-COUR

On cote comme suit : Dindes frais tués, 13½c à 14c; dindes gelés, 12c à 13c; poulets frais, 11c à 12c; poulets gelés, 9c à 10½c; oies, 9c à 10c; canards, 9c à 11c la livre.

On cote comme suit: Dindes gelés, 12c à

MARCHE AUX GRAINS

AVOINE—Bonne demande, prix très fermes. Nous cotons: No 2 blanche d'Ontario, 48½c à 44c; No 3 42½c à 43c; No 4, 41½c à 42c le boisseau en magasin.

MAIS—Nous cotons: Blé d'inde américain, No 3, jaune, 55c à 55½c le minot en magasin.

FARINES—Marché ferme, prix sans changement. Nous cotons: Patentes de blé du printemps, choix, $4.50 à $4.60; do., seconde qualité, $4; patentes de blé d'hiver, $4 à $4.15; straight rollers, $3.50 à $3.65; straight rollers en sacs, $1.60 à $1.76; extras, $1.45 à $1.55, farine d'avoine, $2 à $2.10 le sac; farine de blé d'inde, $1.35 à $1.45.

FOIN—Nous cotons: No 1, $13 à $13.50; No 2, $11.50 à $12.50; mélangé de trèfle, $10.50 à $11.50; trèfle pur, $10 à $11 la tonne aux chars.

MARCHE AUX ANIMAUX

Voici les prix obtenus, ce matin, aux abattoirs de l'Est et de la Pointe St-Charles:

PORC VIVANT— Lots choisis, $7.40; marques inférieures, $7.25 le 100 livres pesés aux chars.

PORC FRAIS—Non cotons: A l'abattoir, $10 à $10.25; à la campagne, $9.25 à $9.50 le 100 livres.

BOEUF—Choix, 5c 5¼c; bon, 4½c à 4¾c; assez bon 4c à 4¼c; commun, 3¼c à 3¾c; inférieur, 2½c à 3c la livre.

MOUTON—4 ¼c à 4½c la livre.

AGNEAU 6¼c à 6½c la livre.

VEAU—Les prix varient de $3 à $7 pièce.

Les plus vieux navires à flot.

On sait que les Anglais, peuple très marin, s'intéressent à tout ce qui touche à la navigation et actuellement les journaux spéciaux recherchent quel est le plus ancien navire encore à flot, On indique comme le plus vieux navire "Dart", qui a été construit en 1826.

Au sujet de ce navire, on se rappelle que le "Dart" a été armé à une époque avec quatre hommes dont le plus jeune avait soixante et un ans ; les quatre hommes réunissaient le joli total de 275 ans, ce qui donnait un âge moyen de près de 69 ans.

Mais ce "Dart" n'est pas le navire qui a navigué le plus longtemps ; le "Success", qui datait de la fin du dix-huitième siècle et qui longtemps avait été employé au transports des convicts en Australie, y était resté pendant de longues années ; puis en 1896, un barnum quelconque l'acheta pour en faire l'exhibition en Angleterre ; il fit reprendre les agrès, fit préparer les voiles, embarqua un équipage et partit.

La traversée fut effectuée par le cap de Bonne-Espérance et elle dura cinq mois. Le "Success" arriva en bon état dans la Tamise, passa au bassin et parcourut ensuite la côte anglaise en s'arrêtant de port en port.

La navigation du navire centenaire fit beaucoup de bruit à l'époque. Il existe peut-être encore.

BRIQUES A VENDRE

Livraison Immédiate

3,000,000 de briques dures et rouges,

1,000,000 de briques pressées de première qualité.

Stinson-Reeb Builders Supply Co., LIMITEE.,

188 rue William, Montréal,

Téléphone: Main 1186, 3874

306-7

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 245.

EX PARTE, Dame Valérie Desjardins, de la cité et du district de Montréal, veuve de Amable Archambault, en son vivant notaire et résidant en la paroisse de Boucherville, Requérante.

En vertu de l'ordonnance rendue par l'honorable juge Charbonneau en date du 25 février 1907, il est ordonné aux héritiers de feu Amable Archambault de comparaître le 2 avril prochain à la chambre No 81 au palais de justice, à Montréal, à dix heures et demie de l'avant-midi, pour faire valoir leurs droits à l'encontre de la requête de la dite Dame Valérie Desjardins pour se faire déclarer héritière bénéficiaire de la succession du dit feu Amable Archambault.

Montréal, 25 février 1907.

J. A. GIRARD, Dép.-Protonotaire.

2-2

La Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien

Les dividendes pour le semestre terminé le 31 Décembre 1906, ont été déclarés comme suit :

Sur le stock privilégié : Deux pour cent.

Sur le stock commun : Trois pour cent.

Une autre somme égale à la moitié de un pour cent sur le stock commun sera payée en même temps à même l'intérêt sur les produits des ventes de terres.

Des mandats pour le dividende du stock commun seront envoyés par la poste le ou vers le 2 avril prochain, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres à Montréal, New-York et Londres, respectivement.

Le dividende du stock privilégié sera payé le mardi, 2 avril prochain, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres, au bureau de la Compagnie à Londres, No. 62 Charing Cross, Londres, S.W. Les livres de transfert du stock commun seront fermés à Montréal, New-York et Londres à trois heures p. m., le vendredi, 1er mars.

Les livres du Stock Privilégié seront également fermés à trois heures p.m., le vendredi, 1er mars.

Tous les livres seront réouverts le mercredi, 3 avril prochain.

PAR ORDRE DU BUREAU DE DIRECTION. CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 11 février 1907.

13-27 F.—13-27 M.

SOUMISSIONS

ST-CESAIRE Le conseil du village de St-Césaire dans le comté de Rouville, ayant décidé de faire l'achat d'une pompe mue par la vapeur qui refoulerait l'eau de la rivière dans des tuyaux de 4 pouces de son aqueduc; voulant 4 jets d'eau de ¾ pouce, et avoir une pression suffisante pour monter l'eau à 90 pied de hauteur, la pipe d'aspiration (suçon) devra être d'une longueur d'environ 200 pieds. Des soumissions relativement au prix seront reçues au bureau de son secrétaire, d'ici au 12 mars prochain; le dit conseil ne s'obligeant pas cependant d'accepter la plus basse ni aucune des dites soumissions.

3-6

LES ACTIONS DE LA "DOMINION COAL"

Les directeurs de la "Dominion Coal" se réuniront jeudi prochain, pour étudier l'opportunité de payer un dividende de 4 ou même 5 pour cent sur les actions ordinaires. Celles-ci ne rapportaient aucun dividende depuis deux ans.

COMMENT TROUVEZ-VOUS CELA ?

LES ACTIONS DE LA

Lake George Cobalt Silver Mining Co. LIMITED

AU PAIR.

Si vous voulez acheter des stocks de Cobalt, il n'y a pas de meilleur placement sur le marché à cause des PERSPECTIVES SPLENDIDES—de l'argent natif — qu'offrent les filons du claim nord, un filon de 18 pouces et quatre autres filons dans le claim sud.

LA CAPITALISATION EST MINIME : $600,000 ; les actions se vendent au pair, à $1.00 chacune et l'emplacement est excellent, étant adjacent à la Hudson Bay—Argentite, à la Cleveland—Cobalt et à la Silver Queen.

L'ADMINISTRATION EST LA MEILLEURE, voyez notre rapport préliminaire sur la propriété qui est de premier ordre et comprend quatre-vingts acres dans le cœur même de Cobalt.

CELA FAIT PREVOIR DES DIVIDENDES FUTURS et c'est une raison suffisante pour laquelle vous devriez placer des fonds dans ce stock.

Ces propriétés ont été entièrement examinées par des ingénieurs compétents, et l'histoire des claims adjacents nous porte à dire qu'elles sont au nombre des meilleures du domaine minier.

300,000 actions seulement sont offertes en souscription. Ces actions se vendent AU PAIR, parce qu'elles ont de la valeur.

Si vous voulez spéculer sur les stocks, ne vous adressez pas à nous.

Nos actions représentent par elles-mêmes une valeur substantielle.

Notre but est de faire de l'argent par le développement des propriétés et non par la hausse du stock vendu au-dessous du pair. Le stock haussera incontestablement, mais ce n'est pas le but que nous avons en vue. Nous voulons vous donner un placement solide pour votre argent.

La plupart des capitalistes savent qu'il vaut la peine de payer pour avoir une bonne chose.

Ecrivez ou télégraphiez une commande MAINTENANT pour quelques actions de la LAKE GEORGE. Faites vos chèques, traites, mandats d'argent, etc., payables au pair, à Toronto, à la

Provincial Securities Company, Limited,

Agents de transfert, Edifice de la Traders Bank, Toronto, Canada.

Ou à BRYANT, BROS., 84 rue St-François-Xavier, Montréal. Agents locaux.

27, 28, 2

A PROPOS DE CHEMISES

Il n'y en a absolument pas à Montréal ou dans les environs qui puissent être comparées à celles de "R. J. TOOKE." Elles sont parfaites quant à la confection, parfaites quant aux dessins, de fait, parfaites sous tous rapports; les prix sont à la portée de tous. ∴ ∴ ∴

R. J. TOOKE, 177 Rue Saint-Jacques
493 Rue Ste-Catherine Ouest
473 Rue Ste-Catherine Est

AU BON MARCHE

Occasions Extraordinaires de Fin de Février

Aujourd'hui et demain, les deux derniers jours du mois, en outre de la grande vente de vaisselle au sous-sol, tous nos rayons regorgent de splendides occasions. Nous énumérons ci-dessous quelques-unes des principales, comme exemples:

Complets "Norfolk" en tweed de couleurs diverses, pour garçons, petites grandeurs seulement. Prix réguliers, $3.00 et $4.00. Prix de vente **$1.48**

Nouveau tissu à costumes et à manteaux, genre "Cravenette", 48 pcs. de large, drab, bronze, réséda, gris, etc., déjà annoncé à 58c. Valeur réelle, $1.10. Pour jeudi seulement, la verge **44c**

Soies chiffon et "Louisine" brochée, garanties indéchirables, dans une grande variété de nuances, 20 pcs. de large. Régulier 60c et 75c. Demain, la verge **20c**

Ceintures en cuir noir avec ornements, — en soie de toutes nuances, de 25c à 35 cents, pour .. .. **9c à 12½c**

TRES SPECIAL POUR DEMAIN, 1,000 VGS de ruban en pure soie taffetas, de 1 à 5 pcs de large, grand choix de nuances, la valeur réelle de ces rubans varie de 10 à 25c. Les ayant achetés comme seconds, nous sommes en mesure de les offrir demain, aux prix très spéciaux de .. .. **3c et 8c**

Les quelques prix mentionnés ci-dessus donnent une faible idée des grandes économies qu'on peut effectuer en venant demain magasiner "AU BON MARCHE."

LETENDRE, FILS & CIE, 567 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

TEMPERATURE

Toronto, 27. — Vents du nord et de l'est. Beau et froid aujourd'hui et Jeudi

Les chiffres de la température nous sont fournis par la HEARN & HARRISON 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum. . .	6
Même date l'an dernier. . .	14
Aujourd'hui Minimum. . . .	— 5
Même date l'an dernier. . .	8

—Au-dessous de zéro.

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps continue à être beau et froid. Mais il y a des indications pour une élévations de température dans les provinces de l'ouest.

CALENDRIER

Demain jeudi, 28 février.
Fête du jour: St-Romain, abbé.
Lever du soleil, 6.43.
Coucher du soleil, 5.46.
Lever de la lune, 6.12 .
Coucher de la lune, 7.16.

PHASES DE LA LUNE.

Pleine lune le 28.

FEU L'ABBE DUGAS

La mort de l'abbé Azarie Dugas, curé de Maisonneuve, est une lourde perte pour le clergé.

Le regretté défunt était l'un des prêtres distingué, instruit, charitable. Partout où il a exercé son ministère, il a fait le bien, et accompli des œuvres durables.

Les citoyens de Maisonneuve, qui ont les dernières années de son sacerdoce, le regretteront longtemps.

SYMPATHIES

Son Honneur le maire Ekers, qui est actuellement à Québec, a chargé M. l'échevin Yates d'offrir ses plus vives sympathies en son nom et en celui de la cité de Montréal, aux familles qui ont été si éprouvées à la suite du désastre d'hier.

REUNION DES COMMISSAIRES

Les commissaires de l'école protestante incendiée hier doivent se réunir cet après-midi à 3 heures, pour discuter la situation.

A L'ALLIANCE FRANCAISE

Ce soir, à 8.15 hrs, à la salle Fraser, 9, rue Université, M. Lambert de Roode de "La Patrie", donnera sa conférence sur Prévost, auteur Artésien, avec une appréciation de "Manon Lescaut". Cette causerie d'ordre purement littéraire, a lieu sous les auspices de l'Alliance Française.

Mlle Lucie de Matha, la gracieuse artiste, autrefois du Bijou, actuellement "Des Nouveautés", prêtera son important concours à cette soirée.

LE SERVICE

Des trains de marchandises dans l'Ouest.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 27. — M. Cash, député de Yorkton, proposera demain une résolution à l'effet qu'il est expédient que le gouvernement nomme une commission pour s'enquérir des causes de l'inefficacité du service des trains de marchandises dans les provinces de l'Ouest.

Nos Concours

Nous rappelons aux concurrents que les coupons de la série B devront nous parvenir avant 6 heures, Vendredi soir, 1er Mars.

Nous répétons que la série B, pour le concours du poney, constitue un concours indépendant.

Le vainqueur de la série A sera proclamé samedi prochain, le 2 Mars.

Le vainqueur de la série B sera proclamé le Samedi suivant, 9 Mars.

Le troisième coupon de la série C est publié aujourd'hui.

La Part des Responsabilites

Nous tenons d'une source qu'on dit autorisée que Mlle Maxwell avait notifié Messieurs les commissaires que la fournaise de l'école était défectueuse, et qu'elle leur avait demandé de la remplacer par une neuve. On ajoute même que les parents de Mlle Maxwell se proposaient de poursuivre la commission scolaire pour la forcer d'agir.

L'EGLISE DE LEWISTON, MAINE

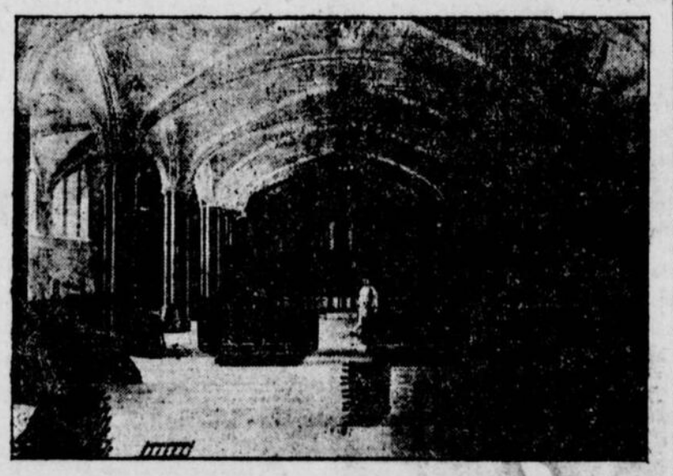

La gravure ci-dessus représente l'intérieur du soubassement de l'église de Lewiston, Maine, qui a été ouvert au culte dimanche dernier, à l'occasion de la station quadragésimale, prêchée par le Rev. P. Lamarche, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Le Rev. Père Dallaire, curé de Lewiston, a présidé à la construction de ce magnifique temple, qui, lorsqu'il sera terminé, aura coûté $400,000 et sera le plus beau des Etats-Unis. — C'est le Père Dallaire qui a construit l'église Notre-Dame de Fall River, où des milliers de personnes vont chaque année en pèlerinage.

LE REV. PERE DALLAIRE, curé de Lewiston, Me.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HULL, 27—Le feu a causé pour plusieurs centaines de piastres de pertes ce matin à six heures, aux scieries Gilmour et Hughson. Ce n'est que grâce à la prompte arrivée des pompiers et à leur bon travail que les scieries ont été sauvées.

L'agrandissement du Cimetière

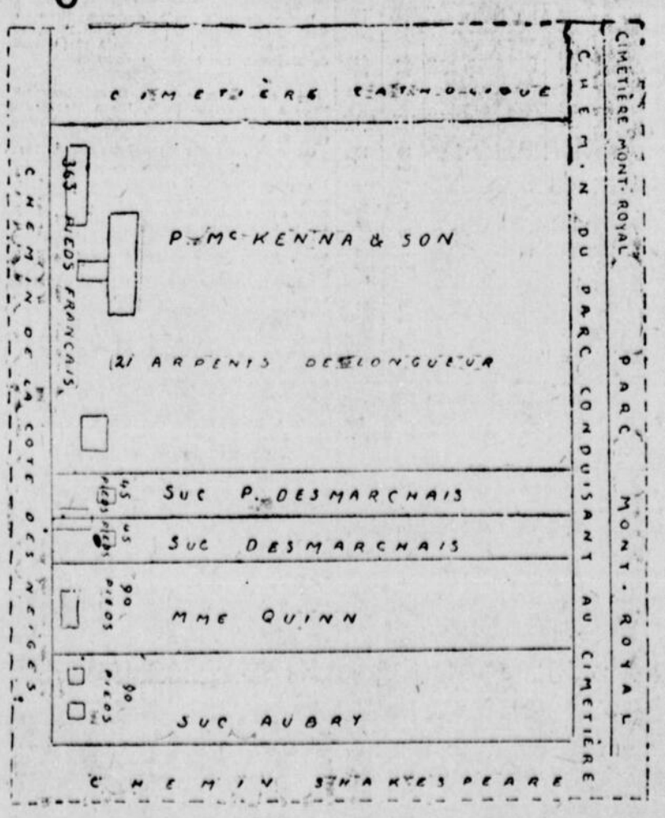

Pour compléter la nouvelle que nous avons publiée relativement à l'agrandissement du Cimetière de la Côte-des-Neiges, nous donnons aujourd'hui un dessin montrant la proportion exacte du terrain que la Fabrique désire ajouter à sa propriété actuelle. A l'heure actuelle, les terres de M. S. Desmarchais, de Mme F. Desmarchais, et de Mme Quinn ont été achetées par cette corporation. Il reste encore les propriétés Aubry et McKenna. Cette dernière comme on peut le voir est quatre fois aussi grande que les autres, séparément. Des options de vente ont été obtenues par la Fabrique. La succession Aubry n'a pas d'objection à vendre. La seule qui existe du côté de M. McKenna est le prix demandé et offert. Il est possible que l'on soit obligé de recourir à l'arbitrage pour régler la chose.

L'ACADEMIE MARIE-ROSE

Nous disions hier que l'Académie Marie-Rose, rue Rachel, manquait d'eau, par suite de l'accident survenu à la pompe No 2. Une personne digne de confiance nous avait donné ce renseignement.

Les religieuses de cette institution nous prient de le contredire. L'eau leur est fournie par le réservoir à haut niveau et ne leur a fait défaut en aucun temps.

LE BILL DE MONTREAL

LES CONDUITS SOUTERRAINS — LA MONTREAL LIGHT HEAT & POWER DEMANDE LE RENVOI DE LA CLAUSE — LES $2,000,000 POUR L'AQUEDUC — LE BOULEVARD ST-PAUL, ETC., ETC.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 27. — Le comité des bills privés, après avoir adopté le bill incorporant la Mattaurin lumber Company, a enfin abordé le deuxième bill de Montréal relativement aux conduits souterrains et à d'autres fins.

La première clause autorise la ville à imposer par règlement une taxe spéciale de 5 pour cent sur les recettes brutes de toute compagnie qui produit ou distribue la force motrice dans les limites de Montréal.

Au nom des marchands détailleurs, M. Beaudry s'oppose à ce que pareil pouvoir soit donné à la ville, attendu que ce sont les clients des compagnies qui, en définitive, paieront la taxe.

M. Geoffrion, au nom de la Montreal Light Heat & Power Co., demande le rejet de la clause. Il trouve injuste cette distinction que Montréal ferait entre les compagnies qui fournissent de l'électricité et les autres qui ont des franchises. Sous le nom de Taxe, c'est une véritable confiscation.

Au nom de la Montreal Water & Power, le sénateur Choquette demande si les contrats de cette compagnie avec les municipalités annexées seront respectés.

M. Ethier répond que cela est couvert par l'article 567 de la charte. Un premier amendement est fait, en limitant les recettes brutes à celles de perçues et gagnées dans les limites de la cité.

M. Girard, de Rouville, ne peut accepter la clause telle que redigée. Il la trouve injuste pour les compagnies, et en particulier, pour le Montreal Light Heat & Power, qu'il appelle une institution nationale. M. Girard, demande l'ajournement de la clause.

La proposition de M. Girard, pour l'ajournement, est remportée par 16 à 10.

On étudie ensuite la clause d'emprunt de deux millions pour le système d'eau à haute pression.

Une délégation de Drummondville est venue demander l'appui du gouvernement pour l'établissement d'une cour supérieure à Drummondville.

Il y avait un projet de loi à cet effet qui a été tué ce matin par le comité de législation.

Le même débuté a étudié le bill concernant la responsabilité des architectes et entrepreneurs. Jusqu'ici ces derniers étaient responsables pendant trente ans, du vice de construction manifesté dans les dix ans. A la prescription trentenaire, le comité a substitué la prescripfion de dix ans.

M. Gouin a reçu une délégation du Boulevard Saint-Paul, à propos de la ratification du règlement des égoûts. Elle était composée de MM. Chs. Moquot, maire, P. F. Laframboise et L. Coderre, avocat.

LA CATASTROPHE D'HIER

Sympathies du premier ministre Gouin pour les familles si cruellement éprouvées.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 27 — Le terrible incendie d'hier à Montréal a causé beaucoup d'émotion à Québec.

L'honorable premier ministre a manifesté sa sympathie pour le malheur qui vient de frapper plusieurs familles de Montréal.

M. W. L. SCOTT

Succèdera-t-il au juge Omeara

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 27. — Parmi les candidats les plus en vue pour succéder à feu M. O'Meara, juge junior de la cour du comté de Carleton, est M. W. L. Scott, maître en chancellerie et fils de l'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat.

Si M. Scott est choisi il voudrait aussi conserver sa position de maître en chancellerie de la Haute Cour, position provinciale. Il y a des précédents de ce genre.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un léger incendie s'est déclaré un peu avant midi dans les cuisines de l'hôtel Place Viger. L'alarme fut sonnée à l'avertisseur privé de l'hôtel, No 153. Ce commencement d'incendie ne dura que quelques minutes, causant des dommages légers.

UNE INAUGURATION

LONDRES, 27 — Le roi a fait, aujourd'hui, l'ouverture de la nouvelle cour centrale de justice criminelle élevée sur le site de la vieille prison historique de Newgate.

MESSAGE DE SYMPATHIES

Du Surintendant de l'instruction Publique

L'incendie qui a détruit l'école protestante d'Hochelaga et a été la cause de la mort de l'institutrice et d'un grand nombre d'enfants, m'a grandement affligé. J'envoie aux familles des victimes mes plus profondes sympathies.

BOUCHER DE LA BRUERE.

POUR VOL ET VOIES DE FAIT

Arrestation d'un individu qui, avec deux camarades attaquait les passants.

Le constable Dalpé, du poste No. 4, a opéré, hier soir une très importante arrestation. Comme il était de service sur la rue Sainte-Catherine, il entendit des cris venant de la rue St-Dominique. Il gagna aussitôt au pas de course l'endroit où il supposait vu'un drame se déroulait. Il vit alors trois individus en train de battre M. Kulner, (64 rue Drolet), et Mlle Rose Gordon, (155 rue Saint-Georges).

Il réussit à arrêter l'un des assaillants qui a déclaré se nommer Alexandre Paré et qui a son domicile au No. 305 de la rue Panet.

Mlle Gordon a déclaré au policier qu'on lui avait volé son portefeuille contenant $16.

Paré a comparu devant le magistrat Lafontaine, ce matin et a plaidé non culpabilité. L'enquête dans cette affaire aura lieu vendredi.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 27. — Le banquet annuel donné à l'anniversaire de la bataille de Paardeberg, par les officiers qui ont fait la campagne d'Afrique, aura lieu ce soir, au restaurant du Sénat.

—Paul Schultz, ancien constable fédéral, a été condamné à subir son procès aux assises d'avril, sous l'accusation d'avoir forgé un chèque de $62 payé par la banque Royale.

—Feu F. Boardman, employé civil, laisse $2,4000 et sur cette somme, il donne $2,200 à l'hôpital St-Luc. La balance — effets personnels et bibliothèque — sera partagé entre le père, les frères et sœurs et six amis du défunt, entre autres M. Eugène Belleau.

—Evangéline Ménard a perdu son appel de la décision du magistrat O'Keefe qui lui a enlevé la garde de ses enfants, une fillette de douze ans et un garçon de sept ans, pour les confier aux religieuses du Mont St-Antoine. La femme Ménard, il y a quelques mois, fut condamnée à la prison pour tenir une maison de débauche et, en même temps, la garde de ses enfants lui fut enlevée pour toujours. A sa sortie de prison, elle voulut faire annuler le jugement qui fut confirmé hier après-midi, par le juge MacTavish.

LES DROITS PROVINCIAUX

Le Sénat en devient le ardien vigilant — M. Desaulles de St-Hyacinthe, serait nommé sénateur.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 27. — Le Sénat devient le gardien vigilant des droits provinciaux. Ce matin, le comité des chemins de fer du sénat a étudié le bill des communes accordant des privilèges à la compagnie des tramways électriques Huron et Ontario. L'hon. M. Béique propose d'ajourner l'étude du bill pour une semaine et d'obtenir l'opinion du gouvernement d'Ontario sur le projet. Le sénateur Kerr propose de renvoyer le bill à huit jours, sans aucune mention aux droits provinciaux. La motion de M. Béique est adoptée par 17 contre 10.

—Dans les cercles politiques à Ottawa il est fortement question de M. Dessaulles, de Saint-Hyacinthe, comme successeur de feu Sir William Hingston au sénat.

MORT D'UN ANCIEN MARCHAND

Un ancien gros marchand de Louiseville est décédé hier.

M. Adélard Bergeron, ancien marchand de Louiseville, est décédé hier après une maladie de quelques mois.

M. Bergeron avait fait autrefois des affaires considérables.

ASSEMBLEE DU CONSEIL

Une assemblée du conseil de ville a été convoquée pour lundi prochain.

NOUVELLES DE HULL

(Correspondance spéciale)

HULL, 27—Le boucher, Joseph Rochon, traduit hier matin, devant le recorder Goyette, sous l'inculpation d'avoir offert en vente de la viande impropre à la consommation a été acquitté, l'inspecteur A. G. Talmosse n'ayant pu prouver l'accusation.

L'ENQUETE DU CORONER

M, McMahon pose carrément la question des responsabilités

Il est affirmé officiellement que l'école n'était pas munie d'échelles de sauvetage

L'enquête est ajournée pour se continuer mardi prochain à dix hrs de l'avant midi

A dix heures ce matin, les scènes pénibles d'hier soir se sont renouvelées à la morgue. Les parents, en grand nombre, sont venus revoir leurs chers enfants plongés dans le dernier sommeil de la mort.

A dix heures et quart, M. le coroner MacMahon, prit son siège. Il allait commencer son enquête sur la terrible holocauste d'hier après-midi.

LES JURES

dont les noms suivent, furent assermentés:

Louis Philias Leclerc, 3571 Notre-Dame; Philias Leduc, 111 Saint-Augustin; Ubald Cyr, 3588 Notre-Dame; Napoléon Marcotte, 3562 Notre-Dame; Louis Prosper Dion, 3577 Notre-Dame; Jos. Beaudin, 3633 Notre-Dame; Anthime Thibault, 3585 Notre-Dame; Jos. Normandin, 3538 Notre-Dame; Albert Lasalle, 3511 Notre-Dame; Philias Lebrun, 3531 Notre-Dame; William Thériault, 3496 Notre-Dame; Emile Bureau, 3601 Notre-Dame; Alphonse Paquette, 101 St-Augustin; Nap. Chicoine, 2065 Saint-Jacques; Eddie Beaulieu, 108 Rose-de-Lima; Albert Lamarre, 3595 Notre-Dame; Jean Chagnon, 3587 Notre-Dame; Francis Longtin, 3619 Notre-Dame.

Les jurés furent invités à entrer dans la chambre mortuaire. Ils en ressortirent tous les larmes aux yeux, après un examen rapide des cadavres.

En outre des jurés, personne autre que les journalistes, les quelques constables, le chef de police provinciale M. McCaskill, et son assistant M. le détective Lapointe, ne fut admis dans la salle d'enquête.

Le local n'aurait pu contenir toute la foule qui se tenait à l'extérieur de la morgue.

M. le coroner MacMahon fut

BREF DANS SES REMARQUES

aux jurés.

Il déplora la perte d'un si grand nombre de vies et déclara aux jurés qu'ils n'avaient qu'un point à décider, s'il y avait eu crime de la part de quelqu'un ou grossière négligence de la part des autorités chargées de la sécurité des enfants qui fréquentaient l'école protestante d'Hochelaga.

Les premiers appelés à rendre témoignage furent les pères de famille qui ont à déplorer la perte de leurs enfants.

Ils furent amenés dans l'ordre suivant:

MM. James Lindley, William Zimmerman, John Golson, H. Jackson, Mme H. Ridge, M. Arthur H. Spraggs, M. John Davey, M. James M. Pheron, M. H. J. Andrew, M. Thomas Forbes, M. Georges Lomas et M. Georges Lambton.

Ils établirent de nouveau l'identité des victimes.

M. le coroner McMahon posa à chacun la question suivante:

"Aviez-vous remarqué que l'école n'avait

PAS D'ECHELLES DE SAUVETAGE

à l'extérieur, avant l'incendie?"

Les uns répondaient oui, d'autres non.

Aucun de ceux qui avaient fait cette constation ne pensa à en avertir les autorités.

Le docteur Duncan MacTaggart déclara en témoignage que dans le cas de chaque victime, la cause de la mort avait été la suffocation.

PAR ASPHYXIE.

Aucun des cadavres ne porte des brûlures qui auraient pu être mortelles.

Le révérend Henry Jekill, est ensuite appelé à rendre témoignage.

Il demeure au No 53 rue Marlborough, et il réside dans la localité depuis 14 ans, — comme pasteur de l'église anglicane Sainte-Marie, quartier Hochelaga. En cette qualité, il visitait l'école de temps à autre. Les enfants qui la fréquentaient appartiennent pour le plus grand nombre à sa congrégation. Il a constaté lui-même que la bâtisse n'avait pas d'échelles de sauvetage. Il a remarqué qu'elle était dangereuse. Comme il n'avait affaire à cette école qu'en sa qualité de pasteur, il n'a jamais cru devoir en avertir les autorités.

L'école était construite en briques, à trois étages. Il y avait

DEUX ENTREES

l'une au nord-est de la bâtisse, l'autre au sud-ouest. L'entrée du nord-est, à sa connaissance, était condamnée, c'est-à-dire fermée à ne pouvoir l'ouvrir au moment de l'incendie. Les passages étaient larges et les escaliers assez larges. Les fournaises étaient dans le soubassement. Le gardien, M. Hand, occupait le troisième étage. Il n'est pas à sa connaissance qu'une partie du troisième étage servit pour les cours des élèves.

Le témoin avait lui-même un enfant, âgé de 9 ans, qui fréquentait l'école. Il a échappé au désastre.

M. Jekill était en ville, au moment de l'incendie.

Il termine son témoignage en reconnaissant les cadavres de Gladys Hingston et de Jalmer Anderson, dont les parents ne s'étaient pas présentés à la morgue ce matin.

M. Achille Payfer reconnait le cadavre de Joseph Johnson. Il était présent hier soir lorsque Mme Johnson reconnaissant son fils au nombre des victimes, perdit connaissance.

Il fallut la reconduire chez elle en voiture et elle ne put se présenter devant M. le député coroner Biron.

A onze heures et demie la continuation de l'enquête est remise à mardi prochain, à dix heures de l'avant-midi.

LE CAS DE Mlle MAXWELL

L'enquête présente ne se fait que sur les cadavres des neuf fillettes et des sept garçonnets.

La mort de l'institutrice, Melle Maxwell, sera l'objet d'une enquête spéciale, son cadavre ayant été transporté hier soir au domicile de sa mère, rue Saint-Urbain.

M. le coroner McMahon avait reçu un certificat, signé par un médecin, lui disant que si le cadavre de Melle Maxwell n'était pas immédiatement remis à sa mère, ce serait suffisant pour causer la mort de cette dernière ou la rendre folle.

Cette enquête particulière sur la mort de Melle Maxwell se réduira à une simple formalité, vu que les faits auront déjà été établis au cours de la première.

LES FUNERAILLES

Les funérailles des victimes auront lieu vendredi à l'église anglicane Sainte-Marie, quartier Hochelaga.

Le vendredi matin tous les cadavres, mis dans leurs cercueils respectifs, seront transportés à l'église où la cérémonie funèbre n'aura lieu qu'à deux heures de l'après-midi.

Ces funérailles seront absolument imposantes.

NAISSANCE

PRIMEAU—A St-Eustache, Que., le 21 courant, l'épouse de M. J. B. Primeau, une fille, Marie, Solange, Laurette.

Parrain et marraine, M. et Mme Séverin Blain de Verdun, Montréal, oncle et tante de l'enfant. 3-1

DECES

BEAULIEU—A St-Laurent, le 27 courant, à l'âge de 4 ans 2 mois, Georges Etienne Beaulieu, enfant bien aimé de Arthur Beaulieu, cultivateur.

Funérailles jeudi après-midi à trois heures. 3-2

GAGNON—En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 54 ans, Hilaire Gagnon, ancien marchand de nouveauté.

Le service funèbre aura lieu jeudi le 28 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 470 rue St-Timothée, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 3-1

NOEL—En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 41 ans, Mary Ann Doyle, épouse de Louis Noël, gardien à la prison de Montréal.

Le service funèbre aura lieu jeudi le 28 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, rue St-Timothée, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 3-1

SERVICE ANNIVERSAIRE

AUCLAIR.—A St-Vincent de Paul, comté Laval, jeudi le 28 courant, sera chanté le service anniversaire de Edmire Lemay, dit Délorme, épouse de Frs. Xavier Auclair.

Le service commencera après l'arrivée du train du matin de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister. 3-1

MANGE SOUPE AU CHIEN

si tu veux, donne-moi Sardines Club de Golf.

A VENDRE, magasin de tabac, pour raison particulière, en gros et en détail, établi depuis 26 ans, bonne clientèle. Notre-Dame ouest Ste-Cunégonde. 3-6

GARCON — On demande un garçon connaissant bien les rues de la ville, comme messager. S'adresser au gérant de la PATRIE, 77 St-Jacques.